



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

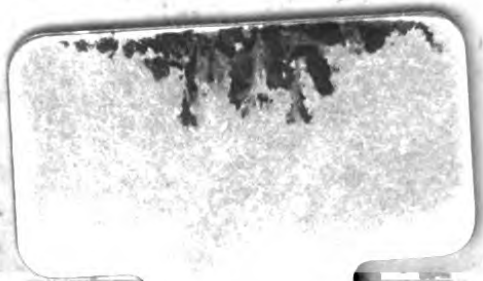


This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

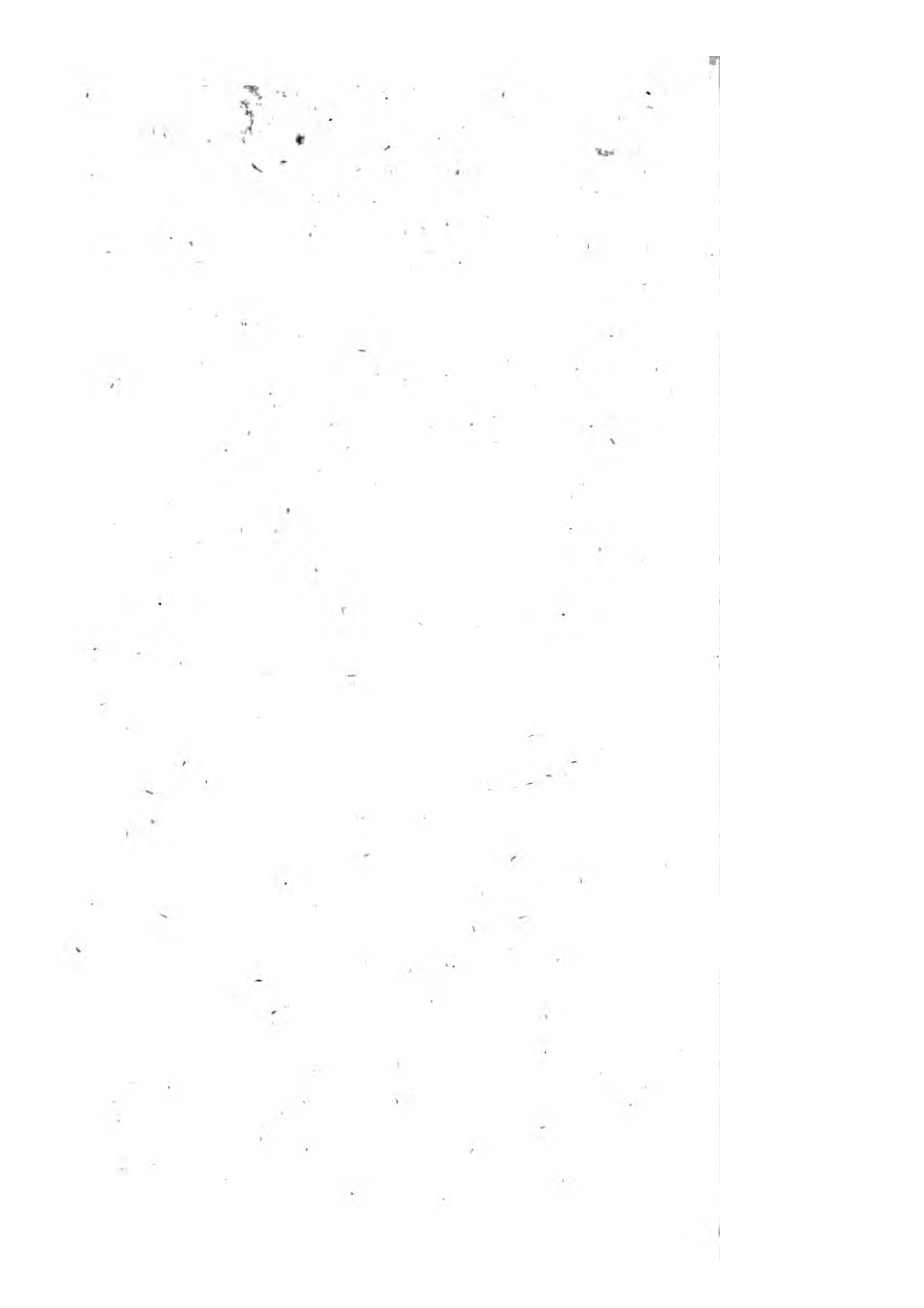




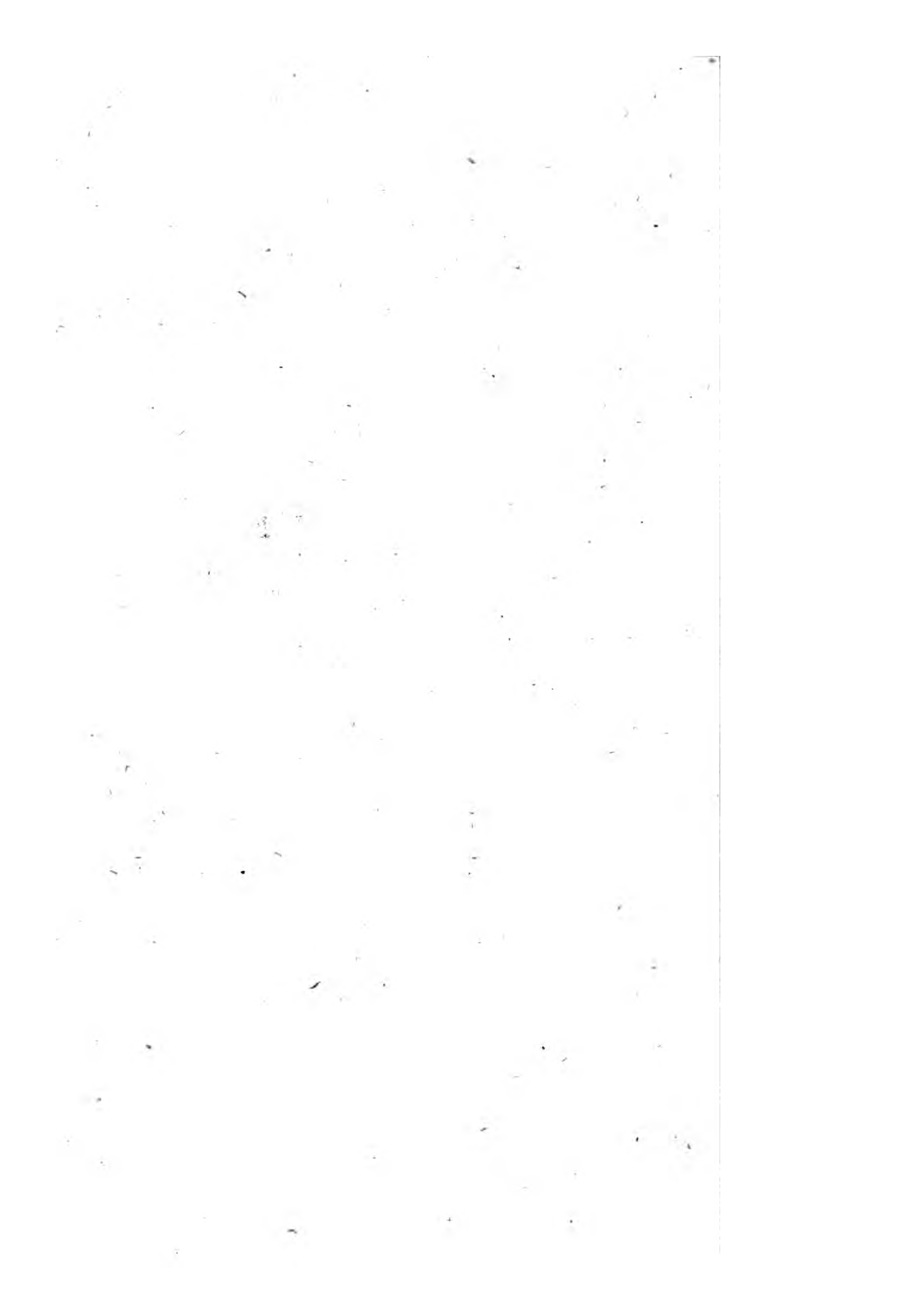
VI. 1785/1(22)



~~S. 64~~





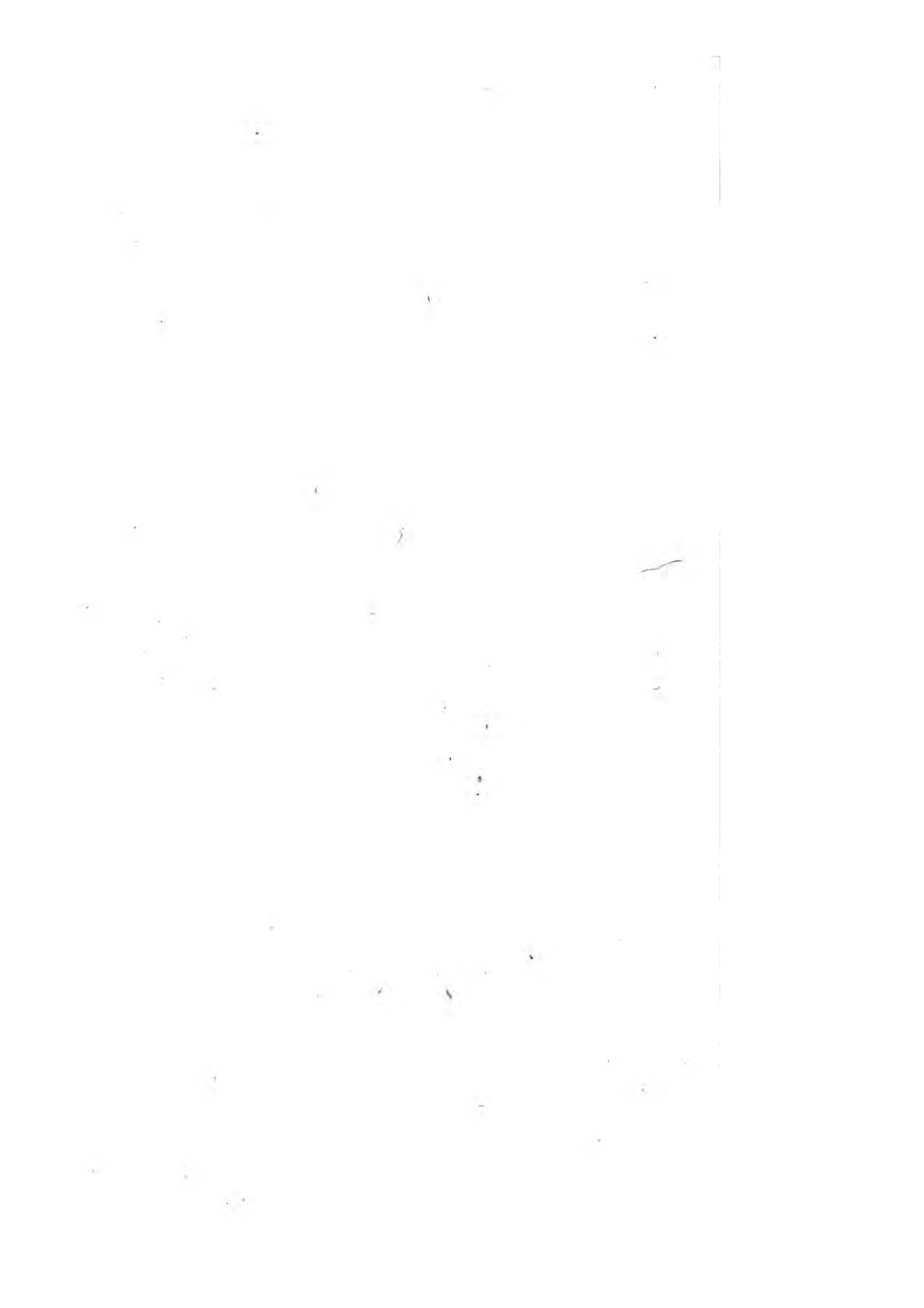


O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E .



O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

TOME VINGT-DEUXIEME.

22



DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



S I E C L E

D E

L O U I S X I V .

Siècle de Louis XIV. Tome I. * A

AVERTISSEMENT.

ON a cru devoir commencer cette nouvelle édition du Siècle de *Louis XIV*, par la liste de la maison royale et de tous les princes du sang de son temps. Elle est suivie de celle de tous les souverains contemporains, des maréchaux de France, des amiraux et généraux des galères, des ministres et secrétaires d'Etat qui ont servi sous ce monarque; après quoi vient le catalogue alphabétique des savans et artistes en tout genre. Cette instruction préliminaire est une espèce de dictionnaire, dans lequel le lecteur peut choisir les sujets à son gré pour se mettre au fait des grands événemens arrivés sous ce règne.

LISTE RAISONNÉE

DES ENFANS

DE LOUIS XIV,

DES PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE DE SON TEMPS , DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS , DES MARECHAUX DE FRANCE, DES MINISTRES , DE LA PLUPART DES ECRIVAINS , ET DES ARTISTES QUI ONT FLEURI DANS CE SIECLE.

LOUIS XIV n'eut qu'une femme , *Marie-Thérèse d'Autriche* , née comme lui en 1638 , fille unique de *Philippe IV* , roi d'Espagne , de son premier mariage avec *Elisabeth de France* , et sœur de *Charles II* et de *Marguerite-Thérèse* , que *Philippe IV* eut de son second mariage avec *Marie-Anne d'Autriche*. Ce second mariage de *Philippe IV* est très - remarquable. *Marie-Anne d'Autriche* était sa nièce , et elle avait été fiancée , en 1648 , à *Philippe-Balthazar* , infant d'Espagne ; de sorte que *Philippe IV* épousa à la fois sa nièce et la fiancée de son fils.

Les noces de *Louis XIV* furent célébrées le 9 juin 1660. *Marie-Thérèse* mourut en 1683.

Les historiens se sont fatigués à dire quelque chose d'elle. On a prétendu qu'une religieuse lui ayant demandé si elle n'avait pas cherché à plaire aux jeunes gens de la cour du roi son père, elle répondit : *non, il n'y avait point de rois*. On ne nomme point cette religieuse, elle aurait été plus qu'indiscrete. Les infantes ne pouvaient parler à aucun jeune homme de la cour; et lorsque *Charles I*, roi d'Angleterre, étant prince de Galles, alla à Madrid pour épouser la fille de *Philippe III*, il ne put même lui parler. Ce discours de *Marie-Thérèse* semble d'ailleurs supposer que s'il y avait eu des rois à la cour de son père, elle aurait cherché à s'en faire aimer. Une telle réponse eût été convenable à la sœur d'*Alexandre*, mais non pas à la modeste simplicité de *Marie-Thérèse*. La plupart des historiens se plaisent à faire dire aux princes ce qu'ils n'ont ni dit ni dû dire.

Le seul enfant de ce mariage de *Louis XIV* qui vécut, fut *Louis* dauphin, nommé *Monsieur*, né le premier novembre 1661, mort le 14 avril 1711. Rien n'était plus commun, long-temps avant la mort de ce prince, que ce proverbe qui courait sur lui : *filz de roi, père de roi, jamais roi*. L'événement semble favoriser la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions; mais ce mot

n'était qu'une répétition de ce qu'on avait dit du père de *Philippe de Valois*, et était fondé d'ailleurs sur la fanté de *Louis XIV*, plus robuste que celle de son fils.

La vérité oblige de dire qu'il ne faut avoir aucun égard aux livres scandaleux sur la vie privée de ce prince. Les mémoires de madame de *Maintenon*, compilés par *la Beaumelle*, sont remplis de ces ridicules anecdotes. Une des plus extravagantes est que *Monseigneur* fut amoureux de sa sœur, et qu'il épousa mademoiselle *Chouin*. Ces sottises doivent être réfutées, puisqu'elles ont été imprimées.

Il épousa *Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière*, le 8 mars 1680, morte le 20 avril 1690 : il en eut

1°. LOUIS, duc de Bourgogne, né le 6 août 1682, mort le 18 février 1712, d'une rougeole épidémique; lequel eut de *Marie-Adélaïde de Savoie*, fille du premier roi de Sardaigne : morte le 12 février 1712;

LOUIS, duc de Bretagne, né en 1705 : mort en 1712;

Et LOUIS XV, né le 15 février 1710.

La mort prématurée du duc de *Bourgogne* causa des regrets à la France et à l'Europe.

Il était très-instruit, juste, pacifique, ennemi de la vaine gloire, digne élève du duc de *Beauvilliers* et du célèbre *Fénelon*. Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes contre *Louis XIV*, son fils *Monseigneur*, le duc d'*Orléans* son neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, qui aurait mérité d'être célébré s'il n'eût été que particulier.

2°. PHILIPPE, duc d'Anjou, roi d'Espagne, né le 16 décembre 1683 : mort le 9 juillet 1746.

3°. CHARLES, duc de Berri, né le 31 août 1686 : mort le 4 mai 1714.

Louis XIV eut encore deux fils et trois filles : morts jeunes.

ENFANS NATURELS ET LEGITIMÉS.

Louis XIV eut de madame la duchesse de *la Valière*, laquelle s'étant rendue religieuse carmelite, le 2 juin 1674, fit profession le 4 juin 1675, et mourut le 6 juin 1710, âgée de soixante-cinq ans :

LOUIS DE BOURBON, né le 27 décembre 1663 : mort le 15 juillet 1666.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667 : mort en 1683.

MARIE-ANNE, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666, mariée à *Louis-Armand*, prince de Conti : morte en 1739.

AUTRES ENFANS NATURELS
ET LEGITIMÉS.

De *Françoise Athénaïs de Rochechouart Mortemar*, femme de *Louis de Gondrin*, marquis de *Montespan*. Comme ils naquirent tous pendant la vie du marquis de *Montespan*, le nom de la mère ne se trouve point dans les actes relatifs à leur naissance et leur légitimation :

LOUIS-AUCUSTE DE BOURBON, duc du Maine, né le 31 mars 1670 : mort en 1736.

LOUIS-CESAR, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672 : mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678 : mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, dite *Mademoiselle de Nantes*, née en 1673, mariée à *Louis III*, duc de Bourbon-Condé : morte en 1743.

8 PRINCES ET PRINCESSES

LOUISE - MARIE DE BOURBON , dite *Mademoiselle de Tours* : morte en 1681.

FRANÇOISE - MARIE DE BOURBON , dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1677 , mariée à *Philippe II* , duc d'Orléans , régent de France : morte en 1749.

Deux autres fils , morts jeunes , dont l'un de mademoiselle de *Fontanges*.

LOUIS dauphin a laissé une fille naturelle. Après la mort de son père on voulut la faire religieuse ; madame la duchesse de *Bourgogne* , apprenant que cette vocation était forcée , s'y opposa , lui donna une dot et la maria.

PRINCES ET PRINCESSES DU SANG ROYAL , QUI VECURENT DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

JEAN-BAPTISTE GASTON , duc d'Orléans , second fils de *Henri IV* et de *Marie de Médicis* , né à Fontainebleau en 1608 , presque toujours infortuné , haï de son frère , persécuté par le cardinal de *Richelieu* , entrant dans toutes les intrigues , et abandonnant souvent ses amis. Il fut la cause de la mort du duc de *Montmorenci* , de *Cinq-Mars* , du vertueux de *Thou*. Jaloux de son rang et de l'étiquette , il fit un

Jour changer de place toutes les personnes de la cour à une fête qu'il donnait ; et prenant le duc de *Montbazou* par la main pour le faire descendre d'un gradin , le duc de *Montbazou* lui dit : *Je suis le premier de vos amis que vous ayez aidé à descendre de l'échafaud.* Il joua un rôle considérable , mais triste , pendant la régence , et mourut relégué à Blois , en 1660.

E L I S A B E T H , fille de *Henri IV* , née en 1602 , épouse de *Philippe IV* , très-malheureuse en Espagne où elle vécut sans crédit et sans consolation : morte en 1644.

C H R I S T I N E , seconde fille de *Henri IV* , femme de *Victor-Amédée* , duc de Savoie. Sa vie fut un continuel orage à la cour et dans les affaires. On lui disputa la tutelle de son fils , on attaqua son pouvoir et sa réputation : morte en 1663.

H E N R I E T T E - M A R I E , épouse de *Charles I* , roi de la Grande-Bretagne , la plus malheureuse princesse de cette maison : elle avait presque toutes les qualités de son père : morte en 1669.

Mademoiselle DE M O N T P E N S I E R , nommée la grande *Mademoiselle* , fille de *Gaston* et de *Marie de Bourbon-Montpensier* , dont nous

10 PRINCES ET PRINCESSES

avons les mémoires, et dont il est beaucoup parlé dans cette histoire : morte en 1693.

MARGUERITE-LOUISE, femme de *Cosme de Médicis*, laquelle abandonna son mari, et se retira en France.

FRANÇOISE-MAGDELENE, femme de *Charles-Emmanuel*, duc de Savoie.

PHILIPPE, *Monseigneur*, frère unique de *Louis XIV*, mort en 1702. Il épousa *Henriette*, fille de *Charles I*, roi d'Angleterre, petite-fille de *Henri-le-grand*, princesse chère à la France par son esprit et par ses grâces, morte à la fleur de son âge, en 1670. Il eut de cette princesse *Marie-Louise*, mariée à *Charles I*, roi d'Espagne, en 1679 : morte à 27 ans, en 1689 ; et *Anne-Marie*, mariée à *Victor-Amédée*, duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. C'est à cause de ce mariage que dans la plupart des mémoires sur la guerre de la succession, on nomme le duc d'Orléans oncle de *Philippe V*.

Ce fut lui qui commença la nouvelle maison d'Orléans. Il eut de la fille de l'électeur palatin, morte en 1722,

PHILIPPE-D'ORLÉANS, régent de France, célèbre par le courage, par l'esprit et les

plaisirs ; né pour la société encore plus que pour les affaires , et l'un des plus aimables hommes qui aient jamais été. Sa sœur a été la dernière duchesse de Lorraine : mort en 1723.

LA BRANCHE DE CONDÉ EUT UN TRÈS-GRAND ECLAT.

HENRI, prince de CONDÉ, second du nom, premier prince du sang, jouit d'un crédit solide pendant la régence et de la réputation d'une probité rare dans ces temps de trouble. Possédant environ deux millions de rente selon la manière de compter d'aujourd'hui, il donna dans sa maison l'exemple d'une économie que le cardinal *Mazarin* aurait dû imiter dans le gouvernement de l'Etat , mais qui était trop difficile. Sa plus grande gloire fut d'être le père du grand *Condé* : mort en 1646.

LE GRAND CONDÉ LOUIS II du nom, fils du précédent et de *Charlotte-Marguerite de Montmorenci*, neveu de l'illustre et malheureux duc de *Montmorenci* décapité à Toulouse, réunit en sa personne tout ce qui avait caractérisé pendant tant de siècles ces deux maisons de héros : né le 8 septembre 1621 : mort le 11 décembre 1686.

12 PRINCES ET PRINCESSES

Il eut de *Clémence de Maillé de Brezé*, nièce du cardinal de *Richelieu*,

HENRI-JULES, nommé communément *Monsieur le prince* : mort en 1709.

Henri Jules eut d'*Anne de Bavière*, palatine du Rhin,

LOUIS DE BOURBON, nommé *Monsieur le Duc*, père de celui qui fut le premier ministre sous *Louis XV* : mort en 1710.

BRANCHE DE CONTI.

Le premier prince DE CONTI ARMAND était frère du grand *Condé* ; il joua un rôle dans la fronde : mort en 1666.

Il laissa d'*Anne Martinuzzi*, nièce du cardinal *Mazarin*,

LOUIS, mort sans enfant de sa femme *Marie-Anne*, fille de *Louis XIV* et de la duchesse de *la Vallière* : en 1685,

Et FRANÇOIS-LOUIS, prince de *la Roche-sur-Yon*, puis de *Conti*, qui fut élu roi de Pologne en 1697 ; prince dont la mémoire a été long-temps chère à la France, ressemblant au grand *Condé* par l'esprit et le courage, et toujours animé du désir de plaire, qualité qui manqua quelquefois au grand *Condé* : mort en 1709.

Il eut d'*Adélaïde de Bourbon*, sa cousine,
 LOUIS-ARMAND, né en 1695, qui sur-
 vécut à *Louis XIV.*

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS.

Il n'y eut de cette branche que LOUIS,
 comte de Soissons : tué à la bataille de la
 Marfée, en 1641.

Toutes les autres branches de la maison
 de Bourbon étaient éteintes.

Les COURTENAI n'étaient reconnus
 princes du sang que par la voix publique,
 et ils n'en avaient point le rang. Ils des-
 cendaient de *Louis le gros* ; mais leurs ancêtres
 ayant pris les armoiries de l'héritière de
Courtenai, ils n'avaient pas eu la précaution
 de s'attacher à la maison royale, dans un
 temps où les grands terrains ne connaissent
 de prérogative que celle des grands fiefs et
 de la pairie. Cette branche avait produit des
 empereurs de Constantinople, et ne put
 fournir un prince du sang reconnu. Le car-
 dinal *Mazarin* voulut, pour mortifier la
 maison de *Condé*, faire donner aux *Courtenai*
 le rang et les honneurs qu'ils demandaient
 depuis long-temps ; mais il ne trouva pas en
 eux un grand appui pour exécuter ce dessein.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

P A P E S.

BARBERINI, URBAIN VIII. Ce fut lui qui donna aux cardinaux le titre d'*éminence*. Il abolit les jésuiteffes. Il n'était pas encore question d'abolir les jésuites. Nous avons de lui un gros recueil de vers latins. Il faut avouer que l'*Arioste* et le *Tasse* ont mieux réussi : mort en 1644.

Pamphilo, INNOCENT X, connu pour avoir chassé de Rome les deux neveux d'*Urbain VIII*, auxquels il devait tout ; pour avoir condamné les cinq propositions de *Jansénius* sans avoir eu l'ennui de lire le livre, et pour avoir été gouverné par la *Dona Olympia*, sa belle-sœur, qui vendit sous son pontificat tout ce qui pouvait se vendre : mort en 1655.

Chigi, ALEXANDRE VII. C'est lui qui demanda pardon à *Louis XIV*, par un légat à *latere*. Il était plus mauvais poète qu'*Urbain VIII*. Long-temps loué pour avoir négligé le népotisme, il finit par le mettre sur le trône : mort en 1667.

Rospigliosi, CLEMENT IX, ami des lettres sans faire de vers, pacifique, économe et libéral, père du peuple. Il avait à cœur deux choses dont il ne put venir à bout : d'empêcher les Turcs de prendre Candie, et de mettre la paix dans l'Eglise de France : mort en 1669.

Altieri, CLEMENT X, honnête homme et pacifique comme son prédécesseur, mais gouverné : mort en 1676.

Odescalchi, INNOCENT XI, fier ennemi de *Louis XIV*, oubliant les intérêts de l'Eglise en faveur de la ligue formée contre ce monarque. Il en est beaucoup parlé dans cette histoire : mort en 1689.

Ottoboni, vénitien, ALEXANDRE VIII. Nul ne secourut plus les pauvres, et n'enrichit plus ses parens : mort en 1691.

Pignatelli, INNOCENT XII; il condamna l'illustre *Fénélon*. D'ailleurs, il fut aimé et estimé : mort en 1700.

Albani, CLEMENT XI. Sa bulle contre *Quesnel*, qui n'a qu'une feuille, est beaucoup plus connue que ses ouvrages en six volumes in-folio : mort en 1721.

MAISON OTTOMANE.

IBRAHIM. C'est lui dont *Racine* dit avec juste raison ,

L'imbécille Ibrahim , sans craindre sa naissance ,
Traîne , exempt de péril , une éternelle enfance.

Tiré de sa prison pour régner après la mort d'*Amurat*, son frère. Tout imbécille qu'il était , les Turcs conquièrent l'île de Candie sous son règne : étranglé en 1649.

MAHOMET IV, fils d'*Ibrahim* , déposé et mort en 1687.

SOLIMAN III, fils d'*Ibrahim* , et frère de *Mahomet IV*, après des succès divers dans ses guerres contre l'Allemagne, meurt de sa mort naturelle, en 1691.

ACHMET II, frère du précédent, poète et musicien. Son armée fut battue à Salenkemen par le prince *Louis de Bade* : mort en 1695.

MUSTAPHA II, fils de *Mahomet IV*, vainqueur à Témisvar, vaincu par le prince *Eugène* à la bataille de Zenta sur le Tibisk, en septembre 1697, déposé dans Andrinople, et mort dans le sérail de Constantinople, en 1703.

ACHMET

AGHMET III, frère du précédent, battu encore par le prince *Eugène* à *Petervardin* et à *Belgrade*, déposé en 1730.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE.

On n'en dira rien ici, parce qu'il en est beaucoup parlé dans le corps de l'histoire.

FERDINAND III, mort en 1657.

LEOPOLD I, mort en 1705.

JOSEPH I, mort en 1711.

CHARLES VI, mort en 1740.

ROIS D'ESPAGNE.

Idem.

PHILIPPE IV, mort en 1665.

CHARLES II, mort en 1700.

PHILIPPE V, mort en 1746.

ROIS DE PORTUGAL.

JEAN IV, duc de *Bragance*, surnommé *le fortuné*. Sa femme, *Louise de Gusman*, le fit roi de Portugal : mort en 1656.

ALFONSE, fils du précédent. Si *Jean* fut roi par le courage de sa femme, *Alfonse* fut détrôné par la sienne ; confiné dans l'île de *Tercère*, où il mourut en 1683.

Siècle de Louis XIV. Tome I. * B

DOM PEDRE, frère du précédent, lui ravit sa couronne et sa femme ; et pour l'épouser légitimement le fit déclarer impuissant, tout débauché qu'il était : mort en 1706.

JEAN V, mort en 1750.

ROIS D'ANGLETERRE, D'ECOSSE
ET D'IRLANDE, DONT IL EST PARLÉ
DANS LE SIECLE DE LOUIS XIV.

CHARLES I, affaîné juridiquement sur un échafaud, en 1649.

CROMWELL, (*Olivier*) protecteur, le 22 décembre 1653, plus puissant qu'un roi : mort le 15 septembre 1658.

CROMWELL, (*Richard*) protecteur immédiatement après la mort de son père, dépossédé paisiblement au mois de juin 1669 : mort en 1685.

CHARLES II, mort en 1685.

JACQUES II, détrôné en 1688 : mort en 1701.

GUILLAUME-III, mort en 1702.

ANNE STUART, morte en 1714.

GEORGE I, mort en 1727.

R O I S D E D A N E M A R C K.

C H R I S T I A N I V, mort en 1648.

F R É D É R I C I I I, reconnu, en 1661, par le clergé et les bourgeois, pour souverain absolu, supérieur aux lois, pouvant les faire, les abroger, les négliger à sa volonté. La noblesse fut obligée de se conformer aux vœux des deux autres ordres de l'Etat. Par cette étrange loi, les rois de Danemarck ont été les seuls princes despotiques de droit; et ce qui est encore plus étrange, c'est que ni ce roi, ni ses successeurs n'en ont abusé que rarement: mort en 1667.

C H R I S T I A N V, mort en 1699.

F R É D É R I C I V, mort en 1730.

R O I S D E S U E D E.

C H R I S T I N E. Il en est parlé beaucoup dans le siècle de *Louis XIV*. Elle avait abdicqué en 1654: morte à Rome, en 1689.

C H A R L E S X, plus communément appelé *Charles-Gustave*: il était de la maison palatine et neveu de *Gustave-Adolphe* par sa mère. Il voulut établir, en Suède, la puissance arbitraire: mort en 1660,

CHARLES XI, qui établit cette puissance :
mort en 1697.

CHARLES XII, qui en abusa, et qui, par cet
abus, fut cause de la liberté du royaume :
mort en 1718.

ROIS DE POLOGNE.

LADISLAS-SIGISMOND, vainqueur des
Turcs. Ce fut lui qui, en 1645, envoya
une magnifique ambassade pour épouser,
par procureur, la princesse *Marie de Gon-*
zague de Nevers. Les personnes, les habits,
les chevaux, les carrosses des ambassadeurs
polonais éclipsèrent la splendeur de la cour
de France, à qui *Louis XIV* n'avait pas
encore donné cet éclat qui éclipsa depuis
toutes les autres cours du monde : mort
en 1648.

JEAN-CASIMIR, frère du précédent, jésuite,
puis cardinal, puis roi, épousa la veuve
de son frère, s'ennuya de la Pologne, la
quitta en 1670, se retira à Paris, fut abbé
de Saint-Germain-des-Prés, vécut beau-
coup avec *Ninon* : mort en 1672.

MICHEL-VIENOVISKI, élu en 1670. Il
laissa prendre par les Turcs *Kaminiek*, la
seule ville fortifiée et la clef du royaume,

et se soumit à être leur tributaire : mort en 1673.

JEAN-SOBIESKI, élu en 1674, vainqueur des Turs et libérateur de Vienne. Sa vie a été écrite par l'abbé *Coyer*, homme d'esprit et philosophe. Il épousa une française, ainsi que *Ladislas* et *Casimir* ; c'était mademoiselle d'*Arquien* : mort en 1696.

AUGUSTE I, électeur de Saxe, élu en 1697, par une partie de la noblesse, pendant que le prince de *Conti* était choisi par l'autre. Bientôt seul roi ; détrôné par *Charles XII*, rétabli par le czar *Pierre I* : mort en 1733.

STANISLAS, établi au contraire par *Charles XII*, et détrôné par *Pierre I* : mort en 1765.

ROIS DE PRUSSE.

FRÉDÉRIC, le premier roi : mort en 1700.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, le premier qui eut une grande armée, et qui la disciplina, père de *Frédéric le Grand*, le premier qui vainquit avec cette armée : mort en 1740.

22 SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

CZARS DE RUSSIE, DEPUIS EMPEREURS.

MICHEL-ROMANO, fils de *Philarète*, archevêque de Rostou, élu en 1613, à l'âge de quinze ans. De son temps les czars n'épousaient que leurs sœurs ; ils faisaient venir à leur cour un certain nombre de filles, et choisissaient. Ce sont les anciennes mœurs asiatiques. C'est ainsi que *Michel* épousa la fille d'un pauvre gentilhomme qui cultivait ses champs lui-même : mort en 1645.

ALEXIS, fils de *Michel*, qui combattit les Ottomans avec succès : mort en 1676.

FOEDOR, fils d'*Alexis*, qui voulut policer les Russes, ouvrage réservé à *Pierre le Grand* : mort en 1682.

IVAN, frère de *Fœdor*, et aîné de *Pierre*, incapable du trône : mort en 1688.

PIERRE LE GRAND, vrai fondateur : mort en 1725.

GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Les Pays-Bas ayant presque toujours été le théâtre de la guerre sous Louis XIV, il paraît convenable de placer ici la suite des gouverneurs de cette province, qui ne vit aucun de ses rois depuis Philippe II.

LE marquis FRANCISCO DE MELLO D'ASSUMAR, le même qui fut battu par le grand Condé : démis en 1644.

Le grand commandeur CASTEL RODRIGO : mort en 1647.

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, c'est-à-dire, portant le titre d'archiduc, mais n'ayant rien dans l'Autriche, frère de *Ferdinand II*. Ce fut lui qui envoya un député au parlement de Paris pour s'unir avec lui contre le cardinal *Mazarin* : mort en 1656.

Dom JUAN D'AUTRICHE, fils naturel de *Philippe IV*, fameux ennemi du premier ministre d'Espagne, le jésuite *Nitard*, comme le prince *Condé* du cardinal *Mazarin*, mais plus heureux que le prince de *Condé*, en ce qu'il fit chasser *Nitard* pour jamais. Ce fut lui qui fut battu par *Turenne*, à la bataille des Dunes : mort en 1659.

24 GOUVERNEURS DE FLANDRE.

Le marquis de CARACENE: mort en 1664.

Le marquis DE CASTEL RODRIGO, qui foutint mal la guerre contre *Louis XIV*, et qui ne pouvait pas la bien soutenir : mort en 1668.

FERNANDÈS DE VELASCO, connétable de Castille : mort en 1669.

Le comte de MONTEREY; qui secourut sous main les Hollandais contre *Louis XIV* : mort en 1675.

Le duc DE VILLA HERMOSA, l'homme le plus généreux de son temps : mort en 1678.

ALEXANDRE FARNÈSE, second fils du duc de *Parme*. Ce nom d'*Alexandre* était difficile à soutenir : démis en 1682.

Le marquis DE GRANA : mort en 1685.

Le marquis DE CASTANAGA : mort en 1692.

MAXIMILIEN-EMMANUEL, électeur de Bavière, fut gouverneur des Pays-Bas, après la bataille de Hochstet, et en garda le titre jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714: mort la même année.

Le prince EUGÈNE, vicaire général des Pays-Bas. Il n'y résida jamais : mort en 1736.

MARECHAUX

MARECHAUX DE FRANCE

Morts sous Louis XIV, ou qui ont servi sous lui.

D'ALBRET, (*César-Phœbus*) de la maison des rois de Navarre, maréchal de France, en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouser la fille de *Guénégaud*, trésorier de l'épargne, qui fut une dame d'un très-grand mérite. *Saint-Evremond* l'a célébrée. Il fut amant de madame de *Maintenon* et de la fameuse *Ninon*; chéri dans la société, estimé à la guerre : mort en 1676.

D'ALEGRE, (*Yves*) ayant servi près de soixante ans sous *Louis XIV*, n'a été maréchal qu'en 1724 : mort en 1733.

D'ASFELD, (*Claude-François Bidal*) s'acquît une grande réputation pour l'attaque et la défense des places. Il contribua beaucoup à la bataille d'*Almanza*; maréchal en 1734 : mort en 1743.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE, (*François*) maréchal en 1675. C'est lui qui, par reconnaissance, fit élever la statue de *Louis XIV*, à la place des *Victoires* : mort en 1691. Son fils ne fut maréchal que long-temps après, en 1725.

D'AUMONT, (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean*, maréchal d'*Aumont*, l'un des grands capitaines de *Henri IV*. *Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel, en 1650. Il eut le bâton de maréchal pour récompense, et mourut en 1669.

BALINCOURT, (*Testu de*) maréchal en 1746.

BARWICK ou plutôt BERWICK, (*Jacques Fitzjames de*) fils naturel du roi d'Angleterre, *Jacques II*, et d'une sœur du duc de *Marlborough*. Son père le fit duc de *Barwick*, en Angleterre. Il fut aussi duc en Espagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706 : tué au siège de *Philipsbourg*, en 1734. Il a laissé des mémoires que M. l'abbé *Hook* a publiés en 1778 ; on y trouve des anecdotes curieuses, et des détails instructifs sur ses campagnes.

BASSOMPIERRE, (*François de*) né en 1599, colonel général des Suisses, maréchal en 1622 ; détenu à la bastille, depuis 1631 jusqu'à la mort du cardinal de *Richelieu*. Il y composa ses mémoires qui roulent sur des intrigues de cour, et ses galanteries. *César*, dans ses mémoires, ne parle point de ses bonnes fortunes. L'on ignore assez communément qu'il fit revêtir de pierres,

à ses dépens , le fossé du Cours-la-Reine , qu'on vient de combler ; maréchal en 1622 : mort en 1646.

BELLEFONDS , (*Bernardin Gigaud de*) maréchal en 1668 ; il gagna une bataille en Catalogne , en 1684 : mort en 1694.

BELLE-ISLE , (*Louis - Charles - Auguste de Fouquet de*) petit-fils du surintendant , distingué dans les guerres de 1701. Duc et pair , prince de l'Empire , maréchal en 1741. Il fit avec son frère tout le plan de la guerre contre la reine de Hongrie , où son frère fut tué : mort ministre et secrétaire d'Etat de la guerre , en 1761.

BESONS , (*Jacques Bazin de*) maréchal en 1709 : mort en 1733.

BIRON , (*Armand - Charles de Gontaut* , duc de) qui a fait revivre le duché de sa maison. Ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV* , et perdu un bras au siège de Landau , n'a été maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS , (*Louis - François* , duc de) l'un des meilleurs officiers de *Louis XIV* ; maréchal en 1693 : mort en 1711.

BOURG , (*Eléonore - Marie du Maine* , comte du) gagna un combat important sous *Louis XIV* , et ne fut maréchal qu'en 1725 : mort la même année.

BRANCAS, (*Henri de*) ayant servi longtemps sous *Louis XIV*, fut maréchal en 1734.

BREZÉ, (*Urbain de Maillé*, marquis de) beau-frère du cardinal de *Richelieu*, maréchal en 1632, vice-roi de Catalogne : mort en 1650.

BROGLIO, (*Victor-Maurice*) ayant servi dans toutes les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1724 : mort en 1727.

BROGLIO, (*François-Marie*, duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs lieutenans généraux dans les guerres de *Louis XIV*, maréchal en 1734 ; père d'un autre maréchal de *Broglio*, qui a reuni les talens de ses ancêtres.

CASTELNAU, (*Jacques de*) maréchal en 1658, blessé à mort, la même année, au siège de Calais.

CATINAT, (*Nicolas de*) maréchal en 1693. Il mêla la philosophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris* et saint *Gratien*, qui était le nom de sa maison de campagne. Il y mourut en sage, après avoir refusé le cordon bleu, en 1712.

CHAMILLI, (*Noël Bouton de*) avait été au siège de Candie ; maréchal en 1703 ; il

s'est rendu célèbre par la défense de Grave, en 1675 ; le siège de cette petite place dura quatre mois , et coûta seize mille hommes à l'armée des alliés. Les gens de l'art regardent encore cette défense comme un modèle : mort en 1715.

CHATEAU - RENAUD , (*François-Louis Rouffelet de*) vice-amiral de France , servit également bien sur terre et sur mer , nettoya la mer des pirates , battit les Anglais dans la baie de Bantri , bombardra Alger , en 1688 , mit en fureté les îles de l'Amérique ; maréchal en 1703 : mort en 1716.

CHAULNES , (*Honoré d'Albert* , duc de) maréchal en 1620 : mort en 1649.

CHOISEUL , (*Claude de*) troisième maréchal de France de ce nom , en 1693 : mort en 1711.

CLAIRAMBAULT , (*Philippe de Palluau de*) maréchal en 1653 : mort en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE , ayant servi dans la guerre de 1701 , maréchal en 1747.

COIGNI , (*François de Franquetot*) long-temps officier général sous *Louis XIV* ; maréchal en 1734 , a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI , (*Gaspard de*) petit-fils de l'amiral ; maréchal en 1622 ; il commanda

l'armée de *Louis XIII* contre les troupes rebelles du comte de *Soissons* tué à la *Marfée* : mort en 1646.

CREQUI, (*François de*) maréchal en 1668 : mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le vicomte de *Turenne*, en 1687. Il était de la maison de *Blanchefort*.

D'ÉTAMPES, (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) maréchal en 1651 : mort en 1668.

D'ÉTRÉES, (*François-Annibal*, duc) maréchal en 1626. Ce qui est très-singulier, c'est qu'à l'âge de quatre-vingt-treize ans il se remaria avec mademoiselle de *Manican* qui fit une fausse couche. Il mourut à plus de cent ans, en 1670.

D'ÉTRÉES, (*Jean*) vice-amiral en 1670, et maréchal en 1681 : mort en 1707.

D'ÉTRÉES, (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, vice-amiral de France, comme son père, avant d'être maréchal. Il est à remarquer qu'en cette qualité de vice-amiral de France, il commandait les flottes française et espagnole, en 1701 ; maréchal en 1703 : mort en 1737.

DURAS, (*Jacques-Henri de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*, fut maréchal en 1675, immédiatement après la mort de son oncle : mort en 1704.

DURAS, (*Jean de Durfort*, duc de) maréchal de camp sous *Louis XIV*; maréchal de France en 1741; père du maréchal de *Duras*, actuellement vivant.

FABERT, (*Abraham*) maréchal en 1658. On s'est obstiné à vouloir attribuer sa fortune et sa mort à des causes surnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait sa fortune uniquement par son mérite, et d'avoir refusé le cordon de l'ordre, quoiqu'on le dispensât de faire des preuves. On prétend que le cardinal *Mazarin* lui proposant de lui servir d'espion dans l'armée, il lui dit : *Peut-être faut-il à un ministre de braves gens et des fripons. Je ne puis être que du nombre des premiers* : mort en 1662.

FARE, (de la) fils du marquis de *la Fare* célèbre par ses poésies agréables : officier dans la guerre de 1701, maréchal en 1746

FERTÉ-SENNETERRE, (*Henri*, duc de la) fait maréchal de camp sur la brèche de *Hesdin*, commanda l'aile gauche à la bataille de *Rocroi*; maréchal en 1651 : mort en 1681.

FORCE, (*Jacques Nompar de Caumont de la*) maréchal en 1622. C'est lui qui échappa au massacre de la *Saint-Barthelemi*, et qui

a écrit cet événement dans des mémoires conservés dans sa maison : mort à quatre-vingt-dix-sept ans, en 1652.

FOUCAULT, (*Louis*) comte de *Daugnon*, maréchal en 1653 : mort en 1659.

GASSION, (*Jean de*) élève du grand *Gustave*; maréchal en 1643. Il était calviniste. Il ne voulut jamais se marier, disant qu'il faisait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quelqu'un : tué au siège de *Lens*, en 1647.

GRAMONT, (*Antoine de*) maréchal en 1641 : mort en 1678.

GRAMONT, (*Antoine de*) petit-fils du précédent, maréchal en 1624, père du duc de *Gramont* tué à la bataille de *Fontenoi* : mort en 1725.

GRANCEI, (*Jacques Rouxel*, comte de) maréchal en 1651 : mort en 1680.

GUÉBRIANT, (*Jean-Baptiste de Budes*) maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de son temps ; tué, en 1643, au siège de *Rotveil*, enterré avec pompe à *Notre-Dame*.

HARCOURT. (*Henri*, duc d') On peut dire que c'est lui qui mit fin à l'ancienne inimitié des Français et des Espagnols,

lorsqu'il était ambassadeur à Madrid. Sa dextérité et son art de plaire disposèrent si favorablement la cour d'Espagne, qu'enfin *Charles II* n'eut point de répugnance à instituer son héritier un petit-fils de *Louis XIV*. Il devait commander à la place du maréchal de *Villars*, l'année de la belle campagne de Denain; mais il lui aurait été difficile de mieux faire; maréchal en 1703: mort en 1718. Son fils maréchal depuis, en 1746.

HOCQUINCOURT, (*Charles de Mouchi*) maréchal en 1651: tué en servant les ennemis devant Dunkerque, en 1658.

HOSPITAL, (*Nicolas de l'*) capitaine des gardes de *Louis XIII*, maréchal en 1617, pour avoir tué le maréchal d'*Ancre*; mais il mérita d'ailleurs cette dignité par de belles actions. On le compte parmi les maréchaux de ce siècle, parce qu'il mourut sous *Louis XIV*, en 1644.

HUMIERES, (*Louis de Crevan*, marquis d') maréchal en 1668: mort en 1694.

JOYEUSE, (*Jean-Armand de*) maréchal de France en 1693: mort en 1710.

D'ISENGHIEN, de la maison de *Gand*, officier sous *Louis XIV*, maréchal en 1741.

LORGE, (*Gui-Alfonse de Durfort de*) neveu du vicomte de *Turenne*; maréchal en 1676: mort en 1702.

LUXEMBOURG, (*François-Henri de Montmorenci, duc de*) l'élève du grand *Condé*; maréchal en 1675. Il y a eu sept maréchaux de ce nom, indépendamment des connétables; et depuis le onzième siècle, on n'a guère vu de règne sans un homme de cette maison à la tête des armées: mort en 1695.

LUXEMBOURG, (*Christian-Louis de Montmorenci*) petit-fils du précédent, s'est signalé dans la guerre de 1701; maréchal en 1747.

DE MAILLEBOIS, fils du ministre d'Etat *Desmarets*, s'étant signalé dans toutes les occasions pendant la guerre de 1701, fait maréchal en 1741.

MARSIN OU MARCHIN, (*Ferdinand, comte de*) ayant passé du service de la maison d'Autriche à celui de France; maréchal en 1703: tué à Turin, en 1706.

MATIGNON, (*Charles-Auguste Goyon de Gacé de*) maréchal en 1708: mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON, maréchal en 1745.

MEDAVI, (*Jacques-Léonor Rouxel de Grancei*, comte de) n'a été fait maréchal qu'en 1724, quoiqu'il eût gagné une bataille complète en 1706 : mort en 1725.

DE LA MEILLERAYE, (*Charles de la Porte*) fait maréchal en 1639, sous *Louis XIII*, qui lui donna le bâton de maréchal sur la brèche de la ville de Hesdin. Il était grand maître de l'artillerie, et avait la réputation d'être le meilleur général pour les sièges : mort en 1664.

MONTESQUIOU, (*Pierre*, comte d'*Artagnan*) maréchal en 1703 : mort en 1716.

MONTREVEL, (*Nicolas-Auguste de la Beaume*) maréchal en 1709 : mort en 1725.

MOTTE-HOUDANCOURT, (*Philippe de la*) maréchal en 1642. Il fut mis au château de Pierre-en-Scise, en 1643, et il est à remarquer qu'il n'y a aucun général qui n'ait été emprisonné ou exilé sous les ministères de *Richelieu* et *Mazarin* : mort en 1657. Son petit-fils, maréchal en 1747.

NANGIS, (*Louis-Armand de Brichanteau*) servit avec distinction, sous le maréchal de *Villars*, dans la guerre de 1701 ; maréchal sous *Louis XIV* : mort en 1742.

NAVAILLES, (*Philippe de Montaud de Bénac*, duc de) maréchal en 1675, commanda en Candie, sous le duc de *Beaufort*, et après lui : mort en 1684.

NOAILLES, (*Anne-Jules*, duc de) maréchal en 1693. Il se signala en Espagne où il gagna la bataille de Ter : mort en 1708.

NOAILLES, (*Adrien-Maurice de*) fils du précédent, général d'armée dans le Rouffillon, en 1706, grand d'Espagne, en 1711, après avoir pris Gironne. Il n'a été maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715, et a été depuis ministre d'Etat. Personne n'a écrit des dépêches mieux que lui : M. l'abbé *Millot* a publié, en 1777, des mémoires tirés de ses manuscrits ; on y trouve des anecdotes curieuses sur les deux règnes où il a vécu. Ses deux fils ont été faits maréchaux de France, en 1775 : mort en 1766.

PLESSIS-PRASLIN, (*César*, duc de *Choiseul*, comte de) maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le vicomte de *Turenne*, à Rhétel, en 1650 : mort en 1675.

PUYSEGUR, (*Jacques de Castenet de*) maréchal en 1734, fils de *Jacques*, lieutenant général sous *Louis XIII* et *Louis XIV*, qui s'est acquis beaucoup de considération, et

qui a laissé des mémoires. Le maréchal a écrit sur la guerre. C'était un homme que le ministère consultait dans toutes les affaires critiques.

RANTZAU, (*Jofias*) d'une famille originaire du duché de Holstein, maréchal en 1645, catholique la même année, mis en prison en 1649, pendant les troubles, relâché ensuite : mort en 1650. Il avait été souvent blessé, et *Bautru* disait de lui, *qu'il ne lui était resté qu'un de tout ce dont les hommes peuvent avoir deux*. On lui fit une épitaphe qui finissait par ce vers :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

RICHELIEU, (*Louis-François-Armand du Plessis*, duc de) brigadier sous *Louis XIV*, général d'armée à Gènes, maréchal en 1748, a pris l'île de Minorque sur les Anglais, en 1756.

ROCHEFORT, (*Henri-Louis d'Alongni*, marquis de) maréchal en 1675 : mort en 1676.

ROQUELAURE, (*Antoine-Gaston-Jean-Baptiste*, duc de) maréchal en 1724.

ROSEN OU ROSE, (*Conrad de*) d'une ancienne maison de Livonie, vint d'abord servir simple cavalier dans le régiment de

Brinon ; mais son mérite et sa naissance ayant été bientôt connus , il fut élevé de grade en grade. *Jacques II* le fit général de ses troupes en Irlande ; maréchal de France en 1703 : mort à l'âge de quatre-vingt-sept ans , en 1715.

SAINTE-LUC , (*Timoléon d'Epinaï de*) fils du brave *Sainte-Luc* , dont l'éloge est dans *Brantôme* ; maréchal en 1628 : mort en 1644.

SCHOMBERG , (*Frédéric-Armand*) élève de *Frédéric-Henri* , prince d'Orange ; maréchal en 1675 , duc de Mertola en Portugal , gouverneur et généralissime de Prusse , duc et général en Angleterre. Il était protestant zélé , et quitta la France , à la révocation de l'édit de Nantes : tué à la bataille de la Boine , en 1690.

SHULEMBERG , (*Jean de*) comte de *Mondejeu* , originaire de Prusse ; maréchal en 1658 : mort en 1671.

TALLART. (*Camille de Hostun* , duc de) Ce fut lui qui conclut les deux traités de partage ; maréchal en 1703 , ministre d'Etat en 1726 : mort en 1728.

TESSÉ , (*René de Froullai*) maréchal en 1703 : mort en 1725.

TOURVILLE, (*Anne-Hilarion de Costentin*) se fit connaître, étant chevalier de Malthe, par ses exploits contre les Turcs et les Barbaresques; vice-amiral en 1690, il remporta une victoire complète sur les flottes d'Angleterre et de Hollande: et perdit, en 1692, celle de la Hogue; défaite qui l'a rendu plus célèbre que ses victoires; maréchal de France en 1693: mort en 1701.

TURENNE, (*Henri de la Tour d'Auvergne*, vicomte de) né en 1611, maréchal de France en 1644, maréchal général en 1660: mort en 1675.

VAUBAN, (*Sébastien le Prêtre*, marquis de) maréchal en 1703: mort en 1707.

VILLARS, (*Louis-Claude*, duc de) qui prit le nom d'*Hector*, maréchal en 1702, président du conseil de guerre; en 1718, représenta le connétable au sacre de *Louis XV*, en 1722: mort en 1734. Il est assez mention de lui dans cette histoire, ainsi que de *Turenne*.

VILLEROI, (*Nicolas de Neuville*, duc de) gouverneur de *Louis XIV*, en 1646; maréchal la même année: mort en 1685.

VILLEROI, (*François de Neuville*, duc de) fils du précédent, gouverneur de *Louis XV*,

maréchal en 1643. Son père et lui ont été chefs du conseil des finances, titre sans fonction qui leur donnait entrée au conseil : mort en 1730.

VIVONNE, (*Louis - Victor de Rochechouart*, duc de) gonfalonnier de l'Eglise, général des galères, vice-roi de Messine; maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il servit long-temps sur terre : mort en 1688.

UXELLES, (*Nicolas Châlon du Blé*, marquis d') maréchal en 1703, président du conseil des affaires étrangères, en 1718 : mort en 1730.

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

ARMAND DE MAILLÉ, marquis DE BREZÉ, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1643 : tué sur mer d'un coup de canon, le 14 juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE, reine régente, surintendante des mers de France, en 1646 ; elle s'en démit en 1660.

César,

César, duc DE VENDOME et de *Beaufort*, grand maître et surintendant général de la navigation et du commerce de France, en 1650.

François DE VENDOME, duc de *Beaufort*, fils de *César*, tué au combat de Candie, le 25 juin 1669.

Louis de Bourbon, comte DE VERMANDOIS, légitimé de France, amiral au mois d'août 1669, âgé de deux ans : mort en 1683.

Louis-Alexandre DE BOURBON, légitimé de France, comte de Toulouse, amiral en 1683, et mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE

Sous le règne de LOUIS XIV.

Armand-Jean du Plessis, duc DE RICHELIEU, pair de France, en 1643, du vivant de *François*, son père, et se démit de cette charge en 1661.

François, marquis DE CRÉQUI lui succéda, et se démit en 1669, un an après avoir été nommé maréchal de France.

Siècle de Louis XIV. Tome I. * D

42 GÉNÉRAUX DES GALÈRES.

Louis-Victor DE ROCHECHOUART, comte, puis duc DE VIVONNE, prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis DE ROCHECHOUART, duc DE MORTEMAR, en survivance de son père : mort le 3 avril 1688.

Louis-Auguste DE BOURBON, légitimé de France, prince de Dombes, duc DU MAINE et d'Aumale, en 1688, et s'en démit en 1694.

Louis-Joseph duc DE VENDÔME, en 1694 : mort en 1712.

Réné, Sire DE FROULLAI, comte DE TESSÉ, maréchal de France, en 1712, s'en démit en 1716.

Le chevalier D'ORLÉANS, en 1716 : mort en 1748. Après lui cette dignité a été réunie à l'amirauté.

MINISTRE D'ÉTAT.

GIULIO MAZARINI, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile transplantée à Rome, fils de *Pietro Mazarini* et d'*Hortenzia Bufalini*, né en 1602 ; employé d'abord par le cardinal *Sacchetti*. Il arrêta les deux armées française et espagnole prêtes à se charger auprès de Casal,

et fit conclure la paix de Querasque, en 1631. Vice-légat à Avignon, et nonce extraordinaire en France, en 1634. Il apaisa les troubles de Savoie, en 1640, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi. Cardinal en 1641, à la recommandation de *Louis XIII*. Entièrement attaché à la France depuis ce temps-là. Admis au conseil suprême, le 5 décembre 1642, sous le nom de *spécial conseiller*. Il y prit place au-dessus du chancelier. Déclaré seul conseiller de la reine régente pour les affaires ecclésiastiques, par le testament de *Louis XIII*. Parrain de *Louis XIV* avec la princesse de Condé-Montmorenci. Il se défista d'abord de la préséance sur les princes du sang, que le cardinal de *Richelieu* avait usurpée; mais il précédait les maisons de *Vendôme* et de *Longueville*: après le traité des Pyrénées, il prit le pas en lieu tiers sur le grand Condé. Il n'eut point de lettres patentes de premier ministre, mais il en fit les fonctions. On en a expédié pour le cardinal *du Bois*. *Philippe d'Orléans*, petit-fils de France, a daigné en recevoir après sa régence. Le cardinal de *Fleuri* n'a jamais eu ni la patente ni le titre. Le cardinal *Mazarin* mort en 1661.

C H A N C E L I E R S .

CHARLES D'AUBEPINE , marquis de Châteauneuf, long-temps employé dans les ambassades; Garde des sceaux en 1630, mis en prison, en 1633, au château d'Angoulême, où il resta dix ans prisonnier; Garde des sceaux en 1650; démis en 1651, vécut et mourut dans les orages de la cour : mort en 1653.

PIERRE SEGUIER, chancelier, duc de Villemor, pair de France. Il apaisa les troubles de la Normandie en 1639, hasarda sa vie à la journée des barricades. Il fut toujours fidèle dans un temps où c'était un mérite de ne l'être pas. Il ne contesta point au père du grand *Condé* la préférence dans les cérémonies, quand il y assistait avec le parlement. Homme équitable, savant, aimant les gens de lettres, il fut le protecteur de l'académie française, avant que ce corps libre, composé des premiers seigneurs du royaume et des premiers écrivains, fût en état de n'avoir jamais d'autre protecteur que le roi : mort à quatre-vingt-quatre ans, en 1672.

MATTHIEU MOLÉ, premier président du parlement de Paris en 1641, garde des

fceaux en 1651, magistrat juste et intrépide. Il n'est pas vrai, comme le disent deux nouveaux dictionnaires, que le peuple voulut l'affaffiner; mais il est vrai qu'il en imposa toujours aux féditieux par son courage tranquille : mort en 1656.

ETIENNE D'ALIGRE, chancelier en 1674, fils d'un autre *Etienne*, chancelier sous *Louis XIII* : mort en 1677.

MICHEL LE TELLIER, chancelier en 1677, père de l'illustre marquis de *Louvois*. Sa mémoire a été honorée d'une oraison funèbre par le grand *Bossuet* : mort en 1685.

LOUIS BOUCHERAT, chancelier en 1685. Sa devise était un coq sous un soleil, par allusion à la devise de *Louis XIV*. Les paroles étaient, *Sol reperit vigilem* : mort en 1699.

LOUIS PHELIPPEAUX; comte de Pontchartrain, descendant de plusieurs secrétaires d'Etat, chancelier en 1699. Se retira à l'institution de l'oratoire, en 1714 : mort en 1727.

DANIEL-FRANÇOIS VOISIN, mort en 1717, prédécesseur du célèbre D'AGUESSEAU.

SURINTENDANS DES FINANCES. (*)

CLAUDE LE BOUTILLIER, d'abord surintendant, conjointement avec *Claude de Bullion*, en 1632 ; seul en 1640. Ce fut lui qui le premier fit imposer les tailles par les intendans. Retiré en 1643 : mort en 1652.

NICOLAS BAILLEUL, marquis de Château-Gontier, président du parlement, surintendant des finances, en 1643 jusqu'en 1648 : mort en 1652, plus versé dans la connaissance du barreau que dans celle des finances. Il eut sous lui, pour contrôleur-général, *Particelli* dit *Emeri*, connu par ses déprédations.

Cet *Emeri* était le fils d'un payfan de Sienne, placé par le cardinal *Mazarin*. Il disait que les ministres des finances n'étaient faits que pour être maudits.

Emeri imagina bien des sortes d'impôts, de nouveaux offices de jurés - mesureurs et porteurs de charbon, de mouleurs, chargeurs

(*) La place de surintendant était la première au conseil, quand il n'y avait point de premier ministre. De-là vient que le cardinal de *Richelieu* fut obligé de briguer, en 1623 et 1624, la faveur du marquis depuis duc de la *Vieuville*, surintendant, pour entrer au conseil.

et porteurs de bois, de premiers commis de la taille et des ponts et chaussées, de sou pour livre, d'augmentations de gages, de contrôleurs des amendes et des épices, &c.

Le même *Emeri* fut surintendant en 1648; mais, quelques mois après, on le sacrifia à la haine publique en l'exilant.

Le maréchal, duc DE LA MEILLERAYE, surintendant, en 1648, pendant l'exil d'*Emeri*. On avait déjà vu des guerriers dans cette place. Il avait la probité du duc de *Sulli*, mais non pas ses ressources. Il vint dans le temps le plus difficile, et le duc de *Sulli* n'avait eu la surintendance qu'après la guerre civile. Il taxa tous les financiers et tous les traitans. La plupart firent banqueroute; et on ne trouva plus d'argent. Il abandonna la surintendance en 1649; mort en 1664.

EMERI reprit la surintendance immédiatement après la démission du maréchal. Un italien, nommé *Tonti*, imagina alors les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *Tontines*, du nom de l'inventeur. Il y en eut pour un million vingt-cinq mille livres annuelles, ce qui

forma un revenu prodigieux pour le dernier qui survécut. Invention qui charge l'Etat pour un siècle, mais moins onéreuse que celle des rentes perpétuelles qui chargent l'Etat pour toujours : mort en 1650.

CLAUDE DE MESME, comte D'AVAUX, d'une anciennemaïson en Guienne, homme de lettres qui unissait l'esprit et les grâces à la science. Plénipotentiaire avec *Servien*; chéri de tous les négociateurs autant que *Servien* en était redouté. Surintendant en 1650 : mort la même année.

CHARLES, duc DE LA VIEUVILLE, le même que le cardinal de *Richelieu* avait fait chasser du conseil, et enfermer dans le château d'Amboise, en 1624; qui, échappé de ce château, avait fui en Angleterre, et qui avait été condamné à mort par contumace. Créé duc et pair en 1651, et surintendant la même année : mort en 1653.

RENÉ DE LONGUEIL, marquis DE MAISONS, président à mortier; surintendant en 1651. Il ne le fut qu'un an. On a prétendu qu'il avait bâti pendant cette année le château de Maisons, qui est un des plus beaux de l'Europe; mais il fut construit un an auparavant. C'est le coup d'essai et le chef-d'œuvre de *François Mansard*, qui était alors

alors un jeune homme et simple maçon. Il y a sur cela une singulière anecdote, que plusieurs personnes ont apprise comme moi du petit-fils du surintendant. Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait un impasse dans la rue des Prouvaires. Un jour, en faisant fouiller dans un ancien petit caveau, il y trouva quarante mille pièces d'or au coin de *Charles IX*. C'est avec cet argent que le château de Maisons fut bâti : mort en 1677.

On voit que les surintendants se succédaient rapidement dans ces troubles.

ABEL SERVIEN, après avoir négocié la paix de Westphalie avec le duc de Longueville et le comte d'Avaux, et en ayant eu le principal honneur, surintendant en 1653, conjointement avec *Nicolas Fouquet*; administrateur jusqu'à sa mort arrivée en 1659. Mais *Fouquet* eut toujours la principale direction.

NICOLAS FOUQUET, marquis DE BELLE-ISLE, surintendant en 1653, quoiqu'il fut procureur général du parlement de Paris. On a imprimé par erreur, dans les premières éditions du *Siècle de Louis XIV*, qu'il dépensa dix-huit cents mille francs à bâtir son palais de Vaux, aujourd'hui Villars; c'est une

Siècle de Louis XIV. Tome I. * E

erreur de typographie ; il y prodigua dix-huit millions de son temps , qui en feraient près de trente-fix du nôtre.

Le cardinal MAZARIN , depuis son retour , en 1653 , se fefait donner par le furintendant vingt-trois millions par an pour les dépenses secrètes. Il achetait à vil prix de vieux billets décriés , et se fefait payer la somme entière. Ce fut ce qui perdit *Fouquet*. Jamais dissipateur des finances royales ne fut plus noble et plus généreux que ce furintendant. Jamais homme en place n'eut plus d'amis personnels , et jamais homme persécuté ne fut mieux servi dans son malheur. Condamné cependant au baniffement perpétuel , par commissaires , en 1664 : mort ignoré en 1680.

Après sa disgrâce , la place de furintendant fut supprimée.

Sous les furintendants il y avait des contrôleurs généraux. Le cardinal *Mazarin* nomma à cette place un étranger calviniste d'Augsbourg , nommé *Barthelemi Hervart* , qui était son banquier. Cet *Hervart* avait en effet rendu les plus grands services à la couronne. Ce fut lui qui , après la mort du duc *Bernard de Saxe-Weimar* , donna son armée à la France , en avançant tout l'argent nécessaire. Ce fut

lui qui retint cette même armée et d'autres régimens dans le service du roi , lorsque le vicomte de *Turenne* voulut la faire révolter , en 1648. Il avança deux millions cinq cents mille livres de la monnaie d'alors pour la retenir dans le devoir. Deux importans services qui prouvent qu'on n'est le maître qu'avec de l'argent.

Lorsqu'on arrêta le surintendant *Fouquet* , il prêta encore au roi deux millions. Il jouait un jeu prodigieux , et perdit souvent cent mille écus dans une séance. Cette profusion l'empêcha d'avoir la première place. Le roi eut avec raison plus de confiance en *Colbert*. *Hervart* , mort simple conseiller d'Etat , en 1676.

Sa famille quitta le royaume après la révocation de l'édit de Nantes , et porta des biens immenses dans les pays étrangers.

SECRETAIRES D'ETAT

ET CONTROLEURS GENERAUX DES FINANCES.

HENRI-AUGUSTE DE LOMENIE, comte de BRIENNE, eut le département des affaires étrangères pendant la minorité de *Louis XIV*. Sa fierté ne lui fit point de tort , parce qu'elle était fondée sur des

52 SECRETAIRES D'ETAT,

sentimens d'honneur. Nous avons de lui des mémoires instructifs : mort en 1666.

FRANÇOIS SUBLET DES NOYERS, retiré en 1643 : mort en 1645.

CLAUDE LE BOUTILLIER DE CHAVIGNI, eut le département de la guerre : mort en 1652.

LOUIS PHELIPPEAUX, marquis DE LA VRILLIERE, eut le département des affaires du royaume : mort en 1681.

LOUIS PHELIPPEAUX, son fils, fut reçu en survivance ; mais la charge fut donnée à un autre de ses enfans, *Balthasar Phelippeaux*, qui eut pour successeur un autre *Louis Phelippeaux*, son fils. *Balthasar Phelippeaux*, reçu en survivance, en 1669, entre en exercice, en 1676 : mort en 1700. Tous trois estimés pour leurs vertus, et aimés pour leur douceur. Cette charge de secrétaire d'Etat est restée sans interruption dans la famille des *Phelippeaux* pendant 165 ans, depuis *Paul Phelippeaux*, fait secrétaire d'Etat en 1610, jusqu'à *Louis Phelippeaux*, duc de la Vrillière, retiré en 1775.

HENRI-LOUIS DE LOMENIE, comte DE BRIENNE, fils de *Henri-Auguste*, eut la

vivacité de son père, mais n'en eut pas les autres qualités. Etant conseiller d'Etat dès l'âge de seize ans, et destiné aux affaires étrangères, envoyé en Allemagne pour s'instruire, il alla jusqu'en Finlande, et écrivit ses voyages en latin. Il exerça la charge de secrétaire d'Etat des affaires étrangères à vingt-trois ans; mais ayant perdu sa femme, *Henriette de Chauigni*, il en fut si affligé, que son esprit s'aliéna; on fut obligé de l'éloigner de la société. Le reste de sa vie fut très-malheureux. On a déchiré sa mémoire dans les derniers dictionnaires historiques; on devait montrer de la compassion pour son état et de la considération pour son nom.

HUGUES, marquis DE LYONNE, d'une ancienne maison de Dauphiné, eut les affaires étrangères jusqu'en 1670. On a de lui des mémoires. C'était un homme aussi laborieux qu'aimable; son fils avait obtenu la survivance de sa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à M. de *Pompone*: mort en 1671.

JEAN-BAPTISTE COLBERT s'avança uniquement par son mérite. Il parvint à être intendant du cardinal *Mazarin*. S'étant instruit à fond de toutes les parties du

gouvernement ; et particulièrement des finances , il devint un homme nécessaire dans le délabrement où le cardinal *Mazarin*, le surintendant *Fouquet*, et encore plus le malheur des temps , avaient mis les finances. *Louis XIV* le fit travailler secrètement avec lui pour s'instruire. Il perdit *Fouquet* de concert avec *le Tellier*, alors secrétaire d'Etat ; mais il se fit pardonner cet acharnement par l'ordre invariable qu'il mit dans les finances , et par des services dont on ne doit point perdre la mémoire. Contrôleur général en 1664 ; on peut le regarder comme le fondateur du commerce et le protecteur de tous les arts ; il n'a point négligé l'agriculture , comme on le dit dans tant de livres nouveaux. Son génie et ses soins ne pouvaient négliger cette partie essentielle. On ne peut lui reprocher peut-être que d'avoir cédé au préjugé qui ne voulait pas que le commerce des grains avec l'étranger restât libre ; mort en 1683.

J E A N - B A P T I S T E C O L B E R T, marquis DE SEIGNELAI, fils du précédent, d'un esprit plus vaste encore que son père, beaucoup plus brillant et plus cultivé ; secrétaire d'Etat de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe : mort en 1690.

CONTROLEURS DES FINANCES. 55

CHARLES COLBERT DE CROISSI, frère du grand *Colbert*, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1679, après plusieurs ambassades glorieuses. Il eut la place de secrétaire d'Etat d'*Arnaud de Pomponne*; mais on le place ici pour ne point interrompre la liste des *Colbert* : mort en 1696.

JEAN-BAPTISTE COLBERT, marquis de FORCI, fils du précédent, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à la mort de son père. Il joignit la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesses qu'il ne tint, fut aimé et respecté des étrangers : mort en 1746.

SIMON ARNAUD DE POMPONE, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, en 1671, homme savant et de beaucoup d'esprit, ainsi que presque tous les *Arnaud*; chéri dans la société, et préférant quelquefois les agrémens de cette société aux affaires; renvoyé en 1679, et remplacé par le marquis de *Croissi*. Il ne fut point secrétaire d'Etat toute sa vie, comme le disent les nouveaux dictionnaires historiques; mais le roi lui conserva le titre de ministre d'Etat, avec la permission d'entrer au conseil, permission dont il n'usa pas : mort en 1699.

MICHEL LE TELLIER, le chancelier, secrétaire d'Etat jusqu'en 1666.

FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, marquis DE LOUVOIS, le plus grand ministre de la guerre qu'on eût vu jusqu'alors, secrétaire d'Etat en 1666. Il fut plus estimé qu'aimé du roi, de la cour et du public ; il eut le bonheur, comme *Colbert*, d'avoir des descendants qui ont fait honneur à sa maison, et même des maréchaux de France : il n'est pas vrai qu'il mourut subitement au sortir du conseil, comme on l'a dit dans tant de livres et de dictionnaires. Il prenait les eaux de Balaruc, et voulait travailler en les prenant ; cette ardeur indiscrete de travail causa sa mort, en 1691.

LOUIS-FRANÇOIS LE TELLIER, marquis DE BARBEZIEUX, fils du marquis de *Louvois*, secrétaire d'Etat de la guerre, après la mort de son père, jeune homme qui commença par préférer les plaisirs et le faste au travail : mort à trente-trois ans, en 1701.

CLAUDE LE PELLETIER, président aux enquêtes, prévôt des marchands, homme de bien, modeste, retiré, travailla au code de droit canon. Cette étude ne paraissait pas le désigner pour successeur du grand

CONTROLEURS DES FINANCES. 57

Colbert ; cependant il le fut en 1683. On dit au roi qu'il n'était pas propre pour cette place , parce qu'il n'était pas assez dur ; c'est pour cela que je le choisis , répondit *Louis XIV*. Il quitta le ministère et la cour au bout de six ans. Toute sa famille a été renommée, comme lui , pour son intégrité : mort en 1711.

LOUIS PHELIPPEAUX , comte de Pontchartrain , le même qui fut chancelier , commença par être premier président du parlement de Bretagne ; contrôleur général , en 1690 , après la retraite du contrôleur général *le Pelletier* ; secrétaire d'Etat après la mort du marquis de *Seignelai* , la même année 1690. C'est lui qui , par l'avis de l'abbé *Bignon* , soumit toutes les académies aux secrétaires d'Etat , excepté l'académie française qui ne pouvait dépendre que du roi.

JEROME PHELIPPEAUX , comte de Pontchartrain , fils du précédent , secrétaire d'Etat , du vivant de son père le chancelier , exclu par le duc d'Orléans , à la mort de *Louis XIV*.

MICHEL CHAMILLART , conseiller d'Etat , contrôleur général en 1699 , secrétaire d'Etat de la guerre en 1701 , homme

modéré et doux , ne put porter ces deux fardeaux dans des temps difficiles , obligé bientôt de les quitter ; son fils , qui avait la survivance du ministère de la guerre , se démit , en 1709 , en même temps que lui : mort en 1721.

DANIEL VOISIN , secrétaire d'Etat de la guerre , en 1709 , exerça le ministère , quoique chancelier , en 1714 , jusqu'à la mort de *Louis XIV.*

NICOLAS DESMARETS , contrôleur général en 1708 , zélé , laborieux , intelligent , ne put réparer les maux de la guerre. Démis après la mort de *Louis XIV.* En quittant sa place , il donna au régent une apologie de son administration qu'on a imprimée depuis. Il y parle avec franchise des opérations injustes en elles-mêmes auxquelles il a été forcé , par le malheur des temps , pour prévenir de nouveaux malheurs et de plus grandes injustices. Ce mémoire prouve qu'il avait des talens , une grande modestie et des intentions droites. On peut le regarder comme un modèle de la manière simple , noble , respectueuse et ferme , qui convient à un ministre obligé de rendre compte de son administration. Il fut immolé à la haine publique , et ses successeurs le firent regretter : mort en 1721.

C A T A L O G U E

De la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de LOUIS XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.

ABADIE OU LABADIE, (*Jean*) né en Guienne, en 1610, jésuite, puis janséniste, puis protestant : voulut faire enfin une secte et s'unir avec *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait son Saint-Esprit, et que le sien était fort supérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente et un volumes de fanatisme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'esprit humain. Il ne laissa pas d'avoir des disciples : mort à Altena, en 1674.

ABBADIE, (*Jacques*) né en Béarn, en 1658, célèbre par son traité *de la Religion chrétienne*, mais qui fit tort ensuite à cet ouvrage par celui de *l'ouverture des sept sceaux* : mort en Irlande en 1727.

ABLANCOURT, (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du parlement de Paris, né à Vitri, en 1606. Traducteur élégant, et dont on appela chaque traduction *la belle infidèle* : mort pauvre, en 1664.

ACHERI, (*Luc d'*) bénédictin, grand et judicieux compilateur, né en 1608 : mort en 1685.

ALEXANDRE, (*Noël*) né à Rouen, en 1639, dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine, contre les jésuites qui en revenaient : mort en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1634. Ses traductions avec des notes politiques, et ses histoires sont fort recherchées, ses mémoires, par ordre alphabétique, sont très-fautifs. Il est le premier qui ait fait connaître le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au sénat, qui était encore dans l'ancien préjugé qu'il y a des mystères politiques qu'il ne faut pas révéler. On a appris depuis qu'il n'y a plus de mystère, et que la politique consiste à être riche, et à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduisit et commenta le *Prince de Machiavel*, livre long-temps cher aux petits seigneurs qui se disputaient de petits États mal gouvernés, devenu inutile dans un temps où tant de grandes puissances, toujours armées, étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* se croyait le plus grand politique de l'Europe ; cependant il ne fut jamais se tirer de la médiocrité, et

il mourut dans la misère ; c'est qu'il était politique par son esprit et non par son caractère : mort en 1706.

AMELOTTE, (*Denis*) né en Saintonge, en 1606, de l'oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du Nouveau Testament : mort en 1678.

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris, en 1663, excellent mécanicien : mort en 1699.

ANCILLON, (*David*) né à Metz, en 1617, calviniste ; et son fils *Charles*, mort à Berlin, en 1715, ont eu quelque réputation dans la littérature.

ANSELME, moine augustin, le premier qui ait fait une histoire généalogique des grands officiers de la couronne, continuée et augmentée par *du Fourni*, auditeur des comptes. On a une notion très-vague de ce qui constitue les grands officiers. On s'imagine que ce sont ceux à qui leur charge donne le titre de *grand* ; comme *grand écuyer*, *grand échançon*, mais le connétable, les maréchaux, le chancelier sont grands officiers, et n'ont point ce titre de *grand*, et d'autres qui l'ont ne sont point réputés grands officiers. Les capitaines des gardes, les premiers gentilshommes de la chambre, sont devenus réellement de grands

officiers ; et ne font pas comptés par le père *Anselme*. Rien n'est décidé sur cette matière , et il y a autant de confusion et d'incertitude sur tous les droits et sur tous les titres en France qu'il y a d'ordre dans l'administration ; mort en 1694.

ARNAUD, (*Antoine*) vingtième fils de celui qui plaida contre les jésuites , docteur de Sorbonne , né en 1612. Rien n'est plus connu que son éloquence , son érudition et ses disputes qui le rendirent si célèbre et en même temps si malheureux , selon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil et dans la pauvreté , sans considérer la gloire , les amis et une vieillesse saine , qui furent le partage de cet homme fameux. Il est dit dans le supplément au *Moréri*, qu'*Arnaud*, en 1689 , pour avoir les bonnes grâces de la cour , fit un libelle contre le roi *Guillaume*, intitulé : *Le vrai portrait de Guillaume - Henri de Nassau, nouvel Absalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwell, nouveau Néron*. Ce style , qui ressemble à celui du père *Garasse*, n'est guère celui d'*Arnaud*. Il ne songea jamais à flatter la cour. *Louis XIV* eût fort mal reçu un livre si grossièrement intitulé ; et ceux qui attribuent cet ouvrage et cette intention au fameux *Arnaud*, ne savent pas qu'on ne réussit point à la cour par des livres : mort à Bruxelles, en 1694.

L'auteur du dictionnaire historique, littéraire, critique, et janséniste, dit à l'article *Arnaud*, qu'aussitôt que son livre sur la fréquente communion parut, *l'enfer en frémit, et que le jésuite Nouet fit la première attaque*. Il est difficile de savoir au juste quelle est l'opinion de l'enfer sur un livre nouveau. Et à l'égard des hommes ils ont entièrement oublié le père *Nouet*. Il est très-vrai que la plupart des écrits polémiques d'*Arnaud* ne sont plus connus aujourd'hui. C'est le sort de presque toutes les disputes. Le dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, s'empporte un peu contre cette vérité, il a raison; mais l'auteur devrait savoir que les injures prodiguées au sujet de querelles théologiques sont aujourd'hui aussi méprisées que ces querelles mêmes, et c'est beaucoup dire.

ARNAUD-D'ANDILLY, (*Robert*) frère aîné du précédent, né en 1588, l'un des plus grands écrivains de Port-Royal. Il présenta à *Louis XIV*, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, sa traduction de *Joséph*, qui de tous ses ouvrages est le plus recherché. Il fut père de *Simon Arnaud*, marquis de Pomponne, ministre d'Etat; et ce ministre ne put empêcher ni les disputes, ni les disgrâces de son oncle le docteur de Sorbonne; mort en 1674.

AUBIGNAC, (*François d'*) né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille*. Sa *Pratique du théâtre* est peu lue ; il prouva par sa tragédie de *Zénobie* que les connaissances ne donnent pas les talens : mort en 1676.

AUBRI, (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des cardinaux de *Richelieu* et de *Mazarin*, ouvrages médiocres, mais dans lesquels on peut s'instruire : mort en 1695. C'est lui qui le premier fit connaître la fourberie de l'auteur du *Testament politique* du cardinal de *Richelieu*.

La comtesse D'AUNOI. Son *Voyage* et ses *Mémoires d'Espagne*, et des romans écrits avec légèreté lui firent quelque réputation : morte en 1705.

D'AVRIGNY, jésuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'histoire. On a de lui des *Annales chronologiques depuis 1601 jusqu'à 1715*. On y voit ce qui s'est passé de plus important dans l'Europe exactement discuté, et en peu de mots ; les dates sont exactes. Jamais on n'a mieux su discerner le vrai, le faux et le douteux. Il a fait aussi des *Mémoires ecclésiastiques* ; mais ils sont malheureusement infectés de l'esprit de parti. *Marcel* et lui ont été tous

deux

deux effacés par l'*Histoire chronologique de France* du président *Hénault*, l'ouvrage à la fois le plus court, le plus plein que nous ayons en ce genre, et le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET, (*Adrien*) né près de Beauvais, en 1649. Critique célèbre : mort en 1706.

BALUZE, (*Etienne*) du Limoufin, né en 1630. C'est lui qui a formé le recueil des manuscrits de la bibliothèque de *Colbert*. Il a travaillé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit sept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir soutenu les prétentions du cardinal de *Bouillon*, qui se croyait indépendant du roi, et qui fondait son droit sur ce qu'il était né d'une maison souveraine, et dans la principauté de *Sédan*, avant que l'échange de cette souveraineté avec le roi eût été consommé : mort en 1718.

BALZAC, (*Jean-Louis*) né en 1594. Homme éloquent, et le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'historiographe de France et de conseiller d'Etat, qu'il appelait de magnifiques bagatelles. La langue française lui a une très-grande obligation. Il donna le premier du nombre et de l'harmonie à la prose. Il eut de son vivant tant de

réputation, qu'un nommé *Goulu*, général des feüllans, écrivit contre lui deux volumes d'injures : mort en 1654.

BARATIER, le plus fingulier peut-être de tous les enfans célèbres. Il doit être compté parmi les Français, quoique né en Allemagne. Son père était un prédicant réfugié. Il fut le grec à six ans, et l'hébreu à neuf. C'est à lui que nous devons la traduction des voyages du juif *Benjamin de Tudelle* avec des dissertations curieuses. Le jeune *Baratier* était déjà savant en histoire, en philosophie, en mathématique. Il étonna tous ceux qui le connurent pendant sa vie, et en fut regretté à sa mort; il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut ravi au monde; il est vrai que son père travailla beaucoup aux ouvrages de cet enfant.

BARBEYRAC, (*Jean*) né à Béziers, en 1674; calviniste, professeur en droit et en histoire à Lausanne, traducteur et commentateur de *Puffendorf* et de *Grotius*. Il semble que ces *Traité du droit des gens, de la guerre et de la paix*, qui n'ont jamais servi ni à aucun traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à affurer le droit d'aucun homme, soient une consolation pour les peuples, des maux qu'ont faits la politique et la force. Ils donnent l'idée de la justice, comme on a les portraits

des personnes célèbres qu'on ne peut voir. Sa préface de *Puffendorf* mérite d'être lue : il y prouve que la morale des pères est fort inférieure à celle des philosophes modernes : mort en 1729.

BARBIER D'AUCOUR, (*Jean*) connu chez les jésuites sous le nom de l'*Avocat Sacrus*, et dans le monde par sa *Critique des entretiens du père Bouhours*, et par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la question et mort dans ce supplice ; il fut longtemps protégé par *Colbert*, qui le fit contrôleur des bâtimens du roi ; mais ayant perdu son protecteur, il mourut dans la misère, en 1694.

BARBIER (*Mademoiselle*) a fait quelques tragédies.

BARON. (*Michel*) On ne croit pas que les pièces qu'il donna sous son nom soient de lui. Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du comédien, perfection très-rare, et qui n'appartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la nature, une grande intelligence, un travail assidu, une mémoire imperturbable, et sur-tout cet art si rare de se transformer en la personne qu'on représente. Voilà pourtant ce qu'on s'obstine à mépriser. Les prédicateurs venaient souvent à la comédie dans une loge grillée étudier

Baron, et de là ils allaient déclamer contre la comédie. C'est la coutume que les confesseurs exigent des comédiens mourans qu'ils renoncent à leur profession. *Baron* avait quitté le théâtre, en 1691, par dégoût. Il y avait remonté, en 1720, à l'âge de soixante-huit ans, et il y fut encore admiré, jusqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de soixante et dix-huit ans; il se retira encore, et mourut la même année, en protestant qu'il n'avait jamais eu le moindre scrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie et de morale des grands auteurs de la nation; et que rien n'est plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il est glorieux de composer.

BARREAUX (*Jacques de la vallée*, seigneur DES-) est connu des gens de lettres et de goût par plusieurs petites pièces de vers agréables dans le goût de *Sarasin* et de *Chapelle*. Il était conseiller au parlement. On fait qu'ennuyé d'un procès dont il était rapporteur, il paya de son argent ce que le demandeur exigeait, jeta le procès au feu, et se démit de sa charge. Ses petites pièces de poésies sont encore entre les mains des curieux; elles sont toutes assez hardies. La voix publique lui attribua un sonnet aussi médiocre que fameux, qui finit par ces vers :

Tonne, frappe, il est temps, rends-moi guerre pour guerre :
 J'adore en périssant la raison qui t'aigrit ;
 Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre ,
 Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ ?

Il est très-faux que ce sonnet soit de *Des-Barreaux*, il était très-fâché qu'on le lui imputât. Il est de l'abbé de *Lavau*, qui était alors jeune et inconfidéré ; j'en ai vu la preuve dans une lettre de *Lavau* à l'abbé *Servien* : *Des-Barreaux* mort en 1673.

BASNAGE, (*Jacques*) né à Rouen, en 1653. Calviniste, pasteur à la Haie, plus propre à être ministre d'Etat que d'une paroisse. De tous ses livres, son *Histoire des Juifs*, celle des *Provinces-Unies* et de *l'Eglise*, sont les plus estimés. Les livres sur les affaires du temps meurent avec les affaires ; les ouvrages d'une utilité générale subsistent : mort en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAIL, (*Henri*) de Rouen, avocat en Hollande, mais encore plus philosophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions*. Il était laborieux ; et nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté : mort en 1710.

BASSOMPIERRE. (*François*, maréchal de) Quoique ses mémoires appartiennent au siècle précédent, on peut le compter dans cette liste, étant mort en 1646.

BAUDRAND, (*Michel*) né à Paris en 1633, géographe, moins estimé que *Samson* : mort en 1700.

BAYLE, (*Pierre*) né au Carlat, dans le comté de Foix, en 1647, retiré en Hollande plutôt comme philosophe que comme calviniste, persécuté pendant sa vie par *Jurieu*, et après sa mort par les ennemis de la philosophie. Ce savant, que *Louis Racine* appelle un homme affreux, donnait aux pauvres son superflu : et quand *Jurieu*, lui eut fait retrancher sa pension, il refusa une augmentation de l'honoraire que lui donnait *Reiniers Leers*, son imprimeur. S'il avait prévu combien son Dictionnaire serait recherché, il l'aurait rendu encore plus utile, en retranchant les noms obscurs, et en y ajoutant plus de noms illustres. C'est par son excellente manière de raisonner qu'il est sur-tout recommandable, non par sa manière d'écrire, trop souvent diffuse, lâche, incorrecte, et d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la bassesse ; dialecticien admirable, plus que profond philosophe : il ne savait presque rien en physique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton*. Presque tous ses articles philosophiques supposent ou combattent un cartésianisme qui ne subsiste plus. Il ne connaissait d'autre définition de la matière que l'étendue. Ses autres

propriétés reconnues ou soupçonnées ont fait naître enfin la vraie philosophie. On a eu des démonstrations nouvelles, et des doutes nouveaux : de sorte qu'en plus d'un endroit le sceptique *Bayle* n'est pas encore assez sceptique. Il a vécu et il est mort en sage. *Des-Maiseaux* a écrit sa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages : la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits : mort en 1706.

Il ne faut jamais oublier la persécution que le fanatique *Jurieu* suscita dans un pays libre à ce philosophe. Il arma contre lui le consistoire calviniste sous plusieurs prétextes, et sur-tout à l'occasion du fameux article de *David*. *Bayle* avait fortement relevé les excès, les trahisons et les barbaries que ce prince juif avait commises dans les temps où la grâce de DIEU l'abandonnait. Il n'eût pas été indécemment à ce consistoire d'engager *Bayle* à célébrer ce prince juif qui fit une si belle pénitence, et qui obtint de DIEU que soixante et dix mille de ses sujets mourussent de la peste, pour expier le crime de leur roi qui avait osé faire le dénombrement du peuple. Mais ce qui doit être soigneusement observé, c'est que ces pasteurs dans leur censure le reprennent d'avoir quelquefois donné des éloges à des papes gens de bien, et lui enjoignent de ne jamais justifier aucun pape, parce que, disent-ils expref-

fément, ils ne font pas de leur Eglise. Ce trait est un de ceux qui caractérisent le mieux l'esprit de parti. Au reste on a voulu continuer son Dictionnaire ; mais on n'a pu l'imiter. Les continuateurs ont cru qu'il ne s'agissait que de compiler. Il fallait avoir le génie et la dialectique de *Bayle* pour oser travailler dans le même genre.

BEAUMONT DE PÉRÉFIXE, (*Hardouin*) précepteur de *Louis XIV*, archevêque de Paris. Son *Histoire de Henri IV*, qui n'est qu'un abrégé, fait aimer ce grand prince, et est propre à former un bon roi. Il la composa pour son élève. On crut que *Mézeray* y avait eu part ; en effet il s'y trouve beaucoup de ses manières de parler ; mais *Mézeray* n'avait pas ce style touchant et digne en plusieurs endroits du prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, et de celui à qui il l'adressait. Les excellens conseils qui s'y trouvent pour gouverner par soi-même ne furent inférés que dans la seconde édition, après la mort du cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV* beaucoup plus dans cette histoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu sèchement, et où il est trop parlé du père *Coton*, et trop peu des grandes qualités de *Henri IV* et des particularités de la vie de ce bon roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né sensible, et fait adorer

adorer la mémoire de ce prince, dont les faiblesses n'étaient que celles d'un homme aimable, et dont les vertus étaient celles d'un grand homme : mort en 1670.

DE BEAUSOBRE, (*Isaac*) né à Niort, en 1659, d'une maison distinguée dans la profession des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Histoire du manichéisme* est un des livres les plus profonds, les plus curieux, et les mieux faits. On y développe cette religion philosophique de *Manès*, qui était la suite des dogmes de l'ancien *Zoroastre* et de l'ancien *Hermès*, religion qui séduisit long-temps *S^t Augustin*. Cette histoire est enrichie de connaissances de l'antiquité ; mais enfin ce n'est (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines : mort à Berlin, en 1738.

BENSERADE, (*Isaac de*) né en Normandie, en 1612. Sa petite maison de Gentilli, où il se retira sur la fin de sa vie, était remplie d'inscriptions en vers, qui valaient bien les autres ouvrages ; c'est dommage qu'on ne les ait pas recueillies ; mort en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'historiographe de France ; mais il est plus connu par sa curieuse *Histoire des grands chemins de l'empire*

romain, surpassés aujourd'hui par les nôtres en beauté, mais non pas en solidité. Son fils mit la dernière main à cet ouvrage utile, et le fit imprimer sous *Louis XIV* : mort en 1623.

BERNARD, (*Mademoiselle*) auteur de quelques pièces de théâtre, conjointement avec le célèbre *Bernard de Fontenelle*, qui a fait presque tout le *Brutus*. Il est bon d'observer que la *Fable allégorique de l'imagination et du bonheur*, qu'on a imprimée sous son nom, est de l'évêque de Nîmes, la *Parifère*, successeur de *Fléckier*.

BERNARD, (*Jacques*) du Dauphiné, né en 1658, savant littérateur. Ses journaux ont été estimés : mort en Hollande, en 1718.

BERNIER, (*François*) surnommé *le Mogol*, né à Anvers, vers l'an 1625. Il fut huit ans médecin de l'empereur des Indes. Ses *Voyages* sont curieux. Il voulut avec *Gassendi* renouveler en partie le système des atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très-grande raison ; les espèces ne pouvant être toujours reproduites les mêmes, si les premiers principes ne sont invariables : mais alors les romans de *Descartes* prévalaient : mort en vrai philosophe, en 1688.

L'abbé LE BEUF, né en 1687, l'un des plus savans hommes dans les détails de

l'histoire de France. Il aurait été employé par un *Colbert*, mais il vint trop tard : mort en 1760.

BIGNON, (*Jérôme*) né en 1590. Il a laissé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encore du bon temps de la littérature. Le parlement, dont il fut avocat général, chérit avec raison sa mémoire : mort en 1656.

BILLAUT, (*Adam*) connu sous le nom de MAITRE ADAM, menuisier à Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme singulier qui, sans aucune littérature, devint poète dans sa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce rondeau qui vaut mieux que beaucoup de rondeaux de *Benferade*.

Pour te guérir de cette sciatique
 Qui te retient comme un paralytique
 Entre deux draps sans aucun mouvement,
 Prends-moi deux brocs d'un fin jus de farget ;
 Puis lis comment on le met en pratique.
 Prends-en deux doigts, et bien chauds les applique
 Sur l'épiderme où la douleur te pique ;
 Et tu boiras le reste promptement,
 Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique ;
 Car je te fais un serment authentique

Que si tu crains ce doux médicament,
 Ton médecin, pour ton soulagement,
 Fera l'essai de ce qu'il communique
 Pour te guérir.

Il eut des pensions du cardinal de *Richelieu* et de *Gaston*, frère de *Louis XIII* : mort en 1662.

BOCHART, (*Samuel*) né à Rouen, en 1599, calviniste, un des plus savans hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire, mais systématique, comme tous les savans. Il fut un de ceux qui allèrent en Suède instruire et admirer la reine *Christine* : mort en 1667.

BOILEAU DESPREAUX, (*Nicolas*) de l'académie, né au village de Crone auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. On a tant commenté ses ouvrages, on a chargé ces commentaires de tant de minuties, que tout ce qu'on pourrait dire ici serait superflu.

On fera seulement une remarque qui paraît essentielle, c'est qu'il faut distinguer soigneusement dans ses vers ce qui est devenu proverbe d'avec ce qui mérite de devenir maxime. Les maximes sont nobles, sages et utiles, elles sont faites pour les hommes

d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie.
Les proverbes ne font que pour le vulgaire,
et l'on fait que le vulgaire est de tous les états.

Pour paraître honnête homme, en effet il faut l'être.
On me verra dormir au branle de la roue.

(*la roue de la fortune.*)

Chaque âge a son esprit, ses plaisirs et ses mœurs.
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Voilà ce qu'on doit appeler des maximes
dignes des honnêtes gens. Mais pour des
vers tels que ceux-ci :

J'appelle un chat un chat, et Rolet un fripon.
Va-t-en chercher ton pain de cuisine en cuisine.
Quand je veux dire blanc, la quinteuse dit noir.
Aimez-vous la muscade ? on en a mis par-tout.
La raison dit Virgile, et la rime Quinault.

ce sont-là plutôt des proverbes du peuple
que des vers dignes d'être retenus par les
connaisseurs : mort en 1711.

BOILEAU, (*Gilles*) né à Paris, en 1631,
frère aîné du fameux *Boileau*. Il a fait quelques
traductions qui valent mieux que ses vers :
mort en 1669.

BOILEAU, (*Jacques*) autre aîné de
Despréaux, docteur de Sorbonne : esprit

bizarre , qui a fait des livres bizarres , écrits dans un latin extraordinaire , comme *l'histoire des flagellans , les attouchemens impudiques , les habits des prêtres , &c.* On lui demandait pourquoi il écrivait toujours en latin ; c'est , dit-il , de peur que les évêques ne me lisent ; ils me persécuteraient : mort en 1716.

BOINDIN, (*Nicolas*) trésorier de France et procureur du roi de sa compagnie , de l'académie des belles-lettres , connu par d'excellentes recherches sur les théâtres anciens , et sur les tribus romaines , par la jolie comédie du *Port de mer*. C'était un critique dur ; le dictionnaire historique et janséniste le traite d'athée. Il n'a jamais rien écrit sur la religion. Pourquoi insulter ainsi à la mémoire d'un magistrat que les auteurs de ce dictionnaire n'ont point connu ? Quelle insolence punissable ! Comme il était mort sans sacremens , les prêtres de sa paroisse voulaient lui refuser la sépulture , espèce de juridiction qu'ils prétendent avoir droit d'exercer ; mais le gouvernement et les magistrats qui veillent au maintien des lois , de la décence et des mœurs , répriment avec soin ces actes de superstition et de barbarie. Cependant on craignit que ces prêtres n'ameutassent le petit peuple contre le convoi de *Boindin* , ainsi qu'ils l'avaient ameuté contre

celui de *Molière*; et *Boindin* fut enterré sans cérémonie: mort en 1753.

BOISROBERT, (*François LE METEL*) plus célèbre par sa faveur auprès du cardinal de *Richelieu*, et par sa fortune que par son mérite. Il composa dix-huit pièces de théâtre qui ne réussirent guère qu'auprès de son patron: mort en 1662.

BOIVIN, (*Jean*) né en Normandie, en 1633, frère de *Louis Boivin*, et utile comme lui pour l'intelligence des beautés des auteurs grecs: mort en 1726.

L'abbé DU BOS. Son *Histoire de la Ligue de Cambrai* est profonde, politique, intéressante; elle fait connaître les usages et les mœurs du temps, et est un modèle en ce genre. Tous les artistes lisent avec fruit ses *Réflexions sur la poésie, la peinture et la musique*. C'est le livre le plus utile qu'on ait jamais écrit sur ces matières chez aucune des nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs et beaucoup de réflexions vraies, nouvelles et profondes. Ce n'est pas un livre méthodique; mais l'auteur pense et fait penser. Il ne savait pourtant pas la musique; il n'avait jamais pu faire de vers, et n'avait pas un tableau, mais il avait beaucoup lu, vu, entendu et réfléchi. Il

publia, pendant la guerre de la succession, un ouvrage intitulé *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Il y prédit la séparation des colonies anglaises, comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, du besoin qu'aurait l'Angleterre d'imposer des taxes sur ses colonies, et du refus qu'elles feraient de se soumettre à ces taxes : mort en 1742.

BOSSU, (*René LE*) né à Paris, en 1631. Chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Il voulut concilier *Aristote* avec *Descartes* ; il ne savait pas qu'il fallait les abandonner l'un et l'autre. Son *Traité sur le poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de poètes : mort en 1680.

BOSSUET, (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627, évêque de Condom, et ensuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce sont ses *Oraisons funèbres* et son *Discours sur l'histoire universelle* qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé plusieurs fois que cet évêque a vécu marié ; et *Saint-Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la plaisanterie de *Mathanafius*, a passé pour son fils ; mais c'est une fausseté reconnue. La famille des *Secouffes*, considérée dans Paris, et qui a

produit des personnes de mérite , assure qu'il y eut un contrat de mariage secret entre *Bossuet* encore très-jeune , et mademoiselle *des-Vieux* ; que cette demoiselle fit le sacrifice de sa passion et de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devait lui procurer dans l'Eglise ; qu'elle consentit à ne jamais se prévaloir de ce contrat , qui ne fut point suivi de la célébration ; que *Bossuet* , cessant ainsi d'être son mari , entra dans les ordres ; et qu'après la mort du prélat , ce fut cette même famille qui régla les reprises et les conventions matrimoniales. Jamais cette demoiselle n'abusa , dit cette famille , du secret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toujours l'amie de l'évêque de Meaux , dans une union sévère et respectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon , à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Mauléon* , et a vécu près de cent années. On raconte qu'ayant dit au jésuite *la Chaise* , confesseur de *Louis XIV* : *On sait que je ne suis pas janséniste* : *la Chaise* répondit : *On sait que vous n'êtes que mauléoniste*. Au reste , on a prétendu que ce grand homme avait des sentimens philosophiques différens de sa théologie , à peu-près comme un savant magistrat qui , jugeant selon la lettre de la loi , s'élèverait quelquefois en secret au-dessus d'elle par la force de son génie : mort en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS, (*Jean-Pierre*) né à Grenoble , en 1651. Il voyagea dans sa jeunesse , et se trouva sur la flotte d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier président de la chambre des comptes du Dauphiné. Sa mémoire est chère à Grenoble pour le bien qu'il fit , et aux gens de lettres pour ses grandes recherches. Ses *Mémoires sur le Dauphiné* furent composés dans le temps qu'il était aveugle , et sur les lectures qu'on lui faisait : mort en 1730.

BOUDIER , auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant , à quatre-vingt-dix ans , son épitaphe :

J'étais poète , historien ;
Et maintenant je ne suis rien.

BOUHIER, (*Jean*) président du parlement de Dijon , né en 1673. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers français quelques morceaux d'anciens poètes latins. Il pensait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais les vers font voir combien c'est une entreprise difficile : mort en 1746.

BOUHOURS , (*Dominique*) jésuite , né à Paris , en 1628. La langue et le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis respublica crescit*.

La vie de S^t *Ignace de Loyola*, qu'il composa, n'a réussi ni chez les gens du monde, ni chez les savans, ni chez les philosophes. Celle de *Xavier* a été plus mal reçue. Ses *Remarques sur la langue*, et sur-tout sa *Manière de bien penser sur les ouvrages d'esprit*, seront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront se former le goût : il leur enseigne à éviter l'enflure, l'obscurité, le recherché et le faux : s'il juge trop sévèrement en quelques endroits le *Tasse* et d'autres auteurs italiens, il les condamne souvent avec raison. Son style est pur et agréable. Ce petit livre de la *Manière de bien penser* blessa les Italiens, et devint une querelle de nation ; on sentait que les opinions de *Bouhours*, appuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de lois. Le marquis *Orsi*, et quelques autres composèrent deux très-gros volumes pour justifier quelques vers du *Tasse*.

Remarquons que le père *Bouhours* ne ferait guère en droit de reprocher des pensées fausses aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loyola* à *César*, et *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes : mort en 1702.

BOUILLAU, (*Ismaël*) de Loudun, né en 1605, savant dans l'histoire et dans les mathématiques. Comme tous les astronomes de ce siècle, il se mêla d'astrologie, ainsi qu'on le

voit dans les lettres que lui écrivait *Desnoyers*, ambassadeur en Pologne, et depuis secrétaire d'Etat ; c'était alors un moyen de faire la cour aux gens puissans. *Confugiendum ad astrologiam, astronomiæ altricem* ; disait *Kepler* : mort en 1694.

Le comte de BOULAINVILLIERS, de la maison de *Crouï*, le plus savant gentilhomme du royaume dans l'histoire, et le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop systématique. Il appelle notre gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'esprit humain*. Le système féodal pourrait mériter le nom de chef-d'œuvre en Allemagne ; mais en France il ne fut qu'un chef-d'œuvre d'anarchie. Il regrette les temps où les peuples, esclaves de petits tyrans ignorans et barbares, n'avaient ni industrie, ni commerce, ni propriété ; et il croit qu'une centaine de seigneurs, oppresseurs de la terre et ennemis du roi, composaient le plus parfait des gouvernemens. Malgré ce système, il était excellent citoyen, comme, malgré son faible pour l'astrologie judiciaire, il était philosophe de cette philosophie qui compte la vie pour peu de chose, et qui méprise la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, sont profonds et utiles. On a imprimé, à la fin de ses ouvrages, un gros mémoire *pour rendre le roi de France plus riche*

que tous les autres monarques ensemble. Il est évident que cet ouvrage n'est pas du comte de Boulainvilliers ; cependant tous ces petits écrivains politiques , qui gouvernent l'Etat dans leur grenier , citent cette rapsodie : mort vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges , en 1632 , jésuite ; le premier modèle des bons prédicateurs en Europe : mort en 1704.

BOURSAULT, (*Edme*) né en Bourgogne , en 1638. Ses *Lettres à Babet*, estimées de son temps , sont devenues , comme toutes les lettres dans ce goût , l'amusement des jeunes provinciaux. On joue encore sa comédie d'*Esopé* : mort en 1701.

BOURZEIS, (*Amable de*) né en Auvergne , en 1606 , auteur de plusieurs ouvrages de politique et de controverse. *Silhon* et lui sont soupçonnés d'avoir composé le *Testament politique* attribué au cardinal de *Richelieu* : mort en 1672.

BOURSIER, (*Laurent*) de la société de Sorbonne , né en 1679 , auteur du fameux livre de l'*action de Dieu sur les créatures*, ou de la *prémotion physique*. C'est un ouvrage profond par les raisonnemens , fortifié par beaucoup d'érudition , et orné quelquefois d'une grande éloquence. Mais l'attachement à certains

dogmes peut ravir à ce célèbre écrit beaucoup de sa solidité et de sa force. L'auteur ressemble à un homme d'Etat qui, en voulant établir des lois générales, les corrompt par des intérêts de famille. Il est trop difficile d'allier les systèmes sur la grâce avec le grand système de l'action éternelle et immuable de DIEU sur tout ce qui existe. Il faut avouer qu'il n'y a que deux manières philosophiques d'expliquer la machine du monde ; ou DIEU a ordonné une fois, et la nature obéit toujours ; ou DIEU donne continuellement à tout l'être et toutes les modifications de l'être : un troisième parti est inexplicable.

Il est dit dans le nouveau dictionnaire historique, littéraire, critique et janséniste, que *Boursier, semblable à l'aigle, s'élève en haut, et trempe sa plume dans le sein de DIEU*. On ne voit pas trop comment DIEU peut servir de cornet à M. Boursier. Voilà la première fois qu'on ait comparé DIEU à la bouteille à l'encre : mort en 1749.

BREBEUF, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1618. Il est connu par sa *traduction de la Pharsale* ; mais on ignore communément qu'il a fait le *Lucain travesti* : mort en 1661.

BRETEUIL, (*Gabrielle-Emilie*) marquise du Châtelet, née en 1706. Elle a éclairci

Leibnitz, traduit et commenté *Newton*, mérite fort inutile à la cour, mais révééré chez toutes les nations qui se piquent de savoir, et qui ont admiré la profondeur de son génie et son éloquence. De toutes les femmes qui ont illustré la France, c'est celle qui a eu le plus de véritable esprit; et qui a moins affecté le bel-esprit : morte en 1749.

BRIENNE, (*Henri-Auguste de Loménie de*) secrétaire d'Etat. Il a laissé des *Mémoires*. Il ferait utile que les ministres en écrivissent, mais tels que ceux qui sont rédigés depuis peu sous le nom du duc de *Sulli* : mort en 1666.

L'abbé de BRUEYS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverse qu'il a faits auraient laissé son nom dans l'oubli; mais la petite comédie du *Grondeur*, supérieure à toutes les farces de *Molière*, et celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la naïveté gauloise qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un théâtre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies pièces. Ce sont les seuls ouvrages de génie que deux auteurs aient composés ensemble : mort en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très-singulier qui se trouve dans un *recueil d'anecdotes littéraires*, 1750, chez *Durand*, tome II,

page 369. Voici les paroles de l'auteur : *Les amours de Louis XIV ayant été jouées en Angleterre , Louis XIV voulut faire jouer aussi celles du roi Guillaume. L'abbé Brueys fut chargé par M. de Torci de faire la pièce ; mais , quoiqu'applaudie , elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *recueil d'anecdotes* , qui est rempli de pareils contes , est imprimé avec approbation et privilége ; jamais on ne joua les amours de *Louis XIV* sur aucun théâtre de Londres , et on fait que le roi *Guillaume* n'eut jamais de maîtresse. Quand il en aurait eu , *Louis XIV* était trop attaché aux bienféances pour ordonner qu'on fît une comédie des amours de *Guillaume* ; M. de *Torci* n'était pas homme à proposer une chose si impertinente ; enfin l'abbé *Brueys* ne songea jamais à composer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribue. On ne peut trop répéter que la plupart de ces recueils d'anecdotes , de ces *ana* , de ces mémoires secrets , dont le public est inondé , ne sont que des compilations faites au hasard par des écrivains mercenaires.

LA BRUYERE , (*Jean*) né à Dourdan , en 1644. Il est certain qu'il peignit dans ses *Caractères* des personnes connues et considérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. Ce qu'il dit à la fin contre les athées

est

est estimé ; mais , quand il se mêle de théologie , il est au-dessous même des théologiens : mort en 1696.

BRUMOY , (*Jean*) jésuite , né à Rouen , en 1688. Son *Théâtre des Grecs* passe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre , malgré ses fautes et l'infidélité de la traduction. Il a prouvé par ses poésies qu'il est bien plus aisé de traduire et de louer les anciens , que d'égaliser par ses propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas assez senti la supériorité du théâtre français sur le grec , et la prodigieuse différence qui se trouve entre le *Misanthrope* et les *Grenouilles* : mort en 1742.

BRUN , (*Pierre le*) né à Aix , en 1661 , de l'oratoire. Son livre critique *des Pratiques superstitieuses* , a été recherché ; mais c'est un médecin qui ne parle que très-peu de maladies , et qui est lui-même malade : mort en 1729.

BUFFIER , (*Claude*) jésuite. Sa *Mémoire artificielle* est d'un grand secours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'histoire toujours présens à l'esprit. Il a fait servir les vers (je ne dis pas la poésie) à leur premier usage , qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait

garder le souvenir. Il y a dans ses traités de métaphysique des morceaux que *Locke* n'aurait pas défavoués; et c'est le seul jésuite qui ait mis une philosophie raisonnable dans ses ouvrages : mort en 1737.

BUSSY RABUTIN, (*Roger comte de*) né dans le Nivernois, en 1618. Il écrit avec pureté. On connaît ses malheurs et ses ouvrages. Ses *Amours des Gaules* passent pour un ouvrage médiocre dans lequel il n'imita *Pétrone* que de fort loin. La manie des Français a été long-temps de croire que toute l'Europe devait s'occuper de leurs intrigues galantes. Vingt courtisans ont écrit l'histoire de leurs amours, à peine lue des femmes de chambre de leurs maîtresses : mort à Autun, en 1693.

Le chevalier de GAILLY, qui n'est connu que sous le nom d'*Acilly*, était attaché au ministre *Colbert*. On ignore le temps de sa naissance et de sa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a beaucoup de mauvaises, et quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais sans aucune imagination dans l'expression.

CALMET, bénédictin, né en 1672. Rien n'est plus utile que la compilation de ses

recherches sur la bible. Les faits y sont exacts, les citations fidelles. Il ne pense point, mais en mettant tout dans un grand jour, il donne beaucoup à penser : mort en 1757.

CALPRENEDE, (*Gautier de la*) né à Cahors, vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du roi. Ce fut lui qui mit les longs romans à la mode. Le mérite de ces romans consistait dans des aventures dont l'intrigue n'était pas sans art, et qui n'étaient pas impossibles, quoiqu'elles fussent presque incroyables. Le *Boyardo*, l'*Arioste*, le *Tasse*, au contraire, avaient chargé leurs romans poétiques de fictions qui sont entièrement hors de la nature : mais les charmes de leur poésie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, sur-tout celles de l'*Arioste*, tout cela rend ces poèmes immortels ; et les ouvrages de *la Calprenède*, ainsi que les autres grands romans, sont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'est la perfection du théâtre. On a vu dans les bonnes tragédies, et dans les opéra, beaucoup plus de sentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes : ces sentimens y sont bien mieux exprimés, et la connaissance du cœur humain beaucoup plus approfondie. Ainsi *Racine* et *Quinault*, qui ont un peu imité le style de ces romans,

les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai , plus tendre et plus harmonieux : mort en 1663.

CAMPISTRON , (*Jean*) né à Toulouse , en 1656 , élève et imitateur de *Racine*. Le duc de *Vendôme* , dont il fut secrétaire , fit sa fortune ; et le comédien *Baron* , une partie de sa réputation. Il y a des choses touchantes dans ses pièces : elles sont faiblement écrites ; mais au moins le langage est assez pur : après lui on a tellement négligé la langue dans les pièces de théâtre qu'on a fini par écrire d'un style entièrement barbare. C'est ce que *Boileau* déplorait en mourant : mort en 1723.

DU CANGE , (*Charles du Fresne*) né à Amiens , en 1610. On fait combien ses deux *Glossaires* sont utiles pour l'intelligence de tous les usages du bas empire et des siècles suivans. On est effrayé de l'immensité de ses connaissances et de ses travaux. De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance , après ceux qui ont fait servir leur génie à nos plaisirs. Il fut un de ceux que *Louis XIV* récompensa : mort en 1688.

CASSANDRE a rendu , aussi-bien que *Dacier* , plus de service à la réputation d'*Aristote* que tous les prétendus philosophes ensemble.

Il traduisit la rhétorique, comme *Dacier* a traduit la poétique de ce fameux grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Aristote*, et le siècle d'*Alexandre*, quand on voit que le précepteur de ce grand homme, tant décrié sur la physique, a connu à fond tous les principes de l'éloquence et de la poésie. Où est le physicien de nos jours chez qui on puisse apprendre à composer un discours et une tragédie ? *Cassandre* vécut et mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ses talens, mais de son caractère intraitable, farouche et solitaire. Ceux qui se plaignent de la fortune n'ont souvent à se plaindre que d'eux-mêmes : mort en 1695.

CASSINI, (*Jean-Dominique*) né dans le comté de Nice, en 1625, appelé par *Colbert*, en 1666. Il a été le premier des astronomes de son temps, du moins suivant les Italiens et les Français ; mais il commença comme les autres par l'astrologie. Puisqu'il fut naturalisé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, et qu'il est mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortalisé son nom par sa *Méridienne de St Pétrone* à Boulogne : elle servit à faire voir les variations de la vitesse du mouvement de la terre autour du soleil. On lui doit les premières tables des satellites de *Jupiter*, la connaissance

de la rotation de *Jupiter* et de *Mars*, ou de la durée de leurs jours, la découverte de quatre des fatellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un ; et cette découverte de *Cassini* fut célébrée par une médaille dans l'histoire métallique de *Louis XIV*. Il a le premier observé et fait connaître la lumière zodiacale. Il a donné une méthode pour déterminer la parallaxe d'un astre par des observations faites dans un même lieu, et s'en servir pour déterminer la distance des astres à la terre, avec plus de précision qu'on ne l'avait encore fait : mais la première idée de cette méthode est due à *Morin*.

Le fils, le petit-fils de *Cassini*, ont été de l'académie des sciences, et son arrière-petit-fils y est entré en 1772 ; cette espèce d'illustration est plus réelle et plus durable que celle dont la famille de *Cassini* avait jouie en Italie, quelques siècles auparavant, et que les révolutions de ce pays lui avaient fait perdre : mort en 1712.

CATROU, né en 1659, jésuite. Il a fait avec le père *Rouillé* vingt tomes de *l'Histoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, et n'ont pas trouvé la précision ; mort en 1737.

DU CERCEAU, (*Jean-Antoine*) né en 1670, jésuite. On trouve dans ses poësies

françaises , qui sont du genre médiocre , quelques vers naïfs et heureux. Il a mêlé à la langue épurée de son siècle le langage marotique , qui énerve la poésie par sa malheureuse facilité , et qui gâte la langue de nos jours par des mots et des tours surannés : mort en 1730.

CERISI, (*Germain Habert de*) était du temps de l'aurore du bon goût et de l'établissement de l'académie française. Sa *Métamorphose des yeux de Philis en astres* fut vantée comme un chef-d'œuvre , et a cessé de le paraître dès que les bons auteurs sont venus : mort en 1655.

LA CHAMBRE, (*Marin Cureau de*) né au Mans, en 1594. L'un des premiers membres de l'académie française , et ensuite de celle des sciences : mort en 1669. Lui , et son fils curé de Saint-Barthelemi et académicien, ont eu de la réputation.

CHANTEREAU, (*Louis le Fèvre*) né en 1588. Très-savant homme , l'un des premiers membres qui ont débrouillé l'histoire de France ; mais il a accredité une grande erreur , c'est que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie , donnée ou plutôt extorquée à titre de fief héréditaire , en 912 , cela

suffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que plusieurs historiens ont adoptée. Il est d'ailleurs certain que *Charlemagne* institua en France des fiefs avec propriété, et que cette forme de gouvernement était connue avant lui dans la Lombardie et dans la Germanie : mort en 1658.

CHAPELAIN, (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que *l'Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par sa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des auteurs, et finit par en être l'opprobre : mort en 1674.

CHAPELLE, (*Jean de la*) receveur général des finances, auteur de quelques tragédies qui eurent du succès en leur temps. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine* ; car *Racine* forma, sans le vouloir, une école comme les grands peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain* : mais au moins ses premiers disciples écrivirent avec quelque pureté de langage ; et dans la décadence qui a suivi, on a vu de nos jours des tragédies entières, où il n'y a pas douze vers de suite dans lesquels il n'y ait des fautes grossières. Voilà d'où l'on est tombé, et à quels excès

on est parvenu après avoir eu de si grands modèles : mort en 1723.

CHAPELLE , (*Claude-Emmanuel Luillier*) fils naturel de *François Luillier* , maître des comptes. Il n'est pas vrai qu'il fut le premier qui se servit des rimes redoublées; *d'Assouci* s'en servait avant lui , et même avec quelque succès.

Pourquoi donc , sexe au teint de rose ,
 Quand la charité vous impose
 La loi d'aimer votre prochain ,
 Pouvez-vous me haïr sans cause ,
 Moi qui ne vous fis jamais rien ?
 Ah ! pour mon honneur je vois bien
 Qu'il faut vous faire quelque chose , &c.

On trouve beaucoup de rimes redoublées dans *Voiture*. *Chapelle* réussit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie et de la grâce , mais dans lequel il a préféré quelquefois une abondance stérile de rimes à la pensée et au tour. Sa vie voluptueuse et son peu de prétention contribuèrent encore à la célébrité de ses petits ouvrages. On fait qu'il y a dans son *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont* , fils du président *le Coigneux* , l'un des plus aimables hommes de son temps. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs élèves

de *Gassendi*. Au reste , il faut bien distinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* et à des esprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands maîtres. Le caractère de *Chapelle* , de *Bachaumont* , du *Brouffin* , et de toute cette société du marais, était la facilité , la gaieté , la liberté. On peut juger de *Chapelle* par cet impromptu que je n'ai point vu encore imprimé. Il le fit à table, après que *Boileau* eut récité une épigramme :

Qu'avec plaisir de ton haut style
 Je te vois descendre au quatrain ;
 Et que je t'épargnai de bile
 Et d'injures au genre humain ,
 Quand , renversant ta cruche à l'huile ,
 Je te mis le verre à la main !

mort en 1686.

CHARAS , de l'académie des sciences , le premier qui ait bien écrit sur la pharmacie ; tant il est vrai que sous *Louis XIV* tous les arts élargirent leur sphère. Ce pharmacien , voyageant à Madrid , fut mis dans les cachots de l'inquisition , parce qu'il était calviniste. Une prompte abjuration , et les sollicitations de l'ambassadeur de France lui sauvèrent la vie et la liberté. Il s'occupa long-temps d'expériences sur les vipères , et des moyens

d'empêcher les effets souvent mortels de leur morsure. Mais il se trompa en soutenant contre *Rédi*, que le venin des vipères n'était pas contenu dans le suc jaune qui sort de deux vésicules placées derrière les crochets de leurs mâchoires. Dans le cours de ses expériences il fut mordu plusieurs fois sans qu'il en résultât d'accidens très-graves : mort en 1698.

CHARDIN, (*Jean*) né à Paris, en 1613. Nul voyageur n'a laissé des mémoires plus curieux : mort à Londres, en 1713.

CHARLEVAL, (*Jean Faucon DE RIS*) l'un de ceux qui acquièrent de la célébrité par la délicatesse de leur esprit, sans se livrer trop au public. La fameuse conversation du maréchal d'*Hocquincourt* et du père *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremond*, est de *Charleval*, jusqu'à la petite dissertation sur le jansénisme et sur le molinisme que *Saint-Evremond* y a ajoutée. Le style de cette fin est très-différent de celui du commencement. Feu M. de *Caumartin*, le conseiller d'Etat, avait l'écrit de *Charleval*, de la main de l'auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le président de *Ris*, neveu de *Charleval* ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de son oncle, de peur que le nom d'auteur peut-être ne fût une tache dans sa famille. Il faut être d'un état et d'un

esprit bien abject pour avancer une telle idée dans le siècle où nous sommes ; et c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des temps militaires et barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe et pour l'étude : mort en 1693.

CHARPENTIER, (*François*) né à Paris, en 1620, académicien utile. On a de lui une traduction de *la Cyropédie*. Il soutint vivement l'opinion que les inscriptions des monumens publics de France doivent être en français. En effet, c'est dégrader une langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oser s'en servir ; c'est aller contre son but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une espèce de barbarie à latiniser des noms français que la postérité méconnaîtrait ; et les noms de Rocroi et de Fontenoi font un plus grand effet que les noms de *Rocrosium* et de *Fonteniacum* : mort en 1702.

LA CHASTRE, (*Edme*, marquis de) a laissé des mémoires : mort en 1645.

CHAULIEU, (*Guillaume*) né en Normandie, en 1639, connu par ses poésies négligées, et par les beautés hardies et voluptueuses qui

s'y trouvent. La plupart respirent la liberté, le plaisir et une philosophie au-dessus des préjugés ; tel était son caractère. Il vécut dans les délices, et mourut avec intrépidité, en 1720.

Les vers qu'on cite le plus de lui sont la pièce intitulée *la Goutte*, qui commence ainsi :

Le destructeur impitoyable
Et des marbres et de l'airain :

mais sur-tout l'épître sur la mort du marquis de *la Fare*.

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute ;
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus le doute ;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi.
Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture

Des vaines superstitions,
Et me ris des préventions

De ces faibles esprits dont la triste censure

Fait un crime à la créature

De l'usage des biens que lui fit son auteur.

Une autre épître au même fit encore plus de bruit ; elle commence ainsi :

J'ai vu de près le Stix, j'ai vu les Euménides ;
Déjà venaient frapper mes oreilles timides,
Les affreux cris du chien de l'empire des morts :
Et les noires vapeurs, et les brûlans transports

Allaient de ma raison offusquer la lumière :
C'est lors que j'ai senti mon ame toute entière ,
Se ramenant en foi , faire un dernier effort
Pour braver les horreurs que l'on joint à la mort.
Ma raison ma montré , tant qu'elle a pu paraître ,
Que rien n'est en effet de ce qui ne peut être ;
Que ces fantômes vains sont enfans de la peur
Qu'une faible nourrice imprime en notre cœur ,
Lorsque des loups-garoux qu'elle-même elle pense ,
De démons et d'enfer elle endort notre enfance.

Ces pièces ne sont pas châtiées ; ce sont des statues de *Michel-Ange* ébauchées. Le stoïcisme de ces sentimens ne lui attira point de persécution ; car , quoiqu'abbé , il était ignoré des théologiens , et ne vivait qu'avec ses amis. Il n'aurait tenu qu'à lui de mettre la dernière main à ses ouvrages , mais il ne savait pas corriger. On a imprimé de lui trop de bagatelles insipides de société ; c'est le mauvais goût et l'avarice des éditeurs qui en est cause. Les préfaces qui sont à la tête du recueil sont de ces gens obscurs qui croient être de bonne compagnie en imprimant toutes les fadaïses d'un homme de bonne compagnie.

CHEMINAIS , jésuite. On l'appelait le *Racine* des prédicateurs , et *Bourdaloue* le *Corneille* : mort en 1689.

CHERON, (*Elisabeth*) née à Paris, en 1648, célèbre par la musique, la peinture et les vers, et plus connue sous son nom que sous celui de son mari, le Sieur *le Hay*; morte en 1711.

CHEVREAU, (*Urbain*) né à Loudun, en 1613, savant et bel esprit qui eut beaucoup de réputation : mort en 1701.

CHIFFLET, (*Jean-Jacques*) né à Befançon, en 1588. On a de lui plusieurs recherches : mort en 1660. Il y a eu sept écrivains de ce nom.

CHOISI, (*François-Thimoléon de*) de l'académie, né à Paris, en 1644, envoyé à Siam. On a sa relation. Il n'était que tonsuré à son départ; mais à Siam il se fit ordonner prêtre en quatre jours. Il a composé plusieurs histoires, une *Traduction de l'imitation de Jésus-Christ*, dédiée à madame de *Maintenon*, avec cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum*; et des *Mémoires de la comtesse des Barres*. Cette comtesse *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla et vécut en femme plusieurs années. Il acheta sous le nom de la comtesse *des Barres* une terre auprès de Tours. Ces mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maîtresses sous ce déguisement. Mais quand le roi fut devenu dévot, il écrivit l'histoire de l'Eglise.

Dans ses mémoires sur la cour on trouve des choses vraies , quelques-unes fausses , et beaucoup de hasardées ; ils sont écrits dans un style trop familier : mort en 1724.

CLAUDE, (*Jean*) né en Agénois , en 1619, ministre de Charenton , et l'oracle de son parti, émule digne des *Bossuet* , des *Arnaud* et des *Nicole*. Il a composé quinze ouvrages , qu'on lut avec avidité dans le temps des disputes. Presque tous les livres polémiques n'ont qu'un temps. Les fables de *la Fontaine* , l'*Arioste* passeront à la dernière postérité. Cinq ou six mille volumes de controverse sont déjà oubliés : mort à la Haie , en 1687.

LE COINTE, (*Charles*) né à Troyes , en 1611 , de l'oratoire. Ses *Annales ecclésiastiques*, imprimées au Louvre par ordre du roi , sont un monument utile : mort en 1681.

COLLET, (*Philibert*) né à Châtillon-les-Dombes , en 1643 , juriconsulte et homme libre. Excommunié par l'archevêque de Lyon pour une querelle de paroisse , il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des religieuses ; et , dans son *Traité de l'usure* , il soutint vivement l'usage autorisé en Bresse de stipuler les intérêts avec le capital , usage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe , et reçu dans l'autre par tous les négocians ,

malgré les lois qu'on élude. Il affura auffi que les dixmes qu'on paye aux ecclésiastiques ne font pas de droit divin : mort en 1718.

COLOMIEZ. (*Paul*) Le temps de sa naissance est inconnu : la plupart de ses ouvrages commencent à l'être ; mais ils font utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires : mort à Londres, en 1692.

COMMIRE, jésuite. Il réussit parmi ceux qui croient qu'on peut faire de bons vers latins, et qui pensent que des étrangers peuvent ressusciter le siècle d'*Auguste* dans une langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer : mort en 1702.

In silvam ne ligna feras.

CONTI, (*Armand*, prince de) frère du grand *Condé*, destiné d'abord pour l'état ecclésiastique, dans un temps où le préjugé rendait encore la dignité de cardinal supérieure à celle d'un prince du sang de France. Ce fut lui qui eut le malheur d'être généralissime de la fronde contre la cour et même contre son frère. Il fut depuis dévot et janséniste. Nous avons de lui *Le devoir des grands*. Il écrivit sur la grâce contre le jésuite *Deschamps*, son ancien préfet. Il écrivit aussi contre la comédie ; il eût peut-être mieux fait d'écrire contre la guerre civile.

Cinna et Polyeucte étaient aussi utiles et aussi respectables que la guerre des portes cochères et des pots de chambre était injuste et ridicule.

CORDEMOI, (*Géraud de*) né à Paris. Il a le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France ; on doit cette utile entreprise au duc de *Montausier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'histoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Il ne trouva guère dans les anciens auteurs que des absurdités et des contradictions. La difficulté l'encouragea, et il débrouilla les deux premières races : mort en 1684.

CORNEILLE, (*Pierre*) né à Rouen, en 1606. Quoiqu'on ne représente plus que six ou sept pièces de trente-trois qu'il a composées, il sera toujours le père du théâtre. Il est le premier qui ait élevé le génie de la nation, et cela demande grâce pour environ vingt de ses pièces qui sont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le style, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés et insipides, et par un entassement de raisonnemens alambiqués qui sont l'opposé du tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ses chefs-d'œuvre, et non par ses fautes. On dit que sa traduction

de *l'Imitation de Jésus-Christ* a été imprimée trente-deux fois : il est aussi difficile de le croire que de la lire une seule. Il reçut une gratification du roi dans sa dernière maladie : mort en 1684.

On a imprimé dans plusieurs recueils d'anecdotes qu'il avait sa place marquée toutes les fois qu'il allait au spectacle ; qu'on se levait pour lui , qu'on battait des mains. Malheureusement les hommes ne rendent pas tant de justice. Le fait est que les comédiens du roi refusèrent de jouer ses dernières pièces , et qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE, (*Thomas*) né à Rouen , en 1625 ; homme qui aurait eu une grande réputation , s'il n'avait point eu de frère. On a de lui trente-quatre pièces de théâtre : mort pauvre , en 1709.

COUSIN, (*Louis*) né à Paris , en 1627 , président à la cour des monnaies. Personne n'a plus ouvert que lui les sources de l'histoire. Ses traductions de la collection Byzantine et d'*Eusèbe* de Césarée ont mis tout le monde en état de juger du vrai et du faux , et de connaître avec quels préjugés et quel esprit de parti l'histoire a été presque toujours écrite.

On lui doit beaucoup de traductions d'historiens grecs , que lui seul a fait connaître : mort en 1707.

Le baron DES COUTURES traduisit en prose et commenta *Lucrece* , vers le milieu du règne de *Louis XIV*. Il pensait comme ce philosophe sur la plupart des premiers principes des choses ; il croyait la matière éternelle , à l'exemple de tous les anciens. La religion chrétienne a seule combattu cette opinion.

CREBILLON , (*Folyot*) né à Dijon , en 1674. Nous ignorons si un procureur , nommé *Prieur* , le fit poète , comme il est dit dans le dictionnaire historique portatif , en quatre volumes. Nous croyons que le génie y eut plus de part que le procureur. Nous ne croyons pas que l'anecdote rapportée dans le même ouvrage contre son fils soit vraie. On ne peut trop se défier de tous ces petits contes. Il faut ranger *Crébillon* parmi les génies qui illustrèrent le siècle de *Louis XIV* , puisque sa tragédie de *Rhadamiste* , la meilleure de ses pièces , fut jouée en 1710. Si *Despréaux* , qui se mourait alors , trouva cette tragédie plus mauvaise que celle de *Pradon* , c'est qu'il était dans un âge et dans un état où l'on n'est sensible qu'aux défauts , et insensible aux beautés : mort à quatre-vingt-huit ans , en 1762.

D'ACIER, (*André*) né à Castres, en 1651, calviniste comme sa femme, et devenu catholique comme elle, garde des livres du cabinet du roi à Paris, charge qui ne subsiste plus. Homme plus savant qu'écrivain élégant, mais à jamais utile par ses traductions et par quelques-unes de ses notes : mort au Louvre, en 1722. Nous devons à madame *Dacier* la traduction d'*Homère*, la plus fidelle par le style, quoiqu'elle manque de force, et la plus instructive par les notes, quoiqu'on y désire la finesse du goût. On remarque sur-tout qu'elle n'a jamais senti que ce qui devait plaire aux Grecs dans des temps grossiers ; et ce qu'on respectait déjà comme ancien dans des temps postérieurs plus éclairés, aurait pu déplaire s'il avait été écrit du temps de *Platon* et de *Démosthènes*. Mais enfin nulle femme n'a jamais rendu plus de services aux lettres. Madame *Dacier* est un des prodiges du siècle de *Louis XIV.*

D'AGUESSEAU, (*Henri-François*) chancelier, le plus savant magistrat que jamais la France ait eu, possédant la moitié des langues modernes de l'Europe, outre le latin, le grec et un peu d'hébreu ; très-instruit dans l'histoire, profond dans la jurisprudence, et, ce qui est plus rare, éloquent. Il fut le premier au barreau qui parla avec force et pureté à la fois ;

avant lui on fe fait des phrafes. Il conçut le projet de réformer les lois , mais il ne put faire que quatre ou cinq ordonnances utiles. Un feul homme ne peut fuffire à ce travail immense que *Louis XIV* avait entrepris avec le fecours d'un grand nombre de magiftrats : mort en 1751.

DANCHET, (*Antoine*) né à Riom , en 1671, a réuffi à l'aide du muficien dans quelques opéra , qui font moins mauvais que fes tragédies. Son prologue des jeux féculaires au-devant d'*Héfione* paffe même pour un très-bon ouvrage , et peut être comparé à celui d'*Amadis* : on a retenu ces beaux vers imités d'*Horace* :

Père des faifons et des jours ,
 Fais naître en ces climats un fiècle mémorable ;
 Puisse à fes ennemis ce peuple redoutable
 Etre à jamais heureux , et triompher toujours !
 Nous avons à nos lois affervi la victoire ;
 Auffi loin que tes feux nous portons notre gloire.
 Fais , dans tout l'univers , craindre notre pouvoir.
 Toi qui vois tout ce qui respire ,
 Soleil , puiffes-tu ne rien voir
 De fi puiffant que cet empire !

C'est dans ce prologue qu'on trouve les ariettes qui fervirent depuis de canevas au poète *Rouffeau* pour compofer les couplets effrénés

qui causèrent sa disgrâce. Les couplets originaux de *Danchet* valent peut-être mieux que les parodies de *Roussseau*. Voici sur-tout celui de *Danchet* qu'on a le plus retenu :

Que l'amant qui devient heureux
 En devienne encor plus fidèle !
 Que toujours dans les mêmes nœuds
 Il trouve une douceur nouvelle !
 Que les soupirs et les langueurs
 Puissent seuls fléchir les rigueurs
 De la beauté la plus fêvère !
 Que l'amant , comblé de faveurs ,
 Sache les goûter et les taire !

mort en 1748.

D'ANCOURT, (*Florent Carton*) avocat, né à Fontainebleau, en 1661, aima mieux se livrer au théâtre qu'au barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute comédie, le comédien d'*Ancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ses pièces attirent encore un assez grand concours ; elles sont gaies ; le dialogue en est naïf. La quantité de pièces qu'on a faites dans ce genre facile est immense ; elles sont plus du goût du peuple que des esprits délicats ; mais l'amusement est un des besoins de l'homme, et cette espèce de comédie, aisée à représenter, plaît dans Paris et dans les

provinces au grand nombre qui n'est pas susceptible de plaisirs plus relevés : mort en 1726.

DANET, (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses dictionnaires de la langue latine et des antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du dauphin, *Monseigneur*, et qui, s'ils ne firent pas de ce prince un savant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France : mort en 1709.

DANGEAU, (*Louis*, abbé de) né en 1643, excellent académicien : mort en 1723.

DANIEL, (*Gabriel*) jésuite, historiographe de France, né à Rouen, en 1649, a rectifié les fautes de *Mézerai* sur la première et seconde race. On lui a reproché que sa diction n'est pas toujours pure, que son style est trop faible, qu'il n'intéresse pas, qu'il n'est pas peintre, qu'il n'a pas assez fait connaître les usages, les mœurs, les lois ; que son histoire est un long détail d'opérations de guerre dans lesquelles un historien de son état se trompe presque toujours : mort en 1728.

Le comte de *Boulinvilliers* dit, dans ses mémoires sur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'est beaucoup ; mais heureusement la plupart

de

de ces erreurs sont aussi indifférentes que les vérités qu'il aurait mises à la place; car qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Mont-lhéri? Qu'importe par quel endroit *Louis le gros* entra dans les masures de Puifet? Un citoyen veut savoir par quels degrés le gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits et les usurpations des différens corps, ce qu'ont fait les états généraux, quel a été l'esprit de la nation. Le grand défaut de *Daniel* est de n'avoir pas été instruit des droits de la nation, ou de les avoir dissimulés. Il a omis entièrement les célèbres états de 1355. Il n'a parlé des papes, et sur-tout du grand et bon roi *Henri IV* qu'en jésuite; nulle connaissance des finances, nulle de l'intérieur du royaume ni des mœurs.

Il prétend dans sa préface, et le président *Hénault* a dit après lui, que les premiers temps de l'histoire de France sont plus intéressans que ceux de Rome, parce que *Clovis* et *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* et *Tarquin*. Il ne s'est pas aperçu que les faibles commencemens de tout ce qui est grand intéressent toujours les hommes; on aime à voir la petite origine d'un peuple dont la France n'est qu'une province, et qui étendit son empire jusqu'à l'Elbe, l'Euphrate et le Niger.

Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples , depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire jusqu'au quinzième , n'est qu'un chaos d'aventures barbares , sous des noms barbares.

D'ARGONNE, (*Noël*) né à Paris, en 1634, chartreux à Gaillon. C'est le seul chartreux qui ait cultivé la littérature. Ses *Mélanges*, sous le nom de *Vigneul de Marville*, sont remplis d'anecdotes curieuses et hasardeuses : mort en 1704.

DESCARTES, (*René*) né en Touraine, en 1596, fils d'un conseiller au parlement de Bretagne. Le plus grand mathématicien de son temps, mais le philosophe qui connut moins la nature, si on le compare à ceux qui l'ont suivi. Il passa presque toute sa vie hors de France, pour philosopher en liberté, à l'exemple de *Saumaise* qui avait pris ce parti. On a remarqué qu'il avait un frère aîné, conseiller au parlement de Bretagne, qui le méprisait beaucoup, et qui disait qu'il était indigne du frère d'un conseiller de s'abaisser à être mathématicien. Ayant cherché le repos dans des solitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voët*, et un nommé *Shockius*, deux professeurs du galimatias scolastique qu'on enseignait encore, intentèrent

contre lui cette ridicule accusation d'athéisme dont les écrivains méprisés ont toujours chargé les philosophes. En vain *Descartes* avait épuisé son génie à rassembler les preuves de la Divinité, et à en chercher de nouvelles ; ses infames ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'est pas que *Vanini* eût été athée , le contraire est démontré ; mais il avait été brûlé comme tel , et on ne pouvait faire une comparaison plus odieuse. *Descartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très-légère satisfaction par sentence de l'académie de Groningue. Ses *méditations* , son *discours sur la méthode* , sont encore estimés ; toute sa physique est tombée , parce qu'elle n'est fondée ni sur la géométrie , ni sur l'expérience. Ses *recherches sur la dioptrique* , où l'on trouve la loi fondamentale de cette science soupçonnée par *Snellius* , et des applications de cette loi , qui ne pouvaient être que l'ouvrage d'un très-grand géomètre ; ses travaux sur les lois du choc des corps , objet dont il a eu le premier l'idée de s'occuper , seront toujours , malgré les erreurs qui lui sont échappées , des monumens d'un génie extraordinaire ; et le petit livre connu sous le nom de géométrie de *Descartes* lui assure la supériorité sur tous les mathématiciens de son temps. Il a eu longtemps une si prodigieuse réputation , que la

Fontaine, ignorant, à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
 Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
 Entre l'homme et l'esprit; comme, entre l'huître et l'homme
 Le tient tel de nos gens, franche bête de fomme.

L'abbé *Genet*, dans le siècle présent, s'est donné la malheureuse peine de mettre en vers français la physique de *Descartes*.

Ce n'est guère que depuis l'année 1730 qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette philosophie chimérique, quand la géométrie et la physique expérimentale ont été plus cultivées. Le sort de *Ronsard* en physique a été celui de *Descartes* en poésie : mort à Stockholm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN, (*Jean*)
 né à Paris, en 1595. Il travailla beaucoup à la tragédie de *Mirame* du cardinal de *Richelieu*. Sa comédie des *Visionnaires* passa pour un chef-d'œuvre, mais c'est que *Molière* n'avait pas encore paru. Il fut contrôleur général de l'extraordinaire des guerres et secrétaire de la marine du Levant. Sur la fin de sa vie, il fut plus connu par son fanatisme que par ses ouvrages : mort en 1676.

DES TOUCHES, (*Néricault*) né à Tours, en 1680, avait été comédien dans sa jeunesse. Après avoir fait plusieurs comédies, il fut chargé long-temps des affaires de France en Angleterre; et ayant rempli ce ministère avec succès, il se remit à faire des comédies. On ne trouve pas dans ses pièces la force et la gaieté de *Regnard*, encore moins ces peintures du cœur humain, ce naturel, cette vraie plaisanterie, cet excellent comique, qui fait le mérite de l'inimitable *Molière*; mais il n'a pas laissé de se faire de la réputation après eux. On a de lui quelques pièces qui ont eu du succès, quoique le comique en soit un peu forcé. Il a du moins évité le genre de la comédie qui n'est que langoueuse, de cette espèce de tragédie bourgeoise, qui n'est ni tragique ni comique, montre né de l'impuissance des auteurs et de la satiété du public après les beaux jours du siècle de *Louis XIV.* Sa comédie du *Glorieux* est son meilleur ouvrage, et probablement restera au théâtre, quoique le personnage du *Glorieux* soit, dit-on, manqué; mais les autres caractères paraissent traités supérieurement: mort en 1754.

DOMAT, (*Jean*) célèbre jurisconsulte. Son livre *des Lois civiles* a eu beaucoup d'approbation: mort en 1696.

DOUJAT, (*Jean*) né à Toulouse, en 1639, jurisconsulte et homme de lettres. Il fe fait tous les ans un enfant à sa femme et un livre. On en dit autant de *Tiraquau*. Le *journal des Savans* l'appelle *grand homme*; il ne faut pas prodiguer ce titre : mort en 1688.

DUBOIS, (*Gerard*) né à Orléans, en 1629, de l'oratoire. Il a fait l'*Histoire de l'Eglise de Paris* : mort en 1696.

DUCHÉ DE VANCY, (*Joseph-François*) valet de chambre de *Louis XIV*, fit pour la cour quelques tragédies tirées de l'écriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même succès. L'opéra d'*Iphigénie en Tauride* est son meilleur ouvrage. Il est dans le grand goût; et, quoique ce ne soit qu'un opéra, il retrace une grande idée de ce que les tragédies grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas subsisté long-temps; même bientôt après on s'est réduit aux simples ballets, composés d'actes détachés, faits uniquement pour amener des danses; ainsi l'opéra même a dégénéré dans le temps que presque tout le reste tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune à cet auteur : elle le recommanda si fortement à M. de *Pontchartrain*, secrétaire d'Etat; que ce ministre, prenant *Duché* pour un homme

considérable, alla lui rendre visite. *Duché*, homme alors très-obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la bastille : mort en 1704.

DUCHESNE, (*André*) né en Touraine, en 1584; historiographe du roi, auteur de beaucoup d'histoires et de recherches généalogiques. On l'appelait le père de l'histoire de France : mort en 1640.

DUFRENOI, (*Charles*) né à Paris, en 1611, peintre et poète. Son poème *de la peinture* a réussi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers latins que ceux du siècle d'*Auguste* : mort en 1665.

DUFRENY, (*Charles*) né à Paris, en 1648. Il passait pour petit-fils d'*Henri IV*, et lui ressemblait. Son père avait été valet de garde-robe de *Louis XIII*, et le fils l'était de *Louis XIV*, qui lui fit toujours du bien malgré son dérangement; mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'esprit et plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de comédies, et il n'y en a guère où l'on ne trouve des scènes jolies et singulières : mort en 1724.

DUPLEIX, (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1569, peut être compté dans le siècle de *Louis XIV*, ayant encore vécu sous son

règne. Il est le premier historien qui ait cité en marge ses autorités , précaution absolument nécessaire quand on n'écrit pas l'histoire de son temps , à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus son histoire de France , parce que depuis lui on a mieux fait et mieux écrit : mort en 1661.

ESPRIT, (*Jacques*) né à Béziers, en 1611, auteur du livre *de la Fausseté des vertus humaines*, qui n'est qu'un commentaire du duc de la Rochefoucault. Le chancelier Séguier, qui goûta sa littérature, lui fit avoir un brevet de conseiller d'Etat : mort en 1678.

ESPRADES, (le maréchal d') Ses lettres sont aussi estimées que celles du cardinal d'Offat; et c'est une chose particulière aux Français, que de simples dépêches aient été souvent d'excellens ouvrages : mort en 1686.

Le marquis de LA FARE, connu par ses mémoires et par quelques vers agréables. Son talent pour la poésie ne se développa qu'à l'âge de près de soixante ans. Ce fut madame de Caylus, l'une des plus aimables personnes de ce siècle par sa beauté et par son esprit, pour laquelle il fit ses premiers vers, et peut-être les plus délicats qu'on ait de lui :

M'abandonnant un jour à la tristesse,
Sans espérance et même sans desirs,

Je

Je regrettais les sensibles plaisirs
 Dont la douceur enchantait ma jeunesse.
 Sont-ils perdus, disais-je, sans retour ?
 Et n'es-tu pas cruel, Amour !
 Toi que j'ai fait, dès mon enfance,
 Le maître de mes plus beaux jours,
 D'en laisser terminer le cours
 A l'ennuyeuse indifférence ?
 Alors j'aperçus dans les airs
 L'enfant maître de l'univers,
 Qui, plein d'une joie inhumaine,
 Me dit, en fouriant : Tircis, ne te plains plus,
 Je vais mettre fin à ta peine,
 Je te promets un regard de Caylus.

mort en 1713.

LA FAYETTE, (*Marie-Madelène de la Vergne*, comtesse de) *Sa Princesse de Clèves* et *sa Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables : morte en 1693.

FELIBIEN, (*André*) né à Chartres, en 1619. Il est le premier qui, dans les inscriptions de l'hôtel-de-ville, ait donné à *Louis XIV* le nom de *Grand*. Ses *Entretiens sur la vie des peintres* sont l'ouvrage qui lui a fait le plus

d'honneur. Il est élégant, profond, et il respire le goût : mais il dit trop peu de choses en trop de paroles, et est absolument sans méthode : mort en 1695.

FÉNÉLON, (*François de Salignac*) archevêque de Cambrai, né en Périgord, en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais son *Télémaque* l'inspire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* et par l'abbé *Faidit* : mort à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon*, *Louis XIV* brûla lui-même tous les manuscrits que le duc de Bourgogne avait conservés de son précepteur. *Ramsai*, élève de ce célèbre archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait développé son génie, et donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus.*

FERRAND, conseiller de la cour des aides. On a de lui de très-jolis vers. Il joûta avec *Rousseau* dans l'épigramme et le madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait :

D'amour et de mélancolie
 Celemnus enfin consumé,
 En fontaine fut transformé ;
 Et qui boit de ses eaux oublie
 Jusqu'au nom de l'objet aimé.

Pour mieux oublier Egérie ,
 J'y courus hier vainement ;
 A force de changer d'amant ,
 L'infidelle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grâce et de délicatesse dans ses sujets galans, et *Rouffeau* plus de force et de recherche dans des sujets de débauche : mort en 1720.

FEUQUIÈRES, (*Antoine de Pas*, marquis de) né à Paris, en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, et excellent guide s'il est critique trop sévère : mort en 1711.

LE FÈVRE, (*Tanneguy*) né à Caën, en 1615. Calviniste, professeur à Saumur, méprisant ceux de sa secte, et demeurant parmi eux, plus philosophe qu'huguenot, écrivant aussi bien en latin qu'on puisse écrire dans une langue morte, faisant des vers grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui aient les lettres est d'avoir produit madame *Dacier* : mort en 1678.

LE FÈVRE, (*Anne*) madame DACIER, née calviniste à Saumur, en 1651, illustre par sa science. Le duc de *Montausier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monseigneur*. Le *Florus* avec des notes latines est d'elle. Ses

traductions de *Térence* et d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'esprit, et elle ne combattit qu'avec de l'érudition : morte en 1720, au louvre.

FLÉCHIER, (*Esprit*) du comtat d'Avignon, né en 1632; évêque de Lavaur et puis de Nîmes; poète français et latin, historien, prédicateur, mais connu sur-tout par ses belles oraisons funèbres. Son *histoire de Théodose* a été faite pour l'éducation de *Monseigneur*. Le duc de *Montausier* avait engagé les meilleurs esprits de France à travailler, par de bons ouvrages, à cette éducation : mort en 1710.

FLEURI, (*Claude*) né en 1640, sous-précepteur du duc de Bourgogne, et confesseur de *Louis XV*, son fils, vécut à la cour dans la solitude et dans le travail. Son *histoire de l'Eglise* est la meilleure qu'on ait jamais faite, et les discours préliminaires sont fort au-dessus de l'histoire. Ils sont presque d'un philosophe, mais l'histoire n'en est pas : mort en 1723.

LA FONTAINE, (*Jean*) né à Château-Thierry, en 1621. Le plus simple des hommes, mais admirable dans son genre, quoique

négligé et inégal. Il fut le seul des grands hommes de son temps qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV.* Il y avait droit par son mérite et par sa pauvreté. Dans la plupart de ses fables il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui, en quelque langue que ce puisse être. Dans les contes qu'il a imités de *l'Arioste*, il n'a pas son élégance et sa pureté; il n'est pas, à beaucoup près, si grand peintre, et c'est ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans sa dissertation sur *Joconde*, parce que *Despréaux* ne savait presque pas l'italien; mais dans les contes puisés chez *Bocace*, *la Fontaine* lui est bien supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces, de finesse. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté et l'exactitude dans le langage. Il a fixé sa langue, et *la Fontaine* a souvent corrompu la sienne : mort en 1695.

Il faut que les jeunes gens, et sur-tout ceux qui dirigent leurs lectures, prennent bien garde à ne pas confondre avec son beau naturel, le familier, le bas, le négligé, le trivial; défauts dans lesquels il tombe trop souvent. Il commence par dire au dauphin dans son prologue :

Et si de t'agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

On sent assez qu'il n'y aurait nul honneur à ne pas emporter le prix d'agrément. La pensée est aussi fautive que l'expression est mauvaise.

Vous chantez ! j'en suis bien aise ;
Hé bien , dansez maintenant.

Comment une fourmi peut-elle dire ce proverbe du peuple à une cigale ?

Si j'apprenais l'hébreu , les sciences , l'histoire ,
Tout cela c'est la mer à boire.

Il faut avouer que *Phèdre* écrit avec une pureté qui n'a rien de cette bassesse.

Le gibier du lion ce ne sont point moineaux ,
Mais beaux et bons sangliers, daims et cerfs bons et beaux.

Un jour sur ses hauts pieds allait, je ne fais où ,
Le héron au long bec emmanché d'un long cou ;

Et le renard qui a cent tours dans son sac ; & le chat qui n'en a qu'un dans son bissac.

Distinguons bien ces négligences , ces puérités , qui sont en très-grand nombre , des traits admirables de ce charmant auteur , qui sont en plus grand nombre encore.

Quel est donc le pouvoir naturel des vers naturels , puisque , par ce seul charme , la *Fontaine*, avec de grandes négligences , a une réputation si universelle et si méritée , sans

avoir jamais rien inventé ! mais aussi quel mérite dans les anciens Asiatiques, inventeurs de ces fables connues dans toute la terre habitable !

FONTENELLE, (*Bernard le Bouvier de*) né à Rouen, le 11 février 1657. On peut le regarder comme l'esprit le plus universel que le siècle de *Louis XIV* ait produit. Il a ressemblé à ces terres heureusement situées qui portent toutes les espèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorsqu'il fit une grande partie de la tragédie-opéra de *Bellérophon*, et depuis il donna l'opéra de *Thétis et Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, et qui eut un grand succès. Celui d'*Enée et Lavinie* en eut moins. Il essaya ses forces au théâtre tragique ; il aida mademoiselle *Bernard* dans quelques pièces. Il en composa deux, dont une fut jouée en 1680, et jamais imprimée. Elle lui attira trop long-temps de très-injustes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître que, bien que son esprit s'étendît à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille*, son oncle, pour la tragédie.

En 1686, il fit l'allégorie de *Méro* et d'*Enegu* ; c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue, jointe à l'*histoire des oracles*, excita depuis contre lui une persécution. Il en effuya une moins dangereuse et qui n'était

que littéraire, pour avoir soutenu qu'à plusieurs égards les modernes valaient bien les anciens. *Racine* et *Boileau*, qui avaient pourtant intérêt que *Fontenelle* eût raison, affectèrent de le mépriser, et lui fermèrent long-temps les portes de l'académie. Ils firent contre lui des épigrammes ; il en fit contre eux, et ils furent toujours ses ennemis. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans lesquels on remarquait déjà cette finesse et cette profondeur qui décèlent un homme supérieur à ses ouvrages mêmes. On remarqua dans ses vers et dans ses *dialogues des morts* l'esprit de *Voiture*, mais plus étendu et plus philosophique. Sa *pluralité des mondes* fut un ouvrage unique en son genre. Il fut faire des *oracles de Van-Dale* un livre agréable. Les matières délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des ennemis violens, auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il vit combien il est dangereux d'avoir raison dans des choses où des hommes accrédités ont tort. Il se tourna vers la géométrie et vers la physique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les arts d'agrément. Nommé secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, il exerça cet emploi pendant plus de quarante ans avec un applaudissement universel. Son *histoire de l'académie* jette très-souvent une clarté lumineuse sur les mémoires les plus

obscurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornement, c'était de ces moissons abondantes dans lesquelles les fleurs croissent naturellement avec les épis.

Cette *histoire de l'académie des sciences* serait aussi utile qu'elle est bien faite, s'il n'avait eu à rendre compte que de vérités découvertes; mais il fallait souvent qu'il expliquât des opinions combattues les unes par les autres, et dont la plupart sont détruites.

Les éloges qu'il prononça des académiciens morts ont le mérite singulier de rendre les sciences respectables, et ont rendu tel leur auteur. En vain l'abbé *des Fontaines* et d'autres gens de cette espèce ont voulu obscurcir sa réputation; c'est le propre des grands hommes d'avoir de méprisables ennemis. S'il fit imprimer depuis des comédies froides, peu théâtrales, et une apologie des tourbillons de *Descartes*, on a pardonné ces comédies, en faveur de sa vieillesse, et son cartésianisme, en faveur des anciennes opinions qui dans sa jeunesse avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumière et des grâces sur les sciences abstraites, et il a eu du mérite dans tous les autres genres qu'il a traités. Tant de talens

ont été soutenus par la connaissance des langues et de l'histoire; et il a été, sans contredit, au-dessus de tous les savans qui n'ont pas eu le don de l'invention.

Son *histoire des oracles*, qui n'est qu'un abrégé très-sage et très-moderé de la grande histoire de *Van-Dale*, lui fit une querelle assez violente avec quelques jésuites compilateurs de la vie des saints, qui avaient précisément l'esprit des compilateurs. Ils écrivirent à leur manière contre le sentiment raisonnable de *Van-Dale* et de *Fontenelle*. Le philosophe de Paris ne répondit point; mais son ami, le savant *Basnage*, philosophe de Hollande, (1) répondit, et le livre des compilateurs ne fut pas lu. Plusieurs années après, le jésuite *le Tellier*, confesseur de *Louis XIV*, ce malheureux auteur de toutes les querelles qui ont produit tant de mal et tant de ridicule en France, déféra *Fontenelle* à *Louis XIV*, comme un athée, et rappela l'allégorie de *Mero* et d'*Enegu*. *Marc-René de Paulmi*, marquis d'*Argenson*, alors lieutenant de police, et depuis garde des sceaux, écarta la persécution qui allait éclater contre *Fontenelle*, et ce

(1) *Basnage* pressa long-temps *Fontenelle* de répondre à *Balthus*. Mon parti est pris, répondit *Fontenelle*, je ne répondrai point au livre du jésuite; je consens que le diable ait été prophète, puisque *Balthus* le veut, et qu'il trouve cela plus orthodoxe.

philosophe le fait assez entendre dans l'éloge du garde des sceaux d'*Argenson*, prononcé dans l'*académie des sciences*. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé *Trublet de Fontenelle* : mort, le 9 janvier 1757, âgé de cent ans moins un mois et deux jours. (2)

FORBIN, (*Claude* chevalier de) chef d'escadre en France, grand amiral du roi de Siam. Il a laissé des mémoires curieux qu'on a rédigés, et l'on peut juger entre lui et *Du Guay-Trouin* : mort en 1733.

LA FOSSE, (*Antoine* de) né en 1658. *Manlius* est sa meilleure pièce de théâtre : mort en 1708.

FRAGUIER, (*Claude*) né à Paris, en 1666, bon littérateur et plein de goût. Il a mis la philosophie de *Platon* en bons vers latins. Il eût mieux valu faire de bons vers français. On a de lui d'excellentes dissertations dans le

(2) Lorsque la première édition du *Siècle de Louis XIV* devint publique, *Fontenelle* vivait encore. On avait cherché à l'irriter contre M. de *Voltaire*. Comment suis-je traité dans cet ouvrage, demanda *Fontenelle* à un de ses amis ? Monsieur, répondit-il, M. de *Voltaire* commence par dire que vous êtes le seul homme vivant pour lequel il se soit écarté de la loi qu'il s'était faite de ne parler que des morts. — Je n'en veux pas savoir davantage, reprit *Fontenelle* ; quelque chose qu'il ait pu ajouter, je dois être content.

Ce qu'on trouve ici sur l'*histoire des oracles*, et sur *Mero* et *Enegu*, a été ajouté depuis la mort de *Fontenelle*.

recueil utile de l'académie des belles-lettres :
mort en 1728.

FURETIÈRE, (*Antoine*) né en 1620,
fameux par son dictionnaire et par sa querelle :
mort en 1688.

GACON, (*François*) né à Lyon, en 1667,
mis par le père *Niceron* dans le catalogue des
hommes illustres, et qui n'a été fameux que
par de grossières plaifanteries, qu'on appelle
brevets de la calotte. Ces turpitudes ont pris
leur source dans je ne fais quelle association
qu'on appelait *le régiment des fous et de la
calotte*. Ce n'est pas-là assurément du bon
goût. Les honnêtes gens ne voient qu'avec
mépris de tels ouvrages et leurs auteurs, qui
ne peuvent être cités que pour faire abhorrer
leur exemple. *Gacon* n'écrivit presque que de
mauvaises fatires en mauvais vers contre les
auteurs les plus estimés de son temps. Ceux
qui n'en écrivent aujourd'hui qu'en mauvaise
prose sont encore plus méprisés que lui. On
n'en parle ici que pour inspirer le même
mépris envers ceux qui pourraient l'imiter :
mort en 1725.

GALLAND, (*Antoine*) né en Picardie, en
1646. Il apprit à Constantinople les langues
orientales, et traduisit une partie des contes
arabes, qu'on connaît sous le titre des *mille et*

une nuits ; il y mit beaucoup du sien : c'est un des livres les plus connus en Europe ; il est amusant pour toutes les nations : mort en 1715.

L'abbé GALLOIS, (*Jean*) né à Paris, en 1632, savant universel, fut le premier qui travailla au *journal des savans* avec le conseiller-clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enseigna depuis un peu de latin au ministre d'Etat *Colbert* qui, malgré ses occupations, crut avoir assez de temps pour apprendre cette langue ; il prenait sur-tout ses leçons en carrosse dans ses voyages de Versailles à Paris. On disait, avec vraisemblance, que c'était en vue d'être chancelier. On peut observer que les deux hommes qui ont le plus protégé les lettres ne savaient pas le latin, *Louis XIV* et *M. Colbert*. On prétend que l'abbé *Gallois* disait : *M. Colbert veut quelquefois se familiariser avec moi, mais je le repousse par le respect*. On attribue ce même mot à *Fontenelle* à l'égard du *Régent* : il est plus dans le caractère de *Fontenelle*, et le *Régent* avait dans le sien plus de familiarité que *Colbert* : mort en 1707.

GASSENDI, (*Pierre*) né en Provence, en 1592, restaurateur d'une partie de la physique d'*Epicure*. Il sentit la nécessité des atomes et du vide. *Newton* et d'autres ont

démontré depuis ce que *Gassendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Descartes*, parce qu'il était plus raisonnable, et qu'il n'était pas inventeur ; mais on l'accusa, comme *Descartes*, d'athéisme. Quelques-uns crurent que celui qui admettait le vide, comme *Epicure*, niait un DIEU, comme lui. C'est ainsi que raisonnent les calomniateurs. *Gassendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appelé le *saint Prêtre* ; à Paris quelques envieux l'appelaient l'*athée*. Il est vrai qu'il était sceptique, et que la philosophie lui avait appris à douter de tout, mais non pas de l'existence d'un Etre suprême. (3) Il avait avancé long-temps avant *Locke*, dans une grande lettre à *Descartes*, qu'on ne connaît point du tout l'ame, que DIEU peut accorder la pensée à l'autre être inconnu qu'on nomme matière, et la lui conserver éternellement : mort en 1656.

G E D O U I N, chanoine de la Sainte-Chapelle à Paris, auteur d'une excellente traduction de *Quintilien* et de *Pausanias*. Il était entré chez les jésuites, à l'âge de quinze

(3) Les déclamations, contre le scepticisme, sont l'ouvrage de la sottise ou de la charlatanerie. Un sceptique qui n'admettrait pas les différens degrés de probabilité ferait un fou ; un sceptique qui les admet ne diffère des dogmatiques qu'en ce qu'il cherche à démêler ces différens degrés avec plus de subtilité.

ans, et en sortit dans un âge mûr. Il était si passionné pour les bons auteurs de l'antiquité qu'il aurait voulu qu'on eût pardonné à leur religion en faveur des beautés de leurs ouvrages et de leur mythologie : il trouvait dans la fable une philosophie naturelle, admirable, et des emblèmes frappans de toutes les opérations de la Divinité. Il croyait que l'esprit de toutes les nations s'était rétréci, et que la grande poésie et la grande éloquence avaient disparu du monde avec la mythologie des Grecs. Le poëme de *Milton* lui paraissait un poëme barbare et d'un fanatisme sombre et dégoûtant, dans lequel le Diable hurle sans cesse contre le Messie. Il écrivit sur ce sujet quatre dissertations très-curieuses ; on croit qu'elles seront bientôt imprimées : mort en 1744.

N. B. On a imprimé dans quelques dictionnaires que *Ninon* lui accorda ses faveurs à quatre-vingts ans. En ce cas on aurait dû dire plutôt que l'abbé *Gedouin* lui accorda les siennes ; mais c'est un conte ridicule. Ce fut à l'abbé de *Châteauneuf* que *Ninon* donna un rendez-vous pour le jour auquel elle aurait soixante ans accomplis.

LE GENDRE, (*Louis*) né à Rouen, en 1659, a fait une *histoire de France*. Pour bien faire cette histoire, il faudrait la plume et

la liberté du président de *Thou* ; et il serait encore très-difficile de rendre les premiers siècles intéressans : mort en 1733.

GENEST, (*Charles - Claude*) né en 1635, aumônier de la duchesse d'Orléans, philosophe et poète. Sa tragédie de Pénélope a encore du succès sur le théâtre, et c'est la seule de ses pièces qui s'y soit conservée. Elle est au rang de ces pièces écrites d'un style lâche et profane, que les situations font tolérer dans la représentation. Son laborieux ouvrage de la *philosophie de Descartes*, en rimes plutôt qu'en vers, signala plus sa patience que son génie ; et il n'eut guère rien de commun avec *Lucrece* que de versifier une philosophie erronée presque en tout : il eut part aux bienfaits de *Louis XIV* : mort en 1710.

L'abbé GIRARD, de l'académie. Son livre des *Synonimes* est très-utile ; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister : mort fort vieux, en 1748.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui servirent à l'établissement de l'académie française, poète, orateur et historien. On fait que, pour faire un jeu de mots, le cardinal de *Richelieu* lui donna l'évêché de *Grasse* pour le *Benedicite* mis en vers. Son *histoire ecclésiastique* en prose fut plus estimée que son poème

poème sur les *fastes de l'Eglise*. Il se trompa en croyant égaler les *fastes d'Ovide* : ni son sujet ni son génie n'y pouvaient suffire. C'est une grande erreur de penser que les sujets chrétiens puissent convenir à la poésie comme ceux du paganisme, dont la mythologie aussi agréable que fautive animait toute la nature : mort en 1672.

GODEFROI, (*Théodore*), fils de *Denis Godefroi*, parisien ; homme savant, né à Genève, en 1580, historiographe de France, sous *Louis XIII* et *Louis XIV*. Il s'appliqua sur-tout aux titres et au cérémonial : mort en 1648.

N. B. Son père, *Denis*, a rendu un service important à l'Europe par son travail immense sur le *Corpus juris civilis*.

GODEFROI, (*Denis*) son fils, né à Paris, en 1615, historiographe de France, comme son père : mort en 1681. Toute cette famille a été illustre dans la littérature.

GOMBAULD, (*Jean Ogier de*) quoique né sous *Charles IX*, vécut long-temps sous *Louis XIV*. Il y a de lui quelques bonnes épigrammes, dont même on a retenu des vers : mort en 1666.

GOMBERVILLE, (*Marin*) né à Paris en 1600, l'un des premiers académiciens.

Il écrivit de grands romans avant le temps du bon goût, et sa réputation mourut avec lui : mort en 1674.

G O N D I, (*Jean-François*) cardinal de Retz, né en 1613, qui vécut en *Catilina* dans sa jeunesse, et en *Atticus* dans sa vieillesse. Plusieurs endroits de ses mémoires sont dignes de *Salluste*; mais tout n'est pas égal : mort en 1679.

G O U R V I L L E, valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld*, devenu son ami, et même celui du grand *Condé*; dans le même temps pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne; ensuite proposé pour succéder au grand *Colbert* dans le ministère. Nous avons de lui des mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses.

LE G R A N D, (*Joachim*) né en Normandie, en 1653, élève du père *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'histoire : mort en 1733.

G R E C O U R T, chanoine de Tours. Son poème de *Philotanus* eut un succès prodigieux. Le mérite de ces sortes d'ouvrages n'est d'ordinaire que dans le choix du sujet, et dans la malignité humaine. Ce n'est pas qu'il

n'y ait quelques vers bien faits dans ce poème. Le commencement en est très-heureux; mais la suite n'y répond pas. Le diable n'y parle pas aussi plaisamment qu'il est amené. Le style est bas, uniforme, sans dialogue, sans grâces, sans finesse, sans pureté de style, sans imagination dans l'expression; et ce n'est enfin qu'une histoire satirique de la bulle *Unigenitus* en vers burlesques, parmi lesquels il s'en trouve de très-plaisans: mort en 1743.

GUERET, (*Gabriel*) né à Paris, en 1641, connu dans son temps par son *Parnasse réformé*, et par la *Guerre des auteurs*. Il avait du goût; mais son discours, *Si l'empire de l'éloquence est plus grand que celui de l'amour*, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du palais*, conjointement avec *Blondeau*: ce journal du palais est un recueil des arrêts des parlemens de France, jugemens souvent différens dans des causes semblables. Rien ne fait mieux voir combien la jurisprudence a besoin d'être réformée, que cette nécessité où l'on est de recueillir des arrêts: mort en 1688.

DU GUET, (*Jacques-Joseph*) né en Forez, en 1649; l'une des meilleures plumes du parti janséniste. Son livre de l'*Education d'un*

roi n'a point été fait pour le roi de Sardaigne, comme on l'a dit, et il a été achevé par une autre main. Le style de *du Guet* est formé sur celui des bons écrivains de Port-Royal. Il aurait pu comme eux rendre de grands services aux lettres; trois volumes sur vingt-cinq chapitres d'*Isaie* prouvent qu'il n'était avare ni de son temps, ni de sa plume : mort en 1733.

DU GUÉ-TROUIN, né à Saint-Malo, en 1673, d'armateur devenu lieutenant général des armées navales, l'un des plus grands hommes en son genre, a donné des mémoires écrits du style d'un soldat, et propres à exciter l'émulation chez ses compatriotes : mort en 1736.

DU HALDE, jésuite, quoiqu'il ne soit point parti de Paris, et qu'il n'ait point vu le chinois, a donné sur les mémoires de ses confrères la plus ample et la meilleure description de l'empire de la Chine qu'on ait dans le monde : mort en 1743.

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fond la religion, les lois, les mœurs des Chinois, n'est point encore satisfaite : un bourgmestre de Midelbourg, nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine, vers l'an

1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la langue qu'on le prenait pour un chinois. Heureusement pour lui, la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il fut parvenir au grade de mandarin; il parcourut toutes les provinces en cette qualité, et revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perdues dans un naufrage: c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la république des lettres.

DU HAMEL, (*Jean-Baptiste*) de Normandie, né en 1624, secrétaire de l'académie des sciences. Quoique philosophe, il était théologien. La philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages, mais son nom a subsisté: mort en 1706.

Le comte D'HAMILTON, (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies poësies, et il est le premier qui ait fait des romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de *Scarron*. Ses *Mémoires du comte de Grammont*, son beau-frère, font de tous les livres celui où le fonds le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif et le plus agréable. C'est le modèle d'une conversation enjouée, plus que le modèle d'un

livre. Son héros n'a guère d'autres rôles dans ses mémoires que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet de chambre, et de dire quelques prétendus bons mots sur les aventures des autres.

HARDOUIN, (*Jean*) jésuite, né à Quimper, en 1646, profond dans l'histoire, et chimérique dans les sentimens. *Il faut s'enquérir*, dit *Montagne*, *non quel est le plus savant, mais le mieux savant.* *Hardouin* poussa la bizarrerie jusqu'à prétendre que l'*Enéide* et les *Odes* d'*Horace* ont été composées par des moines du treizième siècle : il veut qu'*Enée* soit JESUS-CHRIST ; et *Lalagé*, la maîtresse d'*Horace*, est la religion chrétienne. Le même discernement, qui faisait voir au père *Hardouin* le Messie dans *Enée*, lui découvrait des athées dans les pères *Thomasassin*, *Quesnel*, *Mallebranche*, dans *Arnaud*, dans *Nicole* et *Pascal*. (4) Sa folie ôta à sa calomnie toute son atrocité ; mais tous ceux

(4) Le père *Hardouin* cherchait à prouver qu'un DIEU, tel que les cartésiens le concevaient, ne pouvait ressembler au véritable DIEU, tel que l'admettent les chrétiens ; puisque ce Dieu des philosophes devait gouverner le monde par des lois générales et invariables, ce qui, selon le père *Hardouin*, détruisait toute espèce de révélation particulière et toute religion, même la religion naturelle. Il prouvait que ces philosophes étaient athées par les mêmes argumens que les déistes emploient pour prouver que les théologiens sont absurdes.

qui renouvellent cette accusation d'athéisme contre des sages ne sont pas toujours reconnus pour fous, et sont souvent très-dangereux. On a vu des hommes abuser de leur ministère, en employant ces armes contre lesquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre, sans ressource, des personnes respectables auprès des princes trop peu instruits; mort en 1729.

HECQUET, médecin, mit au jour, en 1722, le système raisonné de la *Trituration*, idée ingénieuse qui n'explique pas la manière dont se fait la digestion. Les autres médecins y ont joint le suc gastrique, et la chaleur des viscères; mais nul n'a pu découvrir le secret de la nature qui se cache dans toutes ses opérations.

HELVETIUS, fameux médecin, qui a très-bien écrit sur l'économie animale et sur la fièvre: mort vers l'an 1750. Il était père d'un vrai philosophe qui renonça à la place de fermier général pour cultiver les lettres, et qui a eu le sort de plusieurs philosophes; persécuté pour un livre et pour sa vertu.

HENAULT, connu par le sonnet de l'*Avorton*, par d'autres pièces, et qui aurait une très-grande réputation si les trois premiers chants de sa traduction de *Lucrece*, qui furent

perdus , avaient paru et avaient été écrits comme ce qui nous est resté du commencement de cet ouvrage : mort en 1682. Au reste la postérité ne le confondra pas avec un homme du même nom , et d'un mérite supérieur , à qui nous devons la plus courte et la meilleure histoire de France , et peut-être la seule manière dont il faudra désormais écrire toutes les grandes histoires. Car la multiplicité des faits et des écrits devient si grande qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits et aux dictionnaires. Mais il sera difficile d'imiter l'auteur de l'*Abrégé chronologique* , d'approfondir tant de choses en paraissant les effleurer.

HENAUT, président aux enquêtes du parlement , surintendant de la maison de la reine , de l'académie française , né à Paris , vers l'an 1686. Nous avons déjà parlé de son livre utile de l'abrégé de l'histoire de la France. Les recherches pénibles qu'une telle étude doit avoir coûté ne l'ont pas empêché de sacrifier aux Grâces , et il a été du très-petit nombre de savans qui ont joint aux travaux utiles les agrémens de la société qui ne s'acquièrent point. Il a été dans l'histoire ce que *Fontenelle* a été dans la philosophie. Il l'a rendue familière ; aussi

lui

lui avons-nous rendu, comme à *Fontenelle*, justice de son vivant : mort en 1770.

HERBELOT, (*Barthelemi*) né à Paris, en 1625, le premier parmi les Français qui connut bien les langues et les histoires orientales : peu célèbre d'abord dans sa patrie ; reçu par le grand duc de Toscane, *Ferdinand II*, avec une distinction qui apprit à la France à connaître son mérite ; rappelé ensuite et encouragé par *Colbert* qui encourageait tout. Sa *Bibliothèque orientale* est aussi curieuse que profonde : mort en 1695.

HERMANT, (*Godefroi*) né à Beauvais, en 1616. Il n'a fait que des ouvrages polémiques qui s'anéantissent avec la dispute : mort en 1590.

HERMANT, (*Jean*) né à Caën, en 1650, auteur de l'*Histoire des conciles, des ordres religieux, des hérésies*. Cette *Histoire des hérésies* ne vaut pas celle de *M. Pluquet* : mort en 1725.

LA HIRE, (*Philippe*) né à Paris, en 1640, fils d'un bon peintre. Il a été un savant mathématicien, et a beaucoup contribué à la fameuse méridienne de France : mort en 1718.

D'HOSIER, (*Pierre*) né à Marseille, en 1592, fils d'un avocat. Il fut le premier

qui débrouilla les généalogies , et qui en fit une science. *Louis XIII* le fit gentilhomme servant , maître d'hôtel , et gentilhomme ordinaire de sa chambre. *Louis XIV* lui donna un brevet de conseiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompensés ; leurs travaux n'étaient pas si nécessaires à la vanité humaine : mort en 1660.

L'HOSPITAL, (*François*, marquis de) né en 1661, le premier qui ait écrit en France sur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appela *les infiniment petits* ; c'était alors un prodige : mort en 1704.

DES HOULLIERES. (*Antoinette de la Garde*) De toutes les dames françaises qui ont cultivé la poésie , c'est celle qui a le plus réussi , puisque c'est celle dont on a retenu le plus de vers. C'est dommage qu'elle soit l'auteur du mauvais sonnet contre l'admirable Phèdre de *Racine*. Ce sonnet ne fut bien reçu du public que parce qu'il était satirique. N'est-ce pas assez que les femmes soient jalouses en amour ; faut-il encore qu'elles le soient en belles-lettres ? Une femme satirique ressemble à *Méduse* et à *Scylla*, deux beautés changées en monstres : morte en 1694.

HUET, (*Pierre-Daniel*) né à Caën, en 1630, savant universel, et qui conserva la même ardeur pour l'étude jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appelé auprès de la reine *Christine*, à Stockholm, il fut ensuite un des hommes illustres qui contribuèrent à l'éducation du dauphin. Jamais prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* se fit prêtre à quarante ans; il eut l'évêché d'Avranches, qu'il abdiqua ensuite, pour se livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ses livres *le commerce et la navigation des anciens*, et *l'origine des romans*, sont le plus d'usage. Son *Traité sur la faiblesse de l'esprit humain*, a fait beaucoup de bruit, et a paru démentir sa *démonstration évangélique*: mort en 1721.

JACQUELOT, (*Isaac*) né en Champagne, en 1647, calviniste, pasteur à la Haie, et ensuite à Berlin. Il a fait quelques ouvrages sur la religion: mort en 1708.

JOLY, (*Guy*) conseiller au châtelet, secrétaire du cardinal de *Retz*, a laissé des mémoires qui sont à ceux du cardinal ce qu'est le domestique au maître; mais il y a des particularités curieuses.

JOUVENCI, (*Joseph*) jésuite, né à Paris, en 1643. C'est encore un homme qui a

eu le mérite obscur d'écrire en latin aussi bien qu'on le puisse de nos jours. Son livre *De ratione discendi et docendi*, est un des meilleurs qu'on ait en ce genre, et des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia, en 1710, à Rome, une partie de l'histoire de son ordre. Il l'écrivit en jésuite, et en homme qui était à Rome. Le parlement de Paris, qui pense tout différemment de Rome et des jésuites, condamna ce livre, dans lequel on justifiait le père *Guignard*, condamné à être pendu par ce même parlement, pour l'assassinat commis sur la personne d'*Henri IV*, par l'écolier *Châtel*. Il est vrai que *Guignard* n'était nullement complice, et qu'on le jugea à la rigueur; mais il n'est pas moins vrai que cette rigueur était nécessaire dans ces temps malheureux, où une partie de l'Europe, aveuglée par le plus horrible fanatisme, regardait comme un acte de religion de poignarder le meilleur des rois et le meilleur des hommes : mort en 1719.

LABBE, (*Philippe*) né à Bourges, en 1607, jésuite. Il a rendu de grands services à l'histoire. On a de lui soixante et seize ouvrages : mort en 1667.

LE LABOUREUR, (*Jean*) né à Montmorenci, en 1623, gentilhomme servant de

Louis XIV, et ensuite son aumônier. Sa relation du voyage de Pologne, qu'il fit avec madame la maréchale de *Guébriant*, la seule femme qui ait jamais eu le titre et fait les fonctions d'ambassadrice plénipotentiaire, est assez curieuse. Les commentaires historiques dont il a enrichi les mémoires de *Castelnau*, ont répandu beaucoup de jour sur l'histoire de France. Le mauvais poème de *Charlemagne*, n'est pas de lui, mais de son frère : mort en 1675.

LAINÉ OU LAINEZ, (*Alexandre*) né dans le Hainaut, en 1650, poète singulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'est donné la peine de faire élever à grands frais un Parnasse en bronze, couvert de figures en relief de tous les poètes et musiciens dont il s'est avisé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illustres. Les seuls vers délicats qu'on ait de lui sont ceux qu'il fit pour madame *Martel* :

Le tendre Apelle un jour, dans ces jeux si vantés
Qu'Athènes sur ses bords consacrait à Neptune,
Vit au fortir de l'onde éclater cent beautés ;

Et prenant un trait de chacune,
Il fit de sa Vénus le portrait immortel.
Hélas, s'il avait vu l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne fait pas que ces vers font une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioste* :

*Non avea da torre altra , che costei
Che tutte le bellezze erano in lei.*

mort en 1710.

LAINET OU LÉNET, (*Pierre*) conseiller d'Etat, natif de Dijon, attaché au grand Condé, a laissé des mémoires sur la guerre civile. Tous les mémoires de ce temps sont éclaircis et justifiés les uns par les autres. Ils mettent la vérité de l'histoire dans le plus grand jour. Ceux de *Lainet* ont une anecdote très-remarquable. Une dame de qualité, de Franche-Comté, se trouvant à Paris, grosse de huit mois, en 1664, son mari absent depuis un an arrive, elle craint qu'il ne la tue; elle s'adresse à *Lainet*, sans le connaître. Celui-ci consulte l'ambassadeur d'Espagne; tous deux imaginent de faire enfermer le mari par lettre de cachet à la bastille, jusqu'à ce que la femme soit relevée de couche. Ils s'adressent à la reine. Le roi, en riant, fait et signe la lettre de cachet lui-même; il sauve la vie de la femme et de l'enfant; ensuite il demande pardon au mari, et lui fait un présent.

LAMBERT, (*Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles*, marquise de) née en 1647,

dame de beaucoup d'esprit, a laissé quelques écrits, d'une morale utile, et d'un style agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des dames qui ont illustré ce beau siècle est une des grandes preuves des progrès de l'esprit humain :

*Le donne son venute in eccellenza
Di ciascun' arte ove hanno posto cura. Ariost.*

morte à Paris, en 1733.

LAMI, (*Bernard*) né au Mans, en 1645, de l'oratoire, savant dans plus d'un genre. Il composa ses *Elémens de mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris : mort en 1715.

LANCELOT, (*Claude*) né à Paris, en 1616. Il eut part à des ouvrages très-utiles, que firent les solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeunesse : mort en 1695.

DE LARREY, (*Isaac*) né en Normandie, en 1638. Son *Histoire d'Angleterre* fut estimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; et son *Histoire de Louis XIV* ne le fut jamais : mort à Berlin, en 1719.

LAUNAY, (*François de*) né à Angers, en 1612, jurisconsulte et homme de lettres. Il

fut le premier qui enseigna le droit français à Paris : mort en 1693.

LAUNOY, (*Jean de*) né en Normandie, en 1603, docteur en théologie, savant laborieux, et critique intrépide. Il détrompa de plusieurs erreurs, et sur-tout de l'existence de plusieurs saints. On fait qu'un curé de Saint-Eustache disait : *Je lui fais toujours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon Saint-Eustache* : mort en 1678.

LAURIÈRE, (*Eusèbe*) né à Paris, en 1659, avocat. Personne n'a plus approfondi la jurisprudence et l'origine des lois. C'est lui qui dressa le plan du recueil des ordonnances; ouvrage immense, qui signale le règne de *Louis XIV*. C'est un monument de l'inconstance des choses humaines. Un recueil d'ordonnances n'est que l'histoire des variations : mort en 1728.

LE CLERC, (*Jean*) né à Genève, en 1657, mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le seul savant de sa famille, mais il était le plus savant. Sa *Bibliothèque universelle*, dans laquelle il imita la *République des lettres* de *Bayle*, est son meilleur ouvrage. Son plus grand mérite est d'avoir alors approché de *Bayle*, qu'il a combattu souvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme; mais il n'a pas

connu comme lui l'art de plaire et d'instruire qui est si au-dessus de la science : mort à Amsterdam , en 1736.

LEMERY, (*Nicolas*) né à Rouen, en 1645, fut le premier chimiste raisonnable, et le premier qui ait donné une *Pharmacopée universelle*: mort en 1715.

LENFANT, (*Jacques*) né en Beauce, en 1661, pasteur calviniste à Berlin. Il contribua plus que personne à répandre les grâces et la force de la langue française aux extrémités de l'Allemagne. Son *Histoire du concile de Constance*, bien faite et bien écrite, fera jusqu'à la dernière postérité, un témoignage du bien et du mal qui peuvent résulter de ces grandes assemblées, et que du sein des passions, de l'intérêt et de la cruauté même, il peut encore sortir de bonnes lois : mort en 1728.

DES LIONS, (*Jean*) né à Pontoise, en 1615, docteur de sorbonne, homme singulier, auteur de plusieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver que les réjouissances à la fête des rois sont des profanations, et que le monde allait bientôt finir : mort en 1700.

DE L'ISLE, (*Guillaume*) né à Paris, en 1675, a réformé la géographie, qui aura long-temps besoin d'être perfectionnée. C'est

lui qui a changé toute la position de notre hémisphère en longitude. Il a enseigné à *Louis XV* la géographie, et n'a point fait de meilleur élève. Ce monarque a composé, après la mort de son maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle*, est le premier qui ait eu le titre de premier géographe du roi : mort en 1726.

LE LONG, (*Jacques*) né à Paris, en 1655, de l'oratoire. Sa *Bibliothèque historique de la France* est d'une grande recherche, et d'une grande utilité, à quelques fautes près : mort en 1721.

LONGE-PIERRE, (*Hilaire - Bernard de Requeleyne*, baron de) né en Bourgogne, en 1658. Il possédait toutes les beautés de la langue grecque, mérite très-rare en ce temps-là; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, et *Moschus*. Sa tragédie de *Médée*, quoique inégale et trop remplie de déclamations, est fort supérieure à celle de *Pierre Corneille* : mais la *Médée* de *Corneille*, n'était pas de son bon temps. *Longe-Pierre* fit beaucoup d'autres tragédies d'après les poètes grecs, et il les imita en ne mêlant point l'amour à ces sujets sévères et terribles; mais aussi il les imita dans la prolixité des lieux communs, et dans le vide d'action et

d'intrigue , et ne les égala point dans la beauté de l'élocution , qui fait le grand mérite des poètes. Il n'a donné au théâtre que *Médée* et *Electre* : mort en 1721.

LONGUERUE, (*Louis Dufour de*) né à Charleville, en 1652, abbé du Jard. Il savait, outre les langues savantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre plusieurs langues médiocrement, c'est le fruit du travail de quelques années; parler purement et éloquemment la sienne, le travail de toute la vie. Il savait l'histoire universelle; et on prétend qu'il composa de mémoire la description historique et géographique de la France ancienne et moderne : mort vers l'an 1733.

LONGUEVAL, (*Jacques*) né en 1681, jésuite. Il a fait huit volumes de l'histoire de l'Eglise gallicane, continuée par le père *Fontenay* : mort en 1735.

LAUBÈRE, (*Simon de la*) né à Toulouse, en 1642, et envoyé à Siam, en 1687. On a de lui des mémoires de ce pays, meilleurs que ses sonnets et ses odes : mort en 1729.

Il y a un jésuite du même pays et du même nom, savant mathématicien, mais qui n'est plus connu que pour avoir voulu partager avec *Pascal* la gloire d'avoir résolu les problèmes sur la cycloïde.

MABILLON, (*Jean*) né en Champagne, en 1632; bénédictin. C'est lui qui, étant chargé de montrer le trésor de Saint-Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité.* Il a fait de profondes recherches. Colbert l'employa à rechercher les anciens titres : mort en 1707.

MAIGNAN, (*Emmanuel*) né à Toulouse, en 1601; minime. L'un de ceux qui ont appris les mathématiques sans maître. Professeur de mathématiques à Rome, où il y a toujours eu depuis un professeur minime français : mort à Toulouse, en 1676.

MAILLET, (*Benoît de*) consul au grand Caire. On a de lui des lettres instructives sur l'Égypte, et des ouvrages manuscrits d'une philosophie hardie. L'ouvrage intitulé *Telliamed* est de lui, ou du moins a été fait d'après ses idées. On y trouve l'opinion que la terre a été toute couverte d'eau, opinion adoptée par M. de *Buffon*, qui l'a fortifiée de preuves nouvelles; mais ce n'est et ce ne sera long-temps qu'une opinion. Il est même certain qu'il existe de grands espaces où l'on ne trouve aucun vestige du séjour des eaux; d'autres où l'on n'aperçoit que des dépôts laissés par les eaux terrestres : mort en 1738.

MAIMBOURG, (*Louis*) jésuite, né en 1610. Il y a encore quelques-unes de ses histoires qu'on ne lit pas sans plaisir. Il eut d'abord trop de vogue, et on l'a trop négligé ensuite. Ce qui est singulier, c'est qu'il fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France : mort à Saint-Victor, en 1686.

MAINARD, (*François*) président d'Aurillac, né à Toulouse, vers 1582. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le siècle de *Louis XIV*. Il reste de lui un assez grand nombre de vers heureux purement écrits. C'est un des auteurs qui s'est plaint le plus de la mauvaise fortune attachée aux talens. Il ignorait que le succès d'un bon ouvrage est la seule récompense digne d'un artiste ; que, si les princes et les ministres veulent se faire honneur en récompensant cette espèce de mérite, il y a plus d'honneur encore d'attendre ces faveurs sans les demander ; et que, si un bon écrivain ambitionne la fortune, il doit la faire soi-même.

Rien n'est plus connu que son beau sonnet pour le cardinal de *Richelieu* ; et cette réponse dure du ministre, ce mot cruel, *rien*. Le président *Mainard*, retiré enfin à Aurillac, fit ces vers, qui méritent autant d'être connus que son sonnet.

Par votre humeur le monde est gouverné ;
 Vos volontés font le calme et l'orage ;
 Vous vous riez de me voir confiné
 Loin de la cour dans mon petit ménage :
 Mais n'est-ce rien que d'être tout à foi ,
 De n'avoir point le fardeau d'un emploi ,
 D'avoir dompté la crainte et l'espérance ?
 Ah ! si le Ciel , qui me traite si bien ,
 Avait pitié de vous et de la France ,
 Votre bonheur ferait égal au mien.

Depuis la mort du cardinal , il dit dans
 d'autres vers que le tyran est mort , et qu'il
 n'en est pas plus heureux. Si le cardinal lui
 avait fait du bien , ce ministre eût été un
 dieu pour lui : il n'est un tyran que parce qu'il
 ne lui donna rien. C'est trop ressembler à
 ces mendiants qui appellent les passans , *Mon-*
seigneurs , et qui les maudissent s'ils n'en reçoivent
 point d'aumône. Les vers de *Mainard*
 étaient fort beaux. Il eût été plus beau de
 passer sa vie sans demander et sans murmurer.
 L'épithète qu'il fit pour lui-même est dans la
 bouche de tout le monde :

Las d'espérer et de me plaindre
 Des Muses , des grands et du fort ,
 C'est ici que j'attends la mort ,
 Sans la désirer ni la craindre.

Les deux derniers vers font la traduction de cet ancien vers latin ,

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale font des traductions. Il est bien commun de ne pas désirer la mort ; il est bien rare de ne pas la craindre ; et il eût été grand de ne pas seulement songer s'il y a des grands au monde : mort en 1646.

MAINTENON. (*Françoise d'Aubigné Scarron*, marquise de) Elle est auteur, comme madame de Sévigné, parce qu'on a imprimé ses lettres après sa mort. Les unes et les autres font écrites avec beaucoup d'esprit, mais avec un esprit différent. Le cœur et l'imagination ont dicté celles de madame de Sévigné ; elles ont plus de gaieté, plus de liberté : celles de madame de Maintenon font plus contraintes ; il semble qu'elle ait toujours prévu qu'elles seraient un jour publiques. Madame de Sévigné, en écrivant à sa fille, n'écrivait que pour sa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes et dans les autres. On voit par celles de madame de Maintenon, qu'elle avait épousé Louis XIV, qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas ; qu'elle ne pressa point la révocation de l'édit de Nantes et ses suites, mais qu'elle

ne s'y opposa point ; qu'elle prit le parti des molinistes , parce que *Louis XIV* l'avait pris , et qu'ensuite elle s'attacha , à ce parti ; que *Louis XIV* , sur la fin de sa vie , portait des reliques ; et beaucoup d'autres particularités. Mais les connaissances qu'on peut puiser dans ce recueil sont trop achetées par la quantité de lettres inutiles qu'il renferme ; défaut commun à tous ces recueils. Si l'on n'imprimait que l'utile , il y aurait cent fois moins de livres : morte à Saint-Cyr , en 1719.

Un nommé *la Beaumelle* , qui a été précepteur à Genève , a fait imprimer des mémoires de *Maintenon* remplis de faussetés.

MALEZIEU , (*Nicolas*) né à Paris , en 1659. Les *Elémens de géométrie du duc de Bourgogne* sont les leçons qu'il donna à ce prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la duchesse du Maine fit sa fortune : mort en 1727.

MALLEBRANCHE , (*Nicolas*) né à Paris , en 1638 , de l'oratoire , l'un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité , il en eut : de son temps il y avait des *mallebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens et de l'imagination ; et quand il a voulu fonder la nature
de

de l'ame , il s'est perdu dans cet abyme comme les autres. Il est , ainsi que *Descartes* , un grand homme , avec lequel on apprend bien peu de chose , et il n'était pas un grand géomètre comme *Descartes* : mort en 1715.

MALLEVILLE , (*Claude de*) l'un des premiers académiciens. Le seul sonnet de *La belle matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourd'hui d'un tel ouvrage , mais le bon , en tout genre , était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis : mort en 1647.

DE MARCA , (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf et ayant plusieurs enfans , il entra dans l'Eglise , et fut nommé à l'archevêché de Paris. Son livre de *la concorde de l'Empire et du Sacerdoce* est estimé : mort en 1662.

DE MAROLLES , (*Michel*) né en Touraine , en 1600 , fils du célèbre *Claude de Marolles* , capitaine des cent suisses , connu par son combat singulier à la tête de l'armée de *Henri IV* , contre *Marivaux*. *Michel* , abbé de Villeloin , composa soixante-neuf ouvrages , dont plusieurs étaient des traductions très-utiles dans leur temps : mort en 1681.

LA MARCHE , (*Nicolas*) né à Paris , en 1641 , commissaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de son ressort , l'*Histoire de*

la Police. Il n'est bon que pour les Parisiens, et meilleur à consulter qu'à lire. Il eut pour récompense une part sur le produit de la comédie, dont il ne jouit jamais ; il aurait autant valu assigner aux comédiens une pension sur les gages du guet.

DU MARSAIS, (*César Chesneau*) né à Marseille, en 1676. Personne n'a connu mieux que lui la métaphysique de la grammaire ; personne n'a plus approfondi les principes des langues. Son livre des *Tropes* est devenu insensiblement nécessaire, et tout ce qu'il a écrit sur la grammaire mérite d'être étudié. Il y a dans le grand dictionnaire encyclopédique beaucoup d'articles de lui, qui sont d'une grande utilité. Il était du nombre de ces philosophes obscurs dont Paris est plein, qui jugent faiblement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. La foule de ces hommes sages est une suite de l'esprit du siècle : mort en 1756.

MARSOLLIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1647 ; chanoine régulier de Sainte-Geneviève ; connu par plusieurs histoires bien écrites : mort en 1724.

DU SIECLE DE LOUIS XIV. 163

MARTIGNAC, (*Etienne*) né en 1628, le premier qui donna une traduction supportable en prose de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers. Ce ne serait pas assez d'avoir leur génie : la différence des langues est un obstacle presque invincible : mort en 1698.

MASCARON, (*Jules*) de Marseille, né en 1634, évêque de Tulle, et puis d'Agen. Ses oraisons funèbres balancèrent d'abord celles de *Bossuet* ; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien *Bossuet* était un grand homme : mort en 1703.

MASSILLON, né en Provence, en 1663, de l'oratoire, évêque de Clermont. Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré et tolérant : mort en 1742.

MAUCROIX, (*François*) né à Noyon, en 1619, historien, poète, et littérateur. On a retenu quelques-uns de ses vers, tels que ceux-ci, qu'il fit à l'âge de plus de quatre-vingts ans :

Chaque jour est un bien que du Ciel je reçois ;
Jouissons aujourd'hui de celui qu'il nous donne.

Il n'appartient pas plus aux jeunes gens qu'à moi ;
Et celui de demain n'appartient à personne.

mort en 1708.

MENAGE , (*Gilles*) d'Angers , né en 1613. Il a prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers en italien qu'en français. Ses vers italiens sont estimés , même en Italie ; et notre langue doit beaucoup à ses recherches. Il était savant en plus d'un genre. Sa requête des dictionnaires l'empêcha d'entrer à l'académie. Il adressa au cardinal *Mazarin* , sur son retour en France , une pièce latine , où l'on trouve ce vers :

Et puto tam viles despicias indè togas.

Le parlement qui , après avoir mis à prix la tête du cardinal , l'avait complimenté , se crut désigné par ce vers , et voulait sévir contre l'auteur ; mais *Ménage* prouva au parlement que *toga* signifiait un habit de cour : mort en 1692. *La Monnoye* a augmenté et rectifié le *Ménagiana*.

MÉNÉTRIER , (*Claude-François*) né en 1631 , a beaucoup servi à la science du blason , des emblèmes et des devises : mort en 1705.

MERY , (*Jean*) né en Berri , en 1645 , l'un de ceux qui ont le plus illustré la chirurgie. Il a laissé des observations utiles : mort en 1722.

MÉZERAU, (*François*) né à Argentan, en Normandie, en 1610. Son histoire de France est très-connue; ses autres écrits le sont moins. Il perdit ses pensions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, et inégal dans son style. Son nom de famille était *Eudes*; il était frère du père *Eudes*, fondateur de la congrégation très-répondue, et très-peu connue des eudistes: mort en 1683.

MIMEURES, (le marquis de) menin de *Monseigneur*, fils de *Louis XIV*. On a de lui quelques morceaux de poésie, qui ne sont pas inférieures à celles de *Racan*, et de *Mainard*: mais comme ils parurent dans un temps où le bon était très-rare, et le marquis de *Mimeures*, dans un temps où l'art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, et à peine fut-il connu. Son ode à *Vénus*, imitée d'*Horace*, n'est pas indigne de l'original.

LE MOINE, (*Pierre*) jésuite, né en 1602. Sa dévotion aisée le rendit ridicule: mais il eût pu se faire un grand nom par sa *Louisiade*. Il avait une prodigieuse imagination. Pourquoi donc ne réussit-il pas? c'est qu'il n'avait ni goût ni connaissance du génie de sa langue, ni des amis sévères: mort en 1671.

MOLIERE, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1620, le meilleur des poètes comiques de toutes les nations. Cet article a engagé à relire les poètes comiques de l'antiquité. Il faut avouer que si l'on compare l'art et la régularité de notre théâtre, avec ces scènes décousues des anciens, ces intrigues faibles, cet usage grossier de faire annoncer par des acteurs, dans des monologues froids et sans vraisemblance, ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la comédie du chaos, ainsi que *Corneille* en a tiré la tragédie; et que les Français ont été supérieurs en ce point à tous les peuples de la terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre sorte de mérite, que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine*, n'avaient pas. Il était philosophe, et il l'était dans la théorie et dans la pratique. C'est à ce philosophe que l'archevêque de Paris, *Harlai*, si décrié pour ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture: il fallut que le roi engageât ce prélat à souffrir que *Molière* fût enterré secrètement dans le cimetière de la petite chapelle de Saint-Joseph, faubourg Montmartre: mort en 1673.

On s'est piqué à l'envi dans quelques dictionnaires nouveaux de décrier les vers de *Molière*, en faveur de sa prose, sur la parole

de l'archevêque de Cambrai, *Fénelon*, qui semble en effet donner la préférence à la prose de ce grand comique, et qui avait ses raisons pour n'aimer que la prose poétique; mais *Boileau* ne pensait pas ainsi. Il faut convenir qu'à quelques négligences près, négligences que la comédie tolère, *Molière* est plein de vers admirables, qui s'impriment facilement dans la mémoire. Le *Misanthrope*, les *Femmes savantes*, le *Tartuffe*, sont écrits comme les fatires de *Boileau*. L'*Amphitrion* est un recueil d'épigrammes et de madrigaux, faits avec un art qu'on n'a point imité depuis. La bonne poésie est à la bonne prose ce que la danse est à une simple démarche noble, ce que la musique est au récit ordinaire, ce que les couleurs d'un tableau sont à des dessins au crayon. De-là vient que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu de comédie en prose.

MONGAUT. (l'abbé) La meilleure traduction qu'on ait faite des lettres de *Cicéron* est de lui. Elle est enrichie de notes judicieuses et utiles. Il avait été précepteur du fils du duc d'*Orléans*, régent du royaume, et mourut, dit-on, de chagrin de n'avoir pu faire auprès de son élève la même fortune que l'abbé *du Bois*. Il ignorait apparemment que c'est par le caractère, et non par l'esprit, que l'on fait fortune.

MONNOYE, (*Bernard de la*) né à Dijon, en 1641, excellent littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de poésie à l'académie française; et même son poëme du *Duel aboli*, qui remporta ce prix, est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de poésie qu'on ait faits en France: mort en 1728. Je ne fais pourquoi le docteur de Sorbonne, *Ladvocat*, dans son dictionnaire, dit que les noëls de *la Monnoye*, en patois bourguignon, sont ce qu'il a fait de mieux; est-ce parce que la sorbonne, qui ne fait pas le patois bourguignon, a fait un décret contre ce livre sans l'entendre?

MONTESQUIEU, (*Charles*) président au parlement de Bordeaux, né en 1689, donna à l'âge de trente-deux ans les *Lettres persanes*, ouvrage de plaisanterie plein de traits qui annoncent un esprit plus solide que son livre. C'est une imitation du *Siamois* de *Dufreni* et de l'*Espion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réussissent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec succès dans la bouche d'un asiatique la satire de notre pays, qui serait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote: ce qui est commun par soi-même devient alors singulier. Le génie qui règne dans les *Lettres persanes*,
ouvrit

ouvrit au président de *Montesquieu* les portes de l'académie française, quoique l'académie fût maltraitée dans son livre; mais en même temps la liberté avec laquelle il parle du gouvernement, et des abus de la religion, lui attira une exclusion de la part du cardinal de *Fleuri*. Il prit un tour très-adroit pour mettre le ministre dans ses intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de son livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit tout ce qui pouvait être condamné par un cardinal et par un ministre. M. de *Montesquieu* porta lui-même l'ouvrage au cardinal, qui ne lisait guère, et qui en lut une partie. Cet air de confiance, soutenu par l'empressement de quelques personnes de crédit, ramena le cardinal, et *Montesquieu* entra dans l'académie.

Il donna ensuite le traité sur *la grandeur et la décadence des Romains*; matière usée, qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines, et des peintures très-fortes: c'est une histoire politique de l'empire romain. Enfin on vit son *Esprit des lois*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius* et dans *Puffendorf*. On se fait quelque violence pour lire ces auteurs; on lit l'*Esprit des lois* autant pour son plaisir que pour son instruction. Ce livre est écrit avec autant de liberté

que les *Lettres persanes* ; et cette liberté n'a pas peu servi au succès : elle lui attira des ennemis qui augmentèrent sa réputation , par la haine qu'ils inspiraient contre eux : ce sont ces hommes nourris dans les factions obscures des querelles ecclésiastiques , qui regardent leurs opinions comme sacrées , et ceux qui les méprisent comme sacrilèges. Ils écrivirent violemment contre le président de *Montesquieu* ; ils engagèrent la sorbonne à examiner son livre ; mais le mépris dont ils furent couverts arrêta la sorbonne. Le principal mérite de l'*Esprit des lois* est l'amour des lois qui règne dans cet ouvrage , et cet amour des lois est fondé sur l'amour du genre humain. Ce qu'il y a de plus singulier , c'est que l'éloge qu'il fait du gouvernement anglais est ce qui a plu davantage en France. La vive et piquante ironie qu'on y trouve contre l'inquisition a charmé tout le monde , hors les inquisiteurs ; ses réflexions , presque toujours profondes , sont appuyées d'exemples tirés de l'histoire de toutes les nations. Il est vrai qu'on lui a reproché de prendre trop souvent des exemples dans de petites nations sauvages , et presque inconnues , sur les relations trop suspectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude ; il fait dire , par exemple , à l'auteur du *Testament politique* attribué au cardinal de

Richelieu, que s'il se trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en servir. Le *Testament politique* dit seulement, à l'endroit cité, qu'il vaut mieux se servir des hommes riches et bien élevés, parce qu'ils sont moins corruptibles. *Montesquieu* s'est trompé dans d'autres citations, jusqu'à dire que *François I*, (qui n'était pas né lorsque *Christophe Colomb* découvrit l'Amérique) avait refusé les offres de *Christophe Colomb*. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la singulière affectation de ne mettre souvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, et encore de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaisanterie, ont indisposé beaucoup de lecteurs; on s'est plaint de trouver trop souvent des faillies où l'on attendait des raisonnemens, on a reproché à l'auteur d'avoir trop donné d'idées douteuses pour des idées certaines; mais s'il n'instruit pas toujours son lecteur, il le fait toujours penser; et c'est-là un très-grand mérite. Ses expressions vives et ingénieuses, dans lesquelles on trouve l'imagination de *Montagne*, son compatriote, ont contribué sur-tout à la grande réputation de l'*Esprit des lois*; les mêmes choses dites par un homme savant, et même plus savant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin, il n'y a guère d'ouvrages où il y ait plus d'esprit.

plus d'idées profondes, plus de choses hardies, et où l'on trouve plus à s'instruire, soit en approuvant ses opinions, soit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illustré le siècle de *Louis XIV*, et qui n'ont aucun modèle dans l'antiquité.

Il est mort, en 1755, en philosophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON, (*Bernard de*) né en 1655, bénédictin, l'un des plus savans antiquaires de l'Europe: mort en 1741.

MONTPENSIER, (*Anne - Marie - Louise d'Orléans*) connue sous le nom de *Mademoiselle*, fille de *Gaston d'Orléans*, née à Paris, en 1627. Ses mémoires sont plus d'une femme occupée d'elle que d'une princesse témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choses très-curieuses; on a aussi quelques petits romans d'elle qu'on ne lit guère. Les princes dans leurs écrits sont au rang des autres hommes. Si *Alexandre* et *Sémiramis* avaient fait des ouvrages ennuyeux, ils seraient négligés. On trouve plus aisément des courtisans que des lecteurs: morte en 1693.

MONTREUIL, (*Matthieu de*) né à Paris, en 1621, l'un de ces écrivains agréables et faciles dont le siècle de *Louis XIV* a produit un grand nombre; et qui n'ont pas laissé de

réussir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies ; mais l'esprit du temps et l'imitation ont fait beaucoup d'auteurs agréables : mort à Aix, en 1692.

MORERI, (*Louis*) né en Provence, en 1643. On ne s'attendait pas que l'auteur du *Pays d'amour*, et le traducteur de *Rodriguez*, entreprît dans sa jeunesse le premier dictionnaire de faits qu'on eût encore vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé et très-augmenté porte encore son nom, et n'est plus de lui. C'est une ville nouvelle bâtie sur le plan le plus ancien. Trop de généalogies suspectes ont fait tort sur-tout à cet ouvrage si utile : mort en 1680. On a fait des supplémens remplis d'erreurs.

MORIN, (*Michel-Jean-Baptiste*) né en Beaujolais, en 1583, médecin, mathématicien, et, par les préjugés du temps, astrologue. Il tira l'horoscope de *Louis XIV*. Malgré cette charlatanerie, il était savant. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer ; mais cette méthode exigeait dans les tables des mouvemens de cette planète ce degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres de ce siècle ont pu à peine leur donner. Voyez l'art. *Cassini* : mort en 1659.

MORIN, (*Jean*) né à Blois, en 1591, très-savant dans les langues orientales et dans la critique : mort à l'oratoire, en 1659.

MORIN, (*Simon*) né en Normandie, en 1623. On ne parle ici de lui que pour déplorer sa fatale folie et celle de *Saint-Sorlin-Desmarets*, son accusateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maisons, fut brûlé vif, en 1663, avant que la philosophie eût fait assez de progrès pour empêcher les savans de dogmatifer, et les juges d'être si cruels.

LA MOTTE-HOUDART, (*Antoine*) né à Paris, en 1572, célèbre par sa tragédie d'*Inès de Castro*, l'une des plus intéressantes qui soient restées au théâtre, par de très-jolis opéra, et sur-tout par quelques odes qui lui firent d'abord une grande réputation; il y a presque autant de choses que de vers; il est philosophe et poëte. Sa prose est encore très-estimée. Il fit les discours du marquis de *Mimeures* et du cardinal *du Bois*, lorsqu'ils furent reçus à l'académie française; le manifeste de la guerre de 1718; le discours que prononça le cardinal de *Tencin* au petit concile d'Embrun. Ce fait est mémorable: un archevêque condamne un évêque, et c'est un auteur d'opéra et de comédies qui fait le sermon de l'archevêque.

Il avait beaucoup d'amis, c'est-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui se plaisaient dans sa société. Je l'ai vu mourir, sans qu'il eût personne auprès de son lit, en 1731. L'abbé *Trublet* dit qu'il y avait du monde; apparemment il y vint à d'autres heures que moi. (5)

L'intérêt seul de la vérité oblige à passer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs si douces, et de qui jamais personne n'eut à se plaindre, a été accusé après sa mort, presque juridiquement, d'un crime énorme, d'avoir composé les horribles couplets qui perdirent *Rousseau*, en 1710, et d'avoir conduit plusieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accusation a d'autant plus de poids qu'elle est faite par un homme très-instruit de cette affaire, et faite comme une espèce de testament de mort. *N. Boindin*, procureur général des trésoriers de France, en mourant, en 1752, laisse un mémoire très-circonstancié, dans lequel il charge, après plus de quarante années, *la Motte-Houdart*, de l'académie française, *Joseph Saurin*, de l'académie des

(5) M. de *la Motte* avait une famille nombreuse dont il était aimé, et qui lui rendait beaucoup de soins par devoir et par goût. Ses infirmités ne lui avaient rien ôté de sa gaieté et de son amabilité naturelles. Mais M. de *Voltaire* ne parle ici que des amis de M. de *la Motte*.

sciences, et *Malafaire*, marchand bijoutier, d'avoir ourdi toute cette trame; et le châtelet et le parlement d'avoir rendu consécutivement les jugemens les plus injustes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet persuadé de l'innocence de *Rousseau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne pas la manifester au moins immédiatement après la mort de ses ennemis? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* est un libelle diffamatoire, et que cet homme haïssait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la postérité?

3°. Il commence par des faits dont on connaît toute la fausseté. Il prétend que le comte de *Nocé*, et *N. Mélon*, secrétaire du régent, étaient les associés de *Malafaire*, petit marchand joaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés savent que c'est une insigne calomnie; ensuite il confond *N. la Faye*, secrétaire du cabinet du roi, avec son frère le capitaine aux gardes. Enfin comment peut-on imputer à un joaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce joaillier et *Saurin*, le géomètre, s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rousseau* d'obtenir la pension de

Boileau, qui vivait encore en 1710. Serait-il possible que trois personnes, de professions si différentes, se fussent unies et eussent médité ensemble une manœuvre si réfléchie, si infame et si difficile, pour priver un citoyen, alors obscur, d'une pension qui ne vaquait pas, que *Rousseau* n'aurait pas eue, et à laquelle aucun de ces trois associés ne pouvait prétendre ?

5°. Après être convenu que *Rousseau* avait fait les cinq premiers couplets, suivis de ceux qui lui attirèrent sa disgrâce, il fait tomber sur *la Motte-Houdart* le soupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût ; et, pour unique preuve de cette accusation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de personnes qui devaient s'assembler chez *N. de Villiers*, furent apportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le sieur de *Villiers*, une heure après que *Rousseau* avait été informé que les intéressés devaient s'assembler dans cette maison. Or, dit-il, *Rousseau* n'avait pu en une heure de temps composer et transcrire ces vers diffamatoires. C'est *la Motte* qui les apporta ; donc *la Motte* en est l'auteur. Au contraire, c'est, ce me semble, parce qu'il a la bonne foi de les apporter, qu'il ne doit pas être soupçonné de la scélératesse de les avoir faits. On les a jetés à sa porte, ainsi qu'à la porte

de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet; il y a trouvé des injures atroces contre tous ses amis et contre lui-même; il vient en rendre compte: rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéressent à l'histoire de ce mystère d'iniquité doivent savoir que l'on s'assemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, et que ceux qui s'y assemblaient étaient, pour la plupart, les mêmes que *Rousseau* avait déjà outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques personnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait assez que les intéressés s'assemblaient tantôt au café, tantôt chez *Villiers*.

Sots assemblés chez de Villiers,
 Parmi les fots troupe d'élite,
 D'un vil café dignes piliers,
 Craignez la fureur qui m'irrite.
 Je vais vous poursuivre en tous lieux,
 Vous noircir, vous rendre odieux;
 Je veux que par-tout on vous chante;
 Vous percer et rire à vos yeux
 Est une douceur qui m'enchanté.

7°. Il est très-faux que les cinq premiers couplets, reconnus pour être de *Rousseau*, ne

fissent qu'effleurer le ridicule de cinq ou six particuliers, comme le dit le mémoire; on y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau, par son valet,
Fasse un jour ferrer le sifflet
De Berrin et de sa séquelle;
Que Pecour, qui fait le ballet,
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'est-là le style des cinq premiers couplets avoués par *Rousseau*. Certainement ce n'est pas-là de la fine plaisanterie. C'est le même style de tous les couplets qui suivirent.

8°. Quant aux derniers couplets sur le même air, qui furent, en 1710, la matière du procès intenté à *Saurin*, de l'académie des sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les pièces du procès ont appris depuis long-temps. Il prétend seulement que le malheureux qui fut condamné au bannissement, pour avoir été suborné par *Rousseau*, devait être condamné aux galères, si en effet il avait été faux témoin. C'est en quoi le sieur *Boindin* se trompe; car, en premier lieu, il eût été d'une injustice ridicule de condamner aux galères le suborné, quand on ne discernait que la peine du bannissement au suborneur; en second lieu, ce malheureux ne s'était pas

porté accusateur contre *Saurin*. Il n'avait pu être entièrement suborné. Il avait fait plusieurs déclarations contradictoires ; la nature de sa faute et la faiblesse de son esprit, ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expressément dans son mémoire que la maison de *Noailles* et les jésuites servirent à perdre *Rousseau* dans cette affaire, et que *Saurin* fit agir le crédit et la faveur. Je fais avec certitude, et plusieurs personnes vivantes encore le savent comme moi, que ni la maison de *Noailles* ni les jésuites ne sollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entière pour *Rousseau* ; car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'Etat, M. de *Pontchartrain* et M. *Voisin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant-criminel le *Comte* décréta et emprisonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier réprimanda le lieutenant-criminel sur cette procédure violente et inusitée.

Quant aux jésuites, il est si faux qu'ils le fussent déclarés contre *Rousseau*, qu'immédiatement après la sentence contradictoire du châtelet, par laquelle il fut unanimement

condamné , il fit une retraite au noviciat des jésuites , sous la direction du père *Sanadon* , dans le temps qu'il appelait au parlement. Cette retraite chez les jésuites prouve deux choses ; la première , qu'ils n'étaient pas ses ennemis ; la seconde , qu'il voulait opposer les pratiques de la religion aux accusations de libertinage que d'ailleurs on lui suscitait. Il avait déjà fait ses meilleurs psaumes , en même temps que ses épigrammes licencieuses , qu'il appelait les *gloria patri* de ses psaumes , et *Danchet* lui avait adressé ces vers :

A te masquer habile ,
 Traduis tour à tour
 Pétrone à la ville ,
 David à la cour , &c.

Il ne serait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la religion , comme tant d'autres , tandis qu'il portait celui de cynique , il eût depuis conservé le premier qui lui était devenu absolument nécessaire. On ne veut pas tirer aucune conséquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaisse le cœur de l'homme.

10°. Il est important d'observer que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart* , *Saurin* et *Malafaire* ont survécu à ce procès , aucun d'eux n'a été soupçonné ni de la moindre

mauvaise manœuvre , ni de la plus légère satire. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces , connues sous le nom de *Calottes* , et sous d'autres titres dont un ou deux hommes , qui étaient en horreur à tout le monde , l'accablèrent si long-temps. Il ne déshonora jamais son talent par la satire ; et même , lorsqu'en 1709 , outragé continuellement par *Rousseau* , il fit cette belle ode :

On ne se choisit point son père ;
 Par un reproche populaire
 Le sage n'est point abattu.
 Oui , quoi que le vulgaire pense ,
 Rousseau , la plus vile naissance
 Donne du lustre à la vertu. &c.

quand , dis-je , il fit cet ouvrage , ce fut bien plutôt une leçon de morale et de philosophie qu'une satire. Il exhortait *Rousseau* , qui reniait son père , à ne point rougir de sa naissance. Il l'exhortait à dompter l'esprit d'envie et de satire. Rien ne ressemble moins à la rage qui respire dans les couplets dont on l'accuse.

Mais *Rousseau* , après une condamnation qui devait le rendre sage , soit qu'il fût innocent ou coupable , ne put dompter son penchant. Il outragea souvent , par des épigrammes , les mêmes personnes attaquées.

dans les couplets , *la Faye* , *Danchet* , *la Motte-Houdart* , &c. Il fit des vers contre les anciens et nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres , peu dignes d'être connues , qu'on a imprimées ; et la plupart de ces vers font du style de ces couplets pour lesquels le parlement l'avait condamné ; témoin ceux-ci contre l'illustre musicien *Rameau*.

Distillateurs d'accords baroques ,
Dont tant d'idiots font férus ,
Chez les Thraces et les Iroques
Portez vos opéra bourrus , &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé , *Porte-feuille de Rousseau* , contre l'abbé d'*Olivet* , qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin , lorsque , sur la fin de sa vie , il vint se cacher quelque temps à Paris , affichant la dévotion , il ne put s'empêcher de faire encore des épigrammes violentes. Il est vrai que l'âge avait gâté son style , mais il ne réforma point son caractère , soit que par un mélange bizarre , mais ordinaire chez les hommes , il joignît cette atrocité à la dévotion , soit que , par une méchanceté non moins ordinaire , cette dévotion fût hypocrite.

11°. Si *Saurin*, *la Motte* et *Malafaire* avaient comploté le crime dont on les accuse, ces trois hommes ayant été, depuis assez mal ensemble, il est bien difficile qu'il n'eût rien transpiré de leur crime. Cette réflexion n'est pas une preuve; mais, jointe aux autres, elle est d'un grand poids.

12°. Si un garçon aussi simple et aussi grossier que le nommé *Guillaume Arnoult*, condamné comme témoin suborné par *Rousseau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute sa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mère aidait dans la cuisine de mon père, ainsi qu'il est dit dans le factum de *Saurin*; et sa mère et lui ont dit plusieurs fois à toute ma famille, en ma présence, qu'il avait été justement condamné.

Pourquoi donc, au bout de quarante-deux ans, *N. Boindin* a-t-il voulu laisser, en mourant, cette accusation authentique contre trois hommes qui ne sont plus? C'est que le mémoire était composé il y a plus de vingt ans; c'est que *Boindin* les haïssait tous trois; c'est qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas sollicité pour lui une place à l'académie française, et de lui avoir avoué que ses ennemis, qui l'accusaient d'athéisme, lui donneraient l'exclusion. Il s'était brouillé avec *Saurin* qui était, comme lui, un esprit
altier

altier et inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur et impoli. Il était devenu l'ennemi de *Lériget de la Faye*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connaît votre esprit ;
Savoir s'y joint ; et quand le cas arrive
Qu'œuvre paraît par quelque coin fautive ,
Plus aigrement qui jamais la re prit ?
Mais on ne voit qu'en vous aussi se montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre ,
Dont cependant maints beaux esprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on pense ?
Eh quoi ! qu'ils sont connaisseurs délicats ?
Pas n'en voudrais tirer la conséquence ;
Mais bien qu'ils sont gens à fuir de cent pas.

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, etc'est lui qui est peint dans le *Temple du goût*, sous le nom de *Bardou*. Il fut dans son mémoire la dupe de sa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, et incapable de changer d'avis sur ce que son humeur lui inspirait : ses mœurs étaient irréprochables : il vécut toujours en philosophe rigide ; il fit des actions de générosité ; mais cette humeur dure et insociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Touté cette funeste affaire , qui a eu de si longues suites , et dont il n'y a guère d'hommes plus instruits que moi , dut son origine au plaisir innocent que prenaient plusieurs personnes de mérite de s'assembler dans un café. On n'y respectait pas assez la première loi de la société , de se ménager les uns les autres. On se critiquait durement , et de simples impolitesses donnèrent lieu à des haines durables et à des crimes. C'est au lecteur à juger si dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un seul.

On a dit qu'il se pourrait à toute force que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rousseau*. Il se pourrait que *Rousseau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers , qui étaient de la même atrocité , *Saurin* eût fait les derniers pour le perdre , quoiqu'il n'y eût aucune rivalité entre ces deux hommes , quoique *Saurin* fût alors plongé dans les calculs de l'algèbre , quoique lui-même fût cruellement outragé dans ces derniers couplets , quoique tous les offensés les imputassent unanimement à *Rousseau* , enfin quoiqu'un jugement solennel ait déclaré *Saurin* innocent. Mais si la chose est physiquement dans l'ordre des possibles , elle n'est nullement vraisemblable. *Rousseau* l'en accusa toute sa vie : il le chargea de ce crime par son testament ; mais

le professeur *Rollin*, auquel *Rousseau* montra ce testament quand il vint clandestinement à Paris, l'obligea de rayer cette accusation. *Rousseau* se contenta de protester de son innocence à l'article de la mort; mais il n'osa jamais accuser *la Motte*, ni pendant le cours du procès, ni durant le reste de sa vie, ni à ses derniers momens. Il se contenta de faire toujours des vers contre lui. (Voyez l'article *Joseph Saurin*.)

MOTTEVILLE, (*Françoise Bertaut de*) née en 1615, en Normandie. Cette dame a écrit des mémoires qui regardent particulièrement la reine *Anne*, mère de *Louis XIV*. On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de sincérité : morte en 1689.

NAIN DE TILLEMONT, (*Sébastien le*) fils de *Jean le Nain*, maître des requêtes, né à Paris, en 1637, élève de *Nicole*, et l'un des plus savans écrivains de Port-Royal. Son *Histoire des empereurs*, et ses seize volumes de *Histoire ecclésiastique*, sont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens historiens; car l'histoire, avant l'invention de l'imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte : mort en 1693.

NAUDÉ, (*Gabriel*) né à Paris, en 1690; médecin; et plus philosophe que médecin.

Attaché d'abord au cardinal *Barberin* à Rome, puis au cardinal de *Richelieu*, au cardinal *Mazarin*, et ensuite à la reine *Christine*, dont il alla quelque temps grossir la cour savante; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ses livres, son *Apologie des grands hommes accusés de magie*, est presque le seul qui soit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accusés d'impiété depuis *Socrate*.

. *Populus nam solos credit habentes
Esse Deos quos ipse colit.*

Mort en 1653.

NEMOURS, (*Marie de Longueville*, duchesse de) née en 1625. On a d'elle des mémoires, où l'on trouve quelques particularités des temps malheureux de la fronde : morte en 1707.

NEVERS. (*Philippe*, duc de) On a de lui des pièces de poésie d'un goût très-singulier. Il ne faut pas s'en rapporter au sonnet parodié par *Racine* et *Despréaux*.

Dans un palais doré, Nevers jaloux et blême
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.

Il en faisait qu'on entendait très-aisément
et avec grand plaisir, comme ceux-ci contre

Rancé, le fameux réformateur de la Trappe, qui avait écrit contre l'archevêque *Fénelon*.

Cet abbé qu'on croyait pétri de sainteté,
 Vielli dans la retraite et dans l'humilité,
 Orgueilleux de ses croix, bouffi de sa souffrance,
 Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence ;
 Et contre un saint prélat s'animant aujourd'hui,
 Du fond de ses déserts déclame contre lui ;
 Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
 Il ose décider ce que Rome examine.

Son esprit et ses talens se sont perfectionnés dans son petit-fils : mort en 1707.

NICERON, (*Jean-Pierre*) barnabite, né à Paris, en 1685, auteur des *Mémoires sur les hommes illustres dans les lettres*. Tous ne sont pas illustres ; mais il parle de chacun convenablement ; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les savans utiles : mort en 1738.

NICOLE, (*Pierre*) né à Chartres, en 1625, un des meilleurs écrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les jésuites n'est guère lu aujourd'hui ; et ses *Essais de morale*, qui sont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre sur-tout des moyens de conserver la paix dans la société est un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal en ce

genre dans l'antiquité ; mais cette paix est peut-être aussi difficile à établir que celle de l'abbé de *Saint-Pierre* : mort en 1695.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE. Il a fait quelques comédies dans un genre nouveau et attendrissant qui ont eu du succès. Il est vrai que pour faire des comédies il lui manquait le génie comique. Beaucoup de personnes de goût ne peuvent souffrir des comédies où l'on ne trouve pas un trait de bonne plaisanterie ; mais il y a du mérite à savoir toucher , à bien traiter la morale , à faire des vers bien tournés et purement écrits : c'est le mérite de cet auteur. Il était né sous *Louis XIV*. On lui a reproché que ce qui approche du tragique dans ses pièces n'est pas toujours assez intéressant , et que ce qui est du ton de la comédie n'est pas plaisant. L'alliage de ces deux métaux est difficile à trouver. On croit que *la Chaussée* est un des premiers après ceux qui ont eu du génie. Il est mort vers l'année 1750.

NODOT, n'est connu que par ses fragmens de *Pétrone*, qu'il dit avoir trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent. Il y a des expressions , à la vérité , dont ni *Cicéron*, ni *Virgile*, ni *Horace* ne se servent ; mais le vrai *Pétrone*

est plein d'expressions pareilles que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mis à la mode. Au reste, je ne fais cet article touchant *Nodot* que pour faire voir que la satire de *Pétrone* n'est point du tout celle que le consul *Pétrone* envoya, dit-on, à *Néron*, avant de se faire ouvrir les veines ; *flagitia principis sub nominibus exoletorum, feminarumque, et novitate cujusque stupri, præscripta, atque obsignata misit Neroni.*

On a prétendu que le professeur *Agamemnon* est *Sénèque* ; mais le style de *Sénèque* est précisément le contraire de celui d'*Agamemnon*, *turgida oratio* ; *Agamemnon* est un plat déclamateur de collège.

On ose dire que *Trimalcion* est *Néron*. Comment un jeune empereur, qui après tout avait de l'esprit et des talens, peut-il être représenté par un vieux financier ridicule, qui donne à dîner à des parasites plus ridicules encore, et qui parle avec autant d'ignorance et de sottise que le *Bourgeois gentilhomme* de *Molière* ?

Comment la crasseuse et idiote *Fortunata*, qui est fort au-dessous de madame *Jourdain*, pourrait-elle être la femme ou la maîtresse de *Néron* ? quel rapport des polissons de collège, qui vivent de petits larcins dans des lieux de débauche obscurs, peuvent-ils avoir avec la

cour magnifique et voluptueuse d'un empereur? quel homme sensé, en lisant cet ouvrage licencieux, ne jugera pas qu'il est d'un homme effréné; qui a de l'esprit, mais dont le goût n'est pas encore formé; qui fait tantôt des vers très-agréables, et tantôt de très-mauvais; qui mêle les plus basses plaisanteries aux plus délicates, et qui est lui-même un exemple de la décadence du goût dont il se plaint?

La clef qu'on a donnée de *Pétrone* ressemble à celle des caractères de *la Bruyère*, elle est faite au hasard.

D'OLIVET, (*Joseph*) abbé, conseiller d'honneur de la chambre des comptes de Dole, de l'académie française, né à Salins, en 1682; célèbre dans la littérature par son histoire de l'académie, lorsqu'on désespérait d'en avoir jamais une qui égalât celle de *Pélisson*. Nous lui devons les traductions les plus élégantes et les plus fidelles des ouvrages philosophiques de *Cicéron*, enrichies de remarques judicieuses. Toutes les œuvres de *Cicéron*, imprimées par ses soins et ornées de ses remarques, sont un beau monument qui prouve que la lecture des anciens n'est point abandonnée dans ce siècle. Il a parlé sa langue avec la même pureté que *Cicéron* parlait la sienne, et il a rendu service à la grammaire française

française par les observations les plus fines et les plus exactes. On lui doit aussi l'édition du livre de *la Faiblesse de l'esprit humain*, composé par l'évêque d'Avranches, *Huet*, lorsqu'une longue expérience l'eut fait enfin revenir des absurdes futilités de l'école, et du fatras des recherches des siècles barbares. Les jésuites, auteurs du *Journal de Trévoux*, se déchaînèrent contre l'abbé d'*Olivet*, et soutinrent que l'ouvrage n'était pas de l'évêque *Huet*, sur le seul prétexte qu'il ne convenait pas à un ancien prélat de Normandie d'avouer que la scolastique est ridicule, et que les légendes ressemblent aux quatre fils *Aimon*, comme s'il était nécessaire, pour l'édification publique, qu'un évêque normand fût imbécille. C'est ainsi à peu-près qu'ils avaient soutenu que les mémoires du cardinal de *Retz* n'étaient pas de ce cardinal. L'abbé d'*Olivet* leur répondit, et la meilleure réponse fut de montrer à l'académie l'ouvrage de l'ancien évêque d'Avranches; écrit de la main de l'auteur. Son âge et son mérite font notre excuse de l'avoir placé, ainsi que le président *Hénault*, dans une liste où nous nous étions fait une loi de ne parler que des morts. (Mort depuis l'impression de cet article, en 1768.)

D'ORLÉANS, (*Joseph*) jésuite; le premier qui ait choisi dans l'histoire les révolutions

pour son seul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit sont d'un style éloquent; mais depuis le règne de *Henri VIII*, il est plus disert que fidèle : mort en 1698.

OZANAM, (*Jacques*) juif d'origine, né près de Dombes, en 1640. Il apprit la géométrie sans maître, dès l'âge de quinze ans. Il est le premier qui ait fait un dictionnaire de mathématiques. Ses *Récréations mathématiques et physiques* ont toujours un grand débit, mais ce n'est plus l'ouvrage d'Ozanam, comme les dernières éditions de *Moréri* ne sont plus son ouvrage : mort en 1717.

PAGI, (*Antoine*) provençal, né en 1624, franciscain. Il a corrigé *Baronius*, et a eu pension du clergé pour cet ouvrage : mort en 1699.

PAPIN, (*Isaac*) né à Blois, en 1657, calviniste. Ayant quitté sa religion, il écrivit contre elle : mort en 1709.

PARDIES, (*Ignace-Gaston*) jésuite, né à Pau, en 1636, connu par ses *Elémens de géométrie*, et par son livre *sur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Descartes* que les animaux sont de pures machines privées du sentiment dont ils ont les organes, c'est démentir l'expérience et insulter la nature. Avancer qu'un esprit pur les anime, c'est dire ce qu'on ne peut prouver.

Reconnaître que les animaux sont doués de sensations et de mémoire, sans savoir comment cela s'opère, ce ferait parler en sage qui fait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur : car quel est l'ouvrage de la nature dont on connaît les premiers principes? mort en 1673.

PARENT, (*Antoine*) né à Paris, en 1666, bon mathématicien. Il est encore un de ceux qui apprirent la géométrie sans maître. Ce qu'il y a de plus singulier de lui, c'est qu'il vécut long-temps à Paris, libre et heureux, avec moins de deux cents livres de rente : mort en 1716.

PASCAL, (*Blaise*) fils du premier intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623, génie prématuré. Il voulut se servir de la supériorité de ce génie, comme les rois de leur puissance ; il crut tout soumettre et tout abaisser par la force. Ce qui a le plus révolté certains lecteurs dans ses *Pensées*, c'est l'air despotique et méprisant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raison. Au reste, la langue et l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Pascal* et d'*Arnaud*, firent supprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illustres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce passage de Tacite : *Præfulgebant Cassius et Brutus eo ipso quod eorum effigies non visebantur* : mort en 1662.

PATIN, (*Gui*) né à Houdan, en 1601, médecin, plus fameux par ses lettres méditantes que par sa médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles et des anecdotes que tout le monde aime, et des satires qu'on aime davantage. Il sert à faire voir combien les auteurs contemporains qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, sont des guides infidèles pour l'histoire. Ces nouvelles se trouvent souvent fausses ou défigurées par la malignité; d'ailleurs, cette multitude de petits faits n'est guère précieuse qu'aux petits esprits : mort en 1672.

PATIN, (*Charles*) né à Paris, en 1633, fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages sont lus des savans, et les lettres de son père le sont des gens oisifs. *Charles Patin*, très-savant antiquaire, quitta la France, et mourut professeur en médecine à Padoue, en 1693.

PATRU, (*Olivier*) né à Paris, en 1604, le premier qui ait introduit la pureté de la langue dans le barreau. Il reçut dans sa dernière maladie une gratification de *Louis XIV*, à qui l'on dit qu'il n'était pas riche : mort en 1681.

PAVILLON, (*Etienne*) né à Paris, en 1632, avocat-général au parlement de Metz,

connu par quelques poësies écrites naturellement : mort en 1705.

PELISSON-FONTANIER, (*Paul*) né calviniste à Beziers, en 1624, poëte médiocre, à la vérité, mais homme très-favant et très-éloquent; premier commis et confident du surintendant *Fouquet*; mis à la bastille en 1661. Il y resta quatre ans et demi, pour avoir été fidèle à son maître. Il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi, qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. Maître des comptes, maître des requêtes, et abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux huguenots leur religion, qu'il avait quittée. Son histoire de l'académie fut très-applaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Prières pendant la messe*, un *Recueil de pièces galantes*, un *Traité sur l'eucharistie*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était mademoiselle *des-Vieux*, qu'on prétend avoir épousé le célèbre *Bossuet* avant qu'il entrât dans l'Eglise; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Péliston*, ce sont ses excellens discours pour *M. Fouquet*, et son *Histoire de la conquête de la Franche-Comté*. Les protestans ont prétendu qu'il était mort avec

indifférence; les catholiques ont soutenu le contraire, et tous sont convenus qu'il mourut sans sacremens : mort en 1693.

PERRAULT, (*Claude*) né à Paris, en 1613. Il fut médecin; mais il n'exerça la médecine que pour ses amis. Il devint, sans aucun maître, habile dans tous les arts qui ont rapport au dessin, et dans les mécaniques. Bon physicien, grand architecte : il encouragea les arts sous la protection de *Colbert*, et eut de la réputation malgré *Boileau*. Il a publié plusieurs mémoires sur l'anatomie comparée, dans les recueils de l'académie des sciences, et une magnifique édition de *Vitruve*. La traduction et les dessins qui l'embellissent sont également ses ouvrages : mort en 1688.

PERRAULT, (*Charles*) né en 1633, frère de *Claude*. Contrôleur général des bâtimens sous *Colbert*, donna la forme aux académies de peinture, de sculpture et d'architecture. Utile aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens; mais sa grande faute est de les avoir critiqués mal-adroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opposer aux anciens. Cette dispute a été et sera long-temps

une affaire de parti comme elle l'était du temps d'*Horace*. Que de gens encore en Italie qui, ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégoût, et lisant tous les jours l'*Arioste* et le *Tasse* avec transport, appellent encore *Homère* incomparable ! mort en 1703.

N. B. Il est dit dans les *Anecdotes littéraires*, tome II, page 27, qu'*Addisson* ayant fait présent de ses ouvrages à *Despréaux*, celui-ci lui répondit qu'il n'aurait jamais écrit contre *Perrault*, s'il eût vu de si excellentes pièces d'un moderne. Comment peut-on imprimer un tel mensonge ? *Boileau* ne savait pas un mot d'anglais ; aucun français n'étudiait alors cette langue. Ce n'est que vers l'an 1730 qu'on commença à se familiariser avec elle. Et d'ailleurs, quand même *Addisson*, qui s'est moqué de *Boileau*, aurait été connu de lui, pourquoi *Boileau* n'aurait-il pas écrit contre *Perrault*, en faveur des anciens dont *Addisson* fait l'éloge dans tous ses ouvrages ? Encore une fois, défions-nous de tous ces *ana*, de toutes ces petites anecdotes. Un sûr moyen de dire des sottises est de répéter au hasard ce qu'on a entendu dire.

PETAU, (*Denis*) né à Orléans, en 1583, jésuite. Il a réformé la chronologie. On a de lui soixante et dix ouvrages : mort en 1652.

PETIS DE LACROIX, (*François*) l'un de ceux dont le grand ministre *Colbert* encouragea et récompensa le mérite. *Louis XIV* l'envoya en Turquie et en Perse, à l'âge de seize ans, pour apprendre les langues orientales. Qui croirait qu'il a composé une partie de la vie de *Louis XIV* en arabe, et que ce livre est estimé dans l'Orient? On a de lui *l'Histoire de Gengis-kan et de Tamerlan, tirée des anciens auteurs arabes*, et plusieurs livres utiles; mais sa traduction des *Mille et un jours* est ce qu'on lit le plus :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

mort en 1713.

PETIT, (*Pierre*) né à Paris, en 1617, philosophe et savant. Il n'a écrit qu'en latin : mort en 1687.

PEZRON, (*Paul*) de l'ordre de Cîteaux, né en Bretagne, en 1639; grand antiquaire, qui a travaillé sur l'origine de la langue des Celtes : mort en 1706.

PIN, (*Louis du*) né en 1657, docteur de sorbonne. Sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* lui a fait beaucoup de réputation et quelques ennemis : mort en 1719.

PLACETTE, (*Jean*) de Béarn, né en 1639, ministre protestant à Copenhague et en Hollande; estimé pour ses divers ouvrages : mort à Utrecht en 1718.

POLIGNAC, (*Melchior de*) cardinal, né au Puy en Velay, en 1662, aussi bon poëte latin qu'on peut l'être dans une langue morte; très-éloquent dans la sienne. L'un de ceux qui ont prouvé qu'il est plus aisé de faire des vers latins que des vers français. Malheureusement pour lui, en combattant *Lucrece*, il combat *Newton* : mort en 1741.

DE PONTIS. Ses mémoires ont été tellement en vogue qu'il est nécessaire de dire que cet homme, qui a fait tant de belles choses pour le service du roi, est le seul qui en ait jamais parlé. Aussi ses mémoires ne sont pas de lui; ils sont de *du Fosse*, écrivain de Port-Royal. Il feint que son héros portait le nom de sa terre en Dauphiné. Il n'y a point en Dauphiné de seigneurie de Pontis. Il est même fort douteux que *Pontis* ait existé. Le dictionnaire historique portatif, en quatre volumes, assure que ces mémoires sont vrais. Ils sont cependant remplis de fables, comme l'a démontré le père d'*Avrigny*, dans la préface de ses mémoires historiques.

PORÉE, (*Charles*) né en Normandie, en 1675, jésuite; du petit nombre de professeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde; éloquent dans le goût de *Sénèque*; poète et très-bel esprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les lettres et la vertu à ses disciples : mort en 1741.

LA PORTE, premier valet de chambre de la reine-mère, et quelque temps de *Louis XIV*; mis en prison par le cardinal de *Richelieu*, et menacé de la mort pour le forcer à trahir les secrets de sa maîtresse, qu'il ne trahit point. Dans la foule des mémoires qui développent l'histoire de cet âge, ceux de *la Porte* ne sont pas à mépriser; ils sont d'un honnête homme, ennemi de l'intrigue et de la flatterie, sévère jusqu'au pédantisme. Il avoue qu'il avertissait la reine que sa familiarité avec le cardinal *Mazarin* diminuait le respect des grands et des peuples pour elle. Il y a dans ses mémoires une anecdote sur l'enfance de *Louis XIV*, qui rendrait la mémoire du cardinal *Mazarin* exécration, s'il avait été coupable du crime honteux que *la Porte* semble lui imputer. Il paraît que *la Porte* fut trop scrupuleux et trop mauvais physicien; il ne savait pas qu'il y a des tempéramens fort avancés. Il devait sur-tout se taire; il se perdit pour avoir parlé, et pour avoir attribué à la débauche un accident fort naturel.

P U Y , (*Pierre du*) fils de *Claude du Puy* , conseiller au parlement , très-savant homme , naquit en 1583. La science de *Pierre du Puy* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que personne d'inventaire des chartes et aux recherches des àroits du roi sur plusieurs Etats. Il débrouilla , autant qu'on le peut , la loi salique , et défendit les libertés de l'Eglise gallicane , en prouvant qu'elles ne sont qu'une partie des anciens droits des anciennes Eglises. Il résulte de son histoire des templiers qu'il y avait quelques coupables dans cet ordre , mais la condamnation de l'ordre entier et le supplice de tant de chevaliers furent une des plus horribles injustices qu'on ait jamais commises : mort en 1651.

P U Y - S E G U R . (le maréchal de) Il nous a laissé l'*Art de la guerre* , comme *Boileau* a donné l'*Art poétique*.

Q U E S N E L , (*Pasquier*) né en 1634 , de l'oratoire. Il a été malheureux , en ce qu'il s'est vu le sujet d'une grande division parmi ses compatriotes. D'ailleurs , il a vécu pauvre et dans l'exil. Ses mœurs étaient sévères , comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes. Trente pages changées et adoucies dans son livre auraient épargné des querelles à sa patrie ; mais il eût été moins célèbre : mort en 1719.

QUIEN, (*Michel le*) né en 1661 , dominicain ; homme très-savant. Il a beaucoup travaillé sur les Eglises d'Orient et sur celle d'Angleterre. Il a sur-tout écrit contre *le Courayer* sur la validité des évêques anglicans : mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes , que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Eglise grecque : mort en 1733.

QUINAULT, (*Philippe*) né à Paris , en 1635 , auditeur des comptes , célèbre par ses belles poésies lyriques , et par la douceur qu'il opposa aux satires très-injustes de *Boileau*. *Quinault* était dans son genre très-supérieur à *Lulli*. On le lira toujours ; et *Lulli*, à son récitatif près , ne peut plus être chanté. Cependant on croyait , du temps de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* sa réputation. Le temps apprécie tout. Il eut part , comme les autres grands hommes , aux récompenses que donna *Louis XIV*, mais une part médiocre ; les grandes grâces furent pour *Lulli* : mort en 1688.

N. B. Il est rapporté dans les *Anecdotes littéraires* que *Boileau*, étant à la salle de l'opéra de Versailles , dit à l'officier qui plaçait : *Monsieur , mettez-moi dans un endroit où je n'entende point les paroles. J'estime fort la musique de Lulli , mais je méprise souverainement les vers de Quinault.*

Il n'y a nulle apparence que *Boileau* ait dit cette grossièreté. S'il s'était borné à dire , mettez-moi dans un endroit où je n'entende que la musique , cela n'eût été que plaisant , mais n'eût pas été moins injuste. On a surpassé prodigieusement *Lulli* dans tout ce qui n'est pas récitatif ; mais personne n'a jamais égalé *Quinault*.

QUINCY , (le marquis de) lieutenant général d'artillerie , auteur de l'*Histoire militaire de Louis XIV*. Il entre dans de grands détails , utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples , s'il y avait des cas pareils , mais il ne s'en trouve jamais , ni dans les affaires , ni dans la guerre. Les ressemblances sont toujours imparfaites , les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse , qu'on n'apprend que par l'usage ; et les jours d'action sont quelquefois des jeux de hasard.

QUINTINIE , (*Jean la*) né près de Poitiers , en 1626. Il a créé l'art de la culture des arbres , et celui de les transplanter. Ses préceptes ont été suivis de toute l'Europe , et ses talens récompensés magnifiquement par *Louis XIV* : mort vers 1700.

RACINE, (*Jean*) né à la Ferté-Milon, en 1639, élevé à Port-Royal. Il portait encore l'habit ecclésiastique quand il fit la tragédie de *Théagène*, qu'il présenta à *Molière*, et celle des *Frères ennemis*, dont *Molière* lui donna le sujet. Il est intitulé prieur de l'Épinai dans le privilège de l'*Andromaque*. *Louis XIV* fut sensible à son extrême mérite. Il lui donna une charge de gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans sa chambre; dans une de ses maladies, et le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas aussi philosophe que grand poète. On lui a rendu justice fort tard. " Nous avons été " touchés, dit *Saint-Evremond*, de *Mariamne*, " de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andromaque* " que et de *Britannicus*. " C'est ainsi qu'on mettait non-seulement la mauvaise *Sophonisbe* de *Corneille*, mais encore les impertinentes pièces d'*Alcionée* et de *Mariamne* à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare.

Il est à remarquer que *Racine* ayant consulté *Corneille* sur sa tragédie d'*Alexandre*, *Corneille* lui conseilla de ne plus faire de tragédies, et lui dit qu'il n'avait nul talent pour

ce genre d'écrire. (6) N'oublions pas qu'il écrivit contre les jansénistes, et qu'il se fit ensuite janséniste : mort en 1699.

RACINE, (*Louis*) fils de l'immortel *Jean Racine*, a marché sur les traces de son père, mais dans un sentier plus étroit et moins fait pour les muses. Il entendait la mécanique des vers aussi bien que son père, mais il n'en avait ni l'âme ni les grâces. Il manquait d'ailleurs d'invention et d'imagination. Janséniste comme son père, il ne fit des vers que pour le jansénisme. On en trouve de très-beaux dans le poème de la Grâce, et dans celui de la Religion, ouvrage trop didactique et trop monotone, copié des pensées de *Pascal*, mais rempli de beaux détails tels que ces vers du chant second, dans lequel il traduit *Lucrece* pour le réfuter.

Cet esprit, ô mortel ! qui vous rend si jaloux,
N'est qu'un feu qui s'allume et s'éteint avec vous.
Quand par d'affreux sillons l'implacable vieillesse
A sur un front hideux imprimé la tristesse ;
Que, dans un corps courbé sous un amas de jours,
Le sang, comme à regret, semble achever son cours ;

(6) *Fontenelle*, donna le même conseil à M. de *Voltaire*, après la tragédie de *Brutus*. Tous deux étaient de bonne foi. *Corneille* trouvait *Racine* trop simple, et *Fontenelle* trouvait *Voltaire* trop brillant.

Lorsqu'en des yeux couverts d'un lugubre nuage
 Il n'entre des objets qu'une infidelle image ;
 Qu'en débris chaque jour le corps tombe et périt :
 En ruines *aussi* je vois tomber l'esprit.
 L'ame mourante alors , flambeau sans nourriture ,
 Jette par intervalle une lueur obscure.
 Triste destin de l'homme ! il arrive au tombeau ,
 Plus faible , plus enfant qu'il ne l'est au berceau.
 La mort du coup fatal s'apaise enfin l'édifice ;
 Dans un dernier soupir , achevant son supplice ,
 Lorsque , vide de sang , le cœur reste glacé ,
 Son ame s'évapore , et tout l'homme est passé.

Il s'élève quelquefois dans ce poëme contre
 le *tout est bien* des lords *Shaftesbury* et *Bolingbroke* , si bien mis en vers par *Pope*.

Sans doute qu'à ces mots , des bords de la Tamise ,
 Quelqu'abstrait raisonneur qui ne se plaint de rien ,
 Dans son flegme anglican répondra : *Tout est bien*.

Racine , en qualité de janséniste , croyait
 que presque tout est mal depuis long-temps ;
 il accuse *Pope* d'irréligion. *Pope* était fils d'un
 papiste ; c'est ainsi qu'on appelle en Angle-
 terre les catholiques romains. *Pope* , élevé
 dans cette religion qu'il tourne quelquefois
 en ridicule dans ses épîtres , ne voulut cepen-
 dant pas la quitter quoiqu'il fût philosophe ,

ou

ou plutôt parce qu'il était assez philosophe pour croire que ce n'était pas la peine de changer. Il fut très-piqué des accusations de *Louis Racine*. *Ramsay* entreprit de les concilier. C'était un écossais du *Clan des Ramsay*, et qui en avait pris le nom, suivant l'usage de ce pays. Il était venu en France après avoir essayé du presbytérianisme, de l'Eglise anglicane et du quakrisme, et s'était attaché à l'illustre *Fénélon*, dont il a depuis écrit la vie. C'est lui qui est l'auteur des voyages de *Cyrus*, très-faible imitation du *Télémaque*. Il imagina d'écrire à *Louis Racine* une lettre sous le nom de *Pope*, dans laquelle celui-ci semble se justifier.

J'avais vécu une année entière avec *Pope*; je savais qu'il était incapable d'écrire en français, qu'il ne parlait point du tout notre langue, et qu'à peine il pouvait lire nos auteurs; c'était une chose publique en Angleterre. J'avertis *Louis Racine* que cette lettre était de *Ramsay*, et non de *Pope*. Je voulus lui faire sentir le ridicule de cette supercherie: j'en instruisis même le public dans un chapitre sur *Pope*, qui a été imprimé plusieurs fois du vivant de *Pope* même. Cependant, après sa mort, l'abbé *Ladvocat* a imprimé cette lettre, forgée par *Ramsay*, et l'a imputée à *Pope*, dans son dictionnaire historique

portatif, où il copie plusieurs articles des premières éditions de cette liste des écrivains du siècle de *Louis XIV*, mais où il insère des anecdotes entièrement fausses. Il est juste de faire connaître au public la vérité.

RANCÉ, (*Jean le Bouthillier de*) né en 1626, commença par traduire *Anacréon*, et institua la réforme effrayante de la Trappe, en 1664. Il se dispensa, comme législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui se passe sur la terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconstance dans l'homme ! Après avoir fondé et gouverné son institut, il se démit de sa place, et voulut la reprendre : mort en 1700.

RAPIN, (*René*) né à Tours, en 1621, jésuite, connu par le *poème des jardins* en latin, et par beaucoup d'ouvrages de littérature : mort en 1687.

RAPIN DE THOIRAS, (*Paul*) né à Castres, en 1661, réfugié en Angleterre, et long-temps officier. L'Angleterre lui fut long-temps redevable de la seule bonne histoire complète qu'on eût faite de ce royaume, et de la seule impartiale qu'on eût d'un pays où l'on n'écrivait que par esprit de parti : c'était même la seule histoire qu'on pût citer en Europe, comme approchante de la perfection

qu'on exige de ces ouvrages ; jusqu'à ce qu'enfin on ait vu paraître celle du célèbre *Hume*, qui a su écrire l'histoire en philosophe : mort à Vêsel en 1725.

REGIS , (*Silvain*) né en Agenois , en 1632. Ses livres de philosophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites : mort en 1707.

REGNARD , (*François*) né à Paris , en 1656. Il eût été célèbre par ses seuls voyages. C'est le premier français qui alla jusqu'en Laponie. Il grava sur un rocher ce vers :

Sistimus hâc tandem nobis ubi defuit orbis.

Pris sur la mer de Provence par des corsaires , esclave à Alger , racheté , établi en France dans les charges de trésorier de France , et de lieutenant des eaux et forêts , il vécut en voluptueux , et en philosophe. Né avec un génie vif , gai , et vraiment comique , sa comédie du *Joueur* est mise à côté de celles de *Molière*. Il faut se connaître peu aux talens et aux génies des auteurs , pour penser qu'il ait dérobé cette pièce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des *Menechmes* à *Despréaux*, et ensuite il écrivit contre lui , parce que *Boileau* ne lui rendit pas assez de justice. Cet homme , si gai , mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On

prétend même qu'il avança ses jours : mort en 1710.

REGNIER DESMARETS, (*Séraphin*) né à Paris, en 1632. Il a rendu de grands services à la langue, et est auteur de quelques poésies françaises et italiennes. Il fit passer une de ses pièces italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait passer ses vers français sous le nom d'un grand poète : mort en 1713.

RENAUDOT, (*Théophraste*) médecin, très-savant en plus d'un genre, le premier auteur des gazettes en France, mort en 1653.

RENAUDOT, (*Eusèbe*) né en 1646, très-savant dans l'histoire, et dans les langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France : mort en 1720.

REYNAU, (*Charles*) de l'oratoire, de l'académie des sciences, né en 1656, auteur de *l'Analyse démontrée*, publiée en 1708. On l'appela *l'Euclide* de la haute géométrie : mort en 1728.

RICHELET, (*César-Pierre*) né en 1631, le premier qui ait donné un dictionnaire presque tout satirique, exemple plus dangereux qu'utile. Il est aussi le premier auteur des dictionnaires de rimes, tristes ouvrages, qui

font voir combien il est peu de rimes nobles et riches dans notre poésie, et qui prouvent l'extrême difficulté de faire de bons vers dans notre langue : mort en 1698.

RICHELIEU, (le cardinal de) né à Paris, en 1585. Puisque *Louis XIV* naquit pendant son ministère, on doit mettre parmi les écrivains de ce siècle illustre le fondateur de l'académie française, auteur lui-même de plusieurs ouvrages. Il fit la méthode des controverses dans son exil à Avignon, après l'affassinat du maréchal d'*Ancre*, et de la *Galigai*, ses protecteurs. Les principaux points de la religion catholique défendus, l'instruction du chrétien, et la perfection du chrétien, sont à peu-près de ce temps-là. Il est bien sûr qu'il ne composait pas la perfection du chrétien du temps qu'il se fait condamner à mort le maréchal de *Marillac*, dans sa propre maison de *Ruel*, et qu'il était avec *Marion de l'Orme* dans un appartement, lorsque les commissaires prononcèrent l'arrêt de mort dicté par lui. On fait aussi qu'il y a beaucoup de vers de sa façon dans la tragi-comédie allégorique, intitulée *Europe*, et dans la tragédie de *Mirame*. On fait qu'il donnait à cinq auteurs les sujets des pièces représentées au palais-cardinal, et qu'il eût mieux fait de

s'en tenir au seul *Corneille*, sans même lui fournir de sujet. Le plus beau de ses ouvrages est la digue de la Rochelle.

L'abbé *Ladvocat*, bibliothécaire de forbonne, prétend dans son dictionnaire historique que le cardinal de *Richelieu* est l'auteur de ce testament qui a fait tant de bruit, et qui est supposé. Il croit devoir ce respect à la mémoire du bienfaiteur de la forbonne; mais c'est rendre un mauvais service à sa mémoire, que de l'accuser d'avoir fait un livre où il n'y a que des erreurs et des fautes de toute espèce. Si malheureusement un ministre d'Etat avait pu composer un si mauvais ouvrage, tout ce qu'on en devrait conclure, c'est qu'on pourrait être un grand ministre, ou plutôt un ministre heureux, avec une grande ignorance des faits les plus communs, des erreurs grossières, et des projets ridicules. C'est donc venger la mémoire du cardinal de *Richelieu*, que de démontrer, comme on l'a fait, qu'il ne peut être l'auteur de ce testament qui, sans son nom, aurait été ignoré à jamais.

L'abbé *Ladvocat*, tout bibliothécaire qu'il était de la forbonne, s'est trompé en disant qu'on avait retrouvé dans cette bibliothèque un manuscrit de cet ouvrage apostillé de la main du cardinal. Le seul manuscrit apostillé ainsi est au dépôt des affaires étrangères; il n'y fut porté qu'en 1705. Ce n'est point le

testament qui est apostillé, c'est une narration succincte composée par l'abbé de *Bourzeis*, à laquelle on avait, long-temps après, ajouté ce testament prétendu : et les notes marginales même, écrites de la main du cardinal, prouvent que cette narration succincte n'était pas de lui ; elles indiquent les omissions de l'abbé de *Bourzeis*, et ce qu'il devait résoudre. Voyez la réponse à M. *Foncemagne*.

On attribue encore au cardinal de *Richelieu* une histoire de la mère et du fils ; c'est un récit assez infidèle des malheureux démêlés de *Louis XIII* avec sa mère. Cette histoire faible et tronquée est probablement de *Mézerai*. Mais dans la multitude des livres dont nous sommes accablés aujourd'hui, qu'importe de quelle main soit un ouvrage médiocre ? (7) mort en 1632.

RYER, (*André du*) gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, long-temps employé à Constantinople et en Egypte. Nous avons de lui la traduction de l'*Alcoran* et de l'*Histoire de Perse*.

(7) Il est difficile de ne pas regarder cette histoire comme un ouvrage du cardinal de *Richelieu*. Elle renferme des anecdotes curieuses sur les premières années de *Louis XIII*, des détails particuliers au cardinal, écrits avec un air de naïveté et de franchise que *Mézerai* n'aurait pas fait, et des opinions absolument opposées à celles de cet historien. Il n'en a paru que deux volumes, le reste est demeuré entre les mains du gouvernement, ou chez les héritiers du cardinal.

RYER, (*Pierre du*) né à Paris, en 1605; secrétaire du roi, historiographe de France: pauvre malgré ses charges. Il fit dix-neuf pièces de théâtre et treize traductions, qui furent toutes bien reçues de son temps: mort en 1658.

ROCHEFOUCAULD, (*François*, duc de la) né en 1613. Ses mémoires sont lus, et on fait par cœur ses pensées: mort en 1680.

ROHAULT, (*Jacques*) né à Amiens, en 1620. Il abrégéa et il exposa avec clarté et méthode la philosophie de *Descartes*. Mais aujourd'hui cette philosophie, erronée presque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été opposée aux erreurs anciennes: mort en 1674.

ROLLIN, (*Charles*) né à Paris, en 1661, recteur de l'université. Le premier de ce corps qui a écrit en français avec pureté et noblesse. Quoique les derniers tomes de son *Histoire ancienne*, faits trop à la hâte, ne répondent pas aux premiers, c'est encore la meilleure compilation qu'on ait en aucune langue, parce que les compilateurs sont rarement éloquens et que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux si l'auteur avait été philosophe. Il y a beaucoup d'histoires anciennes; il n'y en a aucune dans laquelle on aperçoive

cet

cet esprit philosophique qui distingue le faux du vrai, l'incroyable du vraisemblable, et qui sacrifie l'inutile : mort en 1741.

ROTROU, (*Jean*) né en 1609, le fondateur du théâtre. La première scène et une partie du quatrième acte de *Venceslas* sont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appelait son père. On fait combien le père fut surpassé par le fils. *Venceslas* ne fut composé qu'après le *Cid*; il est tiré entièrement, comme le *Cid*, d'une tragédie espagnole : mort en 1650.

ROUSSEAU, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1669. De beaux vers, de grandes fautes et de longs malheurs le rendirent très-fameux. Il faut, ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets semblables à plusieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'est pas que deux tribunaux, et même des corps plus nombreux, ne puissent commettre unanimement de très-violentes injustices, quand l'esprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rousseau*. Peu d'hommes ont autant excité et senti la haine. Tout le public fut soulevé contre lui jusqu'à son bannissement, et même encore quelques années après; mais enfin les succès de *la Motte*, son rival, l'accueil qu'on lui faisait, sa réputation qu'on

croyait usurpée , l'art qu'il avait eu de s'établir une espèce d'empire dans la littérature , révoltèrent contre lui tous les gens de lettres , et les ramenèrent à *Rousseau* , qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent presque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux , parce qu'il était riche et accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle et accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rousseau* un banni infortuné , sans songer qu'il est plus triste d'être aveugle et malade que de vivre à Vienne et à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très-malheureux ; l'un par la nature , l'autre par l'aventure funeste qui le fit condamner. Tous deux servent à faire voir combien les hommes sont injustes , combien ils varient dans leurs jugemens , et qu'il y a de la folie à se tourmenter pour arracher leurs suffrages : mort à Bruxelles , en 1740.

Rousseau eut rarement dans ses ouvrages de l'aménité , des grâces , du sentiment , de l'invention ; Il savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance. Ses épîtres sont écrites avec une plume de fer trempée dans le fiel le plus dégoûtant. Il appelle mesdemoiselles *Louvancourt* , qui étaient trois sœurs très-aimables , *trio de louves acharnées* : il appelle le conseiller d'Etat , *Rouillé* , *tabarin mordant* , *caustique et rustre* , après lui avoir

prodigué des louanges dans une ode assez médiocre. Les mots de *maroufles*, de *bélîtres* salissent les épîtres. Il faut, sans doute, opposer une noble fierté à ses ennemis ; mais ces basses injures sans gaieté, sans agrémens, sont le contraire d'une ame noble.

Quand aux couplets qui le firent bannir, voyez les articles *la Motte* et *Saurin*.

On se contentera de remarquer ici que *Rousseau*, ayant avoué qu'il avait fait cinq de ces malheureux couplets, il était coupable de tous les autres au tribunal de tous les juges et de tous les honnêtes gens. Sa conduite après sa condamnation n'est nullement une preuve en sa faveur ; on a entre les mains des lettres du sieur *Medine* de Bruxelles, du 7 mai 1737, conçues en ces termes : *Rousseau n'avait d'autre table que la mienne, d'autre asile que chez moi ; il m'avait baisé et embrassé cent fois le jour qu'il força mes créanciers à me faire arrêter.*

Qu'on joigne à cela un pèlerinage fait par *Rousseau* à Notre-Dame de Hall, et qu'on juge s'il doit en être cru sur sa parole dans l'affaire des couplets. (8)

(8) On pourrait ajouter que *Rousseau*, ayant été maltraité en public par *la Faie*, capitaine aux gardes, insulté dans les couplets, consentit à recevoir de l'argent, et renonça aux poursuites qu'il avait commencées ; cet excès de bassesse le rend indigne de toute croyance.

RUE, (*Charles de la*) né en 1643, jésuite, poète latin, poète français et prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monsieur*. *Virgile* lui tomba en partage. Il a fait plusieurs tragédies et comédies; sa tragédie de *Sylla* fut présentée aux comédiens et refusée. Il a fait encore celle de *Lisymachus*. On croit qu'il a beaucoup travaillé à l'*Andrienne*. Il était très-lié avec le comédien *Baron*, dont il apprit à déclamer. Il y avait deux sermons de lui qui étaient fort en vogue; l'un était le *Pêcheur mourant*, et l'autre le *Pêcheur mort*; on les affichait quand il devait les prononcer: mort en 1725.

RUINART, (*Thierry*) bénédictin, né en 1657, laborieux critique. Il a soutenu contre *Doduel* l'opinion que *l'Eglise eut dans les premiers temps une foule prodigieuse de martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas assez distingué les martyrs et les morts ordinaires; les persécutions pour cause de religion, et les persécutions politiques. Quoi qu'il en soit, il est au nombre des savans hommes du temps. C'est principalement dans ce siècle que les bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* sur les anciens rites de l'Eglise. *Tuilier* et tant d'autres ont achevé de tirer de dessous terre les décombres du moyen âge. C'est encore un

genre nouveau qui n'appartient qu'au siècle de *Louis XIV*; et ce n'est qu'en France que les bénédictins y ont excellé : mort en 1709.

SABLIÈRE. (*Antoine de Rambouillet de la*) Ses madrigaux sont écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel : mort en 1680.

SACI LE MAÎTRE, (*Louis-Isaac*) né en 1613, l'un des bons écrivains de Port-Royal. C'est de lui qu'est la *Bible de Royaumont*, et une traduction des comédies de *Térence* : mort en 1684. Son frère, *Antoine le Maître*, se retira comme lui à Port-Royal. Il avait été avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ses plaidoyers. Un autre *Sacy*, avocat, et de l'académie française, mais d'une autre famille, a donné une traduction estimée des *Lettres de Pline*, en 1701.

SAGE, (*le*) né en 1677. Son roman de *Gil-Blas* est demeuré, parce qu'il y a du naturel : il est entièrement pris du roman espagnol intitulé : *La vidad. de lo escudiero dom Marcos d'Obrego* : mort en 1747.

SAINTE-AULAIRE. (*François-Joseph de Beauvoir, marquis de*) C'est une chose très-singulière que les plus jolis vers qu'on ait de

lui aient été faits lorsqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guère le talent de la poésie qu'à l'âge de plus de soixante ans, comme le marquis de *la Fare*. Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare* :

O Muse légère et facile,
 Qui, sur le côteau d'Hélicon,
 Vintes offrir au vieil Anacréon
 Cet art charmant, cet art utile
 Qui fait rendre douce et tranquille
 La plus incommode saison ;
 Vous qui de tant de fleurs sur le Parnasse écloses,
 Orniez à ses côtés les Grâces et les Ris,
 Et qui cachiez ses cheveux gris
 Sous tant de couronnes de roses, &c.

Ce fut sur cette pièce qu'il fut reçu à l'académie ; et *Boileau* alléguait cette même pièce pour lui refuser son suffrage. Il est mort en 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux. Un jour, à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il soupait avec madame la duchesse du *Maine* : elle l'appelait *Apollon*, et lui demandait je ne fais quel secret ; il lui répondit :

La divinité qui s'amuse
 A me demander mon secret,
 Si j'étais Apollon, ne ferait point ma muse,
 Elle ferait Thétis, et le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses. Si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs , ils auraient été encore plus vains ; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison.

SAINTE-MARTHE. (*Gaucher de*) Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en savans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe* fut *Charles* , qui fut éloquent pour son temps : mort en 1555.

Scévole , neveu de *Charles* , se distingua dans les lettres et dans les affaires. Ce fut lui qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de *Henri IV*. Il mourut à Loudun , en 1623 , et le fameux *Urbain Grandier* prononça son oraison funèbre.

Abel de Sainte-Marthe , son fils , cultiva les lettres comme son père , et mourut en 1652. Son fils , nommé *Abel* comme lui , marcha sur ses traces : mort en 1706.

Scévole et *Louis de Sainte-Marthe* , frères jumeaux , fils du premier *Scévole* , enterrés tous deux à Paris , dans le même tombeau , à Saint-Séverin , furent illustres par leur savoir. Ils composèrent ensemble le *Gallia christiana*. *Scévole* mort en 1652 , *Louis* mort en 1656.

Denis de Sainte-Marthe , leur cousin , acheva cet ouvrage : mort à Paris , en 1725.

Pierre-Scève de Sainte-Marthe, frère aîné du dernier *Scève*, fut historiographe de France : mort en 1690.

SAINT-EVREMOND, (*Charles*) né en Normandie, en 1613. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres, qu'on appelle vers de *société*, faits dans des sociétés illustres, tout cela avec beaucoup d'esprit contribua à la réputation de ses ouvrages. Un nommé *Des-Maiseaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'auteur, qui contient seule un gros volume ; et dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéressantes. Il n'est grossi que des mêmes choses qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremond* : c'est un artifice de libraire, un abus du métier d'éditeur. C'est par de tels artifices qu'on a trouvé le secret de multiplier les livres à l'infini, sans multiplier les connaissances. On connaît son exil, sa philosophie et ses ouvrages. Quand on lui demanda, à sa mort, s'il voulait se *réconcilier*, il répondit : „ Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. „ Il est enterré à Westminster avec les rois et les hommes illustres d'Angleterre : mort en 1703.

SAIN T-PAVIN. (*Denis Sanguin de*) Il était au nombre des hommes de mérite que *Despréaux* confondit dans ses fatires avec les mauvais écrivains. Le peu qu'on a de lui passe pour être d'un goût délicat. On peut connaître son mérite personnel par cette épitaphe , que fit pour lui *Fieubet*, le maître des requêtes , l'un des esprits les plus polis de ce siècle.

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin ;
 Donne des larmes à sa fin.
 Tu fus de ses amis peut-être ?
 Pleure ton sort, pleure le sien :
 Tu n'en fus pas ? pleure le tien ,
 Passant , d'avoir manqué d'en être.

Mort en 1670.

SAIN T-PIERRE, (*Castel*, abbé de) né en 1658, gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre, la partagea quelque temps avec les célèbres *Varignon* et *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup sur la politique. La meilleure définition qu'on ait faite en général de ses ouvrages, est ce qu'en difait le cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la simplicité de rebattre dans ses livres les vérités les plus triviales de la morale ; et par une autre simplicité, il proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables. Il ne cessa d'insister sur le projet d'une

paix perpétuelle, et d'une espèce de parlement de l'Europe, qu'il appelle *la diète européenne*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au roi *Henri IV*, et l'abbé de *Saint-Pierre*, pour appuyer ses idées, prétendait que cette *diète européenne* avait été approuvée et rédigée par le dauphin, duc de *Bourgogne*, et qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce prince. Il se permettait cette fiction pour mieux faire goûter son projet. Il rapporte, avec bonne foi, la lettre par laquelle le cardinal de *Fleuri* répondit à ses propositions: *Vous avez oublié, Monsieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de missionnaires pour disposer le cœur et l'esprit des princes*. Cependant l'abbé de *Saint-Pierre* ne laissa pas enfin d'être très-utile. Il travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire; il écrivit et il agit en homme d'Etat sur cette seule matière. Il fut unanimement exclus de l'académie française, pour avoir, sous la régence du duc d'*Orléans*, préféré un peu durement, dans sa *Poly-synodie*, l'établissement des conseils à la manière de gouverner de *Louis XIV*, protecteur de l'académie. (9) Ce fut le cardinal de *Polignac* qui

(9) L'exclusion fut unanime, à une voix près, celle de *Fonténelle*. Il raconta depuis qu'il avait entendu plus d'une fois un homme de la cour, membre de l'académie, s'attribuer,

fit une brigade pour l'exclure , et qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange , c'est que dans ce temps-là même , le cardinal de *Polignac* conspirait contre le régent , et que ce prince , qui donnait un logement au palais-royal à *Saint-Pierre* , et qui avait toute sa famille à son service , souffrit cette exclusion. L'abbé de *Saint-Pierre* ne se plaignit point. Il continua de vivre en philosophe avec ceux-mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer* , ancien évêque de *Mirepoix* , son confrère , empêcha qu'à sa mort on prononçât son éloge à l'académie , selon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette sur le tombeau d'un académicien n'ajoutent rien ni à sa réputation ni à son mérite ; mais le refus fut un outrage ; et les services que l'abbé de *Saint-Pierre* avait rendus , sa probité et sa douceur , méritaient un autre traitement. Il mourut , en 1743 , âgé de quatre-vingt-six ans. Je lui demandai , quelques jours avant sa mort , comment il regardait ce passage ; il me répondit : *Comme un voyage à la campagne.*

Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages est l'anéantissement futur du

devant l'abbé de *Saint-Pierre* et devant lui-même , le mérite de cette action de justice.

L'exemple de l'abbé de *Saint-Pierre* prouve qu'en France il est aussi dangereux , pour un homme de lettres qui ne veut que dire la vérité , de soutenir les opinions du gouvernement ou de les combattre.

mahométisme. Il assure qu'un temps viendra où la raison l'emportera chez les hommes sur la superstition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il suffit de la patience, de la politesse et de la bienfaisance pour plaire à DIEU. Il est impossible, dit-il encore, qu'un livre où l'on trouve des propositions fausses données comme vraies, des choses absurdes opposées au sens commun, des louanges données à des actions injustes, ait été révélé par un être parfait. Il prétend que dans cinq cents ans tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront éclairés sur ce livre : que le grand muphti et les cadis verront qu'il est de leur intérêt de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus respectés en rendant la religion plus simple. Ce traité est curieux. Dans ses annales de *Louis XIV*, il dit que l'Etat devrait bâtir des loges aux petites-maisons pour les théologiens intolérans, et qu'il serait à propos de jouer ces espèces de fous sur le théâtre.

C'est ici l'occasion d'observer que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* n'a donné cette liste des écrivains et des artistes qui ont fleuri sous *Louis XIV*, qu'après avoir vu leurs ouvrages, et souvent connu leurs personnes, recherchant tous les moyens de s'instruire sur ce siècle célèbre, depuis qu'il fut nommé historiographe

de France. Il ne pouvait, dans cette liste, parler des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre sur Louis XIV, puisque le *Siècle* fut imprimé en 1752 pour la première fois, et que les *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre ne parurent qu'en 1758, ayant été imprimées en 1757. Ces *Annales*, il le faut avouer, sont une satire continuelle du gouvernement de ce monarque qui méritait plus d'estime; et cette satire n'est pas assez bien écrite pour faire pardonner son injustice. La famille de l'abbé sentant quel dangereux effet cet ouvrage pouvait produire, engagea son auteur à le dérober au public: il ne fut imprimé qu'après sa mort. Comment donc l'abbé Sabatier, natif de Castres, qui a donné depuis la liste des écrivains de trois siècles, a-t-il pu dire que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* en a puisé l'idée mal remplie dans ces *Annales politiques*, qui offrent un tableau frappant des progrès de l'esprit chez notre nation?

Premièrement, il est impossible que l'auteur du *Siècle* ait pu rien prendre des *Annales* de l'abbé de Saint-Pierre, qu'il ne pouvait connaître, et desquelles il a vengé la mémoire de Louis XIV, dès qu'il les a connues. Secondement, il est très-faux que l'abbé de Saint-Pierre se soit étendu dans son livre sur les progrès de l'esprit humain chez notre nation. A peine en dit-il quelques mots, et quand il parle des beaux arts, c'est pour les avilir.

Voici comme il s'explique, page 155 : *La peinture, la sculpture, la musique, la poésie, la comédie, l'architecture, prouvent le nombre des fainéans, leur goût pour la fainéantise, qui suffit à nourrir et à entretenir d'autres espèces de fainéans, gens qui se piquent d'esprit agréable, mais non pas d'esprit utile, &c.*

Il est rare, sans doute, d'entendre un académicien dire que des arts qui exigent le travail le plus assidu sont des occupations de fainéans.

Quant à la personne de *Louis XIV*, il veut l'avilir aussi-bien que les arts dont ce roi fut le protecteur. On ne peut rapporter qu'avec indignation ce qu'il en dit, page 265 : *Louis se gouvernait à l'égard de ses voisins et de ses sujets comme s'il eût adopté la maxime d'un célèbre tyran ; qu'ils le haïssent pourvu qu'ils le craignent. Il sacrifiait tout au plaisir de se venger, et de montrer au public qu'il était redoutable ; c'est le goût des âmes médiocres, de tous les enfans et de tous les hommes du commun.*

Il traite enfin *Louis XIV*, en vingt endroits, de grand enfant. Et lui, qui était sans contredit un vieil enfant, finit son livre par cette formule : *Paradis aux bienfaisans*, mais il n'ose pas dire *paradis aux médifans*.

A l'égard de l'abbé *Sabatier*, natif de *Castres*, qui est venu à Paris faire le métier

de calomniateur pour quelque argent, il est difficile d'espérer pour lui le paradis. C'est même un grand effort que de le lui souhaiter.

SALLO, (*Denis de*) né en 1626, conseiller au parlement de Paris, inventeur des journaux. *Bayle* perfectionna ce genre, déshonoré ensuite par quelques journaux que publièrent à l'envi des libraires avides, et que des écrivains obscurs remplirent d'extraits infidèles, d'inepties et de mensonges. Enfin on est parvenu jusqu'à faire un trafic public d'éloges et de censures, sur-tout dans des feuilles périodiques; et la littérature a éprouvé le plus grand avilissement par ces infames manéges : mort en 1669.

SANDRAS DE COURTILZ, né à Paris, en 1644. On ne place ici son nom que pour avertir les Français, et sur-tout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux mémoires imprimés en Hollande. *Courtitz* fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât en Hollande vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de

bons princes qui dédaignent de se venger, et contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimègue*, et *la Réponse* au même livre; *l'Etat de la France sous Louis XIII et sous Louis XIV*; *la Conduite de Mars dans les guerres de Hollande*; *les Conquêtes amoureuses du grand Alcandre*; *les Intrigues amoureuses de la France*; *la Vie de Turenne*; celle de *l'amiral Coligni*; *les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Montbrun, de Vordac, de la marquise du Frêne, le Testament politique de Colbert*, et beaucoup d'autres ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorans. Il a été imité par les auteurs de ces misérables brochures contre la France, *le Glaneur, l'Epilogueur*, et tant d'autres bêtises périodiques que la faim a inspirées, que la sottise et le mensonge ont dictées, à peine lues de la canaille : mort à Paris, en 1712.

SANLECQUE, (*Louis*) né à Paris, en 1650, chanoine régulier, poète qui a fait quelques jolis vers. C'est un des effets du siècle de *Louis XIV* que le nombre prodigieux de poètes médiocres dans lesquels on trouve des vers heureux. La plupart de ces vers appartiennent au temps, et non au génie : mort en 1714.

SANSON,

SANSON, (*Nicolas*) né à Abbeville, en 1600 ; le père de la géographie, avant *Guillaume de l'Isle* : mort en 1667. Ses deux fils héritèrent de son mérite.

SANTEUIL, (*Jean-Baptiste*) né à Paris, en 1630. Il passe pour excellent poëte latin, si on peut l'être, et ne pouvait faire des vers français. Ses hymnes sont chantées dans l'Eglise. Comme je n'ai point vécu chez *Mécène* entre *Horace* et *Virgile*, j'ignore si ces hymnes sont aussi bonnes qu'on le dit ; si, par exemple, *Orbis redemptor, nunc redemptus* n'est pas un jeu de mots puérile. Je me défie beaucoup des vers modernes latins : mort en 1697.

SARASIN, (*Jean-François*) né près de Caën, en 1605, a écrit agréablement en prose et en vers ; mort en 1654.

SAVARI, (*Jacques*) né en 1622, le premier qui ait écrit sur le commerce. Il avait été long-temps négociant. Le conseil le consulta sur l'ordonnance de 1670, dans tout ce qui regarde le négoce, et il en rédigea presque tous les articles. Le dictionnaire de commerce, qui est de lui et de *Philémon*, son frère, chanoine de Saint-Maur, fut une entreprise aussi utile que nouvelle ; mais il faut regarder ces livres à peu-près comme les intérêts des princes, qui changent en moins de cinquante ans.

Les objets et les canaux du commerce , les gains , les finesſes , ne ſont plus aujourd'hui ce qu'ils étoient du temps de *Savari* : mort en 1690.

SAUMAISE, (*Claude de*) né en Bourgogne, en 1588 , retiré à Leyde pour être libre , homme d'une érudition immense. On prétend que le cardinal de *Richelieu* lui offrit une penſion de douze mille francs pour revenir en France , à condition qu'il écrirait à la gloire de ce miniſtre , et même qu'il écrirait ſa vie ; mais *Saumaiſe* aimait trop la liberté , et haïſſait trop celui qu'il regardait comme le plus grand ennemi de cette même liberté , pour accepter ſes offres. Le roi d'Angleterre , *Charles II*, l'engagea à compoſer *le cri du ſang royal contre les parricides de Charles I*. Le livre ne répondit pas à la réputation de l'auteur : *Milton*, auteur d'un poëme barbare , quelquefois ſublime , ſur la pomme d'*Adam* , et le modèle de tous les poëmes barbares tirés de l'ancien Teſtament , réfuta *Saumaiſe* ; mais le réfuta comme une bête féroce combat un ſauvage. Ces deux ouvrages , d'un pédantiſme dégoûtant , ſont tombés dans l'oubli. Les noms des auteurs n'ont pas péri : mort en 1653.

SAURIN , (*Jacques*) né à Nîmes , en 1677. Il paſſa pour le meilleur prédicateur

des églises réformées. Cependant on lui reproche, comme à tous les confrères, ce qu'on appelle le style réfugié. *Il est difficile*, dit-il, *que ceux qui ont sacrifié leur patrie à leur religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De son temps cependant, le français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'est aujourd'hui. *Bayle* n'avait point le style réfugié ; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse. Les défauts du langage des pasteurs calvinistes venaient de ce qu'ils copiaient les phrases incorrectes des premiers réformateurs ; de plus, presque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné ou en Languedoc, ils conservaient les manières de parler vicieuses de la province. On créa pour *Saurin* une place de ministre de la noblesse à la Haie. Il était savant, et homme de plaisir : mort en 1730.

SAURIN, (*Joseph*) né près d'Orange, en 1658, de l'académie des sciences. C'était un génie propre à tout ; mais on n'a de lui que des extraits du *Journal des Savans*, quelques mémoires de mathématiques, et son fameux *Factum* contre *Rousseau*. Ce procès si malheureusement célèbre fit rechercher toute sa vie, et servit à susciter contre lui les plus infames accusations. *Rousseau*, réfugié en

Suisse, et sachant que son ennemi avait été pasteur de l'Eglise réformée à Bercher, dans le bailliage d'Yverdun, remua tout pour avoir des témoignages contre lui. Il faut savoir que *Joseph Saurin*, dégoûté de son ministère, livré à la philosophie et aux mathématiques, avait préféré la France sa patrie, la ville de Paris et l'académie des sciences, au village de Bercher. Pour remplir ce dessein, il avait fallu rentrer dans le sein de l'Eglise romaine, et il y rentra dès l'année 1690. L'évêque de Meaux, *Bossuet*, crut avoir converti un ministre, et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. *Saurin* retourna en Suisse, plusieurs années après, pour y recueillir quelques biens de sa femme qu'il avait persuadée de quitter aussi la religion réformée. Les magistrats le décrétèrent de prise de corps, comme un pasteur apostat qui avait fait apostasier sa femme. Cela se passait en 1712, après le fameux procès de *Rousseau* : et *Rousseau* était à Soleure précisément dans ce temps-là. Ce fut alors que les accusations les plus flétrissantes éclatèrent contre *Saurin*. On lui imputa d'anciens délits qui auraient mérité la corde; on produisit ensuite contre lui une ancienne lettre, dans laquelle il avait fait lui-même, disait-on, la confession de ses crimes à un pasteur de

ses amis. Enfin, pour comble d'indignité, on eut la cruelle bassesse d'imprimer ces accusations et cette lettre dans plusieurs journaux, dans les supplémens de *Bayle*, dans celui de *Moréri*; nouveau moyen malheureusement inventé pour flétrir un homme dans l'Europe. C'est étrangement avilir la littérature que de faire d'un dictionnaire un greffe criminel, et de fouiller d'opprobres scandaleux des ouvrages qui ne doivent être que le dépôt des sciences; ce n'était pas, sans doute, l'intention des premiers auteurs de ces archives de la littérature, qu'on a depuis infectées de tant d'additions aussi erronées qu'odieuses. L'art d'écrire est devenu souvent un vil métier, dans lequel des libraires, qui ne savent pas lire, payent des mensonges et des futilités, à tant la feuille, à des écrivains mercenaires qui ont fait de la littérature la plus lâche des professions. Il n'est pas permis au moins de consigner dans un dictionnaire des accusations criminelles, et de s'ériger en délateur sans avoir des preuves juridiques. J'ai été à portée d'examiner ces accusations contre *Joseph Saurin*; j'ai parlé au seigneur de la terre de Bercher, dans laquelle *Saurin* avait été pasteur; je me suis adressé à toute la famille du seigneur de cette terre: lui et tous ses parens

m'ont dit unanimement qu'ils n'avaient jamais vu la lettre imputée à *Saurin* : ils m'ont tous marqué la plus vive indignation contre l'abus scandaleux dont on a chargé les supplémens aux dictionnaires de *Bayle* et de *Moréri* ; et cette juste indignation qu'ils m'ont témoignée doit passer dans le cœur de tous les honnêtes gens. J'ai en main les attestations de trois pasteurs, qui avouent qu'ils n'ont jamais vu l'original de cette prétendue lettre de *Saurin*, ni connu personne qui l'eût vue, ni ouï dire qu'elle eût été adressée à aucun pasteur du pays de *Vaud*, et qu'ils ne peuvent qu'improver l'usage qu'on a fait de cette pièce. (*)

Joseph Saurin mourut, en 1737, en philosophe intrépide qui connaissait le néant de toutes les choses de ce monde, et plein du plus profond mépris pour tous ces vains préjugés, pour toutes ces disputes, pour ces opinions erronées qui surchargent d'un nouveau poids les malheurs innombrables de la vie humaine.

Joseph Saurin a laissé un fils d'un vrai

(*) Il est bon de remarquer que ce certificat est de 1757, vingt après la mort de *Saurin* ; cependant les prédicans suisses voulurent déposer les trois dignes pasteurs qui avaient signé suivant leur conscience : tant la haine théologique est implacable, et tant l'hypocrite intolérance de *Calvin* a jeté de profondes racines dans les pays qu'il a infectés de son esprit.

mérite, auteur d'une tragédie de *Spartacus*, dans laquelle il y a des traits comparables à ceux de la plus grande force de *Corneille*.

SAUVEUR, (*Joseph*) né à la Flèche, en 1653. Il apprit sans maître les élémens de la géométrie. Il est un des premiers qui ait calculé les avantages et les défavantages des jeux du hafard. Il difait que tout ce que peut un homme en mathématique, un autre le peut auffi. Cela s'entend pour ceux qui fe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet jufqu'à l'âge de fept ans : mort en 1716.

SCARRON, (*Paul*) fils d'un confeiller de la grand'chambre, né en 1610. Ses comédies font plus burlefques que comiques. Son *Virgile travesti* n'est pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* est prefque le feul de fes ouvrages que les gens de goût aiment encore ; mais ils ne l'aiment que comme un ouvrage gai, amusant et médiocre. C'est ce que *Boileau* avait prédit. *Louis XIV* époufa fa veuve : mort en 1660.

SCUDERI, (*George de*) né au Havre-de Grâce, en 1601. Favorifé du cardinal de *Richelieu*, il balança quelque temps la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que fes ouvrages : mort en 1667.

SCUDERI, (*Magdelène*) sœur de *George*, née au Havre, en 1607, plus connue aujourd'hui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes romans de la *Clélie* et du *Cyrus*. *Louis XIV* lui donna une pension, et l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'académie : morte en 1701.

SEGRAIS, (*Jean*) né à Caën, en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit*; mais c'était en effet un très-bel esprit et un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le comte de *Laufun*. Ses éloges et sa traduction de *Virgile* furent estimés; mais aujourd'hui on ne les lit plus, Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de *Brébeuf*, et aucun de l'*Enéide* de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* et dénigre *Brébeuf*: mort en 1701.

SENAULT, (*Jean-François*) né en 1601, général de l'oratoire. Prédicateur qui fut à l'égard du père *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur et rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plutôt que dans

le

le petit nombre des hommes véritablement éloquens : mort en 1672.

SENEÇAI, né en 1643, premier valet-de-Chambre de *Marie-Thérèse*, poète d'une imagination singulière. Son conte du *Kaimac*, à quelques endroits près, est un ouvrage distingué. C'est un exemple qui apprend qu'on peut très-bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut observer que cette pièce, la meilleure qu'il ait faite, est la seule qui ne se trouve pas dans son recueil. Il y a aussi dans ses *Travaux d'Apollon* des beautés singulières et neuves : mort en 1737.

SEVIGNÉ, (*Marie de Rabutin*) femme du marquis de *Sévigné*, né en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté et d'un style qui peint et anime tout, sont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'esprit, et encore plus de ces lettres supposées, dans lesquelles on veut imiter le style épistolaire, en étalant de faux sentimens et de fausses aventures à des correspondans imaginaires. C'est dommage qu'elle manque de goût, qu'elle ne sache pas rendre justice à *Racine*, qu'elle égale l'oraison funèbre de *Turenne*, prononcée par *Mascaron*.

au grand chef-d'œuvre de *Fléchier* : morte en 1696.

SILVA, né à Bordeaux, très-célèbre médecin à Paris, a fait un livre estimé sur la faignée; il était fort au-dessus de son livre. C'était un de ces médecins que *Molière* n'eût pu, ni osé rendre ridicules : mort vers l'an 1746.

SIMON, (*Richard*) né en 1638, de l'oratoire; excellent critique. Son *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, son *Histoire critique du Vieux Testament*, &c. sont lues de tous les savans : mort à Dieppe, en 1712.

SIRMOND, (*Jacques*) jésuite, né vers l'an 1559. L'un des plus savans et des plus aimables hommes de son temps. On fait à peine qu'il fut confesseur de *Louis XIII*, parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poste délicat. Il fut préféré par le pape à tous les savans d'Italie pour faire la préface de la collection des conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-estimés, et sont très-peu lus : mort en 1651.

SIRMOND, (*Jean*) neveu du précédent. Historiographe de France, avec le brevet de conseiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la charge d'historiographe. L'un de ses

principaux ouvrages est la vie du cardinal d'*Amboise*, qu'il ne composa que pour mettre ce ministre au-dessous du cardinal de *Richelieu*, son protecteur. Il fut un des premiers académiciens; mort en 1649.

SORBIÈRE, (*Samuël*) né en Dauphiné, en 1615. L'un de ceux qui ont porté le titre d'historiographe de France. Ami du pape *Clément IX*, avant son exaltation; ne recevant que de faibles marques de la générosité de ce pontife, il lui écrivit: " Saint père, vous envoyez des manchettes à celui qui n'a point de chemise. " Il effleura beaucoup de genres de science: mort en 1670.

SUZE, (la comtesse *Henriette de Coligni de la*) célèbre dans son temps par son esprit et par ses élégies. C'est elle qui se fit catholique parce que son mari était huguenot, et qui s'en sépara, afin, disait la reine *Christine*, de ne voir son mari dans ce monde-ci ni dans l'autre: morte en 1673.

TALLEMANT, (*François*) né à la Rochelle, en 1620: second traducteur de *Plutarque*: mort en 1693.

TALLEMANT, (*Paul*) né à Paris, en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, et fils d'un maître des requêtes

qui avait eu deux cents mille livres de rente de notre monnaie d'aujourd'hui, il se trouva presque sans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'histoire du roi par médailles : mort en 1712.

TALON, (*Omer*) avocat général du parlement de Paris, a laissé des mémoires utiles, dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen; mais son éloquence n'est pas encore celle du bon temps : mort en 1652.

TARTERON, jésuite. Il a traduit les satires d'*Horace*, de *Perse* et de *Juvenal*, et a supprimé les obscénités grossières dont il est étrange que *Juvenal*, et sur-tout *Horace*, aient fouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeunesse pour laquelle il croyait travailler; mais sa traduction n'est pas assez littérale pour elle; le sens est rendu, mais non pas la valeur des mots : mort en 1720.

TERRASSON, (l'abbé) né en 1669, philosophe pendant sa vie et à sa mort. Il y a de beaux morceaux dans *Setos*. Sa traduction de *Diodore* est utile; son examen d'*Homère* passe pour être sans goût : mort en 1750.

THIERS, (*Jean-Baptiste*) né à Chartres, en 1641. On a de lui beaucoup de dissertations.

C'est lui qui écrivit contre l'inscription du couvent des cordeliers de Reims, *A Dieu et à St François, tous deux crucifiés* : mort en 1703.

THOMASSIN, (*Louis*) de l'oratoire, né en Provence, en 1619, homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les pères, sur les conciles et sur l'histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit : mort en 1695.

THOYNARD, (*Nicolas*) né à Orléans, en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au traité du cardinal Noris sur les *Epoques syriennes*. Sa *Concordance des quatre évangelistes*, en grec, passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément : mort en 1706.

TORCI, (*Jean-Baptiste Colbert de*) neveu du grand Colbert, ministre d'Etat sous *Louis XIV*, a laissé des mémoires depuis la paix de Ryswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet Essai sur le siècle de *Louis XIV*. Ils confirment tout qu'on y avance. Ces mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les

mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnaît le goût de la cour de *Louis XIV*. Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même qui ont conduit sa plume : mort en 1746.

TOUREIL, (*Jacques*) né à Toulouse, en 1656, célèbre par sa traduction de *Démocrène* : mort en 1715.

TOURNEFORT, (*Joseph Pitton de*) né en Provence, en 1656, le plus grand botaniste de son temps. Il fut envoyé par *Louis XIV* en Espagne, en Angleterre, en Hollande, en Grèce et en Asie, pour perfectionner l'histoire naturelle. Il rapporta treize cents trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres : mort en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année chrétienne* est dans beaucoup de mains, quoique mise à Rome à l'index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y est mise : mort en 1686.

TRISTANT *l'ermite*, gentilhomme de *Gaston d'Orléans*, frère de *Louis XIII*. Le prodigieux et long succès qu'eut sa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; et

quand la réputation de cette pièce fut établie, il fallut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encore des nations chez qui des ouvrages très-médiocres passent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'est pas trouvé de génie qui les ait surpassés. On ignore communément que *Tristan* ait mis en vers l'office de la Vierge, et il n'est pas étrange qu'on l'ignore : mort en 1655. Voici son épitaphe qu'il composa :

Je fis le chien couchant auprès d'un grand seigneur ;
 Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître :
 Je vécus dans la peine, espérant le bonheur,
 Et mourus sur un coffre, en attendant mon maître.

TURENNE. Ce grand homme nous a laissé aussi des mémoires qu'on trouve dans sa vie écrite par *Ramsay*. Nous avons beaucoup de mémoires de nos généraux : mais ils n'ont pas écrit comme *Xénophon* et *César*.

VAILLANT, (*Jean Foy*) né à Beauvais, en 1632. Le public lui doit la *Science des médailles* ; et le roi, la moitié de son cabinet. Le ministre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Grèce, en Egypte, en Turquie, en Perse. Des corsaires d'Alger le prirent, en 1674, avec l'architecte *Desgodets*. Le roi les racheta tous deux. Jamais savant n'effuya plus de dangers : mort en 1706.

VAILLANT, (*Jean-François*) né à Rome, en 1665, pendant les voyages de son père; antiquaire comme lui : mort en 1708.

VALINCOUR, (*Jean-Baptiste-Henri du Trouffet de*) né en 1653. Une épître que *Despréaux* lui a adressée fait sa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur. Il fit une assez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les lettres seules, dénuées de cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile, ne procurent presque jamais qu'une vie malheureuse et méprisée. Un des meilleurs discours qu'on ait jamais prononcés à l'académie, est celui dans lequel M. de *Valincour* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens qui, prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont présenter de mauvais vers à des princes, inondent le public de leurs brochures, et qui accusent l'ingratitude du siècle, parce qu'il sont inutiles au monde et à eux-mêmes. Il les avertit que les professions qu'on croit les plus basses sont fort supérieures à celle qu'ils ont embrassée : mort en 1730.

VALOIS, (*Adrien de*) né à Paris, en 1607. Historiographe de France. Ses meilleurs ouvrages sont sa *Notice des Gaules*, et son *Histoire de la première race* : mort en 1692.

VALOIS, (*Henri de*) frère du précédent, né en 1603. Ses ouvrages sont moins utiles à des Français que ceux de son frère : mort en 1676.

VARIGNON, (*Pierre*) né à Caën, en 1654 ; mathématicien célèbre : mort en 1722.

VARILLAS, (*Antoine*) né dans la Marche, en 1624, historien plus agréable qu'exact : mort en 1696.

LE VASSOR, (*Michel*) de l'oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Histoire de Louis XIII*, diffuse, pesante et satirique, a été recherchée pour beaucoup de faits singuliers qui s'y trouvent ; mais c'est un déclamateur odieux, qui dans l'histoire de *Louis XIII* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV*, qui attaque les morts et les vivans ; il ne se trompe que sur peu de faits, et passe pour s'être trompé dans tous ses jugemens : mort en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolais, en 1605, jésuite, grand littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs et les Romains n'ont jamais connu le style burlesque, qui n'est qu'un reste de barbarie : mort en 1681.

VAUBAN, (le maréchal de) né en 1633. La dixme réelle qu'on lui a imputée n'est pas de lui ; mais de *Boisguillebert*. Elle n'a pu être exécutée, et est en effet impraticable. On a de

lui plusieurs mémoires dignes d'un bon citoyen. Il contribua beaucoup par ses conseils à la construction du canal de Languedoc. Observons qu'il était très-ignorant, qu'il l'avouait avec franchise; mais qu'il ne s'en vantait pas. Un grand courage, un zèle que rien ne rebutait, un talent naturel pour les sciences de combinaisons, de l'opiniâtreté dans le travail, le coup d'œil dans les occasions, qui ne se trouve pas toujours ni avec les connaissances ni avec le talent; telles furent les qualités auxquelles il dut sa réputation. Il a prouvé par sa conduite qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu : mort en 1707.

VAUGELAS (*Claude Fabre de*) né à Bourgen-Bresse, en 1585. C'est un des premiers qui ont épuré et réglé la langue, et de ceux qui pouvaient faire des vers italiens sans en pouvoir faire de français. Il retoucha pendant trente ans sa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ses ouvrages toute sa vie : mort en 1650.

LE VAYER, (*François*) né à Paris, en 1588. Précepteur de *Monsieur* frère de *Louis XIV*, et qui enseigna le roi un an. Historiographe de France, conseiller d'Etat, grand pyrrhonien, et connu pour tel. Son pyrrhonisme

n'empêcha pas qu'on ne lui confiât une éducation si précieuse. On trouve beaucoup de science et de raison dans ses ouvrages trop diffus. Il combattit le premier avec succès cette opinion qui nous sied si mal, que notre morale vaut mieux que celle de l'antiquité.

Son traité de *la Vertu des païens* est estimé des sages. Sa devise était :

*De las cosas mas seguras
La mas segura es dudar.*

comme celle de *Montagne* était : *Que fais-je ?*
mort en 1672.

VEISSIERES, (*Mathurin de LA CROZE*)
né à Nantes, en 1661 ; bénédictin à Paris. Sa liberté de penser, et un prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter son ordre et sa religion. C'était une bibliothèque vivante, et sa mémoire était un prodige. Outre les choses utiles et agréables qu'il savait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut savoir, comme l'ancienne langue égyptienne. Il y a de lui un ouvrage estimé, c'est *le Christianisme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'est que les bramins croient l'unité d'un DIEU, en laissant les idoles aux peuples. La fureur d'écrire est telle, qu'on a écrit la vie de cet homme, en un volume aussi gros que la vie

d'*Alexandre*. Ce petit extrait , encore trop long , aurait suffi : mort à Berlin , en 1739.

VERGIER, (*Jacques*) né à Paris, en 1675. Il est à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campistron* est à *Racine* ; imitateur faible , mais naturel : mort assassiné à Paris , par des voleurs , en 1720. On laisse entendre , dans le *Moréri*, qu'il avait fait une parodie contre un prince puissant qui le fit tuer. Ce conte est faux.

VERTOT, (*René-Aubert*) né en Normandie, en 1655. Historien agréable et élégant : mort en 1735.

VICHARD DE SAINT-RÉAL, (*César*) né à Chambéri , mais élevé en France. Son *Histoire de la conjuration de Venise* , est un chef-d'œuvre. Sa *Vie de JESUS-CHRIST* est bien différente : mort en 1692.

VILLARS DE MONTFAUCON , (l'abbé de) né en 1635 , célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'est une partie de l'ancienne mythologie des Perfes. L'auteur fut tué , en 1675 , d'un coup de pistolet. On dit que les Sylphes l'avaient assassiné pour avoir révélé leurs mystères.

VILLARS, (le maréchal, duc de) né en 1652. Le premier tome des mémoires qui portent son nom est entièrement de lui. Il savait par cœur les beaux endroits de *Corneille*,

de *Racine* et de *Molière*. Je lui ai entendu dire un jour à un homme d'Etat fort célèbre, qui était étonné qu'il sût tant de vers de comédie, *j'en ai moins joué que vous, mais j'en fais davantage* : mort en 1734.

VILLEDIEU. (Madame de) Ses romans lui firent de la réputation. Au reste, on est bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces romans dont la France a été et est encore inondée ; ils ont presque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'esprits faibles qui écrivent avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides : ils sont même pour la plupart dénués d'imagination ; et il y en a plus dans quatre pages de *l'Arioste*, que dans tous ces insipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens : morte en 1683.

VILLIERS, (*Pierre de*) né à Coignac, en 1648, jésuite. Il cultiva les lettres, comme tous ceux qui sont sortis de cet ordre. Ses sermons, et son poëme sur l'art de prêcher, eurent de son temps quelque réputation. Ses stances sur la solitude, sont fort au-dessus de celles de *Saint-Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne sont pas encore tout à fait dignes d'un siècle si au-dessus de celui de *Saint-Amant* : mort en 1728.

VOITURE, (*Vincent*) né à Amiens, en 1598. C'est le premier qui fut, en France, ce qu'on appelle un bel esprit. Il n'eut guère que ce mérite dans ses écrits, sur lesquels on ne peut se former le goût; mais ce mérite était alors très-rare. On a de lui de très-jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la reine *Anne d'Autriche*, et qu'on n'imprima pas dans son recueil, font un monument de cette liberté galante qui régnait à la cour de cette reine dont les frondeurs laissèrent la douceur et la bonté.

.

Je pensais si le cardinal,
 J'entends celui de la Vallette,
 Pouvait voir l'éclat sans égal
 Dans lequel maintenant vous êtes; (a)
 J'entends celui de la beauté;
 Car auprès je n'estime guère,
 Cela soit dit sans vous déplaire,
 Tout l'éclat de la majesté.

Il fit aussi des vers italiens et espagnols avec succès : mort en 1648.

(a) Alors on était dans l'usage de retrancher, dans les vers, les lettres finales qui incommodaient; *vous êtes* pour *vous êtes*. C'est ainsi qu'en usent les Italiens et les Anglais. La poésie française est trop gênée, et très-souvent trop prosaïque.

Ce n'est pas la peine de pousser plus loin ce catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies , un assez grand d'imitateurs , et on pourrait donner une liste beaucoup plus longue des favans. Il sera difficile désormais qu'il s'élève des génies nouveaux , à moins que d'autres mœurs , une autre sorte de gouvernement , ne donnent un tour nouveau aux esprits. Il sera impossible qu'il se forme des favans universels , parce que chaque science est devenue immense. Il faudra nécessairement que chacun se réduise à cultiver une petite partie du vaste champ que le siècle de *Louis XIV* a défriché.

ARTISTES CÉLÈBRES.

MUSICIENS.

LA musique française, du moins la vocale, n'a été jusqu'ici du goût d'aucune autre nation. Elle ne pouvait l'être, parce que la prosodie française est différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toujours sur la dernière syllabe ; et toutes les autres nations pèsent sur la pénultième ou sur l'antépénultième, ainsi que les Italiens. Notre langue est la seule qui ait des mots terminés par des *e* muets, et ces *e*, qui ne sont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, et le sont d'une manière uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*..... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs et notre récitatif insupportables à quiconque n'y est pas accoutumé. Le climat refuse encore aux voix la légèreté que donne celui d'Italie ; nous n'avons point l'habitude qu'on a eue long-temps chez le pape et dans les autres cours italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela, joint à la lenteur de notre
chant

chant qui fait un étrange contraste avec la vivacité de notre nation , rendra toujours la musique française propre pour les seuls Français.

Malgré toutes ces raisons , les étrangers qui ont été long-temps en France , conviennent que nos musiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajustant leurs airs à nos paroles , et que cette déclamation notée a souvent une expression admirable ; mais elle ne l'a que pour des oreilles très-accoutumées , et il faut une exécution parfaite. Il faut des acteurs : en Italie , il ne faut que des chanteurs.

La musique instrumentale s'est ressentie un peu de la monotonie et de la lenteur qu'on reproche à la vocale ; mais plusieurs de nos symphonies , et sur-tout nos airs de danse , ont trouvé plus d'applaudissemens chez les autres nations. On les exécute dans beaucoup d'opéra italiens ; il n'y en a presque jamais d'autre chez un roi qui entretient un des meilleurs opéra de l'Europe , et qui , parmi ses autres talens singuliers , a cultivé avec un très-grand soin celui de la musique.

LULLI , (*Jean-Baptiste*) né à Florence , en 1633 , amené en France à l'âge de quatorze ans , et ne sachant encore que jouer du violon , fut le père de la vraie musique en

France. Il fut accommoder son art au génie de la langue ; c'était l'unique moyen de réussir. Il est à remarquer qu'alors la musique italienne ne s'éloignait pas de la gravité et de la noble simplicité que nous admirons encore dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne ressemble plus à ces récitatifs que le fameux motet de *Luigi*, chanté en Italie avec tant de succès dans le dix-septième siècle, et qui commence ainsi :

*Sunt breves mundi rosæ ,
Sunt fugitivi flores ,
Frondes veluti annosæ ,
Sunt labiles honores.*

Il faut bien observer que, dans cette musique de pure déclamation, qui est la *mélodie* des anciens, c'est principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'est à quoi on se méprit beaucoup du temps de *Quinault* et de *Lulli*. Les poètes étaient jaloux du poète, et ne l'étaient pas du musicien. *Boileau* reproche à *Quinault*

. . . ces lieux communs de morale lubrique,
Que *Lulli* réchauffa des sons de sa musique.

Les passions tendres , que *Quinault* exprimait si bien , étaient , sous sa plume , la peinture vraie du cœur humain bien plus qu'une morale lubrique. *Quinault* , par sa diction , échauffait encore plus la musique que l'art de *Lulli* n'échauffait ses paroles. Il fallait ces deux hommes et des acteurs , pour faire de quelques scènes d'*Atis* , d'*Armide* et de *Roland* , un spectacle tel que ni l'antiquité , ni aucun peuple contemporain n'en connut. Les airs détachés , les ariettes ne répondirent pas à la perfection de ces grandes scènes. Ces airs , ces petites chansons étaient dans le goût de nos *noëls* ; ils ressembloient aux *barcaroles* de Venise : c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette musique était faible , plus on la retenait aisément ; mais le récitatif est si beau , que *Rameau* n'a jamais pu l'égaliser. Il me faut des chanteurs , disait-il , et à *Lulli* des acteurs : *Rameau* a enchanté les oreilles , *Lulli* enchantait l'ame ; c'est un des grands avantages du siècle de *Louis XIV* , que *Lulli* ait rencontré un *Quinault*.

Après *Lulli* , tous les musiciens , comme *Colasse* , *Campra* , *Destouches* , et les autres , ont été ses imitateurs , jusqu'à ce qu'enfin *Rameau* est venu , qui s'est élevé au-dessus d'eux par la profondeur de son harmonie , et qui a fait de la musique un art nouveau.

A l'égard des musiciens de chapelle, quoiqu'il y en ait plusieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encore été exécutés ailleurs.

P E I N T R E S.

IL n'en est pas de la peinture comme de la musique. Une nation peut avoir un chant qui ne plaise qu'à elle, parce que le génie de sa langue n'en admettra pas d'autres ; mais les peintres doivent représenter la nature, qui est la même dans tous les pays, et qui est vue avec les mêmes yeux.

Il faut pour qu'un peintre ait une juste réputation, que ses ouvrages aient un prix chez les étrangers. Ce n'est pas assez d'avoir un petit parti, et d'être loué dans de petits livres, il faut être acheté.

Ce qui refferre quelquefois les talens des peintres est ce qui semblerait devoir les étendre ; c'est le goût académique, c'est la manière qu'ils prennent d'après ceux qui président. Les académies sont, sans doute, très-utiles pour former des élèves, sur-tout quand les directeurs travaillent dans le grand goût : mais si le chef a le goût petit, si sa manière est aride est léchée, si ses figures grimacent, si ses tableaux sont peints comme les éventails ;

les élèves , subjugués par l'imitation ou par l'envie de plaire à un mauvais maître , perdent entièrement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité sur les académies : aucun ouvrage , qu'on appelle académique , n'a été encore , en aucun genre , un ouvrage de génie. Donnez-moi un artiste tout occupé de la crainte de ne pas faifir la manière de ses confrères , ses productions seront compassées et contraintes. Donnez-moi un homme d'un esprit libre , plein de la nature qu'il copie , il réussira. Presque tous les artistes sublimes , ou ont fleuri avant les établissemens des académies , ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces sociétés.

Corneille , Racine , Despréaux , le Sueur , le Moine , non-seulement prirent une route différente de leurs confrères , mais ils les avaient presque tous pour ennemis.

POUSSIN , (*Nicolas*) né aux Andelis , en Normandie , en 1594 , fut l'élève de son génie ; il se perfectionna à Rome. On l'appelle le peintre des gens d'esprit ; on pourrait aussi l'appeler celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le sombre du coloris de l'école romaine. Il était , dans son temps , le plus grand peintre de l'Europe. Rappelé de Rome à Paris , il y céda à l'envie et aux cabales ; il se retira ; c'est ce

qui est arrivé à plus d'un artiste. *Le Poussin* retourna à Rome , où il vécut pauvre , mais content. Sa philosophie le mit au-dessus de la fortune : mort en 1665.

LE SUEUR , (*Eustache*) né à Paris , en 1617 , n'ayant eu que *Vouët* pour maître , devint cependant un peintre excellent. Il avait porté l'art de la peinture au plus haut point , lorsqu'il mourut , à l'âge de trente-huit ans , en 1655.

BOURDON et LE VALENTIN ont été célèbres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'église de Saint-Pierre de Rome sont du *Poussin* , du *Bourdon* et du *Valentin*.

LEBRUN , (*Charles*) né à Paris , en 1619. A peine eut-il développé son talent , que le surintendant *Fouquet* , l'un des plus généreux et des plus malheureux hommes qui aient jamais été , lui donna une pension de vingt-quatre mille livres de notre monnaie d'aujourd'hui. Il est à remarquer que son tableau , de *la famille de Darius* , qui est à Versailles , n'est point effacé par le coloris du tableau de *Paul Véronèse* , qu'on voit à côté , et le surpasse beaucoup par le dessin , la composition , la dignité , l'expression et la fidélité du costume. Les estampes de ses tableaux des

batailles d'Alexandre, sont encore plus recherchées que les *batailles de Constantin* par *Raphaël* et par *Jules Romain* : mort en 1690.

MIGNARD, (*Pierre*) né à Troyes en Champagne, en 1610, fut le rival de *le Brun* pendant quelque temps ; mais il ne l'est pas aux yeux de la postérité : mort en 1695.

GELÉE, (*Claude*) dit *Claude LORRAIN*. Son père, qui en voulait faire un garçon pâtissier, ne prévoyait pas qu'un jour son fils ferait des tableaux qui seraient regardés comme ceux d'un des premiers payfagistes de l'Europe : mort à Rome, en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commencent à être d'un grand prix. On rend trop tard justice, en France, aux bons artistes. Leurs ouvrages médiocres y font trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens, au contraire, passent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque nation cherche à se faire valoir. Les Français font valoir les autres nations en tout genre.

PARROCEL, (*Joseph*) né en 1648, bon peintre, et surpassé par son fils : mort en 1704.

JOUVENET, (*Jean*) né à Rouen, en 1644, élève de *le Brun*, inférieur à son

maître , quoique bon peintre. Il a peint presque tous les objets d'une couleur un peu jaune. Il les voyait de cette couleur par une singulière conformation d'organes. Devenu paralytique du bras droit , il s'exerça à peindre de la main gauche , et on a de lui de grandes compositions exécutées de cette manière : mort en 1717.

SANTERRE. (*Jean-Baptiste*) Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables , d'un coloris vrai et tendre. Son tableau d'*Adam et d'Eve* est un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *S^{te} Thérèse* , dans la chapelle de Versailles , est un chef-d'œuvre de grâces , et on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'autel.

LA FOSSE s'est distingué par un mérite à peu-près semblable.

BOULOGNE , (*Bon*) excellent peintre ; la preuve en est que ses tableaux sont vendus fort cher.

BOULOGNE. (*Louis*) Ses tableaux , qui ne sont pas sans mérite , sont moins recherchés que ceux de son frère.

RAOUS , peintre inégal ; mais quand il a réussi , il a égalé le *Rembrand*.

RIGAUD,

RIGAUD, né à Perpignan, en 1663. Quoiqu'il n'ait guère de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a représenté le cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année sainte, est un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens* : mort en 1743.

DE TROY a travaillé dans le goût de *Rigaud*. On a de son fils des tableaux d'histoire estimés.

VATEAU a été dans le gracieux à peu près ce que *Téniers* a été dans le grotesque. Il a fait des disciples dont les tableaux sont recherchés.

LE MOINE, né à Paris, en 1688, a peut-être surpassé tous ces peintres par la composition du *fallon d'Hercule*, à Versailles. Cette apothéose d'*Hercule* était une flatterie pour le cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu, dans le *fallon* d'un roi de France, représenter l'apothéose de *Henri IV*. *Le Moine*, envié de ses confrères, et se croyant mal récompensé du cardinal, se tua de désespoir, en 1737.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES et OUDRY; d'autres ont réuffi dans la miniature; plusieurs

266 ARTISTES CÉLÈBRES

dans le portrait. Quelques peintres , et surtout le célèbre VAN LOO , se sont distingués depuis dans de plus grands genres ; et il est à croire que cet art ne périra pas.

SCULPTEURS , ARCHITECTES, GRAVEURS, &c.

LA sculpture a été poussée à sa perfection sous *Louis XIV* , et s'est soutenue dans sa force sous *Louis XV*.

SARASIN , (*Jacques*) né en 1598 , fit des chefs - d'œuvre à Rome pour le pape *Clément VIII*. Il travailla , à Paris , avec le même succès : mort en 1660.

PUGET , (*Pierre*) né en 1623 , architecte, sculpteur et peintre : célèbre par plusieurs chefs - d'œuvre qu'on voit à Marseille et à Versailles : mort en 1695.

LE GROS et THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages. Ils firent chacun , à Rome , deux modèles qui l'emportèrent au concours sur tous les autres , et qui sont comptés parmi les chefs-d'œuvre. *Le Gros* mourut à Rome , en 1719.

GIRARDON , (*François*) né en 1617 , a égalé tout ce que l'antiquité a de plus beau,

par les bains d'*Apollon* et par le tombeau du cardinal de *Richelieu* : mort en 1715.

Les COISEVOX et les COUSTOU, et beaucoup d'autres, se font très-distingués, et font encore surpassés aujourd'hui par quatre ou cinq de nos sculpteurs modernes.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, suivis encore par de meilleurs artistes, ont réussi dans les tailles-douces, et leurs estampes ornent, dans l'Europe, les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

De simples orfèvres, tels que BALIN et GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres artistes, par la beauté de leur dessin et par l'élégance de leur exécution.

Il n'est pas aussi facile à un génie né avec le bon goût de l'architecture, de faire valoir ses talens qu'à tout autre artiste. Il ne peut élever de grands monumens, que quand des princes les ordonnent. Plus d'un bon architecte a eu des talens inutiles.

MANSARD, (*François*) a été un des meilleurs architectes de l'Europe. Le château ou

plutôt le palais de *Maisons*, auprès de Saint-Germain, est un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entière de se livrer à son génie.

MANSARD, (*Jules-Hardouin*) son neveu, fit une fortune immense sous *Louis XIV*, et fut surintendant des bâtimens. La belle chapelle des invalides est de lui. Il ne put déployer tous ses talens dans celle de Versailles, où il fut gêné par le terrain, et par la disposition du petit château qu'il fallut conserver.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût; l'ancienne, de *Jean Gougeon*; et la nouvelle, de *Bouchardon*; encore sont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre théâtre magnifique que celui du Louvre, dont on ne fait point d'usage, et de ne s'assembler que dans des salles de spectacle sans goût, sans proportion, sans ornement, et aussi défectueuses dans l'emplacement que dans la construction; tandis que les villes de provinces donnent à la capitale des exemples qu'elle n'a pas encore suivis. (*)

La France a été distinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance; ce sont les vastes hôpitaux, les magasins, les

(*) On a construit, depuis que M. de *Voltaire* a écrit cet article, trois théâtres pour les trois grands spectacles de Paris.

ponts de pierre , les quais , les immenses levées qui retiennent les rivières dans leur lit , les canaux , les écluses , les ports , et sur-tout l'architecture militaire de tant de places frontières , où la solidité se joint à la beauté. On connaît assez les ouvrages élevés sur les des fins de PERRAULT , de LEVAU et de DORBAY.

L'art des jardins a été créé et perfectionné par LE NOSTRE pour l'agréable , et par LA QUINTINIE pour l'utile. Il n'est pas vrai que *le Nostre* ait poussé la simplicité jusqu'à embrasser familièrement le roi et le pape. Son élève , *Collinau* , m'a protesté que ces historiettes , rapportées dans tant de dictionnaires , sont fausses , et on n'a pas besoin de ce témoignage , pour savoir qu'un intendant des jardins ne baise point les papes et les rois des deux côtés.

La gravure en pierres précieuses , les coins des médailles , les fontes des caractères pour l'imprimerie , tout cela s'est ressenti des progrès rapides des autres arts.

Les horlogers , qu'on peut regarder comme des physiciens de pratique , ont fait admirer leur esprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes , et même l'or qui les embellit , avec une intelligence et un goût si rares , que telle étoffe , qui n'a été portée

que par le luxe , méritait d'être conservée comme un monument d'industrie.

Enfin le siècle passé a mis celui où nous sommes en état de rassembler en un corps , et de transmettre à la postérité le dépôt de toutes les sciences et de tous les arts , tous poussés aussi loin que l'industrie humaine a pu aller : et c'est à quoi a travaillé une société de savans remplis d'esprit et de lumières. Cet ouvrage immense et immortel semble accuser la brièveté de la vie des hommes. Il a été commencé par messieurs d'*Alembert* et *Diderot* , traversé et persécuté par l'envie et par l'ignorance , ce qui est le destin de toutes les grandes entreprises. Il eût été à souhaiter que quelques mains étrangères n'eussent pas défiguré cet important ouvrage par des déclamations puériles et des lieux communs insipides , qui n'empêchent pas que le reste de l'ouvrage ne soit utile au genre humain.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

CE n'est pas seulement la vie de *Louis XIV* qu'on prétend écrire; on se propose un plus grand objet. On veut essayer de peindre à la postérité, non les actions d'un seul homme, mais l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fût jamais.

Tous les temps ont produit des héros et des politiques : tous les peuples ont éprouvé des révolutions : toutes les histoires sont presque égales pour qui ne veut mettre que des faits dans sa mémoire. Mais quiconque pense, et ce qui est encore plus rare, quiconque a du goût, ne compte que quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, servant d'époque à la grandeur de l'esprit humain, sont l'exemple de la postérité.

Le premier de ces siècles, à qui la véritable gloire est attachée, est celui de *Philippe* et d'*Alexandre*, ou celui des *Périclès*, des *Démosthènes*, des *Aristote*, des *Platon*, des *Apelles*, des *Phidias*, des *Praxitèles*; et cet honneur a été renfermé dans les limites de la

Grèce ; le reste de la terre alors connue était barbare.

Le second âge est celui de *César* et d'*Auguste*, désigné encore par les noms de *Lucrece*, de *Cicéron*, de *Tite-Live*, de *Virgile*, d'*Horace*, d'*Ovide*, de *Varron*, de *Vitruve*.

Le troisième est celui qui suivit la prise de Constantinople par *Mahomet II*. Le lecteur peut se souvenir qu'on vit alors en Italie une famille de simples citoyens faire ce que devaient entreprendre les rois de l'Europe. Les *Médicis* appelèrent à Florence les savans, que les Turcs chassaient de la Grèce ; c'était le temps de la gloire de l'Italie. Les beaux arts y avaient déjà repris une vie nouvelle ; les Italiens les honorèrent du nom de *vertu*, comme les premiers Grecs les avaient caractérisés du nom de *sagesse*. Tout tendait à la perfection.

Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable ; où ils fructifiaient tout à coup. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne voulurent à leur tour avoir de ces fruits ; mais, ou ils ne vinrent point dans ces climats, ou bien ils dégénérèrent trop vite.

François I encouragea des savans, mais qui ne furent que savans : il eut des architectes ; mais il n'eut ni des *Michel-Ange* ni des *Palladio* :

il voulut en vain établir des écoles de peinture : les peintres italiens qu'il appela ne firent point d'élèves français. Quelques épigrammes et quelques contes libres composaient toute notre poésie. *Rabelais* était notre seul livre de prose à la mode , du temps de *Henri II*.

En un mot , les Italiens seuls avaient tout , si vous en exceptez la musique , qui n'était pas encore perfectionnée , et la philosophie expérimentale , inconnue par-tout également , et qu'enfin *Galilée* fit connaître.

Le quatrième siècle est celui qu'on nomme le siècle de *Louis XIV* , et c'est peut-être celui des quatre qui approche le plus de la perfection. Enrichi des découvertes des trois autres , il a plus fait en certains genres que les trois ensemble. Tous les arts , à la vérité , n'ont point été poussés plus loin que sous les *Médicis* , sous les *Auguste* et les *Alexandre* ; mais la raison humaine en général s'est perfectionnée. La saine philosophie n'a été connue que dans ce temps : et il est vrai de dire qu'à commencer depuis les dernières années du cardinal de *Richelieu* , jusqu'à celles qui ont suivi la mort de *Louis XIV* , il s'est fait dans nos arts , dans nos esprits , dans nos mœurs , comme dans notre gouvernement , une révolution générale qui doit servir de marque éternelle à la véritable gloire de notre patrie. Cette heureuse

influence ne s'est pas même arrêtée en France; elle s'est étendue en Angleterre; elle a excité l'émulation dont avait alors besoin cette nation spirituelle et hardie; elle a porté le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle a même ranimé l'Italie qui languissait, et l'Europe a dû sa politesse et l'esprit de société à la cour de *Louis XIV.*

Il ne faut pas croire que ces quatre siècles aient été exempts de malheurs et de crimes. La perfection des arts, cultivés par des citoyens paisibles, n'empêche pas les princes d'être ambitieux, les peuples d'être séditieux, les prêtres et les moines d'être quelquefois remuans et fourbes. Tous les siècles se ressemblent par la méchanceté des hommes, mais je ne connais que ces quatre âges distingués par les grands talens.

Avant le siècle que j'appelle de *Louis XIV.*, et qui commence à peu-près à l'établissement de l'académie française, les Italiens appelaient tous les ultramontains du nom de barbares: il faut avouer que les Français méritaient en quelque sorte cette injure. Leurs pères joignaient la galanterie romanesque des Maures à la grossièreté gothique; ils n'avaient presque aucun des arts aimables; ce qui prouve que les arts utiles étaient négligés: car, lorsqu'on a perfectionné ce qui est nécessaire, on trouve

bientôt le beau et l'agréable ; et il n'est pas étonnant que la peinture , la sculpture , la poésie , l'éloquence , la philosophie fussent presque inconnues à une nation qui , ayant des ports sur l'Océan et sur la Méditerranée , n'avait pourtant point de flotte , et qui , aimant le luxe à l'excès , avait à peine quelques manufactures grossières.

Les Juifs , les Génois , les Vénitiens , les Portugais , les Flamands , les Hollandais , les Anglais firent tour à tour le commerce de la France qui en ignorait les principes. *Louis XIII*, à son avènement à la couronne , n'avait pas un vaisseau : Paris ne contenait pas quatre cents mille hommes , et n'était pas décoré de quatre beaux édifices ; les autres villes du royaume ressemblaient à ces bourgs qu'on voit au-delà de la Loire. Toute la noblesse , cantonnée à la campagne dans des donjons entourés de fossés , opprimait ceux qui cultivent la terre. Les grands chemins étaient presque impraticables ; les villes étaient sans police , l'Etat sans argent , et le gouvernement presque toujours sans crédit parmi les nations étrangères.

On ne doit pas se dissimuler que , depuis la décadence de la famille de *Charlemagne* , la France avait languie plus ou moins dans cette faiblesse , parce qu'elle n'avait presque jamais joui d'un bon gouvernement.

Il faut , pour qu'un Etat soit puissant, ou que le peuple ait une liberté fondée sur les lois , ou que l'autorité souveraine soit affermie sans contradiction. En France , les peuples furent esclaves jusque vers le temps de *Philippe-Auguste* ; les seigneurs furent tyrans jusqu'à *Louis XI* ; et les rois , toujours occupés à soutenir leur autorité contre leurs vassaux , n'eurent jamais ni le temps de songer au bonheur de leurs sujets , ni le pouvoir de les rendre heureux.

Louis XI fit beaucoup pour la puissance royale , mais rien pour la félicité et la gloire de la nation. *François I* fit naître le commerce , la navigation , les lettres et tous les arts ; mais il fut trop malheureux pour leur faire prendre racine en France ; et tous périrent avec lui. *Henri le grand* allait retirer la France des calamités et de la barbarie où trente ans de discorde l'avaient replongée , quand il fut assassiné dans sa capitale , au milieu du peuple dont il commençait à faire le bonheur. Le cardinal de *Richelieu* , occupé d'abaisser la maison d'Autriche , le calvinisme et les grands , ne jouit point d'une puissance assez paisible pour réformer la nation ; mais au moins il commença cet heureux ouvrage.

Ainsi pendant neuf cents années , le génie des Français a été presque toujours rétréci sous un gouvernement gothique , au milieu

des divisions et des guerres civiles , n'ayant ni lois ni coutumes fixes , changeant de deux siècles en deux siècles un langage toujours grossier ; les nobles sans discipline , ne connaissent que la guerre et l'oïiveté ; les ecclésiastiques vivant dans le désordre et dans l'ignorance ; et les peuples sans industrie , croupissant dans leur misère.

Les Français n'eurent part , ni aux grandes découvertes ni aux inventions admirables des autres nations : l'imprimerie , la poudre , les glaces , les télescopes , le compas de proportion , la machine pneumatique , le vrai système de l'univers , ne leur appartiennent point ; ils se faisaient des tournois , pendant que les Portugais et les Espagnols découvraient et conquéraient de nouveaux mondes à l'Orient et à l'Occident du monde connu. *Charles-Quint* prodiguait déjà en Europe les trésors du Mexique , avant que quelques sujets de *François I* eussent découvert la contrée inculte du Canada ; mais par le peu même que firent les Français dans le commencement du seizième siècle , on vit de quoi ils sont capables quand ils sont conduits.

On se propose de montrer ce qu'ils ont été sous *Louis XIV*.

Il ne faut pas qu'on s'attende à trouver ici , plus que dans le tableau des siècles précédens , les détails immenses des guerres , des

attaques de villes prises et reprises par les armes, données et rendues par des traités. Mille circonstances intéressantes pour les contemporains se perdent aux yeux de la postérité, et disparaissent pour ne laisser voir que les grands événemens qui ont fixé la destinée des empires. Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. On ne s'attachera, dans cette histoire, qu'à ce qui mérite l'attention de tous les temps, à ce qui peut peindre le génie et les mœurs des hommes, à ce qui peut servir d'instruction, et conseiller l'amour de la vertu, des arts et de la patrie.

On a déjà vu ce qu'étaient et la France et les autres Etats de l'Europe avant la naissance de *Louis XIV*; on décrira ici les grands événemens politiques et militaires de son règne. Le gouvernement intérieur du royaume, objet plus important pour les peuples, sera traité à part. La vie privée de *Louis XIV*, les particularités de sa cour et de son règne, tiendront une grande place. D'autres articles feront pour les arts, pour les sciences, pour les progrès de l'esprit humain dans ce siècle. Enfin on parlera de l'Eglise, qui depuis si long-temps est liée au gouvernement, qui tantôt l'inquiète et tantôt le fortifie; et qui, instituée pour enseigner la morale, se livre souvent à la politique et aux passions humaines.

C H A P I T R E I I.

Des Etats de l'Europe avant LOUIS XIV.

IL y avait déjà long-temps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée en plusieurs Etats, les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires; mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fonds de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis, qu'elles conviennent ensemble de la prééminence et de quelques droits de certains princes, comme de l'empereur, des rois et des autres moindres potentats; et qu'elles s'accordent sur-tout dans la sage politique de tenir entre elles, autant qu'elles peuvent, une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations, même au milieu de la guerre, et entretenant les unes chez les autres des ambassadeurs ou des espions moins honorables, qui peuvent

avertir toutes les cours des desseins d'une seule , donner à la fois l'alarme à l'Europe , et garantir les plus faibles des invasions que le plus fort est toujours prêt d'entreprendre.

Depuis *Charles-Quint* la balance penchait du côté de la maison d'Autriche. Cette maison puissante était , vers l'an 1630 , maîtresse de l'Espagne , du Portugal , et des trésors de l'Amérique ; les Pays-Bas , le Milanais , le royaume de Naples , la Bohême , la Hongrie , l'Allemagne même (si on peut le dire) étaient devenus son patrimoine ; et si tant d'Etats avaient été réunis sous un seul chef de cette maison , il est à croire que l'Europe lui aurait enfin été asservie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'EMPIRE d'Allemagne est le plus puissant voisin qu'ait la France : il est d'une plus grande étendue ; moins riche peut-être en argent , mais plus fécond en hommes robustes et patients dans le travail. La nation allemande est gouvernée , peu s'en faut , comme l'était la France sous les premiers rois *Capétiens* , qui étaient des chefs , souvent mal obéis , de plusieurs grands vassaux et d'un grand nombre de petits. Aujourd'hui soixante villes libres , et qu'on nomme impériales ; environ autant de souverains séculiers , près de quarante princes ecclésiastiques,

ecclésiastiques , soit abbés , soit évêques ; neuf électeurs , parmi lesquels on peut compter aujourd'hui quatre rois , (*) enfin l'empereur , chef de tous ces potentats , composent ce grand corps germanique que le flegme allemand a fait subsister jusqu'à nos jours , avec presque autant d'ordre qu'il y avait autrefois de confusion dans le gouvernement français. .

Chaque membre de l'Empire a ses droits , ses privilèges , ses obligations ; et la connaissance difficile de tant de lois , souvent contestées , fait ce que l'on appelle en Allemagne l'*étude du droit public* , pour laquelle la nation germanique est si renommée.

L'empereur lui-même ne ferait guère , à la vérité , plus puissant ni plus riche qu'un doge de Venise. Vous savez que l'Allemagne , partagée en villes et en principautés , ne laisse au chef de tant d'Etats que la prééminence avec d'extrêmes honneurs , sans domaines , sans argent , et par conséquent sans pouvoir. Il ne possède pas , à titre d'empereur , un seul village. Cependant cette dignité , souvent aussi vaine que suprême , était devenue si puissante entre les mains des Autrichiens , qu'on a craint

(*) Il n'y a plus dans ce moment (juillet 1782) que huit électeurs , les deux électors de la maison de Bavière étant réunis ; et de ces huit électeurs trois font rois.

souvent qu'ils ne convertissent en monarchie absolue cette république de princes.

Deux partis divisaient alors et partagent encore aujourd'hui l'Europe chrétienne, et sur-tout l'Allemagne. Le premier est celui des catholiques, plus ou moins soumis au pape; le second est celui des ennemis de la domination spirituelle et temporelle du pape et des prélats catholiques. Nous appelons ceux de ce parti du nom général de protestans, quoiqu'ils soient divisés en luthériens, calvinistes et autres, qui se haïssent entre eux presque autant qu'ils haïssent Rome.

En Allemagne, la Saxe, une partie du Brandebourg, le Palatinat, une partie de la Bohême, de la Hongrie, les Etats de la maison de *Brunsvick*, le Virtemberg, la Hesse suivent la religion luthérienne, qu'on nomme *Evangelique*. Toutes les villes libres impériales ont embrassé cette secte, qui a semblé plus convenable que la religion catholique à des peuples jaloux de leur liberté.

Les calvinistes répandus parmi les luthériens, qui sont les plus forts, ne font qu'un parti médiocre; les catholiques composent le reste de l'Empire; et ayant à leur tête la maison d'Autriche, ils étaient, sans doute, les plus puissans.

Non-seulement l'Allemagne, mais tous les

Etats chrétiens , saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion ; fureur particulière aux chrétiens , ignorée des idolâtres , et fuite malheureuse de l'esprit dogmatique introduit depuis si longtemps dans toutes les conditions. Il y a peu de points de controverse qui n'aient causé une guerre civile ; et les nations étrangères (peut-être notre postérité) ne pourront un jour comprendre que nos pères se soient égorgés mutuellement , pendant tant d'années , en prêchant la patience.

Je vous ai déjà fait voir comment *Ferdinand II* (*) fut près de changer l'aristocratie allemande en une monarchie absolue , et comment il fut sur le point d'être détrôné par *Gustave-Adolphe*. Son fils , *Ferdinand III* , qui hérita de sa politique , et fit comme lui la guerre de son cabinet , régna pendant la minorité de *Louis XIV*.

L'Allemagne n'était point alors aussi florissante qu'elle l'est devenue depuis ; le luxe y était inconnu , et les commodités de la vie étaient encore très-rares chez les plus grands seigneurs. Elles n'y ont été portées que vers l'an 1686 par les réfugiés français qui allèrent y établir leurs manufactures. Ce pays fertile et peuplé manquait de commerce et d'argent ;

(*) Voyez l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

la gravité des mœurs et la lenteur particulière aux Allemands les privaient de ces plaisirs et de ces arts agréables que la sagacité italienne cultivait depuis tant d'années, et que l'industrie française commençait dès-lors à perfectionner. Les Allemands, riches chez eux, étaient pauvres ailleurs; et cette pauvreté, jointe à la difficulté de réunir en peu de temps sous les mêmes étendards tant de peuples différens, les mettait à peu-près, comme aujourd'hui, dans l'impossibilité de porter et de soutenir long-temps la guerre chez leurs voisins. Aussi c'est presque toujours dans l'Empire que les Français ont fait la guerre contre les empereurs. La différence du gouvernement et du génie paraît rendre les Français plus propres pour l'attaque, et les Allemands pour la défense.

D E L' E S P A G N E.

L'ESPAGNE, gouvernée par la branche aînée de la maison d'Autriche, avait imprimé, après la mort de *Charles-Quint*, plus de terreur que la nation germanique. Les rois d'Espagne étaient incomparablement plus absolus et plus riches. Les mines du Mexique et du Potosi semblaient leur fournir de quoi acheter la liberté de l'Europe. Vous avez vu ce projet

de la monarchie , ou plutôt de la supériorité universelle sur notre continent chrétien , commencé par *Charles-Quint* , et soutenu par *Philippe II*.

La grandeur espagnole ne fut plus , sous *Philippe III* , qu'un vaste corps sans substance , qui avait plus de réputation que de force.

Philippe IV , héritier de la faiblesse de son père , perdit le Portugal par sa négligence , le Roussillon par la faiblesse de ses armes , et la Catalogne par l'abus du despotisme. De tels rois ne pouvaient être long-temps heureux dans leurs guerres contre la France. S'ils obtenaient quelques avantages par les divisions et les fautes de leurs ennemis , ils en perdaient le fruit par leur incapacité. De plus , ils commandaient à des peuples que leurs privilèges mettaient en droit de mal servir ; les Castillans avaient la prérogative de ne point combattre hors de leur patrie ; les Aragonois disputaient sans cesse leur liberté contre le conseil royal ; et les Catalans , qui regardaient leurs rois comme leurs ennemis , ne leur permettaient pas même de lever des milices dans leurs provinces.

L'Espagne cependant , réunie avec l'Empire , mettait un poids redoutable dans la balance de l'Europe.

DU PORTUGAL.

LE Portugal redevenait alors un royaume. Jean, duc de Bragance, prince qui passait pour faible, avait arraché cette province à un roi plus faible que lui. Les Portugais cultivaient par nécessité le commerce que l'Espagne négligeait par fierté; ils venaient de se liguer avec la France et la Hollande, en 1641, contre l'Espagne. Cette révolution du Portugal valut à la France plus que n'eussent fait les plus signalées victoires. Le ministère français, qui n'avait contribué en rien à cet événement, en retira sans peine le plus grand avantage qu'on puisse avoir contre son ennemi, celui de le voir attaqué par une puissance irréconciliable.

Le Portugal, secouant le joug de l'Espagne, étendant son commerce, et augmentant sa puissance, rappelle ici l'idée de la Hollande, qui jouissait des mêmes avantages d'une manière bien différente.

DES PROVINCES-UNIES.

CE petit Etat des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, mal-sain, et presque submergé par la mer, était depuis environ un demi-siècle un exemple presque unique sur la terre de ce

que peuvent l'amour de la liberté et le travail infatigable. Ces peuples pauvres, peu nombreux, bien moins aguerris que les moindres milices espagnoles, et qui n'étaient comptés encore pour rien dans l'Europe, résistèrent à toutes les forces de leur maître et de leur tyran, *Philippe II*; éludèrent les desseins de plusieurs princes qui voulaient les secourir pour les affermir; et fondèrent une puissance que nous avons vu balancer le pouvoir de l'Espagne même. Le désespoir qu'inspire la tyrannie les avait d'abord armés; la liberté avait élevé leur courage, et les princes de la maison d'Orange en avaient fait d'excellens soldats. A peine vainqueurs de leurs maîtres, ils établirent une forme de gouvernement, qui conserve, autant qu'il est possible, l'égalité, le droit le plus naturel des hommes.

Cet Etat, d'une espèce si nouvelle, était depuis sa fondation attaché intimement à la France: l'intérêt les réunissait; ils avaient les mêmes ennemis. *Henri le grand* et *Louis XIII* avaient été ses alliés et ses protecteurs.

DE L'ANGLETERRE.

L'ANGLETERRE, beaucoup plus puissante, affectait, la souveraineté des mers, et prétendait mettre une balance entre les dominations de l'Europe; mais *Charles*, qui régnait

depuis 1625 , loin de pouvoir soutenir le poids de cette balance , sentait le sceptre échapper déjà de sa main ; il avait voulu rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois , et changer la religion en Ecosse, Trop opiniâtre pour se défaire de ses desseins , et trop faible pour les exécuter , bon mari , bon maître , bon père , honnête homme , mais monarque mal conseillé , il s'engagea dans une guerre civile qui lui fit perdre enfin , comme nous l'avons déjà dit , le trône et la vie sur un échafaud , par une révolution presque inouïe.

Cette guerre civile , commencée dans la minorité de *Louis XIV* , empêcha pour un temps l'Angleterre d'entrer dans les intérêts de ses voisins : elle perdit sa considération avec son bonheur ; son commerce fut interrompu ; les autres nations la crurent ensevelie sous ses ruines , jusqu'au temps où elle devint tout à coup plus formidable que jamais , sous la domination de *Cromwell* qui l'affujettit en portant l'évangile dans une main , l'épée dans l'autre , le masque de la religion sur le visage , et qui , dans son gouvernement , couvrit des qualités d'un grand roi tous les crimes d'un usurpateur.

D E R O M E.

CETTE balance que l'Angleterre s'était long-temps flattée de maintenir entre les rois par sa puissance, la cour de Rome essayait de la tenir par sa politique. L'Italie était divisée, comme aujourd'hui, en plusieurs souverainetés : celle que possède le pape est assez grande pour le rendre respectable comme prince, et trop petite pour le rendre redoutable. La nature du gouvernement ne sert pas à peupler son pays, qui d'ailleurs a peu d'argent et de commerce ; son autorité spirituelle, toujours un peu mêlée de temporel, est détruite et abhorrée dans la moitié de la chrétienté ; et si dans l'autre il est regardé comme un père, il a des enfans qui lui résistent quelquefois avec raison et avec succès. La maxime de la France est de le regarder comme une personne sacrée, mais entreprenante, à laquelle il faut baiser les pieds, et lier quelquefois les mains. On voit encore, dans tous les pays catholiques, les traces des pas que la cour de Rome a faits autrefois vers la monarchie universelle. Tous les princes de la religion catholique envoient au pape, à leur avènement, des ambassades qu'on nomme d'*obédience*. Chaque couronne a dans Rome un cardinal, qui prend le nom de protecteur. Le pape

donne des bulles de tous les évêchés, et s'exprime dans ses bulles comme s'il conférait ces dignités de sa seule puissance. Tous les évêques italiens, espagnols, flamands, se nomment évêques par la permission divine, et par celle du *saint-siège*. Beaucoup de prélats français, vers l'an 1682, rejetèrent cette formule si inconnue aux premiers siècles; et nous avons vu de nos jours, en 1754, un évêque (*Stuart Fitzjames*, évêque de Soissons) assez courageux pour l'omettre dans un mandement qui doit passer à la postérité; mandement ou plutôt instruction unique, dans laquelle il est dit expressément ce que nul pontife n'avait encore osé dire, que tous les hommes, et les infidèles mêmes sont nos frères.

Enfin le pape a conservé, dans tous les Etats catholiques, des prérogatives qu'assurément il n'obtiendrait pas si le temps ne les lui avait pas données. Il n'y a point de royaume dans lequel il n'y ait beaucoup de bénéfices à sa nomination; il reçoit en tribut les revenus de la première année des bénéfices consistoriaux.

Les religieux, dont les chefs résident à Rome, sont encore autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les Etats. La coutume, qui fait tout, et qui est cause que le

monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses regardées comme sacrées. Prêter serment à un autre qu'à son souverain est un crime de lèse-majesté dans un laïque; c'est, dans le cloître, un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de religieux à servir Rome contre leur patrie.

L'esprit éclairé qui règne en France depuis un siècle, et qui s'est étendu dans presque toutes les conditions, a été le meilleur remède à cet abus. Les bons livres écrits sur cette matière font de vrais services rendus aux rois et aux peuples; et un des grands changemens qui se soient faits par ce moyen dans nos mœurs, sous *Louis XIV*, c'est la persuasion dans laquelle les religieux commencent tous à être qu'ils sont sujets du roi avant que d'être serviteurs du pape. La juridiction, cette marque essentielle de la souveraineté, est encore demeurée au pontife romain. La France même, malgré toutes ses libertés de l'Eglise gallicane,

souffre que l'on appelle au pape en dernier ressort, dans quelques causes ecclésiastiques.

Si l'on veut diffoudre un mariage, épouser sa cousine, ou sa nièce, se faire relever de ses vœux, c'est encore à Rome, et non à son évêque, qu'on s'adresse; les grâces y sont taxées, et les particuliers de tous les états y achètent des dispenses à tout prix.

Ces avantages, regardés par beaucoup de personnes comme la suite des plus grands abus, et par d'autres comme les restes des droits les plus sacrés, sont toujours soutenus avec art. Rome ménage son crédit avec autant de politique que la république romaine en mit à conquérir la moitié du monde connu.

Jamais cour ne fut mieux se conduire selon les hommes et selon les temps. Les papes sont presque toujours des italiens blanchis dans les affaires, sans passions qui les aveuglent; leur conseil est composé de cardinaux qui leur ressemblent, et qui sont tous animés du même esprit. De ce conseil émanent des ordres qui vont jusqu'à la Chine et à l'Amérique: il embrasse en ce sens l'univers, et on a pu dire quelquefois ce qu'avait dit autrefois un étranger du sénat de Rome: *j'ai vu un consistoire de rois*. La plupart de nos écrivains se sont élevés avec raison contre l'ambition de cette cour; mais je n'en vois point qui ait rendu assez de

justice à sa prudence. Je ne fais si une autre nation eût pu conserver si long-temps dans l'Europe tant de prérogatives toujours combattues : toute autre cour les eût peut-être perdues , ou par sa fierté , ou par sa mollesse , ou par sa lenteur , ou par sa vivacité ; mais Rome , employant presque toujours à propos la fermeté et la souplesse , a conservé tout ce qu'elle a pu humainement garder. On la vit rampante sous *Charles-Quint* , terrible au roi de France , *Henri III* , ennemie et amie tour à tour de *Henri IV* , adroite avec *Louis XIII* , opposée ouvertement à *Louis XIV* , dans le temps qu'il fut à craindre , et souvent ennemie secrète des empereurs , dont elle se défiait plus que du sultan des Turcs.

Quelques droits , beaucoup de prétentions , de la politique et de la patience , voilà ce qui reste aujourd'hui à Rome de cette ancienne puissance qui , six siècles auparavant , avait voulu soumettre l'Empire et l'Europe à la tiare.

Naples est un témoignage subsistant encore de ce droit que les papes furent prendre autrefois avec tant d'art et de grandeur , de créer et de donner des royaumes : mais le roi d'Espagne , possesseur de cet Etat , ne laissait à la cour romaine que l'honneur et le danger d'avoir un vassal trop puissant.

Au reste, l'Etat du pape était dans une paix heureuse, qui n'avait été altérée que par la petite guerre dont j'ai parlé, entre les cardinaux *Barberin*, neveux du pape *Urbain VIII*, et le duc de Parme. (b)

DU RESTE DE L'ITALIE.

LES autres provinces d'Italie écoutaient des intérêts divers. Venise craignait les Turcs et l'empereur; elle défendait à peine ses Etats de terre-ferme des prétentions de l'Allemagne et de l'invasion du grand seigneur. Ce n'était plus cette Venise autrefois la maîtresse du commerce du monde, qui, cent cinquante ans auparavant, avait excité la jalousie de tant de rois. La sagesse de son gouvernement subsistait; mais son grand commerce anéanti lui ôtait presque toute sa force, et la ville de Venise était, par sa situation, incapable d'être domptée; et, par sa faiblesse, incapable de faire des conquêtes.

L'Etat de Florence jouissait de la tranquillité et de l'abondance, sous le gouvernement des *Médicis*; les lettres, les arts et la politesse, que les *Médicis* avaient fait naître, florissaient encore. La Toscane alors était en Italie ce qu'Athènes avait été en Grèce.

(b) Voyez l'*Essai sur les mœurs*, &c.

La Savoie, déchirée par une guerre civile et par les troupes françaises et espagnoles, s'était enfin réunie toute entière en faveur de la France, et contribuait en Italie à l'affaiblissement de la puissance autrichienne.

Les Suisses conservaient, comme aujourd'hui, leur liberté, sans chercher à opprimer personne. Ils vendaient leurs troupes à leurs voisins plus riches qu'eux; ils étaient pauvres; ils ignoraient les sciences et tous les arts que le luxe a fait naître; mais ils étaient sages et heureux. (1)

DES ETATS DU NORD.

LES nations du nord de l'Europe, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la Russie, étaient, comme les autres puissances, toujours en défiance ou en guerre entre elles. On voyait, comme aujourd'hui, dans la Pologne, les mœurs et le gouvernement des Goths et

(1) Vers le milieu du règne de *Louis XIV*, les sciences ont été cultivées en Suisse. Ce pays a produit depuis quatre grands géomètres du nom de *Bernouilli*, dont les deux premiers appartiennent au siècle passé, et le célèbre anatomiste *Haller*. C'est actuellement une des contrées de l'Europe où il y a le plus d'instruction, où les sciences physiques sont le plus répandues, et les arts utiles cultivés avec le plus de succès. La philosophie proprement dite, la science de la politique y ont fait moins de progrès; mais leur marche doit nécessairement être plus lente dans de petites républiques que dans les grandes monarchies.

des Francs, un roi électif, des nobles partageant sa puissance, un peuple esclave, une faible infanterie, une cavalerie composée de nobles; point de villes fortifiées, presque point de commerce. Ces peuples étaient tantôt attaqués par les Suédois, ou par les Moscovites, et tantôt par les Turcs. Les Suédois, nation plus libre encore par sa constitution qui admet les payfans mêmes dans les états généraux, mais alors plus soumise à ses rois que la Pologne, furent victorieux presque par-tout. Le Danemarck, autrefois formidable à la Suède, ne l'était plus à personne; et sa véritable grandeur n'a commencé que sous ses deux rois *Frédéric III* et *Frédéric IV*. La Moscovie n'était encore que barbare.

D E S T U R C S.

LES Turcs n'étaient pas ce qu'ils avaient été sous les *Sélim*, les *Mahomet*, et les *Soliman*: la mollesse corrompait le sérail, sans en bannir la cruauté. Les sultans étaient en même temps, et les plus despotes des souverains dans leur sérail et les moins assurés de leur trône et de leur vie. *Osman* et *Ibrahim* venaient de mourir par le cordeau. *Mustapha* avait été deux fois déposé. L'empire turc, ébranlé par ces secouffes, était encore attaqué par les Persans; mais, quand les Persans le laissaient respirer, et que

les révolutions du férail étaient finies , cet empire redevenait formidable à la chrétienté ; car depuis l'embouchure du Borysthène jusqu'aux Etats de Venise , on voyait la Moscovie , la Hongrie , la Grèce , les îles , tour à tour en proie aux armes des Turcs : et dès l'an 1644 , ils faisaient constamment cette guerre de Candie si funeste aux chrétiens. Telles étaient la situation , les forces et l'intérêt des principales nations européennes , vers le temps de la mort du roi de France , *Louis XIII.*

SITUATION DE LA FRANCE.

LA France , alliée à la Suède , à la Hollande , à la Savoie , au Portugal , et ayant pour elle les vœux des autres peuples demeurés dans l'inaction , soutenait contre l'Empire et l'Espagne une guerre ruineuse aux deux partis , et funeste à la maison d'*Autriche.* Cette guerre était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens , dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés et des provinces ravagées , pour obtenir enfin quelques petites villes frontières , dont la possession vaut rarement ce qu'à coûté la conquête.

Les généraux de *Louis XIII* avaient pris le Rouffillon ; les Catalans venaient de se donner à la France , protectrice de la liberté

qu'ils défendaient contre leurs rois ; mais ces succès n'avaient pas empêché que les ennemis n'eussent pris Corbie , en 1637 , et ne fussent venus jusqu'à Pontoise. La peur avait chassé de Paris la moitié de ses habitans ; et le cardinal de *Richelieu* , au milieu de ses vastes projets d'abaisser la puissance autrichienne , avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre , et pour repousser les ennemis des portes de la capitale.

Les Français avaient donc fait beaucoup de mal aux Espagnols et aux Allemands , et n'en avaient pas moins essuyé.

FORCES DE LA FRANCE , APRÈS LA MORT DE LOUIS XIII , ET MOEURS DU TEMPS.

LES guerres avaient produit des généraux illustres , tels qu'un *Gustave-Adolphe* , un *Valstein* , un duc de *Veimar* , *Picolomini* , *Jean de Vert* , le maréchal de *Guébriant* , les princes d'*Orange* , le comte d'*Harcourt*. Des ministres d'Etat ne s'étaient pas moins signalés. Le chancelier *Oxenstiern* , le comte duc d'*Olivarès* , mais sur-tout le cardinal de *Richelieu* , avaient attiré sur eux l'attention de l'Europe. Il n'y a aucun siècle qui n'ait eu des hommes d'Etat et de guerre célèbres : la politique et

les armes semblent malheureusement être les deux professions les plus naturelles à l'homme : il faut toujours ou négocier ou se battre. Le plus heureux passe pour le plus grand , et le public attribue souvent au mérite tous les succès de la fortune.

La guerre ne se faisait pas comme nous l'avons vu faire du temps de *Louis XIV* ; les armées n'étaient pas si nombreuses : aucun général, depuis le siège de Metz par *Charles-Quint*, ne s'était vu à la tête de cinquante mille hommes : on assiégeait et on défendait les places avec moins de canons qu'aujourd'hui. L'art des fortifications était encore dans son enfance. Les piques et les arquebuses étaient en usage ; on se servait beaucoup de l'épée, devenue inutile aujourd'hui. Il restait encore, des anciennes lois des nations, celle de déclarer la guerre par un héraut. *Louis XIII* fut le dernier qui observa cette coutume : il envoya un héraut d'armes à Bruxelles déclarer la guerre à l'Espagne, en 1635.

Vous savez que rien n'était plus commun alors que de voir des prêtres commander des armées : le cardinal infant, le cardinal de Savoie, *Richelieu*, *la Vallette*, *Sourdis*, archevêque de Bordeaux, le cardinal *Théodore Trivulce*, commandant de la cavalerie espagnole, avaient endossé la cuirasse, et fait la

guerre eux-mêmes. Un évêque de Mendes avait été souvent intendant d'armée. Les papes menacèrent quelquefois d'excommunication ces prêtres guerriers. Le pape *Urbain VIII*, fâché contre la France, fit dire au cardinal de *la Valette* qu'il le dépouillerait du cardinalat, s'il ne quittait les armes ; mais, réuni avec la France, il le combla de bénédictions.

Les ambassadeurs, non moins ministres de paix que les ecclésiastiques, ne faisaient nulle difficulté de servir dans les armées des puissances alliées, auprès desquelles ils étaient employés. *Charnacé*, envoyé de France en Hollande, y commandait un régiment, en 1637 ; et, depuis même, l'ambassadeur *d'Estrade* fut colonel à leur service.

La France n'avait en tout qu'environ quatre-vingts mille hommes effectifs sur pied. La marine, anéantie depuis des siècles, rétablie un peu par le cardinal de *Richelieu*, fut ruinée sous *Mazarin*. *Louis XIII* n'avait qu'environ quarante-cinq millions réels de revenu ordinaire ; mais l'argent était à vingt-fix livres le marc : ces quarante-cinq millions revenaient à environ quatre-vingt-cinq millions de notre temps, où la valeur arbitraire du marc d'argent monnayé est poussée jusqu'à quarante-neuf livres et demie ; celle de l'argent fin à cinquante-quatre livres dix-sept sols : valeur que l'intérêt

public et la justice demandent qui ne soit jamais changée. (2)

(2) Comme il sera souvent question dans la suite de cette opération sur les monnaies, et que M. de *Voltaire* n'en a discuté les effets dans aucun de ses ouvrages, on nous pardonnera d'entrer ici dans quelques détails.

La livre numéraire n'est qu'une dénomination arbitraire qu'on emploie pour exprimer une certaine partie d'un marc d'argent. Cette proposition : le marc d'argent vaut 50 liv., est l'équivalent de celle-ci : j'appelle livre la cinquantième partie du marc d'argent. Ainsi un édit qui prononcerait que le marc d'argent vaudrait cent livres ne ferait autre chose que déclarer que, dans la suite, on donnera dans les actes le nom de livre à la centième partie du marc d'argent, au lieu de donner ce nom à la cinquantième. Cette opération est donc absolument indifférente en elle-même ; mais elle ne l'est pas dans ses effets,

Il est d'un usage général d'exprimer en livres la valeur de tous les engagements pécuniaires ; si donc on change cette dénomination de *livre*, et qu'au lieu d'exprimer la cinquantième partie d'un marc d'argent, par exemple, elle n'en exprime que la centième, tout débiteur, en payant le nombre de livres qu'il s'est engagé de payer, ne donnera réellement que la moitié de ce qu'il devait.

Ainsi ce changement purement grammatical devient l'équivalent du retranchement de la moitié des dettes ou des obligations payables en argent.

D'où il résulte pour un Etat qui ferait une opération semblable :

1°. Une réduction de la dette publique à la moitié de sa valeur, ce qui est faire une banqueroute à cinquante pour cent de perte.

2°. Une diminution de moitié dans ce que l'Etat paye en gages, en appointemens, en pensions, ce qui fait une économie de moitié sur les places inutiles ou jugées telles, et une diminution sur les places utiles et trop payées : car on sent que pour les places utiles, une augmentation de gages devient une suite nécessaire de cette opération.

3°. Une diminution aussi de moitié dans les impôts qui ont une évaluation fixe en argent : on les augmente proportionnellement dans la suite ; mais cette augmentation se fait

Le commerce, généralement répandu aujourd'hui, était en très-peu de mains ; la police du royaume était entièrement négligée,

moins promptement que le changement des monnaies. Souvent un gouvernement faible a profité de cette circonstance pour faire dans la forme des impôts des changemens qu'il n'aurait osé tenter directement.

4°. Une perte de moitié pour les particuliers créanciers d'autres particuliers ; injustice qu'on leur fait sans aucun avantage pour l'Etat.

5°. Un mouvement dans les prix des denrées, qui dérange le commerce, parce que les denrées ne peuvent pas doubler de prix sur le champ, ni aussi promptement que l'argent.

Ainsi cette opération est une manière de faire une banqueroute, et de manquer à ses engagements, qui entraîne de plus avec elle une injustice envers un très-grand nombre de citoyens, même de ceux qui ne sont pas créanciers de l'Etat, une secousse dans le commerce, et du désordre dans la perception des impôts.

Mais si, dans quelque Etat de l'Europe, on établissait un système plus raisonnable sur les monnaies que celui qui est adopté chez presque toutes les nations, et qu'on fût obligé, pour donner à ce système plus de perfection et de simplicité, de changer la valeur de la livre numéraire, alors on éviterait les inconvéniens dont nous venons de parler, et on se mettrait à l'abri de toute injustice, en déclarant que tout ce qui devait être payé en livres anciennes ne pourrait être acquitté qu'en payant, non le même nombre de livres nouvelles, mais un nombre de ces livres qui représenterait un égal poids d'argent.

Voici maintenant en quoi nous croyons que devraient consister les changemens dans les monnaies.

1°. A rapporter toutes les évaluations en monnaies à un certain poids d'un seul des deux métaux précieux, à l'argent, par exemple, et à ne fixer aucun rapport entre la valeur de ce métal et celle de l'autre, de l'or, par exemple. En effet, toute différence entre la proportion fixée et celle du commerce est une source de profit pour quelques particuliers, et de perte pour les autres.

2°. A changer les dénominations et les monnaies, de manière que chaque monnaie répondît à un nombre exact

preuve certaine d'une administration peu heureuse. Le cardinal de *Richelieu*, occupé de sa propre grandeur attachée à celle de l'Etat, avait commencé à rendre la France

des divisions de la livre numéraire et du marc d'argent, et que les divisions de la livre numéraire et celles du marc d'argent eussent entre elles des rapports exprimés par des nombres entiers et ronds. L'usage contraire a concentré entre un petit nombre de personnes la connaissance de la valeur réelle des monnaies, et dans tout ce qui a rapport au commerce, toute obscurité, toute complication est un avantage accordé au petit nombre sur le plus grand. On pourrait joindre à l'empreinte, sur chaque monnaie, un nombre qui exprimerait son poids; et sur celles d'argent, (voyez n°. 1) sa valeur numéraire.

3°. A faire les monnaies d'un métal pur : 1°. parce que c'est un moyen de faciliter la connaissance du rapport de leur valeur avec celui des monnaies étrangères, et de procurer à sa monnaie la préférence dans le commerce sur toutes les autres : 2°. parce que c'est le seul moyen de parvenir à l'uniformité du titre des monnaies entre les différentes nations, uniformité qui ferait d'un grand avantage. L'uniformité dans un seul Etat s'établit par la loi; elle ne peut s'établir entre plusieurs que lorsque la loi ne s'appuie que sur la nature, et ne fixe rien d'arbitraire.

4°. A ne prendre de profit sur les monnaies que ce qui est nécessaire pour faire la dépense de leur fabrique. Cette fabrique a deux parties; les opérations nécessaires pour préparer le métal à un titre donné, et celles qui réduisent le métal en pièces de monnaies. Ainsi on rendrait pour cent marcs d'argent en lingots cent marcs d'argent monnayé, moins le prix de l'essai et celui de leur conversion en monnaie. On rendrait pour cent marcs d'argent allié à un centième neuf marcs d'argent monnayé, moins les frais nécessaires pour l'affiner et le réduire ensuite en monnaie.

Ces moyens très-simples auraient l'avantage de rendre clair tout ce qui regarde le commerce des matières d'or et d'argent et la monnaie, que les mauvaises lois sur ce commerce, et les opérations pernicieuses sur les monnaies deviendraient absolument impossibles.

formidable au dehors, sans avoir encore pu la rendre florissante au dedans. Les grands chemins n'étaient ni réparés ni gardés ; les brigands les infestaient ; les rues de Paris, étroites, mal pavées et couvertes d'immondices dégoûtantes, étaient remplies de voleurs. On voit, par les registres du parlement, que le guet de cette ville était réduit alors à quarante-cinq hommes mal payés, et qui même ne servaient pas.

Depuis la mort de *François II*, la France avait été toujours ou déchirée par des guerres civiles, ou troublée par des factions. Jamais le joug n'avait été porté d'une manière paisible et volontaire. Les seigneurs avaient été élevés dans les conspirations ; c'était l'art de la cour, comme celui de plaire au souverain l'a été depuis.

Cet esprit de discorde et de faction avait passé de la cour jusqu'aux moindres villes, et possédait toutes les communautés du royaume : on se disputait tout, parce qu'il n'y avait rien de réglé : il n'y avait pas jusqu'aux paroisses de Paris qui n'en vinssent aux mains ; les processions se battaient les unes contre les autres pour l'honneur de leurs bannières. On avait vu souvent les chanoines de Notre-Dame aux prises avec ceux de la Sainte-Chapelle : le parlement et la chambre des comptes s'étaient

battus

battus pour le pas dans l'église de Notre-Dame, le jour que *Louis XIII* mit son royaume sous la protection de la vierge *Marie*.

Presque toutes les communautés du royaume étaient armées; presque tous les particuliers respiraient la fureur du duel. Cette barbarie gothique, autorisée autrefois par les rois mêmes, et devenue le caractère de la nation, contribuait encore, autant que les guerres civiles et étrangères, à dépeupler le pays. Ce n'est pas trop de dire que, dans le cours de vingt années, dont dix avaient été troublées par la guerre, il était mort plus de gentils-hommes français de la main des Français mêmes que de celle des ennemis.

On ne dira rien ici de la manière dont les arts et les sciences étaient cultivés; on trouvera cette partie de l'histoire de nos mœurs à sa place. On remarquera seulement que la nation française était plongée dans l'ignorance, sans excepter ceux qui croient n'être point peuple.

On consultait les astrologues, et on y croyait. Tous les mémoires de ce temps-là, à commencer par l'histoire du président de *Thou*, sont remplis de prédictions. Le grave et sévère duc de *Sully* rapporte sérieusement celles qui furent faites à *Henri IV*. Cette crédulité, la marque la plus infallible de l'ignorance,

était si accréditée qu'on eut soin de tenir un astrologue caché près de la chambre de la reine *Anne d'Autriche*, au moment de la naissance de *Louis XIV*.

Ce que l'on croira à peine, et ce qui est pourtant rapporté par l'abbé *Vittorio Siri*, auteur contemporain, très-instruit; c'est que *Louis XIII* eut dès son enfance le surnom de *juste*, parce qu'il était né sous le signe de la balance.

La même faiblesse, qui mettait en vogue cette chimère absurde de l'astrologie judiciaire, faisait croire aux possessions et aux sortilèges: on en faisait un point de religion; l'on ne voyait que des prêtres qui conjuraient des démons. Les tribunaux, composés de magistrats qui devaient être plus éclairés que le vulgaire, étaient occupés à juger des forciers. On reprochera toujours à la mémoire du cardinal de *Richelieu* la mort de ce fameux curé de Loudun, *Urbain Grandier*, condamné au feu comme magicien par une commission du conseil. On s'indigne que le ministre et les juges aient eu la faiblesse de croire aux diables de Loudun, ou la barbarie d'avoir fait périr un innocent dans les flammes. On se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'*Ancre* fut brûlée, en place de Grève, comme forcrière.

On voit encore, dans une copie de quelques registres du Châtelet, un procès commencé, en 1610, au sujet d'un cheval, qu'un maître industrieux avait dressé à peu-près de la manière dont nous avons vu des exemples à la foire; on voulait faire brûler et le maître et le cheval.

En voilà assez pour faire connaître en général les mœurs et l'esprit du siècle qui précéda celui de *Louis XIV.*

Ce défaut de lumières dans tous les ordres de l'Etat fomentait chez les plus honnêtes gens des pratiques superstitieuses qui déshonoraient la religion. Les calvinistes, confondant avec le culte raisonnable des catholiques les abus qu'on faisait de ce culte, n'en étaient que plus affermis dans leur haine contre notre Eglise. Ils opposaient à nos superstitions populaires, souvent remplies de débauches, une dureté farouche et des mœurs féroces, caractère de presque tous les réformateurs : ainsi l'esprit de parti déchirait et avilissait la France; et l'esprit de société, qui rend aujourd'hui cette nation si célèbre et si aimable, était absolument inconnu. Point de maisons où les gens de mérite s'assemblaient pour se communiquer leurs lumières; point d'académie, point de théâtres réguliers. Enfin, les mœurs, les lois, les arts, la société, la religion, la

paix et la guerre n'avaient rien de ce qu'on vit depuis dans le siècle appelé le *siècle de Louis XIV.*

C H A P I T R E I I I.

Minorité de LOUIS XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.

LE cardinal de *Richelieu* et *Louis XIII* venaient de mourir, l'un admiré et haï, l'autre déjà oublié. Ils avaient laissé aux Français, alors très-inquiets, de l'aversion pour le nom seul du ministère, et peu de respect pour le trône. *Louis XIII*, par son testament, établissait un conseil de régence. Ce monarque, mal obéi pendant sa vie, se flatta de l'être mieux après sa mort; mais la première démarche de sa veuve *Anne d'Autriche*, fut de faire annuler les volontés de son mari par un arrêt du parlement de Paris. Ce corps, long-temps opposé à la cour, et qui avait à peine conservé sous *Louis XIII* la liberté de faire des remontrances, cassa le testament de son roi, avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un citoyen. (a) *Anne d'Autriche*

*Anne
d'Autriche
ou d'Espa-
gne, ré-
gente.*

(a) *Riencourt*, dans son histoire de *Louis XIV*, dit que le testament de *Louis XIII* fut vérifié au parlement. Ce qui

s'adressa à cette compagnie, pour avoir la régence illimitée, parce que *Marie de Médicis* s'était servie du même tribunal après la mort de *Henri IV*; et *Marie de Médicis* avait donné cet exemple, parce que toute autre voie eût été longue et incertaine; que le parlement, entouré de ses gardes, ne pouvait résister à ses volontés; et qu'un arrêt rendu au parlement et par les pairs, semblait assurer un droit incontestable.

L'usage qui donne la régence aux mères des rois, parut donc alors aux Français une loi presque aussi fondamentale que celle qui prive les femmes de la couronne. Le parlement de Paris, ayant décidé deux fois cette question, c'est-à-dire, ayant seul déclaré par des arrêts ce droit des mères, parut en effet avoir donné la régence: il se regarda, non sans quelque vraisemblance, comme le tuteur des rois, et chaque conseiller crut être une partie de la souveraineté. Par le même arrêt, *Gaston*, duc d'Orléans, jeune oncle du roi, eut le vain titre de lieutenant-général du royaume sous la régente absolue.

Anne d'Autriche fut obligée d'abord de continuer la guerre contre le roi d'Espagne,

trompa cet écrivain, c'est qu'en effet *Louis XIII* avait déclaré la reine régente, ce qui fut confirmé; mais il avait limité son autorité, ce qui fut cassé.

Philippe IV, son frère, qu'elle aimait. Il est difficile de dire précisément pourquoi l'on se fait cette guerre; on ne demandait rien à l'Espagne, pas même la Navarre, qui aurait dû être le patrimoine des rois de France. On se battait depuis 1635, parce que le cardinal de *Richelieu* l'avait voulu, et il est à croire qu'il l'avait voulu pour se rendre nécessaire. (1) Il s'était lié contre l'empereur avec la Suède, et avec le duc *Bernard de Saxe-Weimar*, l'un de ces généraux que les Italiens nommaient *Condottieri*, c'est-à-dire, qui vendaient leurs troupes. Il attaquait aussi la branche autrichienne-espagnole dans ces dix provinces que nous appelons en général du nom de Flandre; et il avait partagé avec les Hollandais, alors nos alliés, cette Flandre qu'on ne conquiert point.

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre; les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé dom *Francisco de Mello*. Ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroi, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes

(1) Le cardinal pouvait avoir en secret le motif que lui prête M. de *Voltaire*; mais cette guerre avait un objet très-important, celui d'empêcher la maison d'Autriche de s'emparer de l'Allemagne et de l'Italie.

de Paris , comme ils avaient fait huit ans auparavant. La mort de *Louis XIII*, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances ; et, quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt-un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était *Louis de Bourbon*, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de *grand Condé*. La plupart des grands capitaines font devenus tels par degrés. Ce prince était né général ; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le suédois *Torstenfon* qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience. (b)

Bataille
de Rocroi.

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de *Louis XIII*, l'ordre de ne

(b) *Torstenfon* était page de *Gustave-Adolphe*, en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjutant auprès de lui, envoya *Torstenfon* porter ses ordres à un officier général pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis ; *Torstenfon* part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche ; le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : „ Sire, dit *Torstenfon*, „ daignez me pardonner ; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. „ Le roi ne dit mot ; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui, et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. *Torstenfon* fut un des grands capitaines de l'Europe.

point hasarder la bataille. Le maréchal de *l'Hospital*, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour ; il ne confia son dessein qu'à *Gassion*, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui ; ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

19 mai
1642.

On remarque que le prince, ayant tout réglé le soir, veille de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'*Alexandre*. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé des fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein ; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi ferrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et

l'attaqua

l'attaqua trois fois. A peine victorieux , il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux , pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'*Enghien* eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de *Fuentes* , qui commandait cette infanterie espagnole , mourut percé de coups. *Condé* , en l'apprenant , dit qu'il voudrait être mort comme lui , s'il n'avait pas vaincu.

Le respect qu'on avait en Europe pour les armées espagnoles , se tourna du côté des armées françaises , qui n'avaient point depuis cent ans gagné de bataille si célèbre ; car la sanglante journée de *Marignan* , disputée plutôt que gagnée par *François I* contre les Suisses , avait été l'ouvrage des bandes noires allemandes , autant que des troupes françaises. Les journées de *Pavie* et de *Saint-Quentin* étaient encore des époques fatales à la réputation de la France. *Henri IV* avait eu le malheur de ne remporter des avantages mémorables que sur sa propre nation. Sous *Louis XIII* le maréchal de *Guébriant* avait eu de petits succès , mais toujours balancés par des pertes. Les grandes batailles qui ébranlent les Etats , et qui restent à jamais dans la mémoire des

hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par *Gustave-Adolphe*.

Cette journée de Rocroi devint l'époque de la gloire française et de celle de *Condé*. Il fut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siège de Thionville, que le cardinal de *Richelieu* n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Bataille
de Fri-
bourg, 8
auguste
1643.

Le prince de *Condé* passa à travers le pays ennemi, trompa la vigilance du général *Beck*, et prit enfin Thionville. De-là il courut mettre le siège devant Cirq, et s'en rendre maître. Il fit repasser le Rhin aux Allemands; il le passa après eux; il courut réparer les pertes et les défaites que les Français avaient effuyées sur ces frontières après la mort du maréchal de *Guébriant*. Il trouva Fribourg pris, et le général *Merci* sous ses murs avec une armée supérieure encore à la sienne. *Condé* avait sous lui deux maréchaux de France, dont l'un était *Grammont*, et l'autre ce *Turenne*, fait maréchal depuis peu de mois, après avoir servi heureusement en Piémont contre les Espagnols. Il jetait alors les fondemens de la grande réputation qu'il eut depuis. Le prince, avec ces deux généraux, attaqua le camp de *Merci*, retranché sur deux éminences. Le combat recommença trois fois, à trois jours

31
auguste
1644.

différens. On dit que le duc d'*Enghien* jeta son bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, et marcha pour le reprendre, l'épée à la main, à la tête du régiment de *Conti*. Il fallait peut-être des actions aussi hardies pour mener les troupes à des attaques si difficiles. Cette bataille de Fribourg, plus meurtrière que décisive, fut la seconde victoire de ce prince. *Merci* décampa quatre jours après. Philipsbourg et Maïence rendus furent la preuve et le fruit de la victoire.

Le duc d'*Enghien* retourne à Paris, reçoit les acclamations du peuple, et demande des récompenses à la cour; il laisse son armée au prince maréchal de *Turenne*. Mais ce général, tout habile qu'il est déjà, est battu à Mariendal. Le prince revole à l'armée, reprend le commandement, et joint à la gloire de commander encore *Turenne* celle de réparer sa défaite. Il attaqua *Merci* dans les plaines de Norlingue. Il y gagne une bataille complète. Le maréchal de *Grammont* y est pris, mais le général *Glen*, qui commandait sous *Merci*, est fait prisonnier, et *Merci* est au nombre des morts. Ce général, regardé comme un des plus grands capitaines, fut enterré près du champ de bataille; et on grava sur sa tombe, STA, VIATOR, HEROEM CALCAS: Arrête, voyageur, tu foules un héros. Cette bataille mit le comble à la gloire de

Mariendal, avril 1645.

Norlingue, août 1643.

Condé, et fit celle de *Turenne*, qui eut l'honneur d'aider puissamment le prince à remporter une victoire dont il pouvait être humilié. Peut-être ne fut-il jamais si grand qu'en servant ainsi celui dont il fut depuis l'émule et le vainqueur.

7 octobre
1646.

Le nom du duc d'*Enghien* éclipsait alors tous les autres noms. Il assiégea ensuite *Dunkerque*, à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France.

Tant de succès et de services, moins récompensés que suspects à la cour, le faisaient craindre du ministère autant que des ennemis. On le tira du théâtre de ses conquêtes et de sa gloire, et on l'envoya en Catalogne avec de mauvaises troupes mal payées; il assiégea *Lérida*, et fut obligé de lever le siège. On l'accuse, dans quelques livres, de fanfaronnade, pour avoir ouvert la tranchée avec des violons. On ne savait pas que c'était l'usage en Espagne.

1647.

Bataille
de Lens.

Bientôt les affaires chancelantes forcèrent la cour de rappeler *Condé* en Flandre. L'archiduc *Léopold*, frère de l'empereur *Ferdinand III*, assiégeait *Lens* en Artois. *Condé*, rendu à ses troupes qui avaient toujours vaincu sous lui, les mena droit à l'archiduc. C'était pour la troisième fois qu'il donnait bataille avec le désavantage du nombre. Il dit à ses soldats

ces seules paroles : *Amis , souvenez - vous de Rocroi , de Fribourg , et de Norlingue.*

Il dégagea lui-même le maréchal de *Gram-^{10 août.}mont* qui pliait avec l'aile gauche ; il prit le ^{1648.} général *Beck*. L'archiduc se sauva à peine avec le comte de *Fuensaldagne*. Les Impériaux et les Espagnols , qui composaient cette armée , furent dissipés ; ils perdirent plus de cent drapeaux , et trente-huit pièces de canon , ce qui était alors très-considérable. On leur fit cinq mille prisonniers , on leur tua trois mille hommes , le reste déserta , et l'archiduc demeura sans armée.

Ceux qui veulent véritablement s'instruire peuvent remarquer que , depuis la fondation de la monarchie , jamais les Français n'avaient gagné de suite tant de batailles , et de si glorieuses par la conduite et par le courage.

Tandis que le prince de *Condé (c)* comptait ^{Juillet} ainsi les années de sa jeunesse par des vic- ^{1644.} toires , et que le duc d'*Orléans* , frère de *Louis XIII* , avait aussi soutenu la réputation d'un fils de *Henri IV* et celle de la France , par la prise de *Gravelines* , par celle de *Cour-^{Novemb.}traï* et de *Mardik* , le vicomte de *Turenne* avait ^{1644.} pris *Landau* ; il avait chassé les Espagnols de *Trèves* , et rétabli l'électeur.

(c) Son père était mort en 1646.

- Novemb. Il gagna avec les Suédois la bataille de
 1647. Lavingen, celle de Sommerhausen, et con-
 traignit le duc de Bavière à sortir de ses États
 à l'âge de près de quatre-vingts ans. Le comte
 1645. de *Harcourt* prit Balaguiér, et battit les Espa-
 gnols. Ils perdirent en Italie Portolongone.
 Vingt vaisseaux et vingt galères de France,
 1646. qui composaient presque toute la marine réta-
 blie par *Richelieu*, battirent la flotte espagnole
 sur la côte d'Italie.

Ce n'était pas tout ; les armes françaises
 avaient encore envahi la Lorraine sur le duc
Charles IV, prince guerrier, mais inconstant,
 imprudent, et malheureux, qui se vit à la fois
 dépouillé de son Etat par la France, et retenu
 prisonnier par les Espagnols. Les alliés de la
 France pressaient la puissance autrichienne au
 midi et au nord. Le duc d'*Albuquerque*, gé-
 néral des Portugais, gagna contre l'Espagne la
 bataille de Badajoz. *Torstenfon* défit les Impé-
 riaux près de Tabor, et remporta une victoire
 complète. Le prince d'*Orange*, à la tête des
 Hollandais, pénétra jusque dans le Brabant.

Le roi d'Espagne, battu de tous côtés,
 voyait le Roussillon et la Catalogne entre les
 mains des Français. Naples, révoltée contre
 lui, venait de se donner au duc de *Guise*,
 dernier prince de cette branche d'une maison
 si féconde en hommes illustres et dangereux.

Le der-
 nier duc
 de *Guise* à
 Naples.

Celui-ci, qui ne passa que pour un aventurier audacieux , parce qu'il ne réussit pas , avait eu du moins la gloire d'aborder seul dans une barque au milieu de la flotte d'Espagne , et de défendre Naples , sans autre secours que son courage.

A voir tant de malheurs qui fondaient sur la maison d'*Autriche* , tant de victoires accumulées par les Français , et secondées des succès de leurs alliés , on croirait que Vienne et Madrid n'attendaient que le moment d'ouvrir leurs portes , et que l'empereur et le roi d'Espagne étaient presque sans Etats. Cependant cinq années de gloire , à peine traversées par quelques revers , ne produisirent que très-peu d'avantages réels , beaucoup de sang répandu , nulle révolution. S'il y en eut une à craindre , ce fut pour la France ; elle touchait à sa ruine au milieu de ces prospérités apparentes.

CHAPITRE IV.

Guerre civile.

LA reine *Anne d'Autriche* , régente absolue , avait fait du cardinal *Mazarin* le maître de la France , et le sien. Il avait sur elle cet empire qu'un homme adroit devait avoir sur une femme née avec assez de faiblesse pour être

Mazarin
premier
ministre.

dominée, et avec assez de fermeté pour persister dans son choix.

Potier,
évêque de
Beauvais.

On lit dans quelques mémoires de ces temps-là, que la reine ne donna sa confiance à *Mazarin* qu'au défaut de *Potier*, évêque de Beauvais, qu'elle avait d'abord choisi pour son ministre. On peint cet évêque comme un homme incapable : il est à croire qu'il l'était, et que la reine ne s'en était servie quelque temps que comme d'un fantôme, pour ne pas effaroucher d'abord la nation par le choix d'un second cardinal et d'un étranger. Mais ce qu'on ne doit pas croire, c'est que *Potier* eût commencé son ministère passager par déclarer aux Hollandais qu'il fallait qu'ils se fissent catholiques, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. Il aurait donc dû faire la même proposition aux Suédois. Presque tous les historiens rapportent cette absurdité, parce qu'ils l'ont lue dans les mémoires des courtisans et des frondeurs. Il n'y a que trop de traits dans ces mémoires, ou falsifiés par la passion, ou rapportés sur des bruits populaires. Le puéril ne doit pas être cité, et l'absurde ne peut être cru. Il est très-vraisemblable que le cardinal *Mazarin* était ministre désigné depuis longtemps dans l'esprit de la reine, et même du vivant de *Louis XIII*. On ne peut en douter quand on a lu les mémoires de *La Porte*,

premier valet de chambre d'*Anne d'Autriche*. Les subalternes, témoins de tout l'intérieur d'une cour, savent des choses que les parlemens et les chefs de parti même ignorent, ou ne font que soupçonner. (1)

Mazarin usa d'abord avec modération de sa puissance. Il faudrait avoir vécu long-temps avec un ministre pour peindre son caractère, pour dire quel degré de courage ou de faiblesse il avait dans l'esprit, à quel point il était ou prudent ou fourbe. Ainsi, sans vouloir deviner ce qu'était *Mazarin*, on dira seulement ce qu'il fit. Il affecta dans les commencemens de sa grandeur, autant de simplicité que *Richelieu* avait déployé de hauteur. Loin de prendre des gardes, et de marcher avec un faste royal, il eut d'abord le train le plus modeste; il mit de l'affabilité et même de la mollesse par-tout où son prédécesseur avait fait paraître une fierté inflexible. La reine voulait faire aimer sa régence et sa personne de la cour et des peuples, et elle y réussissait. *Gaston*, duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, et le prince de *Condé* appuyaient son pouvoir, et n'avaient d'émulation que pour servir l'Etat.

(1) Les mémoires manuscrits du duc de *la Rochefoucauld* confirment le même fait. Il était un des confidens de la reine dans les derniers temps de la vie de *Louis XIII*.

Finances,
principe
de tout.

Il fallait des impôts pour soutenir la guerre contre l'Espagne et contre l'empereur. Les finances en France étaient, depuis la mort du grand *Henri IV*, aussi mal administrées qu'en Espagne et en Allemagne. La régie était un chaos; l'ignorance extrême, le brigandage au comble: mais ce brigandage ne s'étendait pas sur des objets aussi considérables qu'aujourd'hui. L'Etat était huit fois moins endetté; (2) on n'avait point des armées de deux cents mille hommes à soudoyer, point de subsides immenses à payer, point de guerre maritime à soutenir. Les revenus de l'Etat montaient, dans les premières années de la régence, à près de soixante et quinze millions de livres de ce temps. C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère: mais en 1646 et 47, on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un paysan siennois, nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près

Le surin-
tendant
Emeri.

(2) Cette évaluation a été faite avant la guerre de 1755.

d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingts mille écus de gages aux magistrats.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux italiens , venus tous deux en France sans fortune , enrichis aux dépens de la nation , et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris , les maîtres des requêtes , les autres cours , les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la surintendance à son confident *Emeri* , et le relégua dans une de ses terres : on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France , et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur , quoique , dans ce temps-là même , il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades sont de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres , pour un peu d'argent.

Le parlement de Paris , en possession de vérifier les édits de ces taxes , s'opposa vivement aux nouveaux édits ; il acquit la confiance des peuples par les contradictions dont il fatigua le ministère.

On ne commença pas d'abord par la

révolte ; les esprits ne s'aigrirent et ne s'enhardirent que par degrés. La populace peut d'abord courir aux armes , et se choisir un chef , comme on avait fait à Naples ; mais des magistrats , des hommes d'Etat procèdent avec plus de maturité , et commencent par observer les bienfaisances , autant que l'esprit de parti peut le permettre.

Parle-
ment.

Le cardinal *Mazarin* avait cru qu'en divisant adroitement la magistrature , il prévendrait tous les troubles , mais on opposa l'inflexibilité à la souplesse. Il retranchait quatre années de gages à toutes les cours supérieures , en leur remettant la paulette , c'est-à-dire , en les exemptant de payer la taxe inventée par *Paulet* , sous *Henri IV* , pour s'affurer la propriété de leurs charges. Ce retranchement n'était pas une lésion , mais il conservait les quatre années au parlement , pensant le désarmer par cette faveur. Le parlement méprisa cette grâce qui l'exposait au reproche de préférer son intérêt à celui des autres compagnies. Il n'en donna pas moins son arrêt d'union avec les autres cours de justice. *Mazarin* , qui n'avait jamais bien pu prononcer le français , ayant dit que cet arrêt d'*ognon* était attentatoire , et l'ayant fait casser par le conseil , ce seul mot d'*ognon* le rendit ridicule ; et comme on ne cède jamais à ceux qu'on méprise , le parlement en devint plus entreprenant.

Il demanda hautement qu'on révoquât tous les intendans , regardés par le peuple comme des exacteurs , et qu'on abolît cette magistrature de nouvelle espèce , instituée sous *Louis XIII* sans l'appareil des formes ordinaires ; c'était plaie à la nation autant qu'irriter la cour. Il voulait que , selon les anciennes lois , aucun citoyen ne fût mis en prison , sans que ses juges naturels en connussent dans les vingt-quatre heures ; et rien ne paraissait si juste.

Le parlement fit plus , il abolit les intendans par un arrêt , avec ordre aux procureurs du roi de son ressort d'informer contre eux. 14 mai
1648.

Ainsi la haine contre le ministre , appuyée de l'amour du bien public , menaçait la cour d'une révolution. La reine céda ; elle offrit de casser les intendans , et demanda seulement qu'on lui en laisât trois : elle fut refusée.

Pendant que ces troubles commençaient , le prince de *Condé* remporta la célèbre victoire de *Lens* , qui mettait le comble à sa gloire. 20 août.
1648. Le roi , qui n'avait alors que dix ans , s'écria : *Le parlement sera bien fâché*. Ces paroles se faisaient voir assez que la cour ne regardait alors le parlement de Paris que comme une assemblée de rebelles.

Le cardinal et ses courtisans ne lui donnaient pas un autre nom. Plus les parlementaires se plaignaient d'être traités de rebelles , plus ils se faisaient de résistance.

La reine et le cardinal résolurent de faire enlever trois des plus opiniâtres magistrats du parlement, *Novion Blancménil*, président qu'on appelle à mortier, *Charton*, président d'une chambre des enquêtes, et *Brouffel*, ancien conseiller-clerc de la grand'chambre.

Ils n'étaient pas chefs de parti, mais les instrumens des chefs. *Charton*, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. *Brouffel* n'avait de recommandable que ses cheveux blancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever toujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'idolâtrait.

Au lieu de les enlever sans éclat dans le silence de la nuit, le cardinal crut en imposer au peuple, en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante et treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. *Charton* s'esquiva; on prit *Blancménil* sans peine; il n'en fut pas de même de *Brouffel*. Une vieille servante seule, en voyant jeter son maître dans un carrosse par *Comminges*,

lieutenant des gardes du corps , ameute le peuple ; on entoure le carrosse , on le brise ; les gardes-françaises prêtent main-forte. Le prisonnier est conduit sur le chemin de Sedan. Son enlèvement , loin d'intimider le peuple , l'irrite et l'enhardit. On ferme les boutiques , on tend les grosses chaînes qui étaient alors à l'entrée des rues principales ; on fait quelques barricades ; quatre cents mille voix crient *liberté et Broussel*.

Il est difficile de concilier tous les détails rapportés par le cardinal de *Retz* , madame de *Motteville* , l'avocat général *Talon* , et tant d'autres ; mais tous conviennent des principaux points. Pendant la nuit qui suivit l'émeute , la reine faisait venir environ deux mille hommes de troupes cantonnées à quelques lieues de Paris , pour soutenir la maison du roi. Le chancelier *Séguier* se transportait déjà au parlement , précédé d'un lieutenant et de plusieurs hoquetons , pour casser tous les arrêts , et même , disait-on , pour interdire ce corps. Mais , dans la nuit même , les factieux s'étaient assemblés chez le coadjuteur de Paris , si fameux sous le nom de cardinal de *Retz* , et tout était disposé pour mettre la ville en armes. Le peuple arrête le carrosse du chancelier , et le renverse. Il put à peine s'enfuir avec sa fille , la duchesse de *Sulli* qui , malgré lui , l'avait voulu accom-

Barrica-
des.

26 august.
1648.

pagner ; il se retire en désordre dans l'hôtel de *Luines* , pressé et insulté par la populace. Le lieutenant civil vient le prendre dans son carrosse , et le mène au palais royal , escorté de deux compagnies suisses , et d'une escouade de gendarmes ; le peuple tire sur eux , quelques-uns sont tués ; la duchesse de *Sulli* est blessée au bras. Deux cents barricades sont formées en un instant. On les pousse jusqu'à cent pas du palais royal. Tous les soldats , après avoir vu tomber quelques-uns des leurs , reculent et regardent faire les bourgeois. Le parlement en corps marche à pied vers la reine , à travers les barricades qui s'abaissent devant lui , et redemande ses membres emprisonnés. La reine est obligée de les rendre , et par cela même , elle invite les factieux à de nouveaux outrages.

Le cardinal de *Retz* se vante d'avoir seul armé tout Paris dans cette journée , qui fut nommée *des barricades* , et qui était la seconde de cette espèce. Cet homme singulier est le premier évêque en France qui ait fait une guerre civile , sans avoir la religion pour prétexte. Il s'est peint lui-même , dans ses mémoires , écrits avec un air de grandeur , une impétuosité de génie , et une inégalité , qui font l'image de sa conduite. C'était un homme qui , du sein de la débauche , et languissant encore

des

des suites infames qu'elle entraîne , prêchait le peuple , et s'en fefait idolâtrer. Il respirait la faction et les complots ; il avait été , à l'âge de vingt-trois ans , l'ame d'une conspiration contre la vie de *Richelieu* : il fut l'auteur des barricades : il précipita le parlement dans les cabales , et le peuple dans les féditions. Son extrême vanité lui fefait entreprendre des crimes téméraires , afin qu'on en parlât. C'est cette même vanité qui a fait répéter tant de fois : Je fuis d'une maison de Florence auffi ancienne que celle des plus grands princes ; lui , dont les ancêtres avaient été des marchands , comme tant de fes compatriotes.

Ce qui paraît furprenant , c'est que le parlement , entraîné par lui , leva l'étendard contre la cour , avant même d'être appuyé par aucun prince.

Cette compagnie , depuis long-temps , était regardée bien différemment par la cour et par le peuple. Si l'on en croyait la voix de tous les ministres et de la cour , le parlement de Paris était une cour de justice , faite pour juger les caufes des citoyens : il tenait cette prérogative de la feule volonté des rois ; il n'avait , fur les autres parlemens du royaume , d'autre prééminence que celle de l'ancienneté , et d'un reffort plus confidérable ; il n'était la cour des pairs que parce que la cour réfidoit

Parle-
ment de
Paris.

à Paris ; il n'avait pas plus de droit de faire des remontrances que les autres corps , et ce droit était encore une pure grâce : il avait succédé à ces parlemens qui représentaient autrefois la nation française ; mais il n'avait de ces anciennes assemblées rien que le seul nom ; et pour preuve incontestable , c'est qu'en effet les états généraux étaient substitués à la place des assemblées de la nation ; et le parlement de Paris ne ressembloit pas plus aux parlemens tenus par nos premiers rois , qu'un consul de Smyrne ou d'Alep ne ressemble à un consul romain.

Cette seule erreur de nom était le prétexte des prétentions ambitieuses d'une compagnie d'hommes de loi , qui tous , pour avoir acheté leurs offices de robe , pensaient tenir la place des conquérans des Gaules , et des seigneurs des fiefs de la couronne. Ce corps , en tous les temps , avait abusé du pouvoir que s'arrogé nécessairement un premier tribunal , toujours subsistant dans une capitale. Il avait osé donner un arrêt contre *Charles VII* , et le bannir du royaume ; il avait commencé un procès criminel contre *Henri III* : (a) il avait , en tous les temps , résisté , autant qu'il l'avait pu , à ses souverains ; et dans cette minorité de *Louis XIV* , sous le plus doux des gouvernemens , et

(a) Voyez l'Histoire du parlement.

sous la plus indulgente des reines, il voulait faire la guerre civile à son prince, à l'exemple de ce parlement d'Angleterre qui tenait alors son roi prisonnier, et qui lui fit trancher la tête. Tels étaient les discours et les pensées du cabinet.

Mais les citoyens de Paris, et tout ce qui tenait à la robe, voyaient dans le parlement un corps auguste, qui avait rendu la justice avec une intégrité respectable, qui n'aimait que le bien de l'Etat, et qui l'aimait au péril de sa fortune, qui bornait son ambition à la gloire de réprimer l'ambition des favoris, et qui marchait d'un pas égal entre le roi et le peuple; et, sans examiner l'origine de ses droits et de son pouvoir, on lui supposait les droits les plus sacrés, et le pouvoir le plus incontestable: quand on le voyait soutenir la cause du peuple contre des ministres détestés, on l'appelait *le père de l'Etat*, et on faisait peu de différence entre le droit qui donne la couronne aux rois, et celui qui donnait au parlement le pouvoir de modérer les volontés des rois.

Entre ces deux extrémités, un milieu juste était impossible à trouver; car enfin, il n'y avait de loi bien reconnue que celle de l'occasion et du temps. Sous un gouvernement vigoureux le parlement n'était rien: il était

tout sous un roi faible ; et l'on pouvait lui appliquer ce que dit M. de Guéméné , quand cette compagnie se plaignit , sous *Louis XIII*, d'avoir été précédée par les députés de la noblesse : *Messieurs , vous prendrez bien votre revanche dans la minorité.*

On ne veut point répéter ici tout ce qui a été écrit sur ces troubles , et copier des livres , pour remettre sous les yeux tant de détails alors si chers et si importans , et aujourd'hui presque oubliés ; mais on doit dire ce qui caractérise l'esprit de la nation , et moins ce qui appartient à toutes les guerres civiles , que ce qui distingue celle de la fronde.

Le parlement et l'évêque de Paris se déclarent contre le roi.

Deux pouvoirs établis chez les hommes , uniquement pour le maintien de la paix ; un archevêque et un parlement de Paris ayant commencé les troubles , le peuple crut tous ses emportemens justifiés. La reine ne pouvait paraître en public sans être outragée ; on ne l'appelait que *Dame Anne* ; et si l'on y ajoutait quelque titre , c'était un opprobre. Le peuple lui reprochait avec fureur de sacrifier l'Etat à son amitié pour *Mazarin* ; et , ce qu'il y avait de plus insupportable , elle entendait de tous côtés ces chansons et ces vaudevilles , monumens de plaisanterie et de malignité , qui semblaient devoir éterniser le doute où l'on affectait d'être de sa vertu. Madame de

Motteville dit, avec sa noble et sincère naïveté, que ces insolences faisaient horreur à la reine, et que les Parisiens trompés lui faisaient pitié.

Elle s'enfuit de Paris avec ses enfans, son ^{6 janvier} ministre, le duc d'Orléans, frère de *Louis XIII*, ^{1649.} le grand *Condé* lui-même, et alla à Saint-Germain, où presque toute la cour coucha sur la paille. On fut obligé de mettre en gage chez les ufuriers les pierreries de la couronne.

Le roi manqua souvent du nécessaire. Les pages de sa chambre furent congédiés, parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir. En ce temps-là même la tante de *Louis XIV*, fille de *Henri le Grand*, femme du roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y était réduite aux extrémités de la pauvreté; et sa fille, depuis mariée au frère de *Louis XIV*, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, sans que le peuple de Paris, enivré de ses fureurs, fît seulement attention aux afflictions de tant de personnes royales.

Anne d'Autriche, dont on vantait l'esprit, les grâces, la bonté, n'avait presque jamais été en France que malheureuse. Long-temps traitée comme une criminelle par son époux, persécutée par le cardinal de *Richelieu*, elle avait vu ses papiers saisis au Val-de-Grâce; elle avait été obligée de signer en plein conseil qu'elle était coupable envers le roi son

mari. Quand elle accoucha de *Louis XIV*, ce même mari ne voulut jamais l'embrasser selon l'usage, et cet affront altéra sa santé au point de mettre en danger sa vie. Enfin, dans sa régence, après avoir comblé de grâces tous ceux qui l'avaient implorée, elle se voyait chassée de la capitale par un peuple volage et furieux. Elle et la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, étaient toutes deux un mémorable exemple des révolutions que peuvent éprouver les têtes couronnées; et sa belle-mère, *Marie de Médicis*, avait été encore plus malheureuse.

La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de *Condé* de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Lens et de Norlingue, ne put démentir tant de services passés : il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la fronde qui recherchait son appui. Le parlement eut donc le grand *Condé* à combattre, et il osa soutenir la guerre.

Le prince de *Conti*, frère du grand *Condé*, aussi jaloux de son aîné qu'incapable de l'égaliser, le duc de *Longueville*, le duc de *Beaufort*, le duc de *Bouillon*, animés par l'esprit remuant du coadjuteur, et avides de nouveautés, se flattant d'élever leur grandeur sur les ruines de l'Etat, et de faire servir à

leurs desseins particuliers les mouvemens aveugles du parlement, vinrent lui offrir leurs services. On nomma, dans la grand'-chambre, les généraux d'une armée qu'on n'avait pas. Chacun se taxa pour lever des troupes : il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles, créées par le cardinal de *Richelieu*. Leurs confrères, par une petitesse d'esprit, dont toute société est susceptible, semblaient poursuivre sur eux la mémoire de *Richelieu* ; ils les accablaient de dégoûts, et ne les regardaient pas comme membres du parlement : il fallut qu'il donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre, et pour acheter la tolérance de leurs confrères.

Le parlement de Paris ordonne la guerre civile.

La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, et sur-tout contre l'augmentation du tarif, laquelle n'allait qu'à deux cents mille livres, fournirent une somme de près de dix millions de notre monnaie d'aujourd'hui, pour la subversion de la patrie. On rendit un arrêt par lequel il fut ordonné de se saisir de tout l'argent des partisans de la cour. On en prit pour douze cents mille de nos livres. On leva douze mille hommes par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie

Ilève des troupes.

15 février 1649.

fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

Guerre de
la fronde,
ridicule.

Sans les noms de roi de France, de grand *Condé*, de capitale du royaume, cette guerre de la fronde eût été aussi ridicule que celle des *Barberins*; on ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de *Condé* assiégea cent mille bourgeois avec huit mille soldats. Les parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'il rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de *Corinthe* ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec, *la première aux Corinthiens*. Ces vingt conseillers, qui avaient fourni chacun quinze mille livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

Le duc de *Beaufort-Vendôme*, petit-fils de *Henri IV*, l'idole du peuple, et l'instrument dont on se servit pour le soulever, prince populaire, mais d'un esprit borné, était publiquement l'objet des railleries de la cour et de la fronde même. On ne parlait jamais de lui que sous le nom de *roi des halles*. Une balle

lui

lui ayant fait une contusion au bras , il disait que ce n'était qu'une contusion.

La duchesse de *Nemours* rapporte , dans ses mémoires , que le prince de *Condé* présenta à la reine un petit nain bossu , armé de pied en cap : » Voilà , dit-il , le généralissime de » l'armée parisienne. » Il voulait par-là désigner son frère , le prince de *Conti* , qui était en effet bossu , et que les parisiens avaient choisi pour leur général. Cependant ce même *Condé* fut ensuite général des mêmes troupes ; et madame de *Nemours* ajoute qu'il disait que toute cette guerre ne méritait d'être écrite qu'en vers burlesques. Il l'appelait aussi la guerre des pots de chambre.

Les troupes parisiennes , qui sortaient de Paris , et revenaient toujours battues , étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche , étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre , au milieu des plaisanteries , des chansons et de la gaieté la plus dissolue. La licence était si effrénée , qu'une nuit les principaux officiers de la fronde , ayant rencontré le Saint-Sacrement qu'on portait dans les rues à un homme qu'on soupçonnait d'être *Mazarin* ,

Folies et
débauches.

reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

L'archevêque va au parlement, armé d'un poignard.

Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque!*

1649. Il vint un héraut d'armes à la porte Saint-Antoine, accompagné d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, pour signifier des propositions. Le parlement ne voulut point le recevoir; mais il admit dans la grand-chambre un envoyé de l'archiduc *Leopold*, qui faisait alors la guerre à la France.

Au milieu de tous ces troubles, la noblesse s'assembla en corps aux Augustins, nomma des syndics, tint publiquement des séances réglées. On eût cru que c'était pour réformer la France, et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à madame de *Pons*; peut-être n'y a-t-il jamais eu une preuve plus sensible de la légèreté d'esprit qu'on reprochait aux Français.

Différences entre les guerres civiles de France et d'Angleterre.

Les discordes civiles qui désolaient l'Angleterre, précisément en même temps, servent bien à faire voir les caractères des deux nations. Les Anglais avaient mis dans leurs troubles civils un archarnement mélancolique, et une fureur raisonnée; ils donnaient de sanglantes

batailles ; le fer décidait tout ; les échafauds étaient dresseés pour les vaincus ; leur roi , pris en combattant , fut amené devant une cour de justice , interrogé sur l'abus qu'on lui reprochait d'avoir fait de son pouvoir , condamné à perdre la tête , et exécuté devant tout son peuple , avec autant d'ordre , et avec le même appareil de justice , que si on avait condamné un citoyen criminel ; sans que dans le cours de ces troubles horribles , Londres se fût ressentie un moment des calamités attachées aux guerres civiles.

9 février
1649.

Les Français , au contraire , se précipitaient dans les séditions par caprice , et en riant : les femmes étaient à la tête des factions ; l'amour faisait , et rompait les cabales. La duchesse de *Longueville* engagea *Turenne* , à peine maréchal de France , à faire révolter l'armée qu'il commandait pour le roi.

C'était la même armée que le célèbre duc de *Saxe - Veimar* avait rassemblée. Elle était commandée , après la mort du duc de *Veimar* , par le comte d'*Erlach* , d'une ancienne maison du canton de Berne. Ce fut ce comte d'*Erlach* qui donna cette armée à la France , et qui lui valut la possession de l'Alsace. Le vicomte de *Turenne* voulut le séduire ; l'Alsace eût été perdue pour *Louis XIV* , mais il fut inébranlable ; il contint les troupes veimariennes

dans la fidélité qu'elles devaient à leur serment. Il fut même chargé par le cardinal *Mazarin* d'arrêter le vicomte. Ce grand homme, infidèle alors par faiblesse, fut obligé de quitter en fugitif l'armée dont il était général, pour plaire à une femme qui se moquait de sa passion : il devint, de général du roi de France, lieutenant de dom *Estevan de Gammare*, avec lequel il fut battu à Rétel par le maréchal du *Plessis-Praslin*.

On connaît ce billet du maréchal d'*Hocquincourt* à la duchesse de *Montbazon* : *Péronne est à la belle des belles*. On fait ces vers du duc de la *Roche-foucauld* pour la duchesse de *Longueville*, lorsqu'il reçut, au combat de *Saint-Antoine*, un coup de mousquet qui lui fit perdre quelque temps la vue :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux Dieux. (3)

On voit, dans les mémoires de *Mademoiselle*, une lettre de *Gaston*, duc d'Orléans, son père, dont l'adresse est, à mesdames les comtesses,

(3) Ces vers sont tirés d'une tragédie de *du Ryer*; le duc de la *Roche-foucauld* les écrivit au-dessous d'un portrait de madame de *Longueville* : s'étant aperçu qu'elle le trompait, il en parodia les deux derniers hémistiches :

Pour mériter son cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

maréchaux de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.

La guerre finit, et recommença à plusieurs reprises; il n'y eut personne qui ne changeât souvent de parti. Le prince de *Condé*, ayant ramené dans Paris la cour triomphante, se livra au plaisir de la mépriser après l'avoir défendue; et ne trouvant pas qu'on lui donnât des récompenses proportionnées à sa gloire et à ses services, il fut le premier à tourner *Mazarin* en ridicule, à braver la reine, et à insulter le gouvernement qu'il dédaignait. Il écrivit, à ce qu'on prétend, au cardinal, *all'illustrissimo Signor Faquino*. Il lui dit un jour: *adieu, Mars*. Il encouragea un marquis de *Jarsai* à faire une déclaration d'amour à la reine, et trouva mauvais qu'elle osât s'en offenser. Il se ligua avec le prince de *Conti*, son frère, et le duc de *Longueville*, qui abandonnèrent le parti de la fronde. On avait appelé la cabale du duc de *Beaufort*, au commencement de la régence, celle des *importans*; on appelait celle de *Condé*, le *parti des petits maîtres*, parce qu'ils voulaient être les maîtres de l'Etat. Il n'est resté de tous ces troubles d'autres traces que ce nom de *petits maîtres*, qu'on applique aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et le nom de *frondeurs* qu'on donne aux censeurs du gouvernement.

Factions
aussi ridi-
cules que
la guerre.

On employa , de tous côtés , des moyens aussi bas qu'odieux. *Joly* , conseiller au châtelet , depuis secrétaire du cardinal de *Retz* , imagina de se faire une incision au bras , et de se faire tirer un coup de pistolet dans son carrosse , pour faire accroire que la cour avait voulu l'affaffiner.

Quelques jours après , pour diviser le parti du prince de *Condé* et les frondeurs , et pour les rendre irréconciliables , on tire des coups de fusil dans les carrosses du grand *Condé* , et on tue un de ses valets de pied , ce qui s'appelait *une joliate renforcée*. Qui fit cette étrange entreprise ? est-ce le parti du cardinal *Mazarin* ? Il en fut très-soupçonné. On en accusa le cardinal de *Retz* , le duc de *Beaufort* et le vieux *Broussel* , en plein parlement , et ils furent justifiés.

Tous les partis se choquaient , négociaient , se trahissaient tour à tour. Chaque homme important , ou qui voulait l'être , prétendait établir sa fortune sur la ruine publique ; et le bien public était dans la bouche de tout le monde. *Gaston* était jaloux de la gloire du grand *Condé* et du crédit de *Mazarin*. *Condé* ne les aimait ni ne les estimait. Le coadjuteur de l'archevêché de Paris voulait être cardinal par la nomination de la reine , et il se dévouait alors à elle pour obtenir cette dignité étrangère

qui ne donnait aucune autorité , mais un grand relief. Telle était alors la force du préjugé , que le prince de *Conti* , frère du grand *Condé* , voulait aussi couvrir sa couronne de prince d'un chapeau rouge. Et tel était , en même temps , le pouvoir des intrigues , qu'un abbé sans naissance et sans mérite , nommé *la Rivière* , disputait ce chapeau romain au prince : ils ne l'eurent ni l'un ni l'autre ; le prince , parce qu'enfin il fut le mépriser ; *la Rivière* , parce qu'on se moqua de son ambition ; mais le coadjuteur l'obtint pour avoir abandonné le prince de *Condé* aux ressentimens de la reine.

Ces ressentimens n'avaient d'autre fondement que de petites querelles d'intérêt entre le grand *Condé* et *Mazarin*. Nul crime d'Etat ne pouvait être imputé à *Condé* ; cependant on l'arrêta dans le Louvre , lui , son frère de *Conti* , et son beau-frère de *Longueville* , sans aucune formalité , et uniquement parce que *Mazarin* le craignait. Cette démarche était , à la vérité , contre toutes les lois , mais on ne connaissait les lois dans aucun des partis. (4)

Les princes de *Condé* et de *Conti* , et le duc de *Longueville* arrêtés , le 18 janvier 1650.

(4) Le prince de *Condé* fut d'abord conduit à Vincennes , avec une escorte commandée par le comte de *Mioffens*. L'abbé de *Choisi* rapporte dans ses mémoires , que la voiture du prince ayant cassé , *Condé* dit à *Mioffens* : Voilà une belle occasion pour un cadet de *Gascogne* ; mais que *Mioffens* fut fidèle à la reine. Cette anecdote ne peut être vraie. *Mioffens* était d'*Albret* , du même

Le cardinal, pour se rendre maître de ces princes, usa d'une fourberie qu'on appela politique. Les frondeurs étaient accusés d'avoir tenté d'affaffiner le prince de *Condé*; *Mazarin* lui fait accroire qu'il s'agit d'arrêter un des conjurés, et de tromper les frondeurs; que c'est à son altesse à signer l'ordre aux gens-d'armes de la garde de se tenir prêts au louvre. *Condé* signe lui-même l'ordre de sa détention. On ne vit jamais mieux que la politique consiste souvent dans le mensonge, et que l'habileté est de pénétrer le menteur.

On lit dans la vie de la duchesse de *Longueville*, que la reine-mère se retira dans son petit oratoire pendant qu'on se saisissait des princes, qu'elle fit mettre à genoux le roi son fils, âgé de onze ans, et qu'ils prièrent DIEU dévotement ensemble pour l'heureux succès de cette expédition. Si *Mazarin*

nom que la mère de *Henri IV*, et ce n'était pas du prince de *Condé* qu'il pouvait attendre sa fortune. C'est le même que le maréchal *d'Albret*, qui fut depuis un des premiers protecteurs de madame de *Maintenon*.

Le comte *d'Harcourt*, de la maison de *Lorraine*, conduisit ensuite *Condé* au Havre; le prince, étant avec lui dans la même voiture, lui fit cette chanson.

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte *d'Harcourt*
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut *Casal*, et qui reprit *Turin*,
Est devenu recors de *Jules Mazarin*.

en avait usé ainsi , c'eût été une momerie atroce. Ce n'était dans *Anne d'Autriche* qu'une faiblesse ordinaire aux femmes. La dévotion , chez elles , s'allie avec l'amour , avec la politique , avec la cruauté même. Les femmes fortes font au-dessus de ces petiteesses.

Le prince de *Condé* eût pu gouverner l'Etat, s'il avait seulement voulu plaire ; mais il se contentait d'être admiré. Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécille , fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France.

Ce qui montre encore combien les événements trompent les hommes , c'est que cette prison des trois princes , qui semblait devoir assoupir les factions , fut ce qui les releva. La mère du prince de *Condé* , exilée , resta dans Paris malgré la cour , et porta sa requête au parlement. Sa femme , après mille périls , se réfugia dans la ville de Bordeaux ; aidée des ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld* , elle souleva cette ville , et arma l'Espagne. 1649.

Toute la France redemandait le grand *Condé*. S'il avait paru alors , la cour était perdue. *Gourville* , qui de simple valet de chambre du duc de *la Rochefoucauld* , était devenu un homme considérable par son caractère hardi et prudent , imagina un moyen sûr

de délivrer les princes enfermés alors à Vincennes. Un des conjurés eut la bêtise de se confesser à un prêtre de la fronde. Ce malheureux prêtre avertit le coadjuteur, persécuteur en ce temps-là du grand *Condé*. L'entreprise échoua par la révélation de la confession, si ordinaire dans les guerres civiles.

On voit par les mémoires du conseiller d'Etat *Lenet*, plus curieux que connus, combien, dans ces temps de licence effrénée, de troubles, d'iniquités, et même d'impiétés, les prêtres avaient encore de pouvoir sur les esprits. Il rapporte qu'en Bourgogne, le doyen de la Sainte-Chapelle, attaché au prince de *Condé*, offrit pour tout secours, de faire parler en sa faveur tous les prédicateurs en chaire, et de faire manœuvrer tous les prêtres dans la confession.

Pour mieux faire connaître encore les mœurs du temps, il dit que, lorsque la femme du grand *Condé* alla se réfugier dans Bordeaux, les ducs de *Bouillon* et de *la Rochefoucauld* allèrent au-devant d'elle, à la tête d'une foule de jeunes gentilshommes, qui crièrent à ses oreilles, vive *Condé*, ajoutant un mot obscène pour *Mazarin*, et la priant de joindre sa voix aux leurs.

13 février 1651. Un an après, les mêmes frondeurs qui avaient vendu le grand *Condé* et les princes à

la vengeance timide de *Mazarin*, forcèrent la reine à ouvrir leurs prisons, et à chasser du royaume son premier ministre. *Mazarin* alla lui-même au Havre, où ils étaient détenus; il leur rendit leur liberté, et ne fut reçu d'eux qu'avec le mépris qu'il en devait attendre; après quoi il se retira à Liège. *Condé* revint dans Paris aux acclamations de ce même peuple qui l'avait tant haï. Sa présence renouvela les cabales, les dissensions et les meurtres.

Le royaume resta dans cette combustion encore quelques années. Le gouvernement ne prit presque jamais que des partis faibles et incertains: il semblait devoir succomber: mais les révoltés furent toujours désunis, et c'est ce qui sauva la cour. Le coadjuteur, tantôt ami, tantôt ennemi du prince de *Condé*, suscita contre lui une partie du parlement et du peuple: il osa en même temps servir la reine, en tenant tête à ce prince, et l'outrager, en la forçant d'éloigner le cardinal *Mazarin*, qui se retira à Cologne. La reine, par une contradiction trop ordinaire aux gouvernemens faibles, fut obligée de recevoir à la fois ses services et ses offenses, et de nommer au cardinalat ce même coadjuteur, l'auteur des barricades, qui avait contraint la famille royale à sortir de la capitale, et à l'assiéger.

C H A P I T R E V.

*Suite de la guerre civile , jusqu'à la fin de la
rebellion , en 1654.*

EN FIN le prince de *Condé* se résolut à une guerre qu'il eût dû commencer du temps de la fronde , s'il avait voulu être le maître de l'Etat , ou qu'il n'aurait dû jamais faire s'il avait été citoyen. Il part de Paris ; il va soulever la Guienne , le Poitou et l'Anjou , et mendier contre la France le secours des Espagnols , dont il avait été le fléau le plus terrible.

Le grand
Condé fait
la guerre
civile.

Rien ne marque mieux la manie de ce temps , et le dérèglement qui déterminait toutes les démarches , que ce qui arriva alors à ce prince. La reine lui envoya un courrier de Paris , avec des propositions qui devaient l'engager au retour et à la paix. Le courrier se trompa ; et au lieu d'aller à Angerville , où était le prince , il alla à *Augerville*. La lettre vint trop tard. *Condé* dit que s'il l'avait reçue plus tôt , il aurait accepté les propositions de paix ; mais que , puisqu'il était déjà assez loin de Paris , ce n'était pas la peine d'y retourner. Ainsi la méprise d'un courrier et le pur caprice de ce prince replongèrent la France dans la guerre civile.

Alors le cardinal *Mazarin* qui , du fond de son exil à Cologne , avait gouverné la cour , rentra dans le royaume , moins en ministre qui venait reprendre son poste , qu'en souverain qui se remettait en possession de ses Etats ; il était conduit par une petite armée de sept mille hommes levés à ses dépens , c'est à-dire , avec l'argent du royaume qu'il s'était approprié.

Mazarin
rentre
dans le
royaume.
Décemb.
1651.

On fait dire au roi , dans une déclaration de ce temps-là , que le cardinal avait en effet levé ces troupes de son argent : ce qui doit confondre l'opinion de ceux qui ont écrit qu'à sa première sortie du royaume , *Mazarin* s'était trouvé dans l'indigence. Il donna le commandement de sa petite armée au maréchal d'*Hocquincourt*. Tous les officiers portaient des écharpes vertes ; c'était la couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe. La blanche était celle du roi ; l'isabelle , celle du prince de *Condé*. Il était étonnant que le cardinal *Mazarin* , qui avait jusqu'alors affecté tant de modestie , eût la hardiesse de faire porter ses livrées à une armée , comme s'il avait un parti différent de celui de son maître ; mais il ne put résister à cette vanité. C'était précisément ce qu'avait fait le maréchal d'*Ancre* , et ce qui contribua beaucoup à sa perte. La même témérité réussit

Il vient
avec une
armée
levée à ses
frais.

au cardinal *Mazarin* : la reine l'approuva. Le roi , déjà majeur , et son frère allèrent au-devant de lui.

Le parle-
ment met
sa tête à
prix.
Décemb.
1651.

Aux premières nouvelles de son retour , *Gaston* d'Orléans , frère de *Louis XIII* , qui avait demandé l'éloignement du cardinal , leva des troupes dans Paris , sans favoir à quoi elles seraient employées. Le parlement renouvela ses arrêts ; il proscrivit *Mazarin* , et mit sa tête à prix. Il fallut chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume. On trouva que sous *Charles IX* , on avait promis , par arrêt , cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral *Coligni* mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle , en mettant ce même prix à l'affassinat d'un cardinal premier ministre.

Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus , qui après tout n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps , un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. Les *Blot* et les *Marigny* , beaux esprits , qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces troubles , firent afficher dans Paris une repartition des cent cinquante mille livres ; tant pour qui couperait le nez au cardinal , tant pour une oreille , tant pour un œil , tant pour

le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre ; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt ; cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires , comme tout l'argent qu'on levait alors. Le cardinal, de son côté , n'employait contre ses ennemis , ni le poison , ni l'affassinat : et malgré l'aigreur et la manie de tant de partis et de tant de haines , on ne commit pas autant de grands crimes ; les chefs de parti furent moins cruels , et les peuples moins furieux que du temps de la ligue ; car ce n'était pas une guerre de religion.

L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris , qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait , il rendit un arrêt , par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière , pour informer contre l'armée du cardinal *Mazarin* , c'est-à-dire , contre l'armée royale.

Conseillers députés contre l'armée de *Mazarin*.
Décemb. 1651.

Deux conseillers furent assez imprudens , pour aller avec quelques payfans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer : l'un d'eux , nommé *Bitaut* , fut fait prisonnier par les troupes du roi , relâché avec indulgence , et moqué de tous les partis.

Cependant le roi majeur interdit le parlement 6 août 1652.

de Paris , et le transfère à Pontoise. Quatorze membres attachés à la cour obéissent , les autres résistent. Voilà deux parlemens qui , pour mettre le comble à la confusion , se foudroient par des arrêts réciproques , comme du temps de *Henri IV* et de *Charles VI*.

Le parlement condamne le prince de *Condé* , et fait la guerre au roi.

Précisément dans le temps que cette compagnie s'abandonnait à ces extrémités contre le ministre du roi , elle déclarait criminel de lèse-majesté le prince de *Condé* qui n'était armé que contre ce ministre ; et , par un renversement d'esprit que toutes les démarches précédentes rendent croyable , elle ordonna que les nouvelles troupes de *Gaston* , duc d'Orléans , marcheraient contre *Mazarin* , et elle défendit en même temps qu'on prît aucuns deniers dans les recettes publiques pour les soudoyer.

On ne pouvait attendre autre chose d'une compagnie de magistrats qui , jetée hors de sa sphère , et ne connaissant ni ses droits , ni son pouvoir réel , ni les affaires politiques , ni la guerre , s'assemblant et décidant en tumulte , prenait des partis auxquels elle n'avait pas pensé le jour d'auparavant , et dont elle-même s'étonnait ensuite.

Le parlement de Bordeaux servait alors le prince de *Condé* ; mais il tint une conduite un peu plus uniforme , parce qu'étant plus éloigné de la cour , il était moins agité par des

factions

factions opposées. Des objets plus considérables intéressaient toute la France.

Condé, ligué avec les Espagnols, était en campagne contre le roi, et *Turenne*, ayant quitté ces mêmes Espagnols, avec lesquels il avait été battu à Rétel, venait de faire sa paix avec la cour, et commandait l'armée royale. L'épuisement des finances ne permettait ni à l'un ni à l'autre des deux partis d'avoir de grandes armées; mais de petites ne décidaient pas moins du sort de l'Etat. Il y a des temps où cent mille hommes en campagne peuvent à peine prendre deux villes; il y en a d'autres où une bataille entre sept ou huit mille hommes peut renverser un trône ou l'affermir.

Louis XIV, élevé dans l'adversité, allait avec sa mère, son frère et le cardinal *Mazarin*, de province en province, n'ayant pas autant de troupes autour de sa personne, à beaucoup près, qu'il en eut depuis en temps de paix pour sa seule garde. Cinq à six mille hommes, les uns envoyés d'Espagne, les autres levés par les partisans du prince de *Condé*, le poursuivaient au cœur de son royaume.

Le prince de *Condé* courait cependant de Bordeaux à Montauban, prenait des villes, et grossissait par-tout son parti.

Toute l'espérance de la cour était dans le maréchal de *Turenne*. L'armée royale se

Turenne
reprend le
parti de la
cour.

Louis XIV
fuit dans
son
royaume.

Condé bat
l'armée
du roi, et
Turenne la
sauve.

trouvait auprès de Gien sur la Loire. Celle du prince de *Condé* était à quelques lieues sous les ordres du duc de *Nemours* et du duc de *Beaufort*. Les divisions de ces deux généraux allaient être funestes au parti du prince. Le duc de *Beaufort* était incapable du moindre commandement. Le duc de *Nemours* passait pour être plus brave et plus aimable qu'habile. Tous deux ensemble ruinaient leur armée. Les soldats savaient que le grand *Condé* était à cent lieues de là, et se croyaient perdus, lorsqu'au milieu de la nuit un courrier se présenta dans la forêt d'Orléans devant les grandes gardes. Les sentinelles reconnurent dans ce courrier le prince de *Condé* lui-même, qui venait d'Agen, à travers mille aventures, et toujours déguisé, se mettre à la tête de son armée.

Sa présence faisait beaucoup, et cette arrivée imprévue encore davantage. Il savait que tout ce qui est soudain et inespéré transporte les hommes. Il profita à l'instant de la confiance et de l'audace qu'il venait d'inspirer. Le grand talent de ce prince dans la guerre était de prendre en un instant les résolutions les plus hardies, et de les exécuter avec non moins de conduite que de promptitude.

7 avril
1652.

L'armée royale était séparée en deux corps. *Condé* fondit sur celui qui était à Blenau,

commandé par le maréchal d'*Hocquincourt*; et ce corps fut dissipé en même temps qu'attaqué. *Turenne* n'en put être averti. Le cardinal *Mazarin* effrayé courut à Gien, au milieu de la nuit, réveiller le roi qui dormait, pour lui apprendre cette nouvelle. Sa petite cour fut consternée; on proposa de sauver le roi par la fuite, et de le conduire secrètement à Bourges. Le prince de *Condé* victorieux approchait de Gien; la défolation et la crainte augmentaient. *Turenne* par sa fermeté rassura les esprits, et sauva la cour par son habileté: il fit, avec le peu qui lui restait de troupes, des mouvemens si heureux, profita si bien du terrain et du temps, qu'il empêcha *Condé* de poursuivre son avantage. Il fut difficile alors de décider lequel avait acquis le plus d'honneur, ou de *Condé* victorieux, ou de *Turenne* qui lui avait arraché le fruit de sa victoire. Il est vrai que dans ce combat de Blenau, si long-temps célèbre en France, il n'y avait pas eu quatre cents hommes de tués, mais le prince de *Condé* n'en fut pas moins sur le point de se rendre maître de toute la famille royale, et d'avoir entre ses mains son ennemi, le cardinal *Mazarin*. On ne pouvait guère voir un plus petit combat, de plus grands intérêts et un danger plus pressant.

On mar-
che vers
Paris.

Condé, qui ne se flattait pas de surprendre *Turenne*, comme il avait surpris d'*Hocquincourt*, fit marcher son armée vers Paris : il se hâta d'aller dans cette ville pour en jouir de sa gloire et des dispositions favorables d'un peuple aveugle. L'admiration qu'on avait pour ce dernier combat dont on exagérait encore toutes les circonstances, la haine qu'on portait à *Mazarin*, le nom et la présence du grand *Condé*, semblaient d'abord le rendre maître absolu de la capitale : mais dans le fond tous les esprits étaient divisés ; chaque parti était subdivisé en factions, comme il arrive dans tous les troubles. Le coadjuteur, devenu cardinal de *Retz*, raccommodé en apparence avec la cour qui le craignait, et dont il se défait, n'était plus le maître du peuple, et ne jouait plus le principal rôle. Il gouvernait le duc d'Orléans, et était opposé à *Condé*. Le parlement flottait entre la cour, le duc d'Orléans et le prince : quoique tout le monde s'accordât à crier contre *Mazarin*, chacun ménageait en secret des intérêts particuliers ; le peuple était une mer orageuse, dont les vagues étaient poussées au hasard par tant de vents contraires. On fit promener dans Paris la châsse de sainte *Geneviève*, pour obtenir l'expulsion du cardinal ministre ; et la populace ne douta

pas que cette sainte n'opérât ce miracle ,
comme elle donne de la pluie.

On ne voyait que négociations entre les
chefs de parti, députations du parlement -
assemblées de chambres, fédérations dans la
populace, gens de guerre dans la campagne.
On montait la garde à la porte des monaf-
tères. Le prince avait appelé les Espagnols
à son secours. *Charles IV*, ce duc de Lorraine
chassé de ses Etats, et à qui il restait pour
tout bien une armée de huit mille hommes,
qu'il vendait tous les ans au roi d'Espagne,
vint auprès de Paris avec cette armée. Le
cardinal *Mazarin* lui offrit plus d'argent pour
s'en retourner que le prince de *Condé* ne
lui en avait donné pour venir. Le duc
de Lorraine quitta bientôt la France, après
l'avoir désolée sur son passage, emportant
l'argent des deux partis.

Condé resta donc dans Paris, avec un pouvoir
qui diminua tous les jours, et une armée
plus faible encore. *Turenne* mena le roi et
sa cour vers Paris. Le roi, à l'âge de quinze
ans, vit de la hauteur de Charonne la bataille
de Saint-Antoine, où ces deux généraux
firent avec si peu de troupes de si grandes
choses que la réputation de l'un et de l'autre,
qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut
augmentée.

Bataille
du fau-
bourg
Saint-
Antoine,
juillet
1652.

Le prince de *Condé*, avec un petit nombre de seigneurs de son parti, suivi de peu de soldats, soutint et repoussa l'effort de l'armée royale. Le duc d'Orléans, incertain du parti qu'il devait prendre, restait dans son palais de Luxembourg. Le cardinal de *Retz* était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la bataille, pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle aux Carmélites. Le peuple, qui craignait alors également et les troupes du roi et celles de Monsieur le prince, avait fermé les portes de la ville, et ne laissait plus entrer ni sortir personne, pendant que ce qu'il y avait de plus grand en France s'acharnait au combat, et versait son sang dans le faubourg. Ce fut là que le duc de *la Rochefoucauld*, si illustre par son courage et par son esprit, reçut un coup au-dessus des yeux, qui lui fit perdre la vue pour quelque temps. Un neveu du cardinal *Mazarin* y fut tué, et le peuple se crut vengé. On ne voyait que jeunes seigneurs tués ou blessés qu'on rapportait à la porte Saint-Antoine, qui ne s'ouvrait point.

Enfin Mademoiselle, fille de *Gaston*, prenant le parti de *Condé* que son père n'osa secourir, fit ouvrir les portes aux blessés,

et eut la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. L'armée royale se retira : *Condé* n'acquit que de la gloire ; mais Mademoiselle se perdit pour jamais dans l'esprit du roi, son cousin, par cette action violente ; et le cardinal *Mazarin*, qui avait l'extrême envie qu'avait Mademoiselle d'épouser une tête couronnée, dit alors : *Ce canon-là vient de tuer son mari.*

La plupart de nos historiens n'étaient à leurs lecteurs que ces combats et ces prodiges de courage et de politique : mais qui saurait quels ressorts honteux il fallait faire jouer, dans quelles misères on était obligé de plonger les peuples, et à quelles bassesses on était réduit, verrait la gloire des héros de ce temps-là avec plus de pitié que d'admiration. On peut en juger par les seuls traits que rapporte *Gourville*, homme attaché à M. le prince. Il avoue que lui-même, pour lui procurer de l'argent, vola celui d'une recette, et qu'il alla prendre dans son logis un directeur des postes, à qui il fit payer une rançon : et il rapporte ces violences comme des choses ordinaires.

La livre de pain valait alors à Paris vingt-quatre de nos sous. Le peuple souffrait, les aumônes ne suffisaient pas ; plusieurs provinces étaient dans la disette.

Y a-t-il rien de plus funeste que ce qui se passa dans cette guerre devant Bordeaux? Un gentilhomme est pris par les troupes royales, on lui tranche la tête. Le duc de *la Rochefoucauld* fait pendre par représailles un gentilhomme du parti du roi, et ce duc de *la Rochefoucauld* passe pourtant pour un philosophe. Toutes ces horreurs étaient bientôt oubliées pour les grands intérêts des chefs de parti.

Mais en même temps y a-t-il rien de plus ridicule que de voir le grand *Condé* baiser la châsse de *S^{te} Geneviève* dans une procession, y frotter son chapelet, le montrer au peuple, et prouver par cette facétie que les héros sacrifient souvent à la canaille?

Nulle décence, nulle bienséance ni dans les procédés ni dans les paroles. *Omer Talon* rapporte qu'il entendit des conseillers appeler, en opinant, le cardinal premier ministre, *Faquin*. Un conseiller, nommé *Quatre sous*, apostropha rudement le grand *Condé* en plein parlement; on se donna des gourmades dans le sanctuaire de la justice.

Il y avait eu des coups donnés à Notre-Dame pour une place que les présidens des enquêtes disputaient au doyen de la grand'chambre, en 1644. On laissa entrer dans le parquet des gens du roi, en 1645, des femmes du
peuple

peuple qui demandèrent à genoux que le parlement fit révoquer les impôts.

Ce désordre en tout genre continua depuis 1644 jusqu'en 1653, d'abord sans trouble, enfin dans des séditions continuelles d'un bout du royaume à l'autre.

Le grand *Condé* s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de *Rieux*, fils du prince d'*Elbeuf*, chez le duc d'Orléans; ce n'était pas le moyen de regagner le cœur des Parisiens. Le comte de *Rieux* rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Noringue et de Lens. Cette étrange aventure ne produisit rien; *Monsieur* fit mettre pour quelques jours le fils du duc d'*Elbeuf* à la Bastille, et il n'en fut plus parlé. (1)

La querelle du duc de *Beaufort* et du duc de *Nemours*, son beau-frère, fut sérieuse. Ils s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds. Le duc de *Nemours* fut tué par le duc de *Beaufort*, et le marquis (8) de *Villars*, surnommé *Orondate*, qui secondait *Nemours*,

(1) Des hommes très-instruits des anecdotes de ce temps, prétendent que le prince de *Condé* n'avait insulté *Rieux* que de paroles ou de gestes : celui-ci donna le premier coup, que les amis du prince lui rendirent avec usure. Les deux ayocats généraux du parlement, *Omer Talon* et *Jérôme Bignon*, furent consultés : *Talon* voulait poursuivre le comte de *Rieux*; *Bignon* plus sage s'y opposa, et fit revenir son collègue à son avis.

(6) C'est le père du maréchal de *Villars*, à qui *Louis XIV*, dans ses malheurs, a dû la victoire et la paix.

tua son adverfaire *Héricourt* qu'il n'avait jamais vu auparavant. De justice, il n'y en avait pas l'ombre. Les duels étaient fréquens, les déprédations continuelles, les débauches poussées jusqu'à l'impudence publique; mais au milieu de ces désordres il régna toujours une gaieté qui les rendit moins funestes.

Après le sanglant et inutile combat de Saint-Antoine, le roi ne put rentrer dans Paris, et le prince n'y put demeurer longtemps. Une émotion populaire, et le meurtre de plusieurs citoyens dont on le crut l'auteur, le rendirent odieux au peuple. Cependant il avait encore sa brigade au parlement. Ce corps, peu intimidé alors par une cour errante et chassée en quelque façon de la capitale, pressé par les cabales du duc d'Orléans et du prince, déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur : c'était le même titre qu'on avait donné au duc de *Mayenne* du temps de la ligue. Le prince de *Condé* fut nommé généralissime des armées. Les deux parlemens de Paris et de Pontoise se contestant l'un à l'autre leur autorité, donnant des arrêts contraires, et qui par-là se seraient rendus le mépris du peuple, s'accordaient à demander l'expulsion de *Mazarin*; tant la haine contre ce ministre semblait alors le devoir essentiel d'un français!

Le parlement se déclare encore contre la cour. 20 juillet 1652.

Il ne se trouva dans ce temps aucun parti qui ne fût faible ; celui de la cour l'était autant que les autres ; l'argent et les forces manquaient à tous ; les factions se multipliaient ; les combats n'avaient produit de chaque côté que des pertes et des regrets. La cour se vit obligée de sacrifier encore *Mazarin* que tout le monde appelait la cause des troubles , et qui n'en était que le prétexte. Il sortit une seconde fois du royaume ; pour surcroît de honte , il fallut que le roi donnât une déclaration publique , par laquelle il renvoyait son ministre , en vantant ses services , et en se plaignant de son exil. (9)

Faiblesse
de tous les
partis.

Le cardinal
encore ren-
voyé. 12
août
1632.

Charles I, roi d'Angleterre , venait de perdre la tête sur un échafaud , pour avoir dans le commencement des troubles abandonné le sang de *Strafford*, son ami , à son parlement : *Louis XIV* , au contraire , devint le maître paisible de son royaume en souffrant l'exil de *Mazarin*. Ainsi les mêmes faiblesses eurent des succès bien différens. Le roi d'Angleterre , en abandonnant son favori , enhardit un peuple qui respirait la guerre , et qui haïssait les rois : et *Louis XIV* , ou plutôt la reine-mère , en renvoyant le cardinal , ôta tout prétexte de

(2) Ce fut pendant cet exil que le cardinal écrivait au roi : *Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières.*

révolte à un peuple las de la guerre, et qui aimait la royauté.

Le roi
rentre
dans
Paris.
20 octob.
1652.

Le cardinal à peine parti pour aller à Bouillon, lieu de sa nouvelle retraite, les citoyens de Paris, de leur seul mouvement, députèrent au roi pour le supplier de revenir dans sa capitale. Il y rentra; et tout y fut si paisible qu'il eût été difficile d'imaginer que quelques jours auparavant tout avait été dans la confusion. *Gaston* d'Orléans, malheureux dans ses entreprises qu'il ne fut jamais soutenir, fut relégué à Blois, où il passa le reste de sa vie dans le repentir; et il fut le deuxième fils de *Henri le grand* qui mourut sans beaucoup de gloire. Le cardinal de *Retz*, aussi imprudent qu'audacieux, fut arrêté dans le Louvre; et après avoir été conduit de prison en prison, il mena long-temps une vie errante, qu'il finit enfin dans la retraite, où il acquit des vertus que son grand courage n'avait pu connaître dans les agitations de sa fortune.

Quelques conseillers, qui avaient le plus abusé de leur ministère, payèrent leurs démarches par l'exil; les autres se renfermèrent dans les bornes de la magistrature, et quelques-uns s'attachèrent à leur devoir par une gratification annuelle de cinq cents écus, que *Fouquet*, procureur-général et surintendant des finances, leur fit donner sous main. (a)

(a) Mémoires de *Gourville*.

Le prince de *Condé* cependant, abandonné en France de presque tous ses partisans, et mal secouru des Espagnols, continuait sur les frontières de la Champagne une guerre malheureuse. Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent bientôt apaisées.

Ce calme du royaume était l'effet du bannissement du cardinal *Mazarin* ; cependant à peine fut-il chassé par le cri général des Français, et par une déclaration du roi, que le roi le fit revenir. Il fut étonné de rentrer dans Paris, tout-puissant et tranquille. *Louis XIV* le reçut comme un père, et le peuple comme un maître. On lui fit un festin à l'hôtel-de-ville, au milieu des acclamations des citoyens : il jeta de l'argent à la populace ; mais on dit que dans la joie d'un si heureux changement, il marqua du mépris pour l'inconstance, ou plutôt pour la folie des Parisiens. Les officiers du parlement, après avoir mis sa tête à prix comme celle d'un voleur public, briguèrent presque tous l'honneur de venir lui demander sa protection ; et ce même parlement, peu de temps après, condamna par contumace le prince de *Condé* à perdre la vie ; changement ordinaire dans de pareils temps, et d'autant plus humiliant que l'on condamnait par des arrêts celui dont on avait si long-temps partagé les fautes.

Le cardinal revient.

Mars
1653.

27 mars
1653.

366 SUITE DE LA GUERRE CIVILE.

On vit le cardinal , qui pressait cette condamnation de *Condé* , marier au prince de *Conti* , son frère , l'une de ses nièces : preuve que le pouvoir de ce ministre allait être sans bornes.

Le roi réunit les parlemens de Paris et de Pontoise ; il défendit les assemblées des chambres. Le parlement voulut remontrer ; on mit en prison un conseiller , on en exila quelques autres ; le parlement se tut : tout était déjà changé.

Fin du Tome premier.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

*L*ISTE raisonnée des enfans de Louis XIV, &c.
page 3

Des souverains contemporains. 14

Gouverneurs de Flandre. 23

Maréchaux de France. 25

Grands amiraux de France. 40

Généraux des Galères. 41

Ministre d'Etat. 42

Chanceliers. 44

Surintendans des finances. 46

*Secrétaires d'Etat et contrôleurs généraux des
finances.* 51

*Catalogue alphabétique de la plupart des écrivains
français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV,
pour servir à l'histoire littéraire de ce temps.* 59

Artistes célèbres. Des musiciens. 256

Des peintres. 260

*Des sculpteurs, architectes,
graveurs, &c.* 266

368 TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. <i>Introduction au Siècle de Louis XIV.</i>	271
CHAPITRE II. <i>Des Etats de l'Europe avant Louis XIV.</i>	279
CHAPITRE III. <i>Minorité de Louis XIV. Victoires des Français sous le grand Condé, alors duc d'Enghien.</i>	308
CHAPITRE IV. <i>Guerre civile.</i>	319
CHAPITRE V. <i>Suite de la guerre civile jusqu'à la fin de la rebellion, en 1654.</i>	348

Fin de la Table du premier volume.

